



N° 75-202-XIF au catalogue

Le revenu au Canada

2003



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Le revenu au Canada, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 1 888 297-7355).

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements **1 800 263-1136**

Service national d'appareils de télécommunication pour les malentendants **1 800 363-7629**

Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 700-1033**

Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt **1 800 889-9734**

Renseignements par courriel ***infostats@statcan.ca***

Site Web ***www.statcan.ca***

Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 75-202-XIF au catalogue est disponible gratuitement dans le site Internet de Statistique Canada. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires à *www.statcan.ca* sous la rubrique Produits et services.

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136. Les normes de services sont aussi publiées sur *www.statcan.ca* sous À propos de Statistique Canada > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada
Le revenu au Canada

Le revenu au Canada

2003

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2005

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mai 2005

N° 75-202-XIF au catalogue

ISSN 1492-1812

Périodicité : annuelle

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 75-202-XIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- p provisoire
- r rectifié
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié

Tableaux personnalisés de l'EDTR

Pour les clients ayant des besoins spécifiques, des tableaux personnalisés peuvent être produits sur une base de frais recouvrables. Communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu (1 (888) 297-7355 ou (613) 951-7355; revenu@statcan.ca).

Accès aux données de l'EDTR à distance

L'accès aux données à distance est une initiative qui permet aux chercheurs de l'extérieur d'accéder et d'utiliser les données de l'EDTR.

Par cet accord, les chercheurs peuvent contacter la Division de la statistique du revenu pour indiquer leurs intérêts à utiliser l'accès à distance et pour fournir un résumé expliquant les objectifs de leurs recherches. Après l'approbation de leur demande d'accès, une copie du logiciel d'extraction des données de l'EDTR (SLIDRET) de même qu'une structure de base de données vide sont fournies aux chercheurs.

Les chercheurs rédigent et testent leurs propres programmes informatiques et les envoient par la suite à Statistique Canada par Internet. Nous soumettons les programmes, assurons la confidentialité et la fiabilité des données et retournons les résultats par courriel. Ce processus nous permet « d'ouvrir » notre ensemble complexe de données à plus de chercheurs. Ceci contribue, par conséquent, à augmenter le nombre de recherches.

Ce service est une alternative aux Centres de recherche de données et aux bureaux régionaux.

Communiquez avec les Services aux clients, Division de la statistique du revenu (1 (888) 297-7355 ou (613) 951-7355; revenu@statcan.ca).

Centres de recherche de données

Les Centres de recherche de données font partie d'une initiative de Statistique Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), et de consortiums d'universités visant à renforcer la capacité de recherche sociale du Canada et à soutenir les milieux de la recherche en matière de politiques.

Table des matières

Faits saillants	11
Produits connexes	15
Chapitre 1 — Introduction	20
Chapitre 2 — Revenu du marché	22
Situation du marché du travail en 2003	22
Peu de variation du revenu du marché en 2003 pour les familles canadiennes	22
Une pause généralisée du revenu du marché en 2003 pour les principaux types de famille	23
Le revenu du marché pour les couples sans enfants	23
La tendance du revenu du marché varie entre les quintiles	24
Le revenu moyen du marché des familles de deux personnes ou plus a peu varié en 2003 dans la majorité des provinces	25
Augmentation du revenu du marché chez les personnes seules	25
Le revenu du marché des femmes seules en âge de travailler s'est accru depuis 1996	25
Progression du revenu du marché selon les quintiles pour les personnes seules.	26
Une certaine stabilité du revenu moyen du marché dans plusieurs provinces canadiennes.	26
Chapitre 3 — Transferts gouvernementaux	38
Les transferts gouvernementaux moyens aux personnes seules ont légèrement diminué en 2003	38
Quatre familles sur cinq reçoivent des transferts gouvernementaux	38
Les choses changent peu au chapitre des prestations d'assurance-emploi versées aux familles	38
Les transferts aux personnes âgées reste stables	39
Les familles ayant les revenus les plus faibles ont reçu 28 % des transferts gouvernementaux	40
Transferts aux familles sans rémunération ayant des enfants	41
Après avoir augmenté progressivement entre 1996 et 2001, les prestations fiscales pour enfants versées aux familles sont demeurées au même niveau jusqu'en 2003	41

Table des matières – suite

Chapitre 4 — Revenu total	54
Après cinq années de croissance, le revenu total moyen des familles autres que de personnes âgées est constant depuis 2001	54
Le revenu total des familles de personnes âgées est demeuré stable de 2002 à 2003	54
Redistribution du revenu : incidence des transferts gouvernementaux	56
Chapitre 5 — Impôt sur le revenu	70
Le montant moyen d'impôt sur le revenu payé par les familles est demeuré stable, après avoir baissé en 2001	70
Augmentation de l'impôt moyen payé par les personnes seules	70
Quatre types de familles, représentant plus de la moitié des familles autres que de personnes âgées, ont eu un taux d'imposition implicite d'environ 20 %	71
Proportion de l'impôt total sur le revenu selon le quintile de revenu	72
La Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec ont connu les baisses les plus marquées de l'impôt sur le revenu moyen payé par les familles entre 2000 et 2003	73
Chapitre 6 — Revenu après impôt	85
Le revenu après impôt demeure stable pour une deuxième année	85
L'Ontario et l'Alberta, toujours bonnes premières au chapitre du revenu après impôt des familles	87
Les transferts gouvernementaux et l'impôt ont contribué à réduire les disparités entre les différents types de famille	87
Le revenu moyen après impôt des familles du premier quintile et du quintile supérieur est demeuré stable en 2003	88
L'écart entre les familles ayant les revenus les plus faibles et celles ayant les revenus les plus élevés s'est accru entre 1996 et 2002 et est demeuré stable entre 2002 et 2003	89
Chapitre 7 — Revenu familial : inégalité du revenu	102
L'inégalité du revenu a-t-elle changé au cours des dernières années?	102
Les revenus de l'ensemble de l'échelle de la répartition ont stagné après 2001, après avoir été en hausse depuis 1996	102
L'élargissement de l'écart a cessé en 2003	102
L'inégalité du revenu en termes relatifs	104
Le ratio du quintile supérieur au quintile inférieur augmente	105
Les coefficients de Gini diminuent pour le revenu du marché et demeurent stables pour le revenu après impôt en 2003	106

Table des matières – suite

Chapitre 8 — Faible revenu 123

Le taux de faible revenu des familles s'est stabilisé en 2003	123
Le taux de faible revenu varie selon la composition de la famille et le nombre de soutiens économiques	123
Le taux des familles monoparentales à faible revenu ayant une femme à leur tête diminue	124
Le taux de faible revenu des personnes est demeuré stable entre 2002 et 2003	125
Franchir le SFR	126
Le faible revenu a touché plus d'une personne sur cinq sur une période de six ans	126

Chapitre 9 — Tableaux chronologiques 155

Qualité des données, concepts et méthodologie

Notes et définitions	158
Méthodologie	176
Contenu de l'enquête	183

Graphiques

2.1	Revenu moyen du marché des familles économiques et des personnes seules, 1981 à 2003	23
2.2	Revenu moyen du marché, Canada et les provinces, changement en pourcentage entre 1996 et 2003	24
2.3	Revenu moyen du marché par principal type de famille, 1996 et 2003	24
2.4	Part du revenu du marché par quintile, 1996 et 2003	25
3.1	Les taux implicites des transferts sont plus élevés pour les personnes âgées que pour les personnes plus jeunes, 1994 à 2003	40
3.2	Revenu du marché et transferts gouvernementaux pour les familles, selon les quintiles de revenu après impôt, 2003	41
3.3	Transferts gouvernementaux moyens par type de famille, 2003	42
4.1	Revenu total moyen des familles et des personnes seules, 1981 à 2003	55
4.2	Le revenu du marché constituait la majorité du revenu total des familles autres que de personnes âgées pour 2003	55
4.3	Les transferts gouvernementaux augmentent les parts du revenu total pour les quintiles inférieurs, 2003	56

Table des matières – suite

5.1	Impôt moyen sur le revenu des familles et des personnes seules, 1981 à 2003	71
5.2	Part du revenu total et de l'impôt sur le revenu des familles par quintiles de revenu après impôt, 2003	72
5.3	Impôt moyen sur le revenu selon le type de famille, 2001 et 2003	73
6.1	Revenu moyen après impôt des familles, Canada et provinces, 2003	86
6.2	Les moyennes du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt des familles ont suivi des tendances similaires, 1981 à 2003	86
6.3	Changement du revenu moyen du marché et du revenu moyen après impôt par type de famille 1996 et 2003	87
6.4	Les familles monoparentales ayant une femme à leur tête ne gagnaient en moyenne que 30 % du revenu du marché des familles biparentales, mais touchaient 43 % du revenu après impôt de celles-ci, 2003	88
6.5	Les familles biparentales comptant un seul soutien économique ont reçu 77% du revenu après impôt des familles comptant deux soutiens, 2003	89
6.6	Les transferts gouvernementaux et les impôts réduisent la disparité du revenu entre les familles de personnes âgées et les familles autres que de personnes âgées, 2003	90
6.7	Les familles des quintiles de revenu inférieurs ont eu de plus grandes parts du revenu global, après transferts et impôts, 2003	90
7.1	Revenu moyen après impôt des familles selon le quintile pour les années 1996, 2002 et 2003	104
7.2	Parts du revenu après impôt agrégé selon le quintile, 1993 à 2003	105
7.3	Ratio du revenu moyen des familles du quintile supérieur et de celui des familles du quintile inférieur, compte tenu du revenu du marché et du revenu après impôt, 1993 à 2003	106
7.4	Coefficients de Gini pour les familles, 1993 à 2003	107
8.1	La plupart des familles sans soutien économique étaient à faible revenu, 2003	124
8.2	Taux de faible revenu chez les enfants, les adultes d'un âge de travailler, et les personnes âgées, 1981 à 2003	125
8.3	Personnes ayant eu un faible revenu pendant au moins une année durant une période de six ans, 1996 à 2001	127

Tableaux statistiques

Tableau 2.1	Revenu moyen du marché selon certains types de famille	27
2.1-1	Canada	27

Table des matières – suite

2.1-2 Terre-Neuve-et-Labrador	28
2.1-3 Île-du-Prince-Édouard	29
2.1-4 Nouvelle-Écosse	30
2.1-5 Nouveau-Brunswick	31
2.1-6 Québec	32
2.1-7 Ontario	33
2.1-8 Manitoba	34
2.1-9 Saskatchewan	35
2.1-10 Alberta	36
2.1-11 Colombie-Britannique	37
Tableau 3.1 Transferts gouvernementaux selon les quintiles de revenu après impôt	43
3.1-1 Canada	43
3.1-2 Terre-Neuve-et-Labrador	44
3.1-3 Île-du-Prince-Édouard	45
3.1-4 Nouvelle-Écosse	46
3.1-5 Nouveau-Brunswick	47
3.1-6 Québec	48
3.1-7 Ontario	49
3.1-8 Manitoba	50
3.1-9 Saskatchewan	51
3.1-10 Alberta	52
3.1-11 Colombie-Britannique	53
Tableau 4.1 Revenu total moyen selon certains types de famille	57
4.1-1 Canada	57
4.1-2 Terre-Neuve-et-Labrador	58
4.1-3 Île-du-Prince-Édouard	59
4.1-4 Nouvelle-Écosse	60
4.1-5 Nouveau-Brunswick	61
4.1-6 Québec	62
4.1-7 Ontario	63
4.1-8 Manitoba	64
4.1-9 Saskatchewan	65
4.1-10 Alberta	66
4.1-11 Colombie-Britannique	67
Tableau 4.2 Revenu total moyen selon la source de revenu, Canada	68

Table des matières – suite

Tableau 5.1 Impôts sur le revenu selon les quintiles de revenu après impôt	74
5.1-1 Canada	74
5.1-2 Terre-Neuve-et-Labrador	75
5.1-3 Île-du-Prince-Édouard	76
5.1-4 Nouvelle-Écosse	77
5.1-5 Nouveau-Brunswick	78
5.1-6 Québec	79
5.1-7 Ontario	80
5.1-8 Manitoba	81
5.1-9 Saskatchewan	82
5.1-10 Alberta	83
5.1-11 Colombie-Britannique	84
Tableau 6.1 Revenu moyen après impôt selon certains types de famille	91
6.1-1 Canada	91
6.1-2 Terre-Neuve-et-Labrador	92
6.1-3 Île-du-Prince-Édouard	93
6.1-4 Nouvelle-Écosse	94
6.1-5 Nouveau-Brunswick	95
6.1-6 Québec	96
6.1-7 Ontario	97
6.1-8 Manitoba	98
6.1-9 Saskatchewan	99
6.1-10 Alberta	100
6.1-11 Colombie-Britannique	101
Tableau 7.1 Revenu moyen selon certains types de famille, par différents concepts de revenu, Canada	108
Tableau 7.2 Revenu moyen et parts du revenu selon les quintiles de revenu après impôt, par différents concepts de revenu, Canada	109
7.2-1 Revenu moyen du marché	109
7.2-2 Transferts gouvernementaux moyen	110
7.2-3 Revenu total moyen du marché	111
7.2-4 Impôt moyen sur le revenu	112
7.2-5 Revenu moyen après impôt	113
Tableau 7.3 Coefficients de Gini du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt selon certains types de familles, Canada	114
7.3-1 Revenu du marché	114
7.3-2 Revenu total	115
7.3-3 Revenu après impôt	116

Table des matières – suite

Tableau 7.4 Revenu moyen selon les quintiles de revenu ajusté après impôt, par la correction en fonction de la taille de la famille, Canada	117
7.4-1 Revenu du marché	117
7.4-2 Revenu total	119
7.4-3 Revenu après impôt	121
Tableau 8.1 Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif	128
8.1-1 Canada	128
8.1-2 Terre-Neuve-et-Labrador	130
8.1-3 Île-du-Prince-Édouard	132
8.1-4 Nouvelle-Écosse	134
8.1-5 Nouveau-Brunswick	136
8.1-6 Québec	138
8.1-7 Ontario	140
8.1-8 Manitoba	142
8.1-9 Saskatchewan	144
8.1-10 Alberta	146
8.1-11 Colombie-Britannique	148
Tableau 8.2 La persistance du seuil de faible revenu, revenu après-impôt (FFR - Base de 1992) selon certaines caractéristiques	149
Tableau 8.3 Faible revenu après impôt (SFR - base de 1992) selon certains types de famille, Canada	150
8.3-1 Prévalence	150
8.3-2 Répartition	151
8.3-3 Écart du revenu moyen	152
Tableau 8.4 Seuils de faible revenu après impôt (SFR - base de 1992) des unités familiales, par la taille de la région de résidence	153
8.4-1 1994 à 2003	153
8.4-2 1994 à 2003	154
Tableau 9.1 Divers types de famille, Canada	156
9.1-1 Nombre de familles	156
9.1-2 Nombre de personnes	157

Faits saillants

Revenu de 2003 : un aperçu

- Le revenu après impôt des familles est demeuré à peu près inchangé pour la deuxième année d'affilée en 2003. Après cinq années consécutives de forte croissance, le revenu moyen après impôt a atteint un plateau ces dernières années, pour presque tous les types de familles au Canada.
- Les trois composantes principales du revenu après impôt - le revenu du marché, les transferts gouvernementaux et l'impôt sur le revenu des particuliers - sont toutes demeurées plus ou moins stables.
- Le revenu moyen après impôt des familles de deux personnes ou plus a diminué légèrement, pour se situer à 59 900 \$, après avoir été de 60 400 \$ en 2002, après correction pour tenir compte de l'inflation. Cette baisse légère n'est pas considérée comme statistiquement significative.
- Par contre, entre 1996 et 2001, le revenu après impôt de ces familles a augmenté à un taux annuel moyen de 3,2 %.
- Dans le cas des familles monoparentales ayant une femme à leur tête, le revenu moyen après impôt est demeuré constant, à environ 30 000 \$. Leurs augmentations de revenu ont figuré parmi les plus importantes entre 1996 et 2001, du fait principalement de l'augmentation des taux d'emplois des mères seules.
- On estime à 726 000 le nombre de familles qui étaient en situation de faible revenu en 2003, soit 8,4 % du total. Il s'agit d'une baisse légère par rapport à la proportion de 8,6 % enregistrée en 2002, et d'une baisse marquée par rapport au sommet de 12,1 % atteint en 1996.
- On estime que 843 000 enfants âgés de 17 ans et moins, soit 12,4 % du total, vivaient dans des familles à faible revenu en 2003, comparativement à plus de 1,3 million en 1996. Le taux est demeuré inchangé par rapport à 2002, mais était de beaucoup inférieur au sommet de 18,6 % atteint en 1996.

Les composantes principales demeurent toutes relativement stables

- Les trois composantes principales du revenu après impôt - revenu du marché, transferts gouvernementaux et impôt sur le revenu des particuliers - sont toutes demeurées relativement inchangées par rapport à 2002.
- Le revenu du marché représente la somme du revenu d'emploi, du revenu net d'un travail autonome, du revenu de placements et du revenu de régimes de retraite, et constitue la part du lion du revenu des familles, et plus particulièrement celles autres que de personnes âgées. En 2003, le revenu du marché des familles de deux personnes ou plus atteignait 64 900 \$, soit environ le même niveau que l'année précédente.

- Les familles de deux personnes ou plus ont versé en moyenne 12 800 \$ en impôt en 2003, soit 200 \$ de moins qu'en 2002 (après correction pour tenir compte de l'inflation).
- Les transferts gouvernementaux englobent toute une gamme de programmes, comme l'assurance emploi, la Sécurité de la vieillesse, les prestations fiscales pour enfants, etc. Les montants reçus par la famille moyenne sont demeurés inchangés par rapport à 2002, à environ 7 800 \$. En 1996, les transferts moyens totalisaient 8 300 \$ par famille.
- Le nombre de familles touchant des prestations d'assurance emploi est demeuré constant en 2003, après avoir augmenté de 19 % au cours des deux années précédentes. La majorité de cette hausse a été liée à l'élargissement des prestations parentales, qui a pris effet à la fin de 2000. En 2003, les prestations moyennes d'assurance emploi versées aux familles sont demeurées inchangées par rapport à l'année précédente, à 6 100 \$.

Revenu après impôt inchangé pour les familles monoparentales ayant une femme à leur tête

- En moyenne, le revenu après impôt des quelque 541 000 familles monoparentales ayant une femme à leur tête est demeuré inchangé en 2003, à 30 000 \$, du fait principalement du revenu du marché qui est demeuré constant à 23 800 \$.
- Cette stabilité fait suite à un gain moyen important de 52 % du revenu du marché pour les familles monoparentales ayant une femme à leur tête entre 1996 et 2001, soit l'équivalent d'un taux de croissance annuel de 8,7 %. Il s'agit de l'une des augmentations les plus importantes parmi les divers types de familles.
- Environ 82 % des femmes de ces familles ont eu des gains en 2003, soit la même proportion que l'année précédente, mais bien au dessus des 62 % enregistrés en 1996.
- Le taux de faible revenu des familles monoparentales ayant une femme à leur tête en 2003 représentait environ quatre fois la moyenne pour toutes les familles. Parmi les 541 000 familles monoparentales ayant une femme à leur tête en 2003, environ 38 %, ou 208 000, étaient en situation de faible revenu. Cette proportion était de 39 % en 2002.

Personnes âgées : augmentation du revenu après impôt des familles de personnes âgées

- Le revenu moyen après impôt des familles de personnes âgées dont le principal soutien économique était âgé de 65 ans et plus est demeuré inchangé à 43 800 \$ en 2003. Toutefois, il s'agit d'un gain de 10 % par rapport à 1996, qui est le résultat principalement d'une augmentation du revenu du marché.
- En 2003, les familles de personnes âgées ont reçu en moyenne 20 900 \$ en transferts gouvernementaux, ce qui a constitué 42 % de leur revenu total avant impôt.
- Les personnes âgées vivant seules ont touché un revenu moyen après impôt de 23 000 \$ en 2003.
- Le taux de faible revenu chez les personnes âgées a poursuivi sa tendance à la baisse depuis le début des années 80. En 2003, 6,8 % des personnes âgées vivaient

sous le seuil de faible revenu de Statistique Canada, comparativement à 21,3 % en 1980 et à 9,8 % en 1996.

- Le taux de faible revenu des femmes âgées vivant seules était de 19 % en 2003, comparativement à 15 % pour leurs homologues de sexe masculin.

Personnes vivant seules : augmentation modérée du revenu du marché

- Les personnes vivant seules ont enregistré l'augmentation la plus importante du revenu du marché parmi tous les groupes en 2003. En moyenne, ces personnes ont touché 25 600 \$ en revenu d'emploi, revenu de placements et revenu de régimes de retraite, une hausse de 4,1 % par rapport au montant de 24 600 \$ touché en 2002.
- Toutefois, la hausse ne s'est pas traduite par une augmentation équivalente du revenu après impôt. Cela vient du fait que les transferts gouvernementaux de ce groupe ont diminué, tandis que leur impôt sur le revenu a augmenté. En fait, ces personnes ont versé en moyenne 5 300 \$ en impôt sur le revenu en 2003, comparativement à 4 900 \$ l'année précédente.
- Cela a eu pour résultat que le revenu après impôt des personnes vivant seules a augmenté de façon marginale, passant de 25 300 \$ à 25 600 \$.
- En 2003, environ 29 % de ces personnes étaient à faible revenu, soit à peu près le même taux que l'année précédente. Toutefois, ce taux était de beaucoup inférieur à celui de 37 % enregistré en 1996.

Inégalité de revenu : les transferts gouvernementaux et les impôts contribuent à réduire les disparités

- Le ratio du revenu moyen du marché reçu par la tranche de 20 % des familles ayant le revenu après impôt le plus élevé par rapport aux 20 % des familles ayant le revenu après impôt le plus faible constitue une mesure de l'inégalité du revenu.
- En 2003, dans le cas du revenu du marché, ce ratio se situait à environ 12,9 à 1,0. C'est donc dire que la tranche de 20 % des familles ayant le revenu après impôt le plus élevé a reçu 12,90 \$ en revenu du marché pour chaque dollar reçu par la tranche de 20 % des familles ayant le revenu après impôt le plus faible.
- Toutefois, l'impôt et les transferts atténuent les différences entre les quintiles de la distribution du revenu. Après impôt et transferts, le cinquième des familles ayant le revenu après impôt le plus élevé ont reçu 5,50 \$ pour chaque dollar reçu par le cinquième des familles ayant le revenu le plus faible.
- Parmi les personnes seules, le cinquième ayant le revenu après impôt le plus élevé a reçu 21,60 \$ en revenu du marché pour chaque dollar reçu par les 20 % ayant le revenu le plus faible. Après impôt et transferts, ce ratio a diminué pour se situer à 8,40 \$ pour chaque dollar.

Provinces : le revenu après impôt demeure stable

- En général, le revenu moyen après impôt pour les familles de deux personnes ou plus n'a pas changé de façon significative dans la plupart des provinces entre 2002 et 2003.
- Comme les années précédentes, le revenu moyen après impôt était le plus élevé pour les familles de l'Ontario, à 66 500 \$, suivies par celles de l'Alberta, qui ont

touché en moyenne 64 900 \$. Il s'agit des deux seules provinces où les niveaux étaient supérieurs à la moyenne nationale de 59 900 \$.

- Le revenu après impôt était le plus faible parmi les familles de Terre Neuve et Labrador, à 47 100 \$.
- En 2003, les familles de deux personnes ou plus à Terre Neuve et Labrador ont reçu en moyenne 11 800 \$ en transferts gouvernementaux, soit le montant le plus élevé au Canada, bien au dessus de la moyenne nationale de 7 800 \$.
- Le taux de faible revenu parmi les familles était le plus faible à l'Île du Prince Édouard, à 3,7 %, et le plus élevé en Colombie Britannique, à 11,6 %, comparativement à la moyenne nationale de 8,4 %.

Produits connexes

Choisis parmi les publications de Statistique Canada

13F0022X	Tendances du revenu au Canada
75-203-X	Analyses du revenu au Canada
75F0011X	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) - Un aperçu de l'enquête
75F0026X	l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu - dictionnaire électronique des données

Choisis parmi les tableaux de CANSIM de Statistique Canada

202-0101	Répartition des gains, selon le sexe, dollars constants 2002
202-0102	Gains moyens des femmes et des hommes, et ratio des gains femmes à hommes, selon le régime du travail, dollars constants 2002
202-0103	Nombre de personnes gagnant un revenu d'emploi, selon le sexe et le régime du travail
202-0104	Ratios des gains des femmes à hommes selon certaines caractéristiques, dollars constants 2002
202-0105	Répartition du revenu total, selon les familles époux-épouse, dollars constants 2002
202-0106	Gains des particuliers, selon certaines caractéristiques et la Classification type des professions, 1991 (CTP), dollars constants 2002
202-0107	Gains des particuliers, selon certaines caractéristiques et le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), dollars constants 2002
202-0201	Répartition du revenu du marché, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0202	Revenu moyen du marché, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0203	Revenu médian du marché, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0301	Transferts gouvernementaux, selon le type de famille économique et les quintiles de revenu après impôt, dollars constants 2002
202-0401	Répartition du revenu total, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0402	Répartition du revenu total des particuliers, dollars constants 2002
202-0403	Revenu total moyen, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0404	Revenu total, selon le type de famille économique, le groupe d'âge et la source de revenu, dollars constants 2002
202-0405	Limites supérieures de revenu et parts du revenu par les quintiles de revenu total, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0406	Limites supérieures de revenu et parts du revenu pour les quintiles de revenu total, selon la principale source de revenu, dollars constants 2002

202-0407	Revenu des particuliers, selon le sexe, le groupe d'âge et la source de revenu, dollars constants 2002
202-0408	Répartition du revenu total, selon le type de famille de recensement, dollars constants 2002
202-0409	Revenu total moyen, selon le type de famille de recensement et la modalité de vie des personnes dans le ménage, dollars constants 2002
202-0410	Revenu total moyen, selon le type de famille de recensement, dollars constants 2002
202-0411	Revenu total médian, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0501	Impôt sur le revenu, selon le type de famille économique et les quintiles de revenu après impôt, dollars constants 2002
202-0601	Répartition du revenu après impôt, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0602	Répartition du revenu après impôt des particuliers, dollars constants 2002
202-0603	Revenu moyen après impôt, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0604	Limites supérieures de revenu et parts du revenu pour les quintiles de revenu après impôt, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0605	Revenu médian après impôt, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0701	Revenu du marché, total et après impôt, selon le type de famille économique et les quintiles de revenu, dollars constants 2002
202-0702	Revenu du marché, transferts gouvernementaux, revenu total, impôt sur le revenu et revenu après impôt, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0703	Revenu du marché, total et après impôt, selon le type de famille économique et les quintiles de revenu après impôt, dollars constants 2002
202-0704	Transferts gouvernementaux et l'impôt sur le revenu, selon le type de famille économique et les quintiles de revenu après impôt, dollars constants 2002
202-0705	Coefficients de Gini du revenu du marché, total et après impôt, selon le type de famille économique
202-0706	Revenu du marché, total et après impôts pour les familles économiques, selon les quintiles de revenu ajusté après impôt, dollars constants 2002

202-0801	Seuils de faible revenu avant et après impôt pour les régions rurales et urbaines, selon la taille de la famille
202-0802	Personnes à faible revenu
202-0803	Familles à faible revenu avant et après impôt, selon l'âge et le sexe du soutien économique principal
202-0804	Familles à faible revenu, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0805	Écart de faible revenu, selon le type de famille économique, dollars constants 2002
202-0806	Transitions du statut de faible revenu des personnes avant et après impôt, selon certaines caractéristiques
202-0807	La persistance du seuil de faible revenu, selon certaines caractéristiques

Choisis parmi les enquêtes de Statistique Canada

3889	Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
------	--

Choisis parmi les tableaux du Canada en statistiques de Statistique Canada

- *Le Canada en statistiques - Revenu moyen total selon le type de famille économique*
- *Le Canada en statistiques - Personnes ayant un faible revenu après impôt (prévalence)*
- *Le Canada en statistiques - Personnes ayant un faible revenu après impôt (nombre)*
- *Le Canada en statistiques - Revenu moyen après impôt selon le type de famille économique*
- *Le Canada en statistiques - Revenu moyen du marché selon le type de famille économique*
- *Le Canada en statistiques - Personnes ayant un faible revenu avant impôt (prévalence)*
- *Le Canada en statistiques - Personnes ayant un faible revenu avant impôt (nombre)*
- *Le Canada en statistiques - Transferts gouvernementaux et impôt sur le revenu*
- *Le Canada en statistiques - Gains moyens selon le sexe et le régime de travail*

- *Le Canada en statistiques - Nombre estimatif des personnes gagnant un revenu selon le sexe*

Introduction

Le présent rapport examine le revenu familial et le faible revenu au Canada. Les données antérieures à 1996 sont tirées de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC). Tandis que les données à partir de 1996 proviennent de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR).

De temps à autre, les estimations produites grâce au programme combiné de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) font l'objet d'une révision historique. La révision de cette année est le résultat de trois modifications.

- Toutes les estimations, à partir de 1990, sont corrigées en fonction des projections démographiques fondées sur les chiffres de population du Recensement de 2001.
- À partir de 1990, les estimations des salaires et traitements sont étalonnées suivant la répartition des salaires et traitements calculée à partir du fichier T4 de l'état de la rémunération payée.
- Les seuils de faible revenu (SFR) de la base de 1992, proprement dits, ont été révisés par suite d'une révision de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1992. Les estimations de l'EDTR et de l'EFC ont été révisées rétroactivement à partir de 1980. Outre les deux changements décrits précédemment, cela a des répercussions sur les statistiques relatives aux niveaux de faible revenu.

Pour plus amples renseignements concernant la révision historique de 2003 et ses répercussions sur les estimations, veuillez consulter la section Notes et définitions du document *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu – Un aperçu de l'enquête* (numéro de produit 75F0011XIF) ou le document de recherche *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003* (à paraître en juin 2005).

La publication est divisée en chapitres, qui portent chacun sur un concept précis du revenu. Le chapitre 2 porte sur le revenu du marché, aussi appelé « revenu avant transferts ». Il représente la rémunération des gens sur le marché du travail, le revenu de placements et les prestations de régimes de retraite privés. Le chapitre 3 examine les transferts gouvernementaux, en mettant l'accent sur certains groupes ou types de familles (comme les personnes âgées, les familles monoparentales et les familles n'ayant aucun soutien économique), qui sont les bénéficiaires cibles de la plupart des programmes de sécurité du revenu. Le chapitre 4 traite du revenu total des familles canadiennes et de l'apport des transferts gouvernementaux au revenu total. Dans le chapitre 5, on présente l'information relative à l'impôt sur le revenu et à ses variations selon le type de familles. Le chapitre 6 examine le revenu après impôt. On évalue l'effet conjoint des transferts gouvernementaux et de l'impôt sur le revenu. Le chapitre 7 met en évidence l'inégalité du revenu. Le chapitre 8 porte sur le faible revenu au Canada, notamment la persistance du faible revenu.

Le produit qui accompagne cette publication -- une compilation de tableaux intitulée *Tendances du revenu au Canada* (numéros de produit 13F0022XCB et 13F0022XIF) -- présente les données relatives aux différentes composantes du revenu des familles depuis 1980. Ces tableaux comprennent également des données provinciales, en plus des données de 15 régions métropolitaines. On y trouve également des tableaux sur les gains (la composante principale du revenu du marché) et d'autres statistiques ou concepts liés au revenu.

Lorsque l'on évalue les tendances des données au fil du temps, la question du choix de la période de comparaison se pose toujours. Évidemment, les chapitres qui suivent mettent l'accent sur ce qui est « nouveau », soit l'année de données la plus récente qui est offerte. Toutefois, il s'appuie également sur les tendances observées au cours des années précédentes. La présente édition décrit la stabilité

du revenu des familles et des personnes seules entre 2001 et 2003, après une hausse continue de cinq ans (1996-2001).

Les changements structurels du revenu, comme ceux observés dans la distribution du revenu parmi la population, se manifestent en général sur des périodes plus longues. Dans les commentaires que nous formulons au sujet de la distribution du revenu au Canada, comme l'analyse des données par quintile ou des coefficients de Gini, nous utilisons souvent les dernières années à titre de points de comparaison. À l'échelle provinciale, il est également préférable d'examiner les tendances sur de plus longues périodes pour pouvoir distinguer les variations réelles des niveaux de revenu de la variation estimée, qui peut découler de la taille plus modeste des échantillons au niveau provincial.

On procède souvent, dans la présente publication, à l'analyse des données par quintile. Ces données sont produites par le classement des familles économiques de deux personnes ou plus selon la valeur de leur revenu par ordre ascendant, puis par le groupement des familles ainsi classées en cinq groupes composés d'un nombre égal de familles, ou « quintiles », et enfin par le calcul des statistiques de chaque groupe. Le concept de revenu utilisé aux fins du classement des familles dans la présente publication correspond toujours au revenu après impôt, de sorte qu'il s'agit de quintiles de revenu après impôt. Cette définition des quintiles permet de garder constante la population de chaque quintile aux fins de la comparaison de différentes caractéristiques, comme le revenu du marché par rapport au revenu après impôt. Mais on peut également analyser le revenu du marché à l'aide des quintiles de revenu du marché, ou le revenu total à l'aide des quintiles de revenu total, comme le montre le tableau 701 du produit *Tendances du revenu au Canada*, (numéros de produit 13F0022XCB et 13F0022XIF).

Le revenu n'est pas rajusté en fonction de la taille de la famille. Comme les variations du revenu moyen peuvent être attribuables à des variations de la taille de la famille, il convient de souligner que le nombre moyen de membres des familles économiques de deux personnes ou plus a légèrement diminué au cours de la période d'analyse, étant passé d'environ 3,14 membres au début des années 90 à 3,06 membres en 2003.

Tous les chiffres compris dans le présent rapport (à moins d'indication contraire) sont des estimations d'enquêtes par sondages. Afin de tenir compte de l'inflation dans les comparaisons des niveaux de revenu dans le temps, toutes les estimations de revenu sont exprimées en dollars constants de la dernière année pour laquelle des données sont présentées.

Revenu du marché

Le revenu du marché comprend la rémunération que les Canadiens reçoivent de leur emploi. Il comprend également le revenu de placements et le revenu de régimes de retraite privés. Pour la plupart des Canadiens, particulièrement ceux en « âge de travailler » (de 16 à 64 ans), la rémunération reçue de l'emploi constitue la proportion la plus élevée du revenu du marché. En 2003, l'emploi a procuré 88 % de l'ensemble du revenu du marché.

Situation du marché du travail en 2003

Parmi les événements susceptibles d'avoir influencé notre économie en 2003, on retrouve la hausse rapide du dollar canadien par rapport à celui des États-Unis, le syndrome du SRAS, la panne d'électricité qui s'est produite en Ontario et aux États-Unis et la guerre en Irak. Toutefois le marché du travail a fini par connaître une amélioration, bien que modeste, en 2003.

En effet, selon les données de l'Enquête sur la population active, le taux d'emploi (c. à d. le taux de personnes qui comptent un emploi comparativement à la population en âge de travailler) a augmenté de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2002 pour atteindre un sommet historique de 62,4 % en 2003. Cette augmentation a principalement été causée par la croissance de 0,6 point de pourcentage du taux de participation qui s'élevait en 2003 à 67,5 %. Par contre, le taux de chômage est resté presque constant. Il était de 7,6 % en 2003 comparativement au taux de 7,7 % en 2002. En 2003, le PIB réel par habitant a légèrement augmenté de 1,1 %¹.

Le revenu du marché est étroitement lié aux conditions du marché du travail. Ces conditions ont affecté le revenu du marché des divers types de famille et des personnes de façon différente, c'est ce que nous verrons dans les prochains paragraphes.

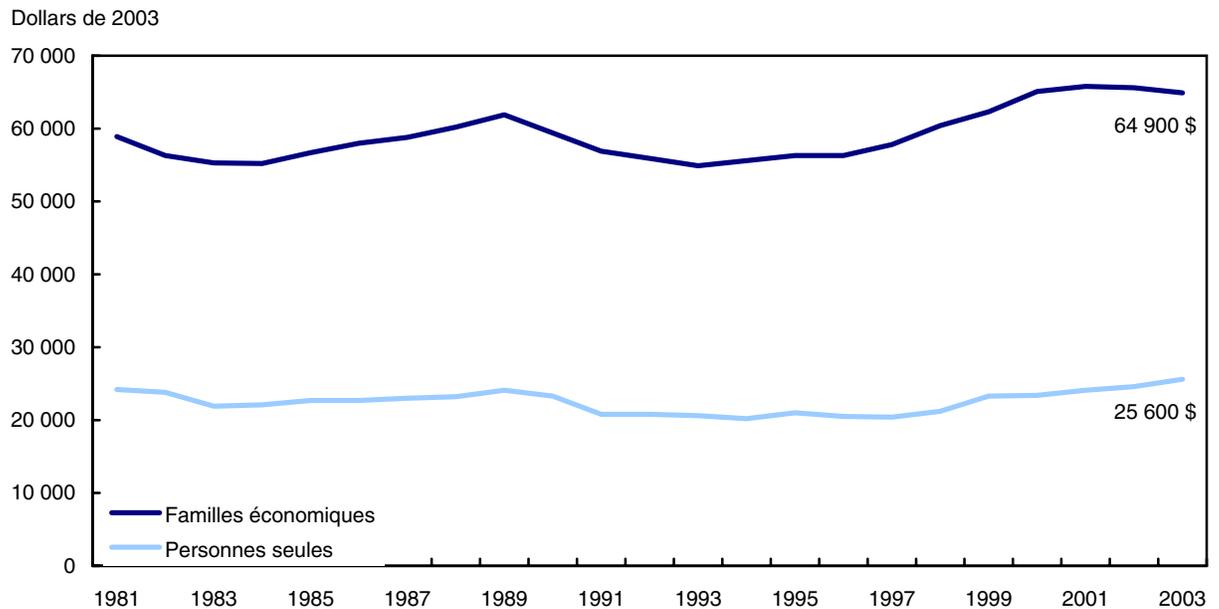
Peu de variation du revenu du marché en 2003 pour les familles canadiennes

Le revenu moyen du marché des familles canadiennes de deux personnes ou plus a été évalué à 64 900 \$ en 2003, montant qui demeure pratiquement inchangé par rapport à 2002 après avoir pris en compte l'inflation (selon l'Indice des prix à la consommation). Cette période de quasi-stabilité s'est amorcée en 2002 avec une variation du revenu du marché de -0,3 %. Il s'agissait là d'une pause après cinq années consécutives de croissance. Depuis le creux de 1996, année où il était évalué à 56 300 \$, à l'année 2001, le revenu moyen du marché a augmenté de plus de 17 % (en moyenne de 3,2 % par année).

1. Statistique Canada - No 13-213 au catalogue

Graphique 2.1

Revenu moyen du marché des familles économiques et des personnes seules, 1981 à 2003



Une pause généralisée du revenu du marché en 2003 pour les principaux types de famille

Le revenu du marché des familles biparentales a été évalué à 80 400 \$ en 2003, pratiquement inchangé par rapport à 2002. On observe une stagnation du revenu du marché depuis 2001 pour ce type de famille. De 1996 à 2001, le revenu moyen du marché de toutes les familles biparentales a augmenté de 19 %. Cette hausse correspond à une augmentation moyenne de 3,5 % par an du revenu moyen du marché.

De 1996 à 2001, le revenu moyen du marché des familles monoparentales ayant une femme à leur tête a augmenté de 52 % ce qui représente une augmentation annuelle moyenne entre de 8,7 % . De 2001 à 2002, il a légèrement diminué de 10% et s'est stabilisé en 2003 à 23 800 \$.

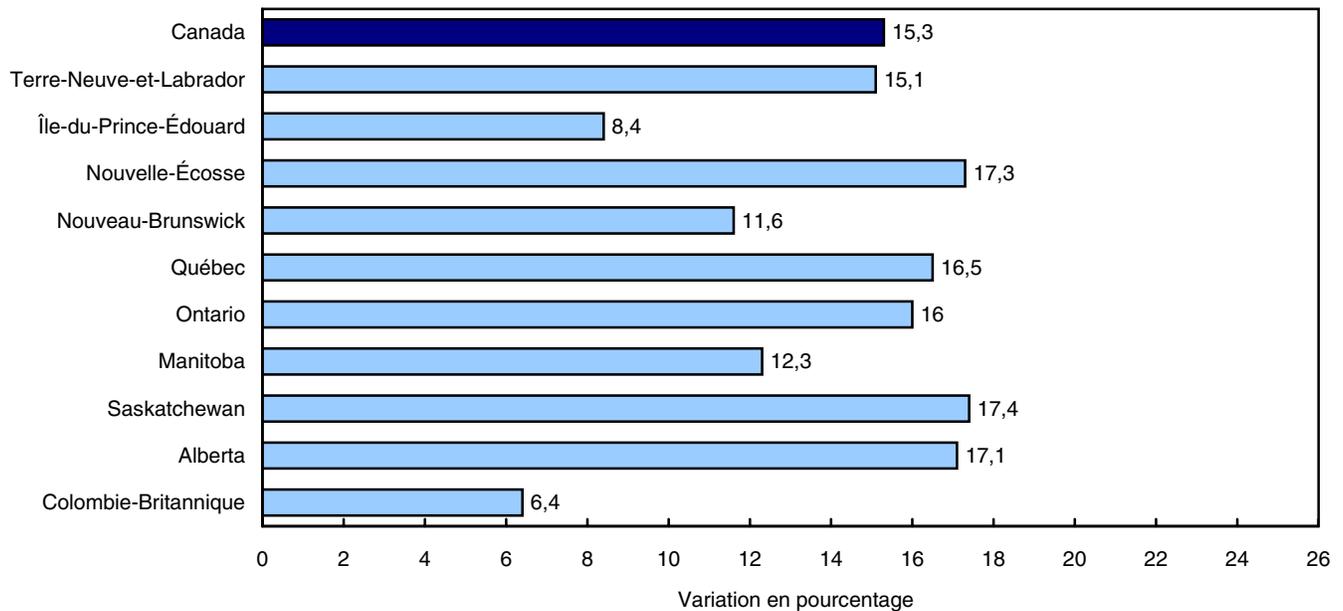
D'autre part, malgré la relative stabilité de leur revenu du marché de 2001 à 2003 (+3,5 % de 2001 à 2002 et -1,0 % de 2002 à 2003) , les familles de personnes âgées (dont le soutien économique principal a 65 ans ou plus) ont vu leur revenu moyen du marché augmenter de 12 % entre 1996 et 2001. Durant cette période, le revenu moyen du marché est passé de 25 600 \$ à 28 600 \$ et il se situe à 29 300 \$ en 2003.

Le revenu du marché pour les couples sans enfants

Finalement, le revenu moyen du marché des couples mariés sans enfants n'étant pas des personnes âgées est passé de 61 800 \$ en 1996 à 70 900 \$ en 2001 , soit une hausse de 15 %. Par contre entre 2001 et 2003 ce revenu a baissé légèrement de 5,6 % pour atteindre 66 900 \$ en 2003.

Graphique 2.2

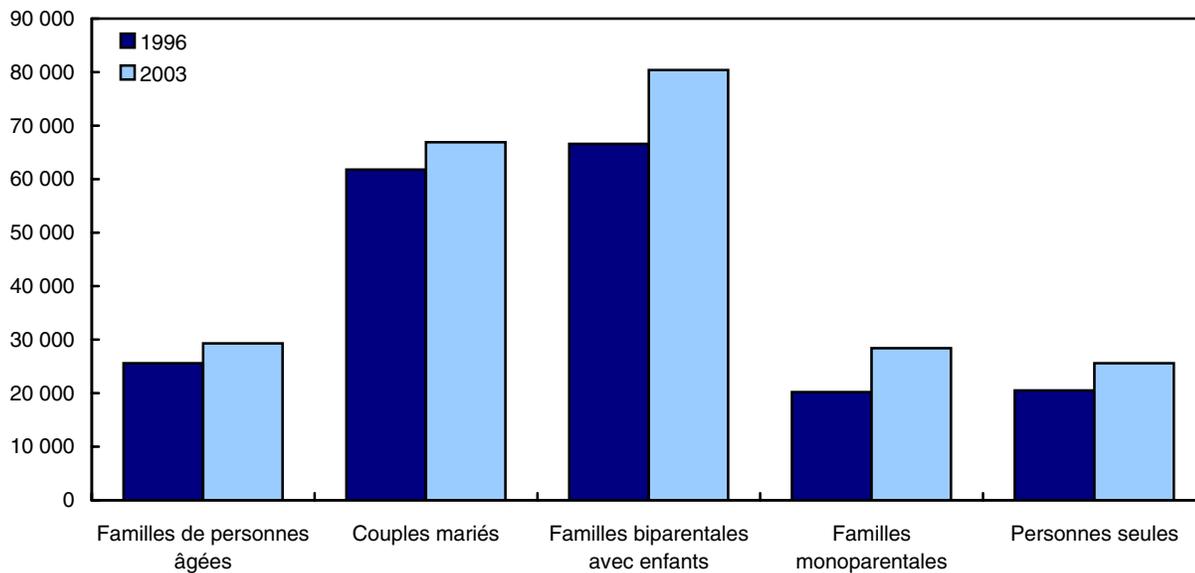
Revenu moyen du marché, Canada et les provinces, changement en pourcentage entre 1996 et 2003



Graphique 2.3

Revenu moyen du marché par principal type de famille, 1996 et 2003

Dollars de 2003



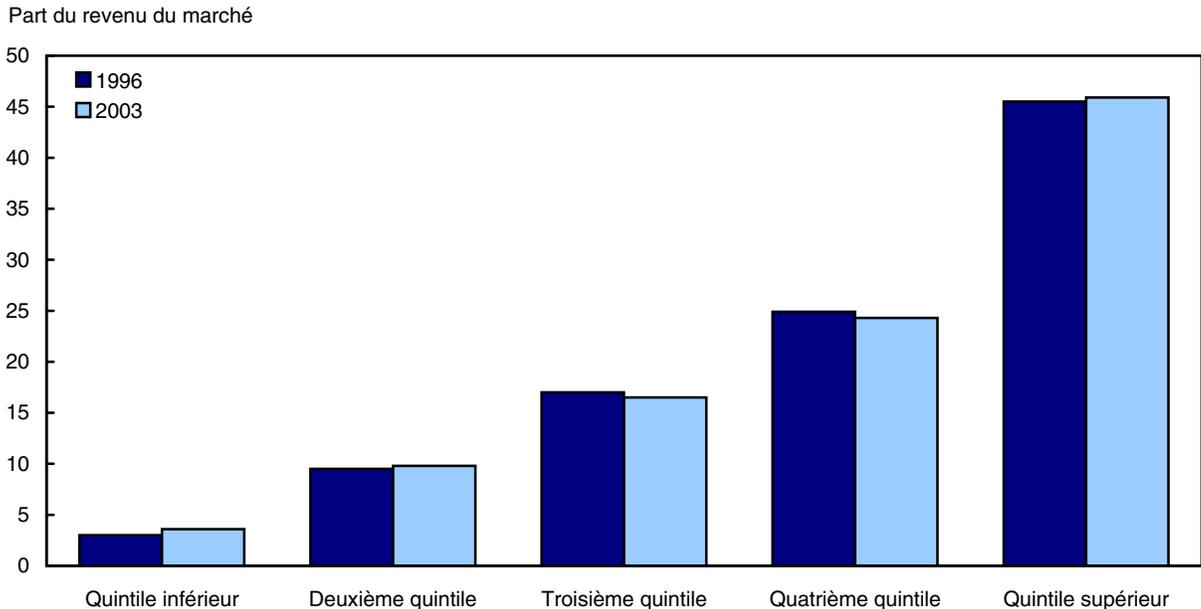
La tendance du revenu du marché varie entre les quintiles

De 1996 à 2001, le revenu moyen du marché des familles économiques de deux personnes et plus du quintile inférieur (quintiles divisés selon le revenu après impôts) s'est accru de 2 700 \$ (+32 %) alors que pour le quintile supérieur, cette augmentation était de 24 700 \$ (+19 %). De 2001 à 2002 et

de 2002 à 2003, les revenus moyens de ces deux quintiles situés aux extrémités sont demeurés pratiquement les mêmes pour s'établir en 2003 à 11 500\$ pour le quintile inférieur et à 148 800\$ pour le quintile supérieur.

Graphique 2.4

Part du revenu du marché par quintile, 1996 et 2003



Le revenu moyen du marché des familles de deux personnes ou plus a peu varié en 2003 dans la majorité des provinces

Dans la majorité des provinces, de la même manière que pour 2001 à 2002, le revenu moyen du marché des familles de deux personnes ou plus a peu varié de 2002 à 2003. La seule hausse significative a eu lieu en Saskatchewan alors que le revenu du marché est passé de 55 900\$ en 2002 à 57 300\$ en 2003, une augmentation de 2,5 %. Néanmoins, de 1996 à 2001, le revenu moyen du marché a augmenté d'un minimum de 6,3 % à l'Île-du-Prince-Édouard à un maximum de 20,2 % en Alberta. En 2003, l'Ontario, avec 73 200\$ demeure toujours la province où le revenu du marché est le plus élevé suivi par l'Alberta avec 72 000\$.

Augmentation du revenu du marché chez les personnes seules

Les personnes vivant seules ont enregistré l'augmentation la plus importante du revenu du marché parmi tous les groupes en 2003. En moyenne, ces personnes ont touché 25 600 \$ en revenu d'emploi, revenu de placements et revenu de régimes de retraite, une hausse de 4,1 % par rapport au montant de 24 600 \$ touché en 2002. Le revenu du marché des personnes seules s'est accru de 25 % de 1996 à 2003.

Le revenu du marché des femmes seules en âge de travailler s'est accru depuis 1996

Le revenu moyen du marché des femmes seules en âge de travailler était de 27 500\$ en 2003 comparativement à celui de leurs homologues masculins qui était de 31 900\$. En 1996,

les femmes seules avaient un revenu du marché de 20 700\$ tandis que le revenu du marché de leur équivalent masculin était de 26 600\$. Ainsi, la différence de revenu moyen du marché entre les hommes et les femmes seules en âge de travailler est passée de 5 900 \$ en 1996 à 4 400 \$ en 2003.

Progression du revenu du marché selon les quintiles pour les personnes seules.

De 1996 à 2003, le revenu moyen du marché des personnes seules du troisième quintile (quintiles divisés selon le revenu après impôts) a connu la plus importante hausse en termes de pourcentage avec 53 %, le revenu moyen du marché pour ce groupe est passé de 10 200 \$ à 15 600 \$ tandis que le quintile supérieur a connu la plus forte augmentation monétaire (+ 12 400 \$). Le revenu moyen des personnes seules se retrouvant dans cette classe est estimé à 71 400\$ en 2003.

Une certaine stabilité du revenu moyen du marché dans plusieurs provinces canadiennes.

À l'exception de la province de l'Alberta (-10,2 %), le revenu moyen du marché des personnes seules est pratiquement resté inchangé en 2003 dans l'ensemble des provinces canadiennes. C'est en Ontario que le revenu moyen du marché était le plus élevé en 2003 avec 30 200 \$ suivi par l'Alberta avec 24 700 \$.

Tableau 2.1-1

Revenu moyen du marché selon certains types de famille — Canada

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	55 600	56 300	56 300	57 800	60 400	62 300	65 100	65 800	65 600	64 900
Familles de personnes âgées	26 900	29 800	25 600	25 500	26 100	28 100	28 800	28 600	29 600	29 300
Couples mariés	23 100	24 600	24 800	24 700	25 300	27 500	27 200	27 900	28 200	28 400
Autres familles	35 800	42 000	28 500	28 200	28 800	30 000	34 600	31 500	34 900	32 600
Familles autres que de personnes âgées	60 700	61 100	61 100	63 100	66 000	68 000	71 100	71 800	71 500	70 800
Couples mariés	57 800	59 200	61 800	64 900	65 900	65 700	66 900	70 900	69 400	66 900
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	17 500	15 400	20 500	21 900	20 200	22 700	23 300	27 400	24 600	22 100
Une personne gagnant un revenu d'emploi	46 100	46 100	45 200	47 700	48 900	52 300	51 100	55 400	50 000	50 300
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	69 300	71 100	75 800	77 500	80 100	77 900	78 300	82 000	81 900	77 400
Familles biparentales avec enfants	66 500	66 700	66 600	69 300	73 100	75 500	78 800	79 200	79 500	80 400
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	2 400	3 000	4 100	5 300	4 800	5 300	6 200	6 900	8 200	7 400 ^E
Une personne gagnant un revenu d'emploi	47 100	44 600	48 100	47 400	54 300	54 600	54 800	55 200	58 800	59 600
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	70 400	71 000	70 400	72 700	76 100	77 600	80 900	80 800	80 400	80 800
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	86 900	87 200	90 100	92 800	91 600	95 600	100 300	101 000	99 200	99 900
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	83 500	82 300	86 200	86 000	88 500	93 700	99 900	96 100	96 300	95 700
Familles monoparentales	20 300	21 700	20 200	20 800	23 800	25 200	28 900	29 500	27 600	28 400
Homme à leur tête	34 300	35 600	39 400	39 300	41 900	43 500	49 300	45 200	45 300	48 800
Femme à leur tête	18 100	19 500	17 200	17 900	20 600	21 900	24 700	26 200	23 500	23 800
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	1 900	2 900	1 900	1 300	2 200	2 500	1 400	2 300	2 200	2 400 ^E
Une personne gagnant un revenu d'emploi	24 100	25 400	24 500	23 600	24 200	25 000	26 300	27 400	25 400	24 400
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	39 400	41 700	37 900	39 900	42 300	41 700	46 500	48 700	41 200	43 100
Autres familles (autres que de personnes âgées)	42 800	43 300	48 000	47 100	51 300	52 900	55 400	55 200	57 100	52 000
Personnes seules	20 200	21 000	20 500	20 400	21 200	23 300	23 400	24 100	24 600	25 600
Personnes âgées, hommes	14 000	13 300	14 200	14 400	15 300	14 200	13 000	15 000	14 600	16 000
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	10 400	11 000	11 600	11 900	11 800	12 300	11 100	13 000	11 800	11 900
Gagnant un revenu d'emploi	45 800	35 300	35 100	29 300	36 500	26 400	23 900	26 500	26 800	29 600 ^E
Personnes âgées, femmes	6 600	8 600	9 900	10 200	9 700	9 700	10 400	11 200	11 800	11 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	6 200	8 100	9 200	9 300	8 800	8 900	9 500	10 100	11 100	10 600
Gagnant un revenu d'emploi	18 900	22 700	27 600	22 300	21 500	22 400	23 000	25 800	20 000	19 500
Autres que personnes âgées, hommes	27 500	27 300	26 600	26 100	27 400	29 500	30 700	31 100	31 300	31 900
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	4 200	3 900	2 900	3 000	2 800	2 900	2 500	4 200	4 600	5 200
Gagnant un revenu d'emploi	33 600	33 100	32 700	32 800	33 900	35 000	36 000	36 300	36 800	37 300
Autres que personnes âgées, femmes	20 900	22 800	20 700	20 600	21 500	25 400	23 800	24 300	25 800	27 500
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	6 400	5 100	3 800	4 500	3 800	4 300	4 100	4 800	4 500	6 100
Gagnant un revenu d'emploi	27 000	29 100	27 300	27 100	28 600	33 000	30 500	30 800	32 300	33 400

Tableau 2.1-2

Revenu moyen du marché selon certains types de famille — Terre-Neuve-et-Labrador

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
en dollars constants 2003										
Familles économiques, deux personnes ou plus	39 300	37 400	38 500	38 800	40 200	42 500	43 900	42 600	43 600	44 300
Familles de personnes âgées	13 500	13 500	10 300	12 900	11 100	13 000	13 900	12 100	12 600	11 000
Couples mariés	10 100	12 500	10 800	13 100	10 700	11 700	13 300	11 400	11 600	11 000 ^E
Autres familles	17 500	14 900	9 600	12 700	12 000	16 000	15 400	14 100	15 300	10 900 ^E
Familles autres que de personnes âgées	44 000	41 400	42 600	42 700	44 600	47 100	48 800	47 400	48 900	49 900
Couples mariés	39 000	37 600	40 500	41 300	41 700	41 300	40 600	41 000	45 400	47 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	10 500	6 700	17 000	15 200	14 300	12 800	11 600	11 400	10 400	14 600 ^E
Une personne gagnant un revenu d'emploi	26 600	37 100	36 000	40 300	32 300	36 700	38 400	32 200	36 500	36 000
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	56 000	51 200	54 500	50 800	53 500	55 100	52 700	56 100	59 700	60 400
Familles biparentales avec enfants	48 400	43 300	46 100	47 000	50 400	51 600	54 000	53 000	52 900	56 300
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	3 100	200	1 600	3 800	300	F	7 200	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	33 600	23 600	31 700	25 800	29 200	33 100	28 800	23 900	41 000	40 400 ^E
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	53 500	54 500	53 500	54 100	56 300	57 500	62 800	58 200	56 100	62 500
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	66 300	69 700	64 100	71 500	74 500	74 500	69 300	69 500	66 200	62 200
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	55 700	58 200	56 200	56 300	57 200	67 300	71 600	67 300	65 600	67 900
Familles monoparentales	13 900	12 700	13 200	13 800	16 400	14 200	17 800	19 800	18 100	16 100 ^E
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	12 600	10 600	12 200	12 600	15 400	12 700	16 900	19 000	16 200	14 700 ^E
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	700	400	1 500	1 400	600	900	1 100	F	F	2 200 ^E
Une personne gagnant un revenu d'emploi	21 500	F	19 700	22 100	21 900	21 400	19 000	19 200	21 100	22 700 ^E
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	25 100	21 400	32 000	28 900	27 200	33 200	34 500	31 800	37 100	33 200 ^E
Personnes seules	17 100	12 800	14 400	12 900	11 600	12 000	13 700	13 400	13 900	12 700
Personnes âgées, hommes	7 100	F	9 500	11 100	7 200	F	F	F	F	5 700 ^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	9 100	9 100	5 500	F	F	F	F	F
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	3 800	5 100	1 900	3 600	3 300	4 400	4 400	3 600	7 900	6 700 ^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	3 800	5 100	1 900	2 200	2 200	3 400	3 700	2 800	6 100	5 200 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	23 800	21 300	21 000	18 900	17 400	15 100	17 900	19 000	16 000	14 900
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	2 000	1 100	2 300	500	500	800	1 400	F
Gagnant un revenu d'emploi	31 900	34 500	31 700	29 300	27 900	25 000	24 800	25 200	26 000	22 100
Autres que personnes âgées, femmes	23 700	15 200	15 800	12 700	12 300	14 800	16 800	16 500	16 000	16 300 ^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	1 700	1 500	1 700	3 000	6 700	4 300	2 500	3 700 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	27 200	22 000	24 600	21 600	20 000	24 600	24 200	25 000	25 600	26 400

Tableau 2.1-3

Revenu moyen du marché selon certains types de famille — Île-du-Prince-Édouard

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	43 500	42 700	44 300	44 000	45 700	46 100	47 200	47 100	47 700	48 000
Familles de personnes âgées	26 100	14 200	21 100	15 400	16 600	19 300	18 700	19 200	20 800	20 000
Couples mariés	20 400	13 900	27 500	19 800	21 500	19 800	18 900	19 300	21 800	21 100
Autres familles	32 600	14 900	F	7 300	F	18 200	18 200	18 700	F	F
Familles autres que de personnes âgées	46 700	48 300	48 400	49 700	51 700	51 700	52 900	52 900	52 500	53 300
Couples mariés	47 100	46 900	45 900	51 500	46 700	44 500	52 100	54 400	54 400	57 400
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	44 500	F	F	F	F	35 200	47 200	57 500	38 200	37 800 ^E
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	48 900	49 800	51 300	58 500	53 000	52 600	57 500	58 300	64 100	62 800
Familles biparentales avec enfants	52 000	53 000	55 000	53 500	54 600	50 700	53 900	53 500	58 200	54 900
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	33 600	35 800	35 400	F	F	23 100	F	F	F	F
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	50 800	52 600	52 900	51 700	53 600	46 300	53 400	52 200	58 800	52 000
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	63 900	61 400	68 900	65 100	64 200	73 800	71 900	69 400	67 700	69 100
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	53 800	59 200	60 600	66 800	80 000	95 300	76 100	77 400	66 500	73 900
Familles monoparentales	21 200	18 300	18 300	16 900	23 000	20 000	24 100	20 600	18 300	20 000
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	17 500	18 400	17 400	16 800	22 700	20 000	23 700	19 800	15 900	17 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	16 300	14 300	F	F	F	15 700	17 000	17 000	14 400	15 800
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	30 500	34 300	34 500	30 200	38 100	52 500	43 000	43 300	40 700	39 000
Personnes seules	13 400	15 100	13 800	12 100	12 500	13 300	15 200	15 000	14 100	14 600
Personnes âgées, hommes	7 500	7 600	F	F	F	F	F	F	6 100	12 900^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	6 100	13 700 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	4 900	4 900	7 000	7 500	7 500	6 400	6 600	6 900	5 500	5 300^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	3 700	4 700	6 900	7 100	7 700	6 100	5 400	6 400	5 100	4 500 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	18 900	19 700	18 400	15 900	16 900	18 600	19 900	19 300	20 300	19 500
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Gagnant un revenu d'emploi	22 000	25 100	21 000	16 700	17 700	21 400	21 200	20 900	23 100	23 800
Autres que personnes âgées, femmes	18 500	21 100	17 100	12 900	12 800	13 500	17 100	16 900	17 400	17 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Gagnant un revenu d'emploi	22 800	25 200	19 300	16 300	15 700	18 300	20 400	20 600	22 600	24 300

Tableau 2.1-4

Revenu moyen du marché selon certains types de famille — Nouvelle-Écosse

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
en dollars constants 2003										
Familles économiques, deux personnes ou plus	45 300	44 400	45 100	45 600	47 700	50 400	52 000	53 700	54 800	52 900
Familles de personnes âgées	22 100	20 400	23 300	24 100	27 000	23 500	23 200	24 900	23 800	22 700
Couples mariés	17 200	15 700	17 400	17 200	21 200	21 400	22 600	24 100	23 500	23 400
Autres familles	30 100	27 400	33 600	34 800	36 800	28 400	24 700	27 300	24 700	20 600 ^E
Familles autres que de personnes âgées	50 000	49 500	49 100	49 500	51 500	55 400	57 400	59 000	60 800	58 900
Couples mariés	49 600	48 000	45 600	46 300	50 700	51 900	52 600	60 800	60 300	57 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	13 800	17 900	21 800	18 800	16 000	22 800	24 800	17 800	25 100	20 000 ^E
Une personne gagnant un revenu d'emploi	37 100	37 600	37 800	32 400	38 300	43 600	43 700	58 800	54 100	48 800
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	59 900	59 400	56 200	57 800	64 900	62 600	63 000	70 000	68 700	65 700
Familles biparentales avec enfants	56 600	57 500	58 000	59 100	61 400	64 100	63 400	64 000	65 400	66 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	33 000	40 600	42 500	41 000	41 200	53 300	47 900	49 800	44 100	39 000
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	58 600	58 800	60 900	63 600	64 100	64 900	66 400	65 600	66 200	67 500
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	80 100	75 500	79 900	79 500	78 100	83 400	80 100	80 100	88 500	88 400
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	63 600	61 800	68 700	71 800	68 500	78 200	79 700	78 300	95 800	82 400
Familles monoparentales	14 800	13 600	13 000	11 000	12 500	18 200	23 500	21 500	17 600	21 800
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	13 300	13 100	10 400	9 600	10 900	16 700	19 600	17 900	17 700	21 600
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	1 300	2 300	2 400	2 700	900	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	19 200	19 100	16 200	15 900	11 500	20 100	23 400	21 800	20 200	22 800
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	29 200	30 400	30 600	33 900	30 800	34 300	46 500	42 800	43 300	42 500
Personnes seules	13 600	14 000	14 300	14 800	15 400	17 600	17 300	17 600	18 300	21 600
Personnes âgées, hommes	8 600	8 800	7 800	11 100	10 500	9 900	8 800	12 800	12 000	10 100 ^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	8 400	7 000	7 100	10 700	9 100	9 100	7 900	12 000	11 600	9 600 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	5 800	4 800	6 000	6 300	6 100	6 900	7 600	8 700	10 000	9 900 ^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	5 300	4 600	5 800	5 400	5 400	6 700	6 800	7 300	9 300	9 300 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	18 600	18 100	19 500	19 500	21 300	21 600	22 600	23 000	22 600	30 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	5 600	5 800	5 000	6 400	6 400	6 300	7 200	3 600	5 500	11 100 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	22 600	22 700	23 400	22 700	24 900	25 200	26 600	27 800	27 900	35 600
Autres que personnes âgées, femmes	15 400	18 100	16 700	17 100	16 600	23 100	20 500	18 900	20 900	21 900
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	2 800	4 800	4 700	5 900	6 600	3 200	3 800	2 900	5 700	4 900 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	21 600	22 800	22 900	21 900	20 900	31 600	26 200	24 900	24 500	25 600

Tableau 2.1-5

Revenu moyen du marché selon certains types de famille — Nouveau-Brunswick

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	43 900	43 800	44 700	43 700	46 100	48 400	50 500	50 100	50 100	49 900
Familles de personnes âgées	20 600	18 900	23 100	21 600	24 100	25 100	23 800	23 800	22 200	25 000
Couples mariés	20 600	17 500	21 600	19 900	22 100	23 800	24 100	24 600	21 200	25 400
Autres familles	20 700	20 900	27 200	26 200	31 600	29 400	23 000	21 400	25 200	23 800
Familles autres que de personnes âgées	48 400	48 800	48 500	47 600	49 700	52 400	55 100	54 600	54 700	54 000
Couples mariés	47 100	45 800	46 300	44 200	45 000	51 000	52 600	52 000	53 900	50 300
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	11 800	14 700	9 100	8 800	10 700	16 800	16 300	30 800	21 400	19 400 ^E
Une personne gagnant un revenu d'emploi	41 800	34 300	37 500	40 400	41 200	44 100	41 500	38 700	40 300	37 700
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	57 300	56 000	59 600	53 900	55 100	60 400	62 400	61 800	65 100	59 500
Familles biparentales avec enfants	52 800	55 300	54 400	55 100	58 900	58 600	60 800	62 100	60 500	62 800
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	1 100	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	36 200	42 100	37 400	38 200	42 100	42 200	39 400	40 400	43 400	37 300 ^E
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	55 200	57 700	58 800	59 300	63 400	60 700	64 800	62 900	61 500	61 900
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	70 500	72 300	73 400	73 300	74 600	73 900	72 000	80 400	79 600	83 300
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	62 800	62 400	70 200	68 900	72 400	79 000	79 800	75 500	73 400	72 000
Familles monoparentales	19 600	13 700	13 200	14 000	16 900	15 800	20 000	18 100	19 100	18 300
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	15 300	10 600	11 700	11 700	14 200	13 700	18 400	17 100	17 000	14 700
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	500	4 200	1 000	1 200	400	600	F	1 300	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	19 700	13 300	15 600	17 500	19 700	18 400	19 600	20 400	19 600	16 300
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	31 500	F	F	F	F	F	F	37 900	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	29 400	37 400	27 300	29 500	30 200	35 300	40 000	37 300	36 600	40 000
Personnes seules	14 900	17 200	15 600	15 500	16 500	16 800	15 900	18 500	15 300	15 500
Personnes âgées, hommes	5 200	9 500	10 600	30 600	26 500	19 600	21 600	15 300	7 000	5 400 ^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	5 100	8 800	6 900	24 200	24 100	16 800	18 300	15 200	5 600	4 200 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	5 800	6 000	7 100	6 500	6 500	7 500	7 600	8 000	7 200	7 400 ^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	5 600	5 300	7 000	6 000	6 500	7 400	7 000	7 700	6 700	6 700 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	23 700	24 600	20 300	18 100	18 900	20 700	19 500	25 900	21 100	21 500
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	1 500	1 400	1 700	2 000	F	2 100	1 800	3 800	F	F
Gagnant un revenu d'emploi	29 700	28 300	24 600	23 600	22 400	27 100	25 000	32 700	25 700	26 500
Autres que personnes âgées, femmes	15 300	20 700	17 100	16 500	20 000	19 500	16 800	17 900	17 400	18 500
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	2 600	5 000	3 600	4 200	6 900	F	F	F	3 500	4 300 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	21 000	24 600	21 800	20 600	24 000	22 400	19 800	21 600	21 300	22 300

Tableau 2.1-6

Revenu moyen du marché selon certains types de famille — Québec

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
en dollars constants 2003										
Familles économiques, deux personnes ou plus	49 300	49 400	49 000	50 400	52 800	54 300	57 100	57 600	57 900	57 100
Familles de personnes âgées	22 100	21 700	20 700	20 100	21 800	23 100	23 600	23 600	22 900	24 200
Couples mariés	19 900	17 600	21 700	21 200	20 500	22 800	22 300	23 200	24 000	23 600
Autres familles	26 100	29 600	17 600	16 800	26 200	24 000	27 700	24 900	19 900	26 000
Familles autres que de personnes âgées	54 100	54 100	53 400	55 100	57 700	59 600	62 700	63 100	63 500	62 500
Couples mariés	50 400	50 400	51 100	52 900	53 400	56 800	60 500	64 700	61 800	59 500
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	12 300	14 300	14 900	14 900	17 600	18 400	20 400	23 400	22 600	16 100 ^E
Une personne gagnant un revenu d'emploi	43 300	36 900	37 100	36 000	42 700	46 900	51 200	60 100	46 500	50 300
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	61 400	63 600	65 100	67 000	65 700	70 100	71 900	74 500	75 300	69 100
Familles biparentales avec enfants	59 400	60 300	59 800	62 100	64 600	66 900	70 000	69 700	72 500	72 100
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	1 600	3 000	1 900	1 700	2 000	2 800	9 200	1 500	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	40 800	38 900	40 300	39 700	38 400	43 200	43 400	44 100	44 900	52 900 ^E
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	65 700	67 300	68 100	68 600	71 600	72 500	73 900	73 500	76 900	74 800
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	81 000	80 200	76 000	84 800	88 700	85 500	95 000	94 000	90 100	82 400
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	78 700	73 600	76 600	79 400	82 400	87 900	91 000	86 300	89 700	90 500
Familles monoparentales	18 900	23 100	23 000	20 900	23 600	23 000	25 400	27 100	26 100	27 600
Homme à leur tête	30 200	40 800	40 400	36 800	39 800	38 800	37 200	44 600	39 600	41 000
Femme à leur tête	16 700	19 200	19 600	17 900	20 400	19 700	22 600	22 900	22 400	24 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	2 200	2 700	2 300	800	1 400	1 400	1 100	3 000	2 600	3 100 ^E
Une personne gagnant un revenu d'emploi	25 500	27 300	29 800	24 500	28 000	25 000	26 300	25 900	24 800	24 200
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	33 800	40 600	37 800	34 600	31 600	35 900	41 300	38 800	38 100	43 100
Autres familles (autres que de personnes âgées)	36 100	35 200	38 400	38 900	44 200	44 000	46 800	45 700	46 800	42 700
Personnes seules	17 400	17 200	18 500	17 600	18 600	19 800	20 100	21 100	22 300	23 600
Personnes âgées, hommes	11 400	8 100	9 200	9 600	9 000	8 200	7 700	8 800	14 400	13 200 ^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	7 500	7 200	6 900	5 600	5 100	6 000	5 000	5 700	12 700	12 500 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	35 100	F	21 100	F	F	F
Personnes âgées, femmes	5 100	5 400	8 100	8 500	7 200	6 900	7 800	9 300	10 400	10 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	4 700	5 000	7 300	7 900	6 900	6 400	7 100	7 500	9 400	8 600
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	23 800 ^E
Autres que personnes âgées, hommes	22 800	22 100	23 800	21 500	23 100	24 900	26 200	27 500	27 800	29 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	2 800	2 800	2 600	2 000	3 100	2 800	1 800	4 900	4 600	5 800 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	29 800	28 900	31 200	28 800	30 500	29 800	31 400	32 300	33 300	33 900
Autres que personnes âgées, femmes	18 600	19 800	19 900	19 800	21 500	22 400	21 500	21 600	23 800	26 200
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	5 500	4 800	2 300	2 700	3 700	5 400	5 300	5 800	4 900	7 300 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	25 500	27 100	28 700	29 500	31 500	31 800	29 300	28 700	30 400	32 100

Tableau 2.1-7

Revenu moyen du marché selon certains types de famille — Ontario

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	61 500	63 100	63 100	64 400	68 100	71 600	75 400	74 900	74 300	73 200
Familles de personnes âgées	31 300	37 300	29 800	29 400	29 500	32 100	32 400	32 100	36 900	34 700
Couples mariés	25 500	28 200	27 500	27 300	28 900	30 900	30 300	30 600	32 100	32 500
Autres familles	45 300	58 600	39 100	35 900	31 800	36 900	39 900	38 000	55 500	42 800
Familles autres que de personnes âgées	67 000	67 900	68 100	69 900	74 300	78 000	82 500	81 800	80 300	79 600
Couples mariés	62 600	64 900	71 000	75 200	77 900	76 300	76 500	80 600	79 400	75 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	18 400	15 200	21 300	22 200	22 700	27 300	27 400	29 400	27 500	30 300
Une personne gagnant un revenu d'emploi	49 800	47 200	53 500	59 600	58 500	60 900	56 900	55 300	47 700	48 900
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	77 100	80 300	88 300	90 100	96 500	90 700	90 000	95 900	95 800	89 300
Familles biparentales avec enfants	73 800	74 300	73 000	75 300	81 000	86 000	90 700	89 200	88 400	90 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	2 600	4 100	4 000	5 100	5 900	7 000	3 300	6 100	4 600	2 600 ^E
Une personne gagnant un revenu d'emploi	53 900	48 600	55 700	56 800	69 300	65 900	65 100	68 700	74 100	70 200 ^E
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	77 800	79 400	76 200	78 300	83 200	87 400	93 200	90 100	87 800	89 300
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	94 800	96 200	97 900	98 700	95 300	106 200	109 900	109 400	107 700	111 700
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	89 500	91 300	96 900	93 000	97 100	103 200	115 100	106 300	104 100	101 400
Familles monoparentales	21 100	21 900	20 200	22 200	26 400	28 500	33 500	33 900	30 200	29 500
Homme à leur tête	32 900	32 500	43 200	40 600	49 400	46 800	51 500	43 600	47 000	45 300
Femme à leur tête	19 300	20 600	17 300	19 500	22 400	25 500	30 000	32 000	26 900	26 500
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	1 600	2 600	1 200	1 100	2 900	2 200	1 800	1 700	2 200	2 000 ^E
Une personne gagnant un revenu d'emploi	25 600	26 700	24 300	26 300	25 400	27 700	29 900	31 100	26 900	25 300
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	46 900	47 600	44 000	49 800	49 000	50 100	52 700	61 500	48 500	51 900
Autres familles (autres que de personnes âgées)	50 300	49 000	53 300	52 000	55 900	60 500	63 000	64 500	64 000	62 100
Personnes seules	22 800	24 000	21 900	22 400	23 700	27 300	26 800	27 600	28 300	30 200
Personnes âgées, hommes	20 200	16 400	19 200	16 400	16 700	15 200	14 900	18 500	15 800	20 300^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	13 300	13 800	15 600	13 800	13 400	13 000	13 100	16 600	11 600	13 400
Gagnant un revenu d'emploi	62 800	F 46 100	33 100	F 26 800	24 100	30 200	33 900	41 700 ^E		
Personnes âgées, femmes	7 500	10 600	11 100	11 100	10 800	11 400	11 900	12 800	14 100	13 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	7 000	9 900	10 400	10 800	10 700	10 300	11 100	12 200	13 600	13 100
Gagnant un revenu d'emploi	16 800	29 200	27 000	14 900	11 300	25 600	23 900	21 800	22 400	20 800
Autres que personnes âgées, hommes	31 500	30 700	27 600	29 300	31 700	34 100	35 100	35 600	35 600	36 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	4 500	4 000	2 600	3 800	2 600	2 700	3 700	4 100	5 900	4 800 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	39 000	36 500	33 700	36 700	38 600	39 900	40 600	41 400	41 400	42 800
Autres que personnes âgées, femmes	22 900	26 600	22 800	22 700	23 500	31 900	28 400	28 200	30 600	33 900
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	6 600	3 800	5 800	7 700	4 100	3 400	3 200	3 500	4 100	4 700 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	30 500	34 300	28 300	28 400	30 200	40 100	36 000	34 900	39 600	41 200

Tableau 2.1-8

Revenu moyen du marché selon certains types de famille — Manitoba

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	51 800	53 300	52 200	52 500	55 700	55 000	55 700	57 700	58 400	58 600
Familles de personnes âgées	21 900	25 100	22 500	18 800	21 600	25 200	26 400	26 100	25 700	29 300
Couples mariés	17 800	20 900	19 900	17 100	20 400	23 500	25 200	24 600	25 600	30 000
Autres familles	34 200	38 300	31 500	24 800	26 000	33 600	32 700	33 900	26 200	26 000 ^E
Familles autres que de personnes âgées	58 200	59 000	57 600	58 600	61 900	60 400	61 100	63 300	64 500	64 100
Couples mariés	56 200	59 600	61 300	63 400	66 000	59 700	61 100	64 100	60 200	60 500
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	18 200	22 000	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	38 800	54 900	45 100	43 300	47 900	43 900	43 200	58 100	45 700	44 100
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	64 800	65 300	69 000	71 600	75 000	66 600	67 900	68 600	65 600	67 500
Familles biparentales avec enfants	62 300	61 100	59 800	60 600	64 100	65 400	65 700	68 900	70 300	69 400
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	37 900	40 200	40 000	35 800	45 200	39 800	44 400	50 100	48 300	57 900 ^E
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	65 300	64 100	59 800	62 200	61 000	61 600	63 300	66 400	70 300	68 900
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	74 000	74 700	81 400	79 400	90 000	88 000	85 000	85 500	82 600	79 800
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	81 700	88 600	88 800	87 100	93 700	89 000	89 800	91 900	103 800	104 600
Familles monoparentales	20 200	22 900	17 800	18 700	19 300	20 200	23 800	24 400	25 300	26 800
Homme à leur tête	F	F	27 400	F	35 600	F	F	F	31 800	F
Femme à leur tête	18 400	20 400	15 500	15 200	15 800	16 600	20 600	22 200	24 100	24 500
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	1 100	3 000	1 100	F	F	300	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	22 800	23 400	19 400	16 000	16 000	19 500	20 500	20 300	24 500	23 100
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	42 900	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	39 500	39 300	43 300	47 300	54 700	51 400	51 300	52 700	51 800	47 100
Personnes seules	17 300	18 300	18 200	19 100	18 900	20 600	22 500	21 500	21 000	22 400
Personnes âgées, hommes	8 000	10 400	12 200	12 900	13 300	14 400	11 700	13 000	11 400	14 800^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	7 700	9 100	11 400	13 000	13 500	11 600	11 300	13 700	9 800	13 200 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	7 100	8 800	8 700	8 700	8 500	9 600	8 900	9 000	8 700	9 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	7 000	8 600	7 400	6 800	6 400	8 800	8 100	7 900	8 400	9 300
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	13 000 ^E
Autres que personnes âgées, hommes	24 800	27 000	27 400	28 000	26 800	28 300	33 800	29 400	28 200	30 400
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	2 300	7 300	10 100	F	3 200	2 400	1 700	F	5 300	F
Gagnant un revenu d'emploi	30 900	31 600	31 100	32 200	31 900	35 100	40 200	32 400	32 200	32 000
Autres que personnes âgées, femmes	20 000	19 200	18 500	20 000	20 500	22 300	21 900	24 000	22 800	22 900
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	4 900	3 100	2 600	2 800	3 800	4 500	6 800	6 900	8 000	8 000 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	25 100	23 300	24 800	27 300	26 700	26 800	24 900	29 400	26 700	27 200

Tableau 2.1-9

Revenu moyen du marché selon certains types de famille — Saskatchewan

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	48 400	51 300	48 800	50 200	51 100	52 800	53 600	56 000	55 900	57 300
Familles de personnes âgées	26 000	28 900	22 600	21 500	22 800	22 700	23 900	25 000	25 200	26 200
Couples mariés	19 600	28 200	21 700	20 300	21 300	22 600	23 400	24 600	26 600	27 100
Autres familles	48 500	31 700	26 000	26 200	27 800	23 700	26 000	26 600	17 600	21 500
Familles autres que de personnes âgées	53 600	56 300	54 600	56 700	57 700	59 000	60 000	62 900	62 600	63 900
Couples mariés	53 400	52 500	52 000	53 700	57 900	55 100	57 300	62 400	59 000	58 900
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	42 900	44 300	33 500	31 300	40 100	42 400	40 900	50 100	38 300	41 200
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	59 300	58 900	60 500	60 200	65 900	61 700	64 100	68 200	66 700	65 800
Familles biparentales avec enfants	58 500	61 800	64 000	65 100	65 500	65 600	67 500	68 900	71 100	71 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	42 900	41 300	36 700	37 000	43 200	34 200	38 300	40 300	46 800	47 300
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	58 900	59 700	64 000	67 000	65 700	67 100	65 300	69 300	70 900	67 900
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	75 400	85 800	86 200	83 700	85 900	85 500	95 400	89 900	91 700	94 500
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	77 500	79 600	75 900	82 600	82 200	93 000	86 000	90 000	87 700	99 600
Familles monoparentales	16 300	18 100	14 400	17 600	21 400	20 300	19 300	22 200	19 500	23 500
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	15 500	16 000	12 900	16 300	18 000	19 100	17 800	20 200	15 600	20 400
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	200	2 700	2 200	F	F	1 600	F	F	1 100	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	20 700	19 600	17 800	19 100	18 100	19 900	20 600	22 300	17 600	22 000
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	35 600
Autres familles (autres que de personnes âgées)	32 000	44 000	45 400	42 500	40 400	45 700	51 400	54 700	52 100	47 400
Personnes seules	17 700	19 600	18 600	19 100	18 600	18 700	19 100	20 600	20 200	21 700
Personnes âgées, hommes	11 700	12 000	13 100	12 800	14 300	15 600	14 300	16 300	16 800	17 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	9 900	10 500	8 200	8 600	12 600	13 600	12 700	13 800	14 400	15 000 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	7 800	7 700	10 600	9 800	9 200	8 700	9 300	10 300	8 900	9 300
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	6 800	7 000	10 100	9 700	9 000	8 400	9 200	10 200	8 400	8 500
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	11 000	13 000	13 600 ^E
Autres que personnes âgées, hommes	25 000	30 300	27 500	29 300	26 400	24 200	25 200	28 100	27 300	27 400
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	2 900	2 200	3 600	4 700	3 200	2 600	2 500	1 200	2 500	2 100 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	30 000	35 600	33 300	34 300	32 800	27 800	29 700	33 400	31 000	31 600
Autres que personnes âgées, femmes	20 200	20 100	15 200	15 800	17 800	21 400	21 400	19 900	20 100	25 900
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	6 500	5 900	4 700	4 000	3 900	2 200	1 100	4 100	5 800	13 500 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	24 400	24 600	19 500	20 900	23 600	27 800	26 900	23 500	24 200	28 500

Tableau 2.1-10

Revenu moyen du marché selon certains types de famille — Alberta

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
en dollars constants 2003										
Familles économiques, deux personnes ou plus	59 300	58 000	61 500	66 500	68 400	67 300	70 300	73 900	71 500	72 000
Familles de personnes âgées	32 200	31 500	25 600	28 200	26 600	29 200	27 800	31 300	28 500	28 600
Couples mariés	29 300	28 700	25 800	29 500	26 300	29 900	28 000	31 500	28 800	27 600
Autres familles	39 400	38 500	24 800	23 600	27 600	26 300	27 200	30 000	26 900	34 300 ^E
Familles autres que de personnes âgées	63 000	62 200	66 400	71 600	73 900	72 600	75 800	79 600	77 500	78 100
Couples mariés	60 900	64 900	66 900	74 700	79 100	72 200	73 000	79 600	77 900	74 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	30 800	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	44 700	47 500	41 100	64 700	57 500	50 900	48 400	52 700	65 800	58 900
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	68 300	71 300	77 000	79 800	88 400	80 500	81 700	87 200	85 400	81 300
Familles biparentales avec enfants	68 500	64 900	72 600	78 800	80 200	77 200	80 500	83 100	79 800	83 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	47 600	48 800	59 900	48 700	56 900	59 500	57 800	59 700	53 000	60 700
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	69 500	66 000	69 800	78 800	82 400	77 100	80 800	81 300	77 000	80 000
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	86 500	78 400	104 300	108 300	95 800	93 900	96 500	104 300	105 500	109 000
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	85 600	86 000	88 100	86 700	96 600	98 100	105 700	111 300	111 000	110 200
Familles monoparentales	24 800	22 700	26 100	28 500	26 500	36 800	39 700	41 900	34 800	39 000
Homme à leur tête	F	F	F	51 700	33 500	F	96 400	87 300	63 600	82 400 ^E
Femme à leur tête	21 000	19 800	22 300	22 500	24 800	27 800	26 600	30 600	25 400	24 700
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	3 900	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	23 200	19 700	26 300	23 500	26 500	27 800	25 600	30 300	27 700	24 700
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	31 000	F	F	F	35 300	39 800	F	F	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	43 800	48 200	51 700	52 900	52 000	51 200	56 000	56 700	61 900	58 500
Personnes seules	23 200	23 400	23 500	23 000	24 100	23 900	25 100	26 400	27 500	24 700
Personnes âgées, hommes	8 800	16 000	12 400	13 500	24 300	20 000	17 000	18 400	19 700	15 100^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	8 200	13 200	10 000	10 200	17 000	19 700	14 500	16 400	15 100	11 900 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	7 700	7 400	12 900	11 000	10 900	11 300	12 200	13 200	12 700	11 400
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	7 400	6 600	11 500	10 400	10 100	9 900	11 200	12 900	12 000	10 700
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	15 600	14 100 ^E
Autres que personnes âgées, hommes	31 100	30 700	30 800	30 000	29 600	29 200	33 000	34 600	34 900	32 000
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	5 000	5 900	3 400	1 500	1 800	2 900	1 100	5 400	F	1 200 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	33 700	35 000	35 300	33 900	33 100	37 200	37 200	38 400	38 300	37 100
Autres que personnes âgées, femmes	22 400	22 600	19 200	19 000	20 900	21 900	21 000	21 900	24 400	21 300
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	8 100	9 500	5 100	3 000	5 700	2 900	1 100	3 300	2 600	4 500 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	25 500	26 000	23 000	23 100	24 500	26 500	24 800	25 500	28 800	24 800

Tableau 2.1-11

Revenu moyen du marché selon certains types de famille — Colombie-Britannique

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	58 900	59 800	58 000	59 400	59 300	60 100	61 200	62 200	63 500	61 700
Familles de personnes âgées	27 600	31 000	28 700	29 400	28 900	32 200	36 100	32 200	29 100	29 400
Couples mariés	25 200	27 900	28 300	28 200	29 500	32 200	32 400	31 500	29 400	29 100
Autres familles	37 400	42 600	30 000	34 400	26 100	32 100	51 700	35 600	27 900	30 800 ^E
Familles autres que de personnes âgées	64 600	65 200	62 900	64 600	64 500	64 600	65 300	67 300	69 000	67 300
Couples mariés	65 200	66 700	66 700	69 100	62 700	63 100	63 000	65 200	67 000	68 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	24 100	16 300	35 600	F	F	24 200	25 600	41 200	29 500	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	49 900	65 500	45 900	40 000	39 200	51 200	47 200	53 200	60 400	58 500
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	75 700	73 500	78 200	81 300	75 700	73 300	72 700	71 700	74 000	74 700
Familles biparentales avec enfants	70 600	70 600	66 800	69 700	72 900	73 900	73 800	77 500	77 900	76 800
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	2 300	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	52 800	49 700	43 200	47 200	54 400	54 700	55 400	45 800	53 600	49 700
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	73 600	72 400	70 600	71 300	73 600	75 700	75 000	81 100	80 800	81 600
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	91 200	92 000	93 000	91 700	94 700	95 400	100 900	105 400	98 600	96 600
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	90 900	82 900	85 900	92 800	83 000	81 800	82 700	86 100	87 200	87 300
Familles monoparentales	21 500	23 400	17 300	17 500	22 300	20 900	25 300	23 400	27 100	27 500^E
Homme à leur tête	39 400	F	39 000	F	F	31 500	52 400	33 600	52 900	58 400 ^E
Femme à leur tête	18 700	22 600	14 500	15 500	20 000	18 400	20 300	21 200	21 800	19 700
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	3 000	3 900	1 700	900	F	6 700	F	2 100	1 600	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	21 700	30 000	21 700	21 000	21 900	21 700	23 900	26 200	26 400	25 500
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	41 300	F	F	F	47 400	F	F	F	37 200	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	42 400	46 800	58 300	52 600	62 100	61 600	59 000	56 300	61 700	42 800
Personnes seules	20 900	22 900	22 700	22 200	22 200	24 800	24 600	24 300	23 600	24 200
Personnes âgées, hommes	13 000	17 500	14 800	19 200	19 600	17 300	15 000	17 100	12 900	15 300^E
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	12 600	12 300	13 800	19 300	16 100	16 100	13 200	15 000	11 200	9 500 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	27 800 ^E
Personnes âgées, femmes	6 500	12 200	11 300	13 700	13 700	12 000	12 900	12 700	11 700	12 200
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	6 200	11 600	11 000	11 100	10 100	11 300	11 800	11 200	11 200	11 400
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	20 900	F	F	18 800
Autres que personnes âgées, hommes	28 000	27 900	28 700	26 300	27 100	33 100	32 200	29 600	30 700	30 400
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	8 000	4 800	2 800	3 300	2 400	3 700	1 900	3 100	4 300	6 600 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	31 900	32 900	34 100	32 900	33 600	39 900	37 200	34 800	37 400	36 900
Autres que personnes âgées, femmes	21 600	23 500	21 500	21 100	20 200	21 400	22 400	25 200	23 900	24 000
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	8 800	7 300	2 300	2 800	2 000	4 700	4 500	5 500	4 900	6 600 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	26 000	27 700	29 500	26 700	27 300	26 700	28 100	33 000	28 500	29 300

Transferts gouvernementaux

Les transferts gouvernementaux englobent tout un éventail de programmes. Par exemple, l'assurance-emploi procure une aide au revenu temporaire aux personnes qui ont perdu leur emploi ou qui s'absentent de leur travail parce qu'elles sont malades ou qu'elles ont donné naissance à un enfant. Le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec sont les deux régimes de retraite publics en vigueur au Canada. La Sécurité de la vieillesse, y compris le Supplément de revenu garanti, procure un soutien financier aux personnes âgées. Les prestations fiscales pour enfants et les autres crédits ou allocations pour enfants sont destinés aux familles ayant des enfants. Parmi les autres transferts gouvernementaux, mentionnons l'assistance sociale offerte dans le cadre de programmes provinciaux et municipaux, les indemnités pour accidents du travail, le crédit pour TPS/TVH, de même que les crédits d'impôt remboursables des provinces, comme les crédits de taxe sur les ventes du Québec et de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le taux implicite des transferts représente la somme des transferts de toutes ces sources en proportion du revenu total (avant impôt). Sauf indication contraire, les montants moyens des transferts sont calculés pour la population totale (à la fois les bénéficiaires et les non-bénéficiaires); ils seraient plus élevés si les non-bénéficiaires étaient exclus.

On trouvera d'autres renseignements sur les transferts gouvernementaux aux chapitres 4 et 7.

Les transferts gouvernementaux moyens aux personnes seules ont légèrement diminué en 2003

Les transferts gouvernementaux moyens aux familles de deux personnes ou plus se maintiennent à 7 800 \$ depuis 2001. Pour ce qui est des personnes seules, ces transferts ont diminué de 200 \$, passant de 5 600 \$ en 2002 à 5 400 \$ en 2003. Cette évolution peut s'expliquer par une hausse de 4,1 % du revenu du marché dans le cas des personnes seules.

Quatre familles sur cinq reçoivent des transferts gouvernementaux

La proportion de familles de deux personnes ou plus ayant reçu des transferts gouvernementaux en 2003 est d'un peu plus de quatre sur cinq (82 %). La proportion est à peu près la même pour les personnes seules (81 %). Ces pourcentages, qui atteignaient presque les 90 % en 1993, connaissent depuis dix ans une lente diminution. Le montant moyen versé aux familles et aux personnes seules bénéficiaires est demeuré stable depuis 1996, se chiffrant à 9 300 \$ et à 6 600 \$, respectivement, en 2003.

Les choses changent peu au chapitre des prestations d'assurance-emploi versées aux familles

Le nombre de familles recevant des prestations d'assurance-emploi (a.-e.) est demeuré stable en 2003 après avoir augmenté de 19 % lors des deux années précédentes. Cette hausse était attribuable à l'entrée en vigueur, à la fin de 2000, de modifications de la politique d'a.-e. qui touchaient les personnes demandant un congé parental.

Le montant moyen des prestations d'a.-e. versées aux familles bénéficiaires a lui aussi été stable en 2003, s'établissant à 6 100 \$. De ce fait, la valeur totale des prestations d'a.-e. aux familles a peu changé comparativement à 2002, se maintenant à environ 11,5 milliards de dollars en 2003.

Les choses sont quelque peu différentes dans le cas des personnes seules (qui n'ont généralement pas droit à des prestations parentales). Si le nombre de personnes seules recevant des prestations d'a.-e. a augmenté de 6 % en 2003 – 424 000 prestataires contre 399 000 en 2002 –, le montant moyen des prestations a diminué, passant de 5 500 \$ en 2002 à 4 700 \$ en 2003. Cela représente une baisse de 10 % de la valeur totale (2 milliards de dollars approximativement) des prestations à cette catégorie de bénéficiaires.

Les transferts aux personnes âgées reste stables

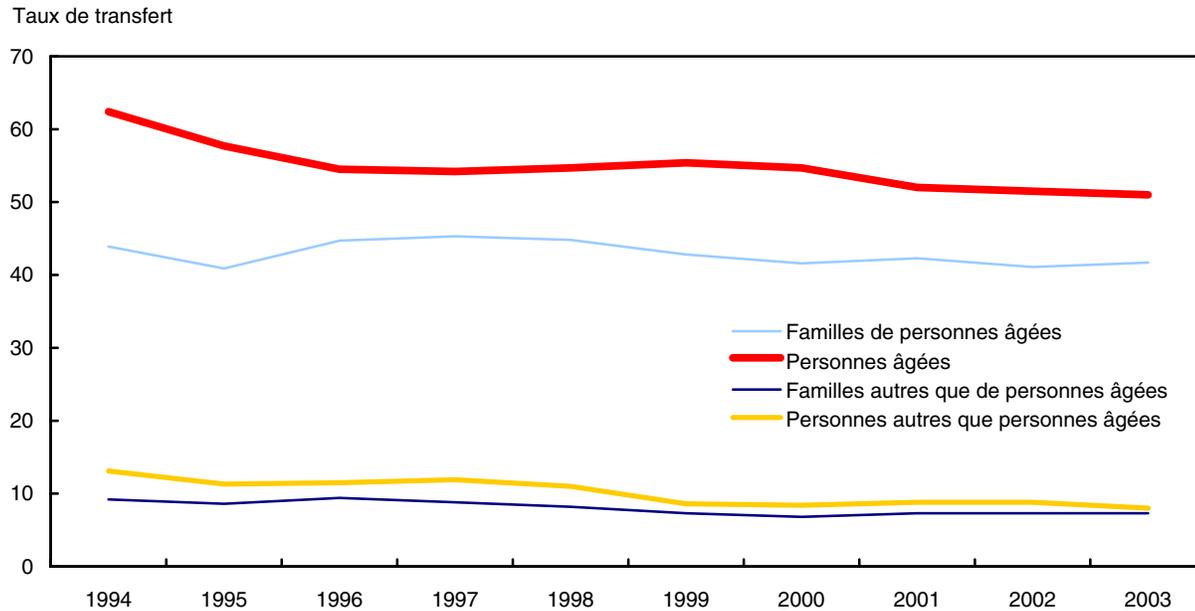
Les transferts gouvernementaux représentent habituellement une part importante du revenu total des personnes âgées – on appelle cette part le taux implicite des transferts. Légèrement plus de la moitié du revenu total des personnes âgées vivant seules était constituée par les transferts gouvernementaux, principalement les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les prestations de Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti. Le taux implicite des transferts reste stable depuis quelques années.

Le montant estimatif des transferts gouvernementaux aux familles de personnes âgées en 2003 a été en moyenne de 20 900 \$, comparativement à 5 600 \$ pour les autres familles. En 2003 toujours, 42 % du revenu total avant impôt des familles de personnes âgées a été reçu sous forme de transferts, tandis que le taux implicite des transferts aux autres familles était de 7 %.

Au cours des vingt dernières années, la tendance associée aux transferts gouvernementaux aux familles de personnes âgées a moins varié que celle des transferts aux autres familles. Étant donné que la plupart des personnes âgées sont à la retraite, les transferts gouvernementaux à ce groupe comportent un lien plus faible avec les conditions du marché du travail que les transferts aux familles avec enfants ou aux autres personnes en âge de travailler. Les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, ainsi que les prestations de la Sécurité de la vieillesse, figurent parmi les principaux transferts aux personnes âgées. Ces transferts sont relativement indépendants du niveau de revenu de la personne ou de la famille. Le Supplément de revenu garanti – la composante de la Sécurité de la vieillesse qui est fondée sur les besoins – assure au besoin un revenu complémentaire aux personnes à faible revenu.

Graphique 3.1

Les taux implicites des transferts sont plus élevés pour les personnes âgées que pour les personnes plus jeunes, 1994 à 2003



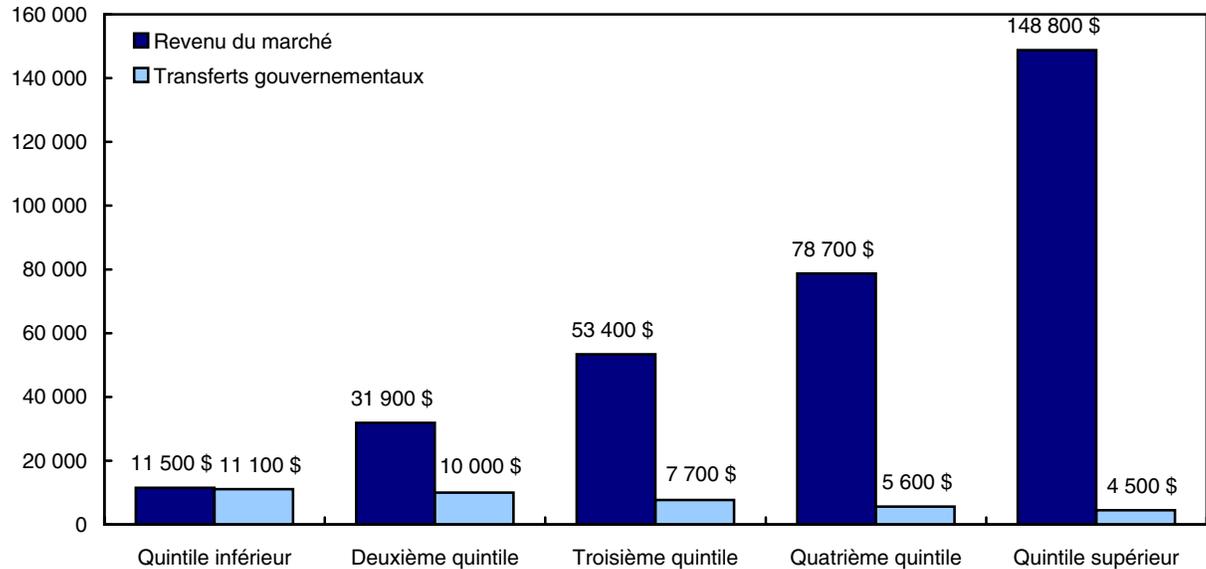
Les familles ayant les revenus les plus faibles ont reçu 28 % des transferts gouvernementaux

De nombreux transferts gouvernementaux ont pour objet de servir de complément aux revenus des familles et des personnes à faible revenu. Cela ressort de la distribution des transferts dans la population, lorsque l'on effectue un classement du revenu après impôt du plus faible au plus élevé. La proportion des transferts qui va aux familles du quintile correspondant au revenu après impôt le plus faible est généralement la plus élevée. Elle s'est établie à 28 % en 2003. Vient ensuite la proportion des transferts allant aux familles du quintile suivant, qui s'élève à 26 %, et ainsi de suite jusqu'aux familles du quintile de revenu le plus élevé, qui ont reçu 12 % des transferts aux familles. Ces proportions relatives sont demeurées relativement stables au cours des dix dernières années.

Graphique 3.2

Revenu du marché et transferts gouvernementaux pour les familles, selon les quintiles de revenu après impôt, 2003

Dollars de 2003



Transferts aux familles sans rémunération ayant des enfants

Les familles biparentales qui n'ont touché aucune rémunération durant l'année ont reçu en moyenne 15 600 \$ sous forme de transferts gouvernementaux en 2003, soit 68 % de leur revenu total. Dans le cas des familles monoparentales sans rémunération ayant une femme à leur tête, 85 % du revenu familial total était constitué de transferts gouvernementaux (13 500 \$), le reste provenant pour l'essentiel des composantes de la rubrique autres revenus, notamment les pensions alimentaires versées par les ex-conjoints.

Après avoir augmenté progressivement entre 1996 et 2001, les prestations fiscales pour enfants versées aux familles sont demeurées au même niveau jusqu'en 2003

Pour l'ensemble des bénéficiaires des prestations fiscales pour enfants, le montant estimatif reçu de sources fédérales et provinciales par chaque famille est passé de 1 900 \$ en moyenne en 1996 à 2 500 \$ en 2001, soit une hausse d'environ 32 %. Durant cette période de six ans, on a modifié les règles servant à calculer le montant des prestations, ce qui a conduit à une hausse de la moyenne des prestations versées. Les changements les plus importants au niveau du montant des prestations fiscales pour enfants reçues par les familles ont été observés en 1998 et en 2001. Depuis, le niveau des prestations est demeuré inchangé.

Graphique 3.3

Transferts gouvernementaux moyens par type de famille, 2003

Dollars de 2003

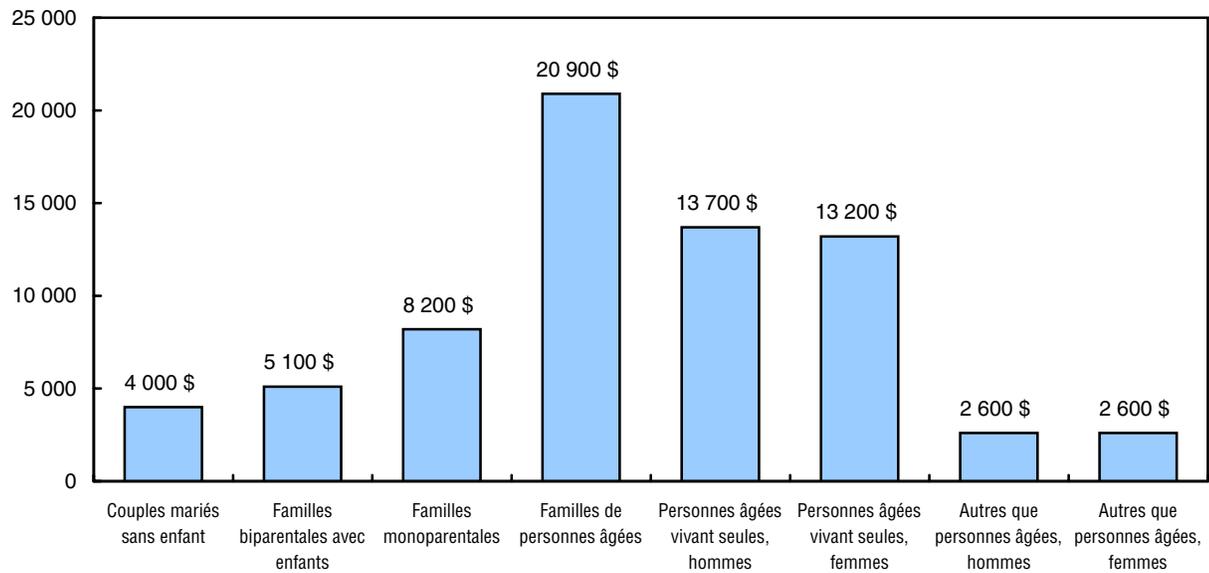


Tableau 3.1-1

Transferts gouvernementaux selon les quintiles de revenu après impôt — Canada

	Transferts gouvernementaux					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	7 000	11,9	100,0	7 000	11,9	100,0
Quintile inférieur	7 000	55,1	20,0	7 300	58,3	20,7
Deuxième quintile	9 100	31,8	26,1	9 200	32,0	26,2
Troisième quintile	7 800	17,0	22,5	7 700	16,6	21,8
Quatrième quintile	6 400	9,2	18,5	6 500	9,2	18,4
Quintile supérieur	4 500	3,3	12,9	4 600	3,3	13,0
Deux personnes ou plus						
Total	7 800	10,7	100,0	7 800	10,6	100,0
Quintile inférieur	11 100	49,0	28,4	11 300	50,7	29,1
Deuxième quintile	10 000	23,8	25,7	9 600	22,9	24,8
Troisième quintile	7 700	12,6	19,8	7 700	12,6	19,8
Quatrième quintile	5 600	6,7	14,5	5 900	6,9	15,1
Quintile supérieur	4 500	2,9	11,5	4 300	2,8	11,2
Personnes seules						
Total	5 400	17,4	100,0	5 600	18,6	100,0
Quintile inférieur	3 800	53,6	14,1	4 100	58,8	14,7
Deuxième quintile	9 000	59,5	33,5	9 300	61,0	33,1
Troisième quintile	7 400	32,1	27,4	7 300	31,2	26,0
Quatrième quintile	4 100	11,5	15,2	4 600	12,8	16,3
Quintile supérieur	2 600	3,6	9,8	2 800	4,0	9,9

Tableau 3.1-2

Transferts gouvernementaux selon les quintiles de revenu après impôt — Terre-Neuve-et-Labrador

	Transferts gouvernementaux					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	10 700	22,6	100,0	10 700	22,6	100,0
Quintile inférieur	8 400	77,6	15,6	8 100	73,1	15,1
Deuxième quintile	13 900	57,2	26,0	14 700	60,4	27,6
Troisième quintile	12 300	32,2	23,0	11 600	30,8	21,8
Quatrième quintile	12 100	21,0	22,7	11 900	20,9	22,4
Quintile supérieur	6 800	6,4	12,7	7 000	6,6	13,1
Deux personnes ou plus						
Total	11 800	21,1	100,0	11 800	21,4	100,0
Quintile inférieur	14 500	77,6	24,6	14 000	75,1	23,7
Deuxième quintile	13 500	41,2	22,8	14 800	47,0	25,1
Troisième quintile	13 700	29,5	23,3	12 900	28,2	21,6
Quatrième quintile	11 300	16,6	19,1	11 000	16,4	18,7
Quintile supérieur	6 000	5,3	10,2	6 600	5,7	11,0
Personnes seules						
Total	7 200	36,1	100,0	6 800	33,0	100,0
Quintile inférieur	3 300 ^E	70,3	9,2 ^E	3 300	72,5	9,8
Deuxième quintile	7 900	72,8	21,8	8 000	74,1	23,4
Troisième quintile	12 400	82,7	34,8	10 000	65,8	29,5
Quatrième quintile	7 700 ^E	33,7 ^E	22,1	8 600	34,4	25,1
Quintile supérieur	4 500 ^E	9,6 ^E	12,1 ^E	4 200	8,7	12,2

Tableau 3.1-3

Transferts gouvernementaux selon les quintiles de revenu après impôt — Île-du-Prince-Édouard

	Transferts gouvernementaux					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	9 300	19,5	100,0	9 500	19,9	100,0
Quintile inférieur	8 700	69,0	18,8	8 300	64,0	17,5
Deuxième quintile	11 400	44,2	24,4	10 900	44,0	23,1
Troisième quintile	10 100	25,5	21,7	11 000	28,7	23,1
Quatrième quintile	9 200	15,9	19,7	10 200	17,9	21,5
Quintile supérieur	7 100	6,9	15,3	7 100	6,7	14,9
Deux personnes ou plus						
Total	10 200	17,5	100,0	10 500	18,0	100,0
Quintile inférieur	13 600	60,4	26,8	12 600	59,6	24,1
Deuxième quintile	11 900	32,4	23,3	12 500	35,3	23,8
Troisième quintile	9 200	18,5	18,2	11 100	22,5	21,4
Quatrième quintile	9 300	13,9	18,3	8 600	12,7	16,3
Quintile supérieur	6 800	5,9	13,3	7 600	6,5	14,5
Personnes seules						
Total	7 100	32,7	100,0	7 000	33,2	100,0
Quintile inférieur	4 300 ^E	63,1	12,2 ^E	5 300	62,4	15,4
Deuxième quintile	9 500	75,3	26,6	9 000	65,9	25,7
Troisième quintile	10 800	62,3	30,1	9 900	56,1	28,4
Quatrième quintile	7 000	27,4 ^E	20,0	6 600	27,1	18,8
Quintile supérieur	4 000 ^E	8,6 ^E	11,1 ^E	4 100	9,9	11,7

Tableau 3.1-4

Transferts gouvernementaux selon les quintiles de revenu après impôt — Nouvelle-Écosse

	Transferts gouvernementaux					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	7 800	15,4	100,0	7 800	15,3	100,0
Quintile inférieur	7 300	61,9	19,0	7 600	63,8	19,5
Deuxième quintile	9 900	37,7	25,3	9 400	37,0	24,2
Troisième quintile	8 500	21,1	21,9	9 300	23,4	23,8
Quatrième quintile	7 400	11,8	19,0	7 100	11,6	18,3
Quintile supérieur	5 800	5,1	14,8	5 500	4,8	14,2
Deux personnes ou plus						
Total	8 600	14,0	100,0	8 500	13,5	100,0
Quintile inférieur	11 500	57,9	26,8	11 600	57,3	27,1
Deuxième quintile	10 200	27,9	23,7	10 800	29,8	25,3
Troisième quintile	8 900	16,4	20,6	8 600	15,9	20,0
Quatrième quintile	7 700	10,2	17,9	7 600	10,3	17,9
Quintile supérieur	4 700	3,9	11,0	4 200	3,1	9,7
Personnes seules						
Total	6 100	21,8	100,0	6 200	25,2	100,0
Quintile inférieur	4 400	64,6	14,8	4 300	63,3	13,9
Deuxième quintile	9 700	67,8	32,0	9 100	64,5	29,2
Troisième quintile	7 900	36,9 ^E	26,0	8 800	44,1	28,7
Quatrième quintile	4 300 ^E	13,4 ^E	14,2	4 800	15,8	15,3
Quintile supérieur	3 900	6,1 ^E	12,9	4 000	7,7	12,8

Tableau 3.1-5

Transferts gouvernementaux selon les quintiles de revenu après impôt — Nouveau-Brunswick

	Transferts gouvernementaux					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	8 500	17,5	100,0	8 500	17,6	100,0
Quintile inférieur	8 600	74,8	20,4	7 600	66,9	18,0
Deuxième quintile	10 500	42,7	24,9	11 400	47,7	26,6
Troisième quintile	9 400	23,5	22,2	9 600	24,3	22,4
Quatrième quintile	8 100	13,7	19,2	8 400	14,1	19,7
Quintile supérieur	5 600	5,3	13,3	5 700	5,3	13,3
Deux personnes ou plus						
Total	9 200	15,5	100,0	9 300	15,6	100,0
Quintile inférieur	12 600	64,9	27,6	12 700	65,7	27,4
Deuxième quintile	11 000	30,4	24,0	12 000	33,9	26,1
Troisième quintile	9 900	19,3	21,7	8 800	17,0	19,0
Quatrième quintile	7 400	10,6	16,2	7 500	10,7	16,3
Quintile supérieur	4 900	4,1	10,6	5 200	4,4	11,3
Personnes seules						
Total	6 800	30,4	100,0	6 800	30,7	100,0
Quintile inférieur	3 900	68,6	11,6	3 300	55,6	9,8
Deuxième quintile	10 400	74,9	30,7	9 400	70,1	27,8
Troisième quintile	9 600	51,9	28,3	10 200	59,6	29,8
Quatrième quintile	6 800	25,8	20,1	7 100	28,2	21,0
Quintile supérieur	3 100 ^E	6,7 ^E	9,3 ^E	4 000	8,1	11,6

Tableau 3.1-6

Transferts gouvernementaux selon les quintiles de revenu après impôt — Québec

	Transferts gouvernementaux					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	7 100	13,7	100,0	7 300	14,0	100,0
Quintile inférieur	7 500	60,9	21,1	7 700	62,5	21,0
Deuxième quintile	8 900	34,0	25,1	9 300	35,3	25,3
Troisième quintile	8 400	20,3	23,5	8 300	20,2	22,6
Quatrième quintile	6 600	10,7	18,4	6 700	10,9	18,2
Quintile supérieur	4 200	3,6	11,9	4 700	3,9	12,8
Deux personnes ou plus						
Total	8 100	12,4	100,0	8 100	12,3	100,0
Quintile inférieur	11 800	53,9	29,3	11 900	55,9	29,3
Deuxième quintile	10 800	28,2	26,7	10 500	27,4	25,9
Troisième quintile	7 100	13,1	17,6	7 500	13,7	18,4
Quatrième quintile	6 800	9,0	16,9	6 800	9,1	16,8
Quintile supérieur	3 800	2,8	9,5	4 000	2,8	9,7
Personnes seules						
Total	5 500	18,8	100,0	5 900	20,9	100,0
Quintile inférieur	4 400	55,9	16,0	5 000	65,6	17,1
Deuxième quintile	9 800	66,7	35,9	9 400	63,1	32,0
Troisième quintile	6 700	29,9	24,5	7 100	31,4	24,1
Quatrième quintile	3 900	11,6	14,4	4 700	14,0	16,0
Quintile supérieur	2 500	3,8	9,1	3 200	5,1	10,8

Tableau 3.1-7

Transferts gouvernementaux selon les quintiles de revenu après impôt — Ontario

	Transferts gouvernementaux					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	7 000	10,5	100,0	6 900	10,3	100,0
Quintile inférieur	7 400	52,6	21,2	7 300	52,4	21,0
Deuxième quintile	9 000	27,8	25,8	9 200	28,2	26,6
Troisième quintile	7 600	14,4	21,6	7 400	14,1	21,3
Quatrième quintile	6 100	7,8	17,5	6 200	7,9	18,0
Quintile supérieur	4 900	3,1	13,9	4 500	2,9	13,1
Deux personnes ou plus						
Total	7 700	9,5	100,0	7 500	9,2	100,0
Quintile inférieur	10 800	44,1	28,3	11 000	44,9	29,1
Deuxième quintile	9 500	20,4	24,7	9 400	19,8	24,9
Troisième quintile	7 900	11,6	20,5	7 300	10,6	19,4
Quatrième quintile	5 400	5,8	13,9	5 700	6,1	15,1
Quintile supérieur	4 900	2,8	12,6	4 400	2,5	11,6
Personnes seules						
Total	5 400	15,2	100,0	5 500	16,4	100,0
Quintile inférieur	4 400	58,0	16,2	4 200	59,3	15,2
Deuxième quintile	9 200	57,0	33,9	9 500	58,7	34,5
Troisième quintile	7 100	28,2	26,2	6 900	26,9	24,9
Quatrième quintile	4 000	10,3	15,0	4 600	12,2	16,7
Quintile supérieur	2 400	2,6 ^E	8,7	2 400	2,9	8,6

Tableau 3.1-8

Transferts gouvernementaux selon les quintiles de revenu après impôt — Manitoba

	Transferts gouvernementaux					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	6 500	12,4	100,0	6 600	12,7	100,0
Quintile inférieur	7 300	56,0	22,4	7 300	57,8	22,2
Deuxième quintile	8 600	30,6	26,2	8 500	30,8	25,8
Troisième quintile	7 600	17,6	23,4	7 800	18,6	23,4
Quatrième quintile	6 100	9,5	18,6	6 200	9,8	18,8
Quintile supérieur	3 000	2,6	9,3	3 300	2,8	9,8
Deux personnes ou plus						
Total	7 100	10,8	100,0	7 200	11,0	100,0
Quintile inférieur	10 900	48,4	30,9	10 600	47,8	29,4
Deuxième quintile	9 900	24,8	28,0	9 800	25,1	27,2
Troisième quintile	7 100	12,4	20,0	7 800	13,7	21,6
Quatrième quintile	4 800	6,2	13,5	5 000	6,5	13,8
Quintile supérieur	2 700	2,1	7,7	2 900	2,1	7,9
Personnes seules						
Total	5 500	19,6	100,0	5 500	20,7	100,0
Quintile inférieur	3 900	46,8	14,3	3 600	53,5	13,2
Deuxième quintile	9 200	56,1	33,5	10 400	65,5	38,0
Troisième quintile	7 500	33,6 ^E	27,6	6 400	27,8	23,3
Quatrième quintile	3 800	11,5	14,1	4 800	14,2	17,4
Quintile supérieur	2 900	4,9 ^E	10,5	2 200	4,2	8,1

Tableau 3.1-9

Transferts gouvernementaux selon les quintiles de revenu après impôt — Saskatchewan

	Transferts gouvernementaux					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	7 000	13,4	100,0	7 200	14,1	100,0
Quintile inférieur	6 900	57,4	19,7	7 000	58,8	19,7
Deuxième quintile	9 300	35,6	26,5	10 100	39,0	28,3
Troisième quintile	8 200	19,5	23,6	8 300	20,3	23,3
Quatrième quintile	6 200	9,7	17,8	6 100	9,7	17,1
Quintile supérieur	4 300	3,7	12,4	4 200	3,7	11,7
Deux personnes ou plus						
Total	7 500	11,6	100,0	7 800	12,2	100,0
Quintile inférieur	10 800	50,9	28,8	12 200	57,2	31,3
Deuxième quintile	9 900	25,0	26,2	10 100	26,5	25,9
Troisième quintile	8 100	14,3	21,6	7 600	13,6	19,5
Quatrième quintile	5 000	6,5	13,4	5 000	6,5	12,9
Quintile supérieur	3 800	2,9	10,0	4 100	3,2	10,4
Personnes seules						
Total	5 900	21,4	100,0	5 900	22,8	100,0
Quintile inférieur	3 200	45,9	11,1	3 100	46,5	10,6
Deuxième quintile	9 200	62,7	31,0	9 400	64,6	31,6
Troisième quintile	8 000	38,9	27,1	8 100	40,0	27,4
Quatrième quintile	5 100	16,1	17,3	5 600	17,8	18,9
Quintile supérieur	4 000 ^E	6,2 ^E	13,4	3 400	6,0	11,5

Tableau 3.1-10

Transferts gouvernementaux selon les quintiles de revenu après impôt — Alberta

	Transferts gouvernementaux					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	5 600	9,1	100,0	5 700	9,1	100,0
Quintile inférieur	5 300	44,9	19,1	6 000	46,6	21,2
Deuxième quintile	7 900	26,6	28,4	7 400	23,5	26,0
Troisième quintile	6 100	12,4	21,7	6 200	12,1	21,9
Quatrième quintile	5 100	6,9	18,5	5 300	7,0	18,8
Quintile supérieur	3 400	2,4	12,3	3 500	2,5	12,2
Deux personnes ou plus						
Total	6 300	8,1	100,0	6 400	8,2	100,0
Quintile inférieur	10 700	42,1	34,0	9 900	37,9	31,0
Deuxième quintile	7 200	15,4	22,8	7 800	16,6	24,6
Troisième quintile	6 100	9,1	19,4	6 600	9,6	20,6
Quatrième quintile	4 400	4,8	13,9	4 300	4,7	13,6
Quintile supérieur	3 100	2,0	10,0	3 200	2,1	10,2
Personnes seules						
Total	4 100	14,4	100,0	4 400	13,7	100,0
Quintile inférieur	1 600 ^E	32,6 ^E	7,8 ^E	3 300	49,8	15,3
Deuxième quintile	6 100 ^E	42,0	29,5 ^E	7 400	46,7	33,9
Troisième quintile	7 300 ^E	32,5 ^E	35,2 ^E	5 700	23,9	26,0
Quatrième quintile	3 500	10,2	16,7	3 100	8,2	14,2
Quintile supérieur	2 200 ^E	3,3 ^E	10,8 ^E	2 300	3,1	10,6

Tableau 3.1-11

Transferts gouvernementaux selon les quintiles de revenu après impôt — Colombie-Britannique

	Transferts gouvernementaux					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	6 800	12,4	100,0	6 900	12,4	100,0
Quintile inférieur	6 000	52,5	17,5	6 400	59,2	18,6
Deuxième quintile	8 800	33,5	26,0	9 300	35,5	26,6
Troisième quintile	7 800	17,9	22,8	6 900	15,9	20,0
Quatrième quintile	6 100	9,1	18,1	6 300	9,5	18,1
Quintile supérieur	5 300	4,2	15,6	5 800	4,4	16,7
Deux personnes ou plus						
Total	7 700	11,1	100,0	7 700	10,8	100,0
Quintile inférieur	9 800	48,0	25,6	9 100	48,0	23,8
Deuxième quintile	9 600	24,3	25,0	10 100	25,9	26,2
Troisième quintile	7 800	13,2	20,4	7 400	12,6	19,1
Quatrième quintile	6 400	7,8	16,8	6 700	8,2	17,5
Quintile supérieur	4 700	3,3	12,3	5 200	3,3	13,4
Personnes seules						
Total	5 300	17,9	100,0	5 600	19,2	100,0
Quintile inférieur	3 600	56,2	13,8	4 300	65,5	15,5
Deuxième quintile	8 200	55,8	31,2	8 800	60,0	31,1
Troisième quintile	6 600	29,3	25,2	7 200	31,0	25,4
Quatrième quintile	4 800	13,1	18,3	5 000	13,3	17,8
Quintile supérieur	3 000 ^E	4,5 ^E	11,5 ^E	2 900	4,5	10,2

Revenu total

Le revenu total est la somme du revenu du marché et des transferts gouvernementaux.

Une fois toutes les sources de revenu prises en compte, et après correction pour tenir compte de l'inflation, le revenu total moyen des familles économiques de deux personnes ou plus était estimé à 72 700 \$ en 2003, demeurant virtuellement inchangé par rapport aux deux années précédentes. Au cours de la période de cinq ans allant de 1996 à 2001, le revenu total des familles a augmenté de 14 %, soit une hausse annuelle moyenne de 2,7 %. Le revenu total moyen des personnes seules a augmenté graduellement, dans une proportion de 17 % depuis 1996, ce qui représente une hausse annuelle de 2,3 %. Il était estimé à 30 900 \$ en 2003.

En 2003 et 2002, le revenu total moyen des familles n'a pas varié de façon significative dans toutes les provinces par rapport à l'année précédente. Depuis 1984, l'Ontario demeure la province où le revenu total moyen des familles est le plus élevé, soit 80 900 \$, suivi par l'Alberta, à 78 300 \$. Terre-Neuve-et-Labrador demeure la province où le revenu total est le plus faible, à 56 100 \$.

Après cinq années de croissance, le revenu total moyen des familles autres que de personnes âgées est constant depuis 2001

En 2003, le revenu total moyen des familles autres que de personnes âgées était estimé à 76 400 \$, demeurant inchangé depuis 2001. Entre 1996 et 2001, il a augmenté de 15 %. Les hommes seuls en âge de travailler (de 16 à 64 ans) ont touché en 2003 un revenu total moyen estimé de 34 400 \$, soit une augmentation de 15 % par rapport à 1996. Même si le revenu total des femmes seules en âge de travailler (de 16 à 64 ans) a augmenté de 26 % au cours de cette période, leur revenu total moyen est demeuré inférieur, à 30 100 \$.

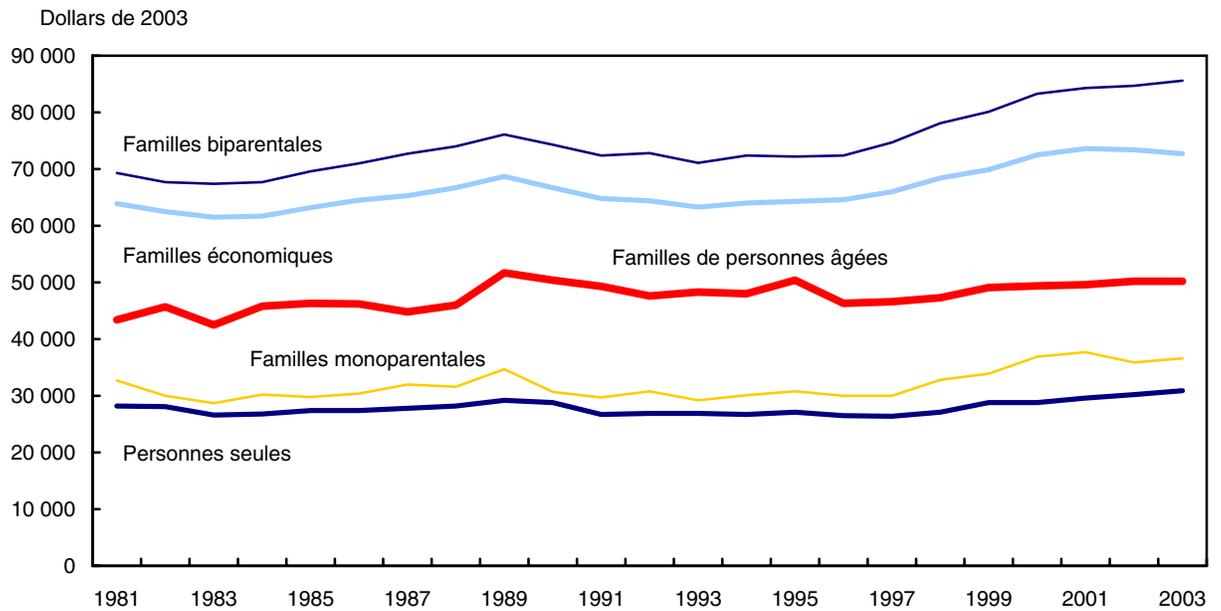
Le revenu total des familles de personnes âgées est demeuré stable de 2002 à 2003

De 2002 à 2003, le revenu total moyen des familles dont le soutien économique principal était une personne âgée est demeuré inchangé, à 50 200 \$. Parmi les personnes âgées vivant seules, les hommes ont vu leur revenu total moyen augmenter de 5,7 % depuis 1996. En 2003, le revenu total moyen était estimé à 29 600 \$. Le tableau est légèrement différent dans le cas des femmes âgées vivant seules : même si leur revenu total a augmenté de 8,8 % depuis 1996, atteignant 24 800 \$ en 2003, il demeure inférieur de 4 800 \$ à celui de leurs homologues masculins.

Dans l'ensemble, en 2003, le revenu du marché constituait 58 % du revenu total des familles de personnes âgées. Le reste de leur revenu provenait principalement de transferts, comme les pensions de retraite publiques, soit 19 %, et la sécurité de la vieillesse, soit 20 %.

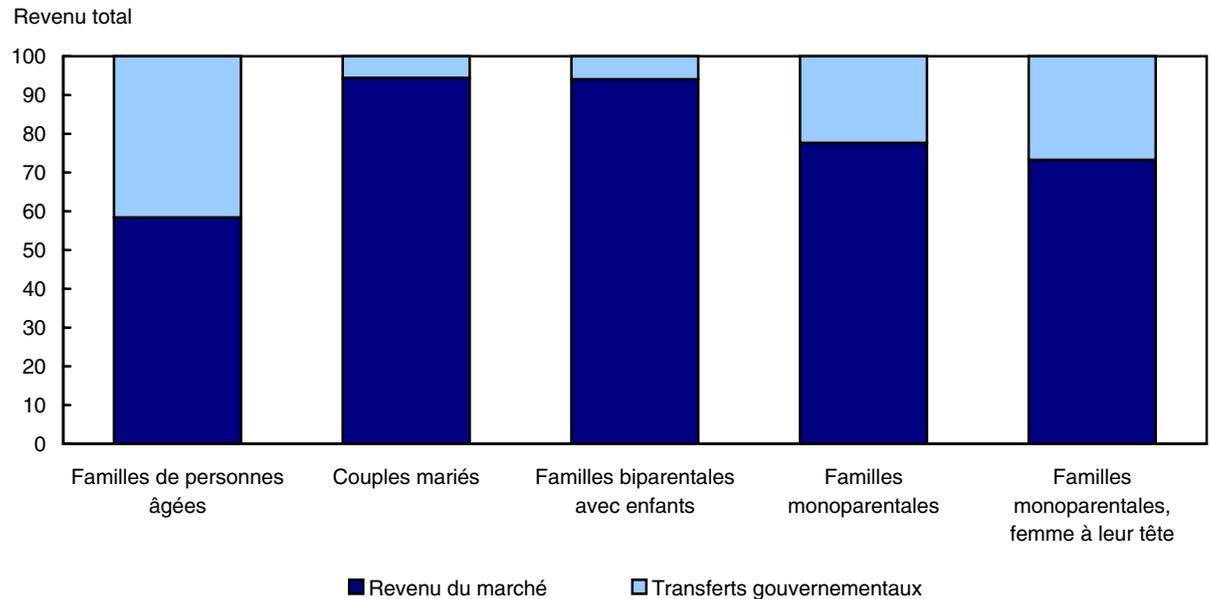
Graphique 4.1

Revenu total moyen des familles et des personnes seules, 1981 à 2003



Graphique 4.2

Le revenu du marché constituait la majorité du revenu total des familles autres que de personnes âgées pour 2003



Redistribution du revenu : incidence des transferts gouvernementaux

En 2003, les familles du quintile inférieur de revenu n'ont reçu que 3,6 % du revenu du marché global, mais leur part du revenu total a été plus importante, s'établissant à 6,2 %. De même, les familles du quintile supérieur de revenu ont reçu 46 % du revenu du marché global, mais leur part du revenu total s'établissait à 42 %.

Avant les transferts gouvernementaux, les personnes dont le revenu se situait dans le quintile supérieur ont touché en moyenne 12,90 \$ pour chaque dollar gagné par celles dont le revenu se situait dans le quintile inférieur. Après les transferts, ce ratio est passé à 6,80 \$ à 1 \$. Les transferts gouvernementaux ont également eu pour effet d'atténuer les différences de revenu entre les divers types de famille. Avant les transferts, en 2003, le revenu moyen des familles autres que de personnes âgées était de 2,4 fois supérieur à celui des familles de personnes âgées, mais après les transferts, il était de 1,5 fois supérieur seulement.

Graphique 4.3

Les transferts gouvernementaux augmentent les parts du revenu total pour les quintiles inférieurs, 2003

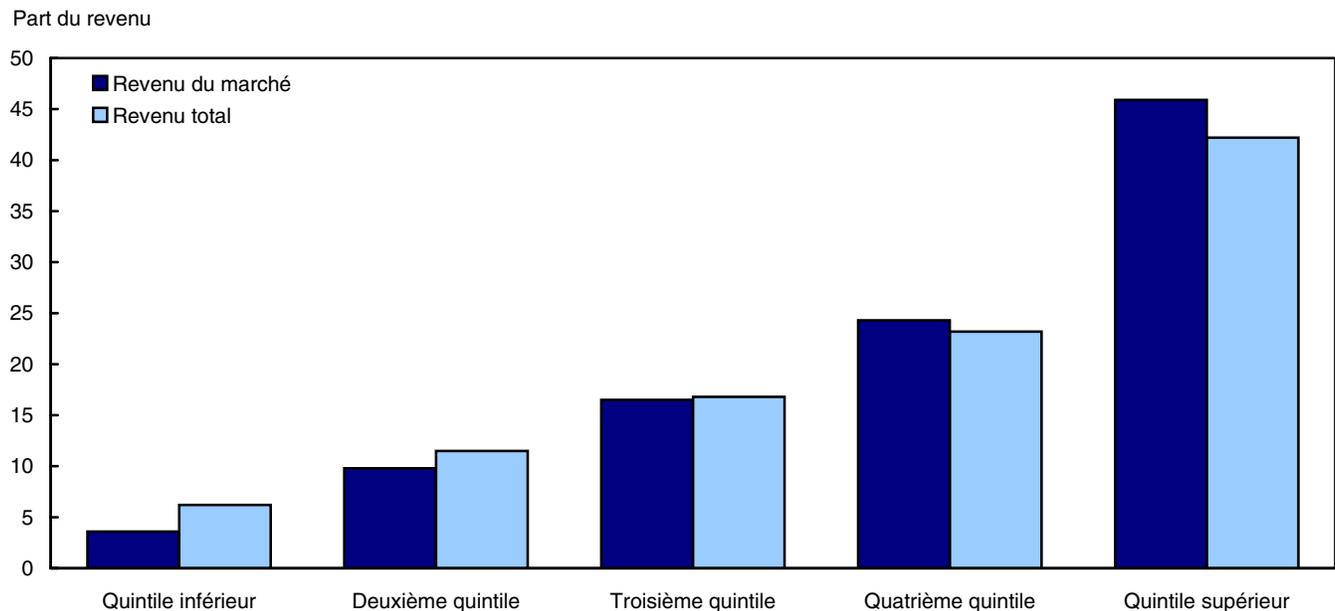


Tableau 4.1-1

Revenu total moyen selon certains types de famille — Canada

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	64 000	64 300	64 600	66 000	68 400	69 900	72 500	73 600	73 400	72 700
Familles de personnes âgées	48 000	50 400	46 300	46 600	47 300	49 100	49 400	49 600	50 200	50 200
Couples mariés	44 200	45 200	45 200	45 500	46 300	48 400	47 900	48 700	48 700	49 300
Autres familles	56 900	62 700	50 100	50 300	50 900	51 500	54 700	52 900	56 000	53 900
Familles autres que de personnes âgées	66 800	66 900	67 500	69 100	71 900	73 300	76 300	77 500	77 200	76 400
Couples mariés	62 300	63 500	66 200	69 300	70 300	69 600	70 500	74 900	73 400	70 900
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	30 100	28 000	32 000	33 500	31 700	33 300	34 300	39 200	35 900	34 300
Une personne gagnant un revenu d'emploi	51 900	51 800	51 100	54 500	55 800	57 900	56 500	61 400	56 100	56 600
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	71 900	73 400	78 300	79 900	82 300	80 000	80 300	84 200	84 300	79 700
Familles biparentales avec enfants	72 400	72 200	72 400	74 700	78 100	80 100	83 300	84 300	84 700	85 600
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	21 400	19 900	21 800	23 800	23 000	22 500	22 400	24 600	25 000	23 000
Une personne gagnant un revenu d'emploi	54 700	52 000	55 600	54 500	61 600	61 100	61 300	61 800	65 400	66 900
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	75 000	75 400	75 300	77 300	80 200	81 400	84 600	85 100	85 200	85 300
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	92 000	91 900	94 900	97 200	95 900	99 300	104 100	105 800	103 600	104 600
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	89 900	88 400	92 400	92 100	94 600	99 100	105 400	102 100	101 600	101 200
Familles monoparentales	30 100	30 800	30 000	30 000	32 800	33 900	36 900	37 700	35 900	36 600
Homme à leur tête	41 500	42 200	46 300	45 900	48 800	49 700	54 200	51 000	51 200	54 700
Femme à leur tête	28 200	29 000	27 500	27 500	30 000	31 000	33 400	34 900	32 300	32 500
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	17 200	17 700	16 500	15 500	16 100	17 000	16 100	16 900	16 200	15 900
Une personne gagnant un revenu d'emploi	31 300	31 800	32 200	30 900	32 000	32 400	33 400	34 700	32 700	32 000
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	46 500	48 600	44 500	46 800	49 700	48 900	53 900	55 900	48 800	51 000
Autres familles (autres que de personnes âgées)	52 000	51 400	58 300	57 000	61 500	62 200	64 700	64 800	66 600	61 100
Personnes seules	26 700	27 100	26 500	26 400	27 100	28 800	28 800	29 600	30 200	30 900
Personnes âgées, hommes	28 300	27 100	28 000	28 300	29 300	28 100	26 900	28 600	28 400	29 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	24 900	24 900	25 500	26 000	25 900	26 400	25 100	26 900	25 800	25 900
Gagnant un revenu d'emploi	58 700	47 700	47 900	42 500	49 700	39 600	36 900	39 300	39 600	42 300
Personnes âgées, femmes	20 400	21 900	22 800	23 400	23 000	23 000	23 500	24 500	25 000	24 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	20 000	21 500	22 200	22 400	22 100	22 300	22 800	23 400	24 400	24 000
Gagnant un revenu d'emploi	31 300	34 200	38 900	36 800	35 300	33 800	34 400	38 700	32 000	32 000
Autres que personnes âgées, hommes	31 100	30 500	29 800	29 300	30 400	32 000	33 200	33 700	33 900	34 400
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	13 300	12 400	11 100	10 400	10 500	10 200	10 100	11 900	11 700	12 400
Gagnant un revenu d'emploi	35 700	35 000	34 600	34 800	35 700	36 500	37 500	37 900	38 500	39 000
Autres que personnes âgées, femmes	24 700	26 100	23 800	23 700	24 600	28 100	26 500	27 200	28 700	30 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	15 300	13 500	10 800	11 700	11 000	10 800	10 700	12 100	12 000	13 000
Gagnant un revenu d'emploi	28 700	30 500	28 900	28 700	30 100	34 400	31 800	32 200	33 800	34 800

Tableau 4.1-2

Revenu total moyen selon certains types de famille — Terre-Neuve-et-Labrador

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	50 800	50 500	49 800	50 100	51 400	53 600	54 700	54 500	55 400	56 100
Familles de personnes âgées	35 300	36 600	31 700	33 600	32 100	34 200	34 600	33 600	34 200	32 400
Couples mariés	30 700	34 900	31 800	33 600	31 600	32 700	33 700	32 600	33 000	31 900
Autres familles	40 700	39 200	31 400	33 700	33 600	37 600	37 000	36 100	37 300	33 800
Familles autres que de personnes âgées	53 600	52 800	52 500	52 500	54 300	56 700	57 900	57 800	59 100	60 100
Couples mariés	46 400	45 900	47 700	48 300	48 800	48 500	47 900	48 200	52 400	54 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	22 700	19 700	25 200	25 000	24 600	24 600	23 500	23 000	21 500	24 700 ^E
Une personne gagnant un revenu d'emploi	35 200	46 600	44 600	48 300	40 100	44 200	47 600	41 700	44 400	44 900
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	61 000	56 700	60 400	56 400	59 400	60 200	57 200	60 400	65 200	65 700
Familles biparentales avec enfants	58 300	55 100	55 800	56 200	59 500	60 600	63 100	63 700	63 100	67 100
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	20 300	17 800	18 000	19 600	15 700	F	23 600	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	45 300	37 700	41 800	36 600	39 800	44 500	40 500	38 300	53 700	51 900
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	61 600	64 300	61 600	62 600	64 500	65 200	70 600	67 300	65 200	71 900
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	76 400	80 300	74 800	78 400	82 400	82 100	77 600	79 700	75 500	74 200
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	66 200	71 300	65 700	67 000	67 000	77 300	80 100	78 400	77 800	78 600
Familles monoparentales	23 400	23 100	23 300	24 000	26 600	25 500	28 500	30 700	30 600	29 000
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	22 100	20 700	22 600	22 900	25 900	24 300	27 600	29 900	28 600	27 100
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	13 700	12 900	15 000	14 900	14 500	16 400	15 900	F	F	17 500
Une personne gagnant un revenu d'emploi	28 000	F	26 500	29 200	30 600	29 900	28 100	29 100	32 000	33 200
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	36 900	34 400	47 600	45 000	44 300	48 100	47 800	47 300	53 500	49 200
Personnes seules	24 100	20 700	21 600	20 300	19 200	19 400	21 000	20 800	20 700	19 800
Personnes âgées, hommes	22 500	F	22 800	24 200	20 800	F	F	F	F	19 000
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	22 300	22 200	19 100	F	F	F	F	F
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	17 000	18 200	15 300	17 100	16 600	17 300	17 100	17 000	21 000	19 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	17 000	18 200	15 300	15 700	15 400	16 500	16 400	16 300	19 200	18 400
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	27 500	26 300	26 300	24 100	23 100	20 400	23 700	23 500	21 000	20 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	10 700	9 200	11 400	8 700	9 000	10 300	9 200	F
Gagnant un revenu d'emploi	33 800	38 200	35 200	32 800	31 200	28 400	29 500	28 000	29 100	26 500
Autres que personnes âgées, femmes	26 900	18 400	19 600	16 600	16 300	18 400	20 100	21 300	19 700	19 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	8 300	7 400	8 200	8 400	12 100	12 400	8 700	9 000 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	28 500	23 300	26 600	24 000	22 200	26 600	25 900	27 500	27 500	28 500

Tableau 4.1-3

Revenu total moyen selon certains types de famille — Île-du-Prince-Édouard

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	55 200	54 200	54 700	54 100	55 600	55 900	56 900	57 100	58 200	58 200
Familles de personnes âgées	47 800	37 500	41 600	35 600	36 500	39 600	39 300	39 200	41 100	39 700
Couples mariés	42 500	36 000	48 000	40 800	41 600	39 800	39 300	39 400	42 400	41 400
Autres familles	53 800	40 700	F	26 300	F	39 400	39 200	38 600	F	F
Familles autres que de personnes âgées	56 600	57 500	57 000	57 800	59 500	59 300	60 500	60 800	61 300	61 700
Couples mariés	55 600	53 700	51 900	56 400	52 600	50 200	57 600	60 000	60 700	63 600
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	54 200	F	F	F	F	42 200	53 700	65 000	46 300	47 000
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	56 600	55 800	56 900	62 500	58 400	56 900	61 900	62 400	69 400	67 600
Familles biparentales avec enfants	61 400	62 300	63 300	61 800	62 400	59 400	62 100	62 500	67 200	63 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	42 800	43 700	44 600	F	F	34 500	F	F	F	F
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	60 200	61 700	61 400	60 100	61 500	55 200	61 300	61 100	68 400	60 700
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	72 900	71 400	76 500	72 800	71 900	80 600	79 200	77 800	74 600	76 600
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	66 800	70 300	70 000	73 700	86 900	101 200	83 300	84 000	73 700	82 400
Familles monoparentales	31 000	27 600	27 600	27 200	34 100	29 800	33 700	30 500	29 200	31 100
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	27 700	27 800	26 400	26 600	33 600	29 200	33 400	30 000	26 800	28 300
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	25 000	23 600	F	F	F	24 800	25 600	25 900	25 000	26 900
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	43 700	45 800	49 500	45 200	50 200	60 400	52 400	53 000	54 800	51 100
Personnes seules	21 900	23 000	21 000	18 900	19 500	19 800	21 400	21 600	21 100	21 700
Personnes âgées, hommes	20 700	20 600	F	F	F	F	F	F	19 700	26 400
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	19 600	27 000
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	18 900	18 000	19 200	19 600	20 000	19 100	18 700	19 400	18 300	18 300
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	17 700	18 100	19 000	19 200	20 100	18 800	17 500	18 800	17 900	17 700
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	24 300	25 500	23 400	20 700	21 800	22 800	24 000	23 800	24 000	23 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Gagnant un revenu d'emploi	26 700	30 100	25 900	21 400	22 600	25 000	24 900	24 700	26 000	26 900
Autres que personnes âgées, femmes	22 800	25 200	20 400	16 000	16 200	16 600	19 400	20 100	20 800	21 200
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Gagnant un revenu d'emploi	25 400	27 400	22 300	18 200	17 400	20 600	21 700	22 400	24 400	26 300

Tableau 4.1-4

Revenu total moyen selon certains types de famille — Nouvelle-Écosse

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
en dollars constants 2003										
Familles économiques, deux personnes ou plus	54 700	53 600	54 300	54 600	56 600	58 800	60 400	62 300	63 400	61 500
Familles de personnes âgées	43 700	41 400	44 900	45 700	48 200	44 100	44 100	45 600	44 700	43 800
Couples mariés	38 800	36 600	39 200	38 800	42 600	42 200	43 700	44 600	44 800	45 000
Autres familles	51 800	48 600	54 800	56 400	57 500	48 700	45 200	48 500	44 300	40 300
Familles autres que de personnes âgées	56 900	56 200	56 000	56 200	58 100	61 500	63 500	65 400	67 000	65 000
Couples mariés	54 800	53 400	50 600	51 400	55 100	56 400	57 400	65 800	64 600	61 700
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	25 000	28 600	32 400	28 300	26 100	34 100	34 100	27 700	36 800	31 200
Une personne gagnant un revenu d'emploi	44 100	45 100	43 100	38 400	43 800	48 800	49 500	65 300	59 800	55 100
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	63 500	62 700	59 600	61 600	67 600	65 400	66 400	73 300	71 200	68 600
Familles biparentales avec enfants	63 200	63 400	63 900	64 700	67 300	69 500	68 900	69 700	71 400	72 100
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	40 900	48 400	48 200	47 600	48 500	59 500	55 300	55 900	52 500	48 400
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	64 500	64 000	66 500	68 500	69 800	69 500	71 000	70 800	71 500	72 300
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	86 300	80 800	85 800	84 900	82 600	88 700	85 200	85 400	93 100	93 800
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	72 200	69 700	76 400	79 500	75 800	84 700	85 700	85 000	102 500	89 700
Familles monoparentales	24 100	23 600	23 600	21 000	23 000	27 900	32 300	31 300	26 800	30 200
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	22 800	23 500	21 400	20 000	21 700	27 300	29 500	28 600	27 000	30 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	14 700	16 200	17 200	16 000	14 800	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	26 200	27 000	23 700	23 400	21 800	28 000	30 600	29 900	27 800	30 200
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	39 500	40 400	43 000	44 800	41 700	44 300	56 500	52 900	53 000	50 700
Personnes seules	20 800	21 100	20 900	21 300	21 800	23 600	23 400	23 900	24 500	27 700
Personnes âgées, hommes	22 900	23 600	22 600	25 500	24 500	23 600	22 500	26 300	25 400	24 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	22 700	22 200	21 700	25 100	23 500	22 900	21 800	25 700	25 200	23 800
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	19 400	18 400	18 800	19 100	19 000	19 600	20 400	21 800	23 300	23 200
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	19 000	18 200	18 700	18 300	18 300	19 600	19 800	20 400	22 500	22 600
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	22 800	22 000	23 300	23 300	25 100	24 500	25 700	26 400	25 900	33 300
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	14 500	14 200	11 000	15 600	14 900	12 900	13 600	12 300	12 100	17 900 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	25 400	24 900	26 600	25 100	27 600	27 300	28 900	29 800	30 200	37 700
Autres que personnes âgées, femmes	19 100	21 600	19 300	19 700	19 300	25 700	23 400	22 100	23 500	24 400
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	11 400	14 000	10 200	12 200	12 900	8 900	10 100	10 400	12 100	11 800 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	22 800	24 300	24 000	22 900	22 000	32 800	27 900	26 400	26 200	27 200

Tableau 4.1-5

Revenu total moyen selon certains types de famille — Nouveau-Brunswick

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	54 000	53 500	54 800	53 400	55 500	57 100	59 000	59 500	59 300	59 100
Familles de personnes âgées	43 100	41 100	44 500	42 500	44 900	45 500	44 600	44 800	43 200	45 600
Couples mariés	42 200	38 500	42 300	40 500	42 700	43 900	44 500	45 300	42 200	45 900
Autres familles	44 500	44 800	50 500	47 900	52 600	50 600	44 900	43 300	46 500	44 800
Familles autres que de personnes âgées	56 100	56 000	56 600	55 400	57 200	59 100	61 500	61 900	62 000	61 300
Couples mariés	53 300	51 300	52 800	50 100	51 100	55 800	57 000	58 300	59 400	56 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	23 600	28 400	23 700	21 500	24 000	26 800	26 000	43 200	30 900	30 400
Une personne gagnant un revenu d'emploi	48 700	40 700	44 300	46 500	48 100	50 000	47 200	45 400	47 600	44 600
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	61 900	59 800	63 900	58 300	59 000	63 700	65 600	66 500	69 300	63 900
Familles biparentales avec enfants	60 400	62 500	61 600	61 900	64 900	64 500	66 700	68 700	67 700	69 700
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	17 000	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	44 700	50 500	44 400	44 900	48 800	49 300	45 500	48 700	53 300	48 000
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	62 300	63 600	65 600	65 300	68 700	66 200	70 300	69 100	67 800	68 600
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	77 400	79 400	80 400	80 400	80 300	78 800	77 900	86 300	85 500	88 500
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	71 300	70 000	77 700	76 700	80 700	85 500	86 900	83 000	82 200	81 200
Familles monoparentales	28 400	23 300	23 500	24 500	27 800	26 500	29 400	28 100	29 900	29 000
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	24 400	20 700	21 900	22 600	24 900	24 900	28 500	27 300	28 200	26 100
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	13 400	16 600	13 400	14 500	14 300	15 800	F	15 500	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	26 200	21 700	24 500	26 400	27 700	27 100	29 100	28 300	28 900	26 800
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	39 300	F	F	F	F	F	F	47 100	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	39 400	46 800	42 500	42 300	42 300	46 600	51 000	49 000	45 700	48 400
Personnes seules	22 400	24 000	21 900	21 600	22 700	23 200	22 400	25 300	22 100	22 300
Personnes âgées, hommes	19 100	23 700	25 000	43 200	40 100	32 800	34 500	29 100	21 000	19 300
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	19 200	23 200	21 200	37 700	38 100	30 300	31 500	29 000	19 600	18 200
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	19 200	19 600	20 200	19 500	19 700	20 400	20 600	21 400	20 700	20 700
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	19 100	19 100	20 200	19 100	19 700	20 400	20 100	21 200	20 200	20 100
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	27 900	28 000	24 100	21 300	22 200	24 500	23 300	29 800	24 400	24 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	9 400	10 700	8 500	7 100	F	9 400	8 800	10 500	F	F
Gagnant un revenu d'emploi	32 900	30 800	27 700	26 100	25 100	29 700	27 900	35 800	28 100	29 100
Autres que personnes âgées, femmes	19 200	23 200	19 700	19 400	22 500	21 600	19 300	20 500	20 100	21 200
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	10 800	12 800	9 900	11 300	13 500	F	F	F	9 600	8 600 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	23 000	25 700	23 100	22 100	25 300	24 100	21 600	23 300	23 000	24 600

Tableau 4.1-6

Revenu total moyen selon certains types de famille — Québec

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
en dollars constants 2003										
Familles économiques, deux personnes ou plus	58 100	57 900	57 600	58 800	61 100	62 400	64 800	65 900	66 000	65 200
Familles de personnes âgées	43 100	42 800	40 800	40 700	42 100	43 600	43 900	44 600	43 800	45 100
Couples mariés	40 500	38 100	41 000	41 100	40 300	42 900	42 300	43 600	44 400	43 900
Autres familles	47 800	51 900	40 000	39 700	48 400	45 800	49 000	47 600	42 100	48 600
Familles autres que de personnes âgées	60 800	60 500	60 300	61 700	64 100	65 600	68 200	69 400	69 600	68 500
Couples mariés	55 200	55 000	56 000	58 100	58 500	61 200	64 500	69 300	66 100	63 700
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	24 200	25 900	25 500	25 500	28 200	28 700	31 000	35 700	33 300	28 300
Une personne gagnant un revenu d'emploi	48 700	42 100	43 900	43 600	49 900	52 000	55 900	65 200	52 300	55 900
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	64 400	66 400	68 100	70 200	68 600	72 800	74 400	77 400	77 800	71 700
Familles biparentales avec enfants	66 100	66 700	66 900	68 400	70 800	72 300	74 900	75 500	78 300	77 500
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	20 100	19 800	22 200	23 000	21 500	21 800	24 100	21 800	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	49 400	46 500	48 900	47 500	47 600	51 400	50 500	51 600	51 700	61 100
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	71 000	72 700	74 100	73 900	76 400	76 700	78 000	78 200	82 200	79 400
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	86 500	85 900	80 800	88 800	92 600	89 900	98 500	99 100	95 200	87 800
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	85 300	79 900	83 300	85 800	88 500	93 300	96 600	93 300	95 300	96 800
Familles monoparentales	28 200	31 900	31 400	29 400	31 900	31 300	33 100	35 200	34 200	35 700
Homme à leur tête	36 600	46 400	46 700	43 600	45 200	45 200	43 000	49 400	45 200	47 800
Femme à leur tête	26 600	28 700	28 400	26 600	29 300	28 400	30 800	31 900	31 100	32 600
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	16 800	17 500	16 500	15 200	15 800	14 600	15 500	17 600	16 100	16 100
Une personne gagnant un revenu d'emploi	31 700	33 400	35 100	30 300	34 100	32 100	32 600	33 200	32 200	31 900
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	42 100	46 700	41 900	40 700	40 400	41 900	47 600	47 100	45 200	50 100
Autres familles (autres que de personnes âgées)	47 000	44 800	47 800	48 300	53 700	53 700	56 400	56 000	57 400	53 100
Personnes seules	23 900	23 400	24 600	23 900	24 900	25 400	25 800	26 800	28 200	29 000
Personnes âgées, hommes	25 500	22 400	22 500	23 500	23 000	21 800	21 300	22 200	27 500	26 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	21 900	21 500	20 400	19 700	19 300	19 800	19 000	19 300	26 000	26 100
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	47 100	F	32 500	F	F	F
Personnes âgées, femmes	18 700	18 500	20 700	21 300	20 300	19 800	20 700	22 300	23 300	22 900
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	18 200	18 100	19 900	20 700	20 000	19 400	20 100	20 400	22 300	21 400
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	35 900
Autres que personnes âgées, hommes	26 700	25 800	27 400	25 200	26 900	28 000	29 200	30 600	31 400	32 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	11 100	10 500	10 500	8 900	10 500	10 200	9 300	12 800	11 400	13 100
Gagnant un revenu d'emploi	32 200	31 100	33 400	31 400	33 100	31 900	33 500	34 500	36 100	36 100
Autres que personnes âgées, femmes	23 000	23 600	23 600	23 700	25 400	25 900	24 900	25 200	27 100	29 000
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	14 000	12 700	10 200	10 500	11 400	12 100	12 100	13 300	12 700	14 700
Gagnant un revenu d'emploi	27 800	28 800	30 300	31 200	33 200	33 600	31 000	30 500	32 100	33 500

Tableau 4.1-7

Revenu total moyen selon certains types de famille — Ontario

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	70 200	71 000	71 600	72 800	76 300	79 000	82 500	82 500	81 800	80 900
Familles de personnes âgées	52 500	57 700	50 800	51 000	51 600	53 500	53 200	53 400	57 600	55 700
Couples mariés	46 900	48 900	48 300	48 400	50 500	52 300	51 400	51 700	52 800	53 600
Autres familles	66 100	78 300	61 100	59 300	55 400	58 300	59 500	60 000	75 700	63 600
Familles autres que de personnes âgées	73 300	73 500	74 700	76 300	80 300	83 200	87 400	87 200	85 800	85 100
Couples mariés	67 300	69 300	75 500	79 900	82 400	79 900	80 000	84 300	83 200	79 100
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	32 700	30 200	35 100	36 000	35 200	37 900	39 500	41 700	39 800	43 100
Une personne gagnant un revenu d'emploi	56 100	53 600	59 300	66 900	65 300	66 900	62 700	61 800	54 500	55 900
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	79 300	82 200	90 500	92 200	98 600	92 200	91 500	97 500	97 600	91 200
Familles biparentales avec enfants	79 600	79 200	78 500	80 600	85 400	90 000	94 600	93 900	93 300	95 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	24 100	22 600	22 700	24 100	27 200	26 400	24 200	26 200	22 600	20 600
Une personne gagnant un revenu d'emploi	61 300	56 200	62 900	63 700	75 600	71 600	70 800	74 900	80 100	77 300
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	82 300	83 000	80 700	82 500	86 600	90 800	96 500	94 000	92 400	93 500
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	99 900	100 200	102 500	103 000	98 900	109 100	113 100	114 000	112 000	116 400
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	95 900	97 100	103 100	99 400	103 900	108 500	120 500	111 900	109 100	106 500
Familles monoparentales	32 500	31 900	31 600	32 700	36 100	37 400	41 300	41 800	38 200	37 900
Homme à leur tête	42 800	40 800	50 200	47 600	58 000	52 900	55 800	50 200	52 200	50 400
Femme à leur tête	30 900	30 900	29 300	30 500	32 300	34 800	38 500	40 200	35 400	35 500
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	18 600	19 000	17 500	16 400	17 900	17 700	16 800	16 700	16 300	16 500
Une personne gagnant un revenu d'emploi	34 200	33 200	33 800	35 000	34 000	35 300	37 000	38 200	33 900	33 100
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	54 300	54 900	51 600	57 400	55 200	57 100	59 800	67 200	56 100	60 400
Autres familles (autres que de personnes âgées)	59 200	56 900	64 800	63 300	67 000	70 400	72 400	74 500	73 200	71 100
Personnes seules	29 700	30 200	28 000	28 600	29 600	32 800	32 200	33 100	33 800	35 700
Personnes âgées, hommes	35 000	29 900	33 100	30 500	30 900	29 700	29 300	32 400	29 900	34 400
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	28 300	27 500	29 500	27 700	27 700	27 600	27 500	30 600	26 000	27 800
Gagnant un revenu d'emploi	77 300	F 59 300	47 900	F 40 700	38 300	42 900	46 700	54 700 ^E		
Personnes âgées, femmes	21 700	23 700	24 200	24 700	24 400	24 900	25 200	26 200	27 600	27 300
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	21 300	23 200	23 600	24 100	24 200	23 900	24 500	25 600	27 300	26 600
Gagnant un revenu d'emploi	29 400	40 600	39 400	34 100	26 600	37 000	35 000	34 800	33 000	33 500
Autres que personnes âgées, hommes	35 100	33 800	30 400	32 400	34 300	36 200	37 300	38 000	37 800	39 200
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	14 700	14 000	11 500	12 900	10 500	10 700	11 800	12 500	13 400	13 300
Gagnant un revenu d'emploi	40 700	38 200	35 100	38 100	40 000	40 900	41 800	42 700	42 500	44 100
Autres que personnes âgées, femmes	27 000	30 200	26 000	25 800	26 600	34 400	30 700	30 800	33 500	36 400
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	16 200	13 400	13 100	14 700	11 500	10 000	10 000	11 500	12 200	12 400
Gagnant un revenu d'emploi	31 900	35 800	30 300	30 100	31 800	41 300	36 900	36 100	40 700	42 300

Tableau 4.1-8

Revenu total moyen selon certains types de famille — Manitoba

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
en dollars constants 2003										
Familles économiques, deux personnes ou plus	59 600	60 900	59 600	59 900	62 900	61 800	62 600	64 700	65 600	65 700
Familles de personnes âgées	42 400	45 600	42 500	39 200	42 300	46 100	46 700	46 700	45 900	49 700
Couples mariés	39 100	41 600	40 400	38 100	41 700	44 500	45 500	45 200	45 700	50 400
Autres familles	52 400	58 500	49 900	43 400	44 500	53 800	53 000	54 400	46 600	46 500
Familles autres que de personnes âgées	63 200	64 000	62 700	63 600	66 700	64 600	65 500	67 900	69 300	68 700
Couples mariés	59 800	63 100	64 100	66 400	68 900	62 600	64 000	66 800	63 200	63 600
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	29 000	33 000	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	44 800	61 100	50 000	48 000	52 100	49 900	48 900	62 800	51 300	50 100
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	67 000	67 100	70 700	73 200	76 400	68 200	69 900	70 400	67 300	69 100
Familles biparentales avec enfants	67 100	65 600	64 600	65 000	68 400	69 100	69 600	73 200	74 900	74 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	44 900	45 700	45 800	41 400	50 900	46 000	50 600	55 600	56 100	64 000 ^E
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	69 400	67 900	64 200	66 100	65 100	65 000	66 800	70 700	74 600	73 400
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	78 300	79 400	85 100	83 700	93 800	91 200	88 600	88 700	86 200	84 000
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	86 100	93 200	94 200	92 800	97 000	92 900	93 900	95 600	107 400	107 000
Familles monoparentales	28 400	31 400	26 900	26 800	27 700	28 300	31 900	32 400	33 300	34 500
Homme à leur tête	F	F	35 300	F	41 200	F	F	F	37 000	F
Femme à leur tête	26 800	29 600	24 800	23 500	24 800	25 600	29 400	30 700	32 600	32 700
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	15 800	19 400	15 300	F	F	14 800	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	28 600	29 800	26 300	23 600	24 200	26 900	28 100	27 900	30 800	29 400
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	50 600	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	49 300	47 400	52 000	56 500	63 100	58 300	58 400	60 700	60 200	55 100
Personnes seules	24 200	24 700	25 000	25 600	25 500	27 000	28 700	27 500	26 500	27 900
Personnes âgées, hommes	22 000	23 800	26 100	26 600	27 600	27 500	25 100	26 900	25 300	28 900
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	22 000	22 700	25 500	26 900	27 400	24 900	24 900	27 600	23 900	27 600
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	20 800	22 100	21 700	22 000	21 900	22 800	22 100	22 400	22 000	23 200
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	20 800	21 900	20 600	20 000	19 800	22 100	21 400	21 300	21 600	22 900
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	25 500
Autres que personnes âgées, hommes	27 700	29 300	29 900	30 200	29 100	31 000	36 200	31 300	30 000	31 900
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	9 100	14 500	16 600	F	10 500	11 100	11 000	F	10 200	F
Gagnant un revenu d'emploi	32 700	32 700	32 800	33 600	33 100	36 200	41 200	33 600	33 400	33 200
Autres que personnes âgées, femmes	23 600	21 900	21 600	22 700	23 200	24 900	24 300	26 600	25 400	25 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	13 900	11 900	10 800	9 700	10 200	11 100	14 000	14 200	15 000	16 100 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	26 800	24 400	25 900	28 300	28 000	28 300	26 300	30 500	28 200	28 300

Tableau 4.1-9

Revenu total moyen selon certains types de famille — Saskatchewan

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	56 100	58 600	56 600	57 800	58 700	60 200	60 800	63 700	63 700	64 800
Familles de personnes âgées	46 300	48 600	42 800	41 700	43 000	43 200	43 900	45 700	45 500	46 900
Couples mariés	39 900	48 200	42 100	40 500	41 600	42 900	43 800	45 700	46 700	47 700
Autres familles	69 000	50 300	45 200	46 000	47 800	45 200	44 500	45 900	38 400	42 300
Familles autres que de personnes âgées	58 400	60 800	59 700	61 400	62 400	63 700	64 400	67 700	67 600	68 700
Couples mariés	56 400	55 800	55 600	57 100	61 200	58 900	60 800	66 200	62 400	62 500
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	47 700	49 500	38 800	36 500	46 500	49 400	46 700	58 000	45 900	48 800
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	61 000	60 700	63 100	62 700	67 800	63 900	66 400	70 400	68 600	67 700
Familles biparentales avec enfants	63 500	66 000	68 600	69 400	69 500	69 700	71 600	73 300	75 700	75 500
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	49 900	47 300	45 500	45 100	50 100	41 900	45 300	47 900	52 800	52 800
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	63 200	63 500	67 900	70 300	69 100	70 600	68 900	73 300	75 000	72 600
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	79 100	89 100	88 600	86 400	88 600	88 200	98 400	93 100	95 400	97 300
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	81 600	83 700	80 100	87 300	85 600	95 600	88 100	92 900	91 600	103 400
Familles monoparentales	24 500	26 600	22 900	25 400	30 800	29 300	27 600	31 000	30 200	32 500
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	23 800	25 100	21 800	24 600	28 300	28 500	26 500	29 800	27 100	30 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	13 200	16 800	13 700	F	F	16 300	F	F	18 000	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	26 700	26 300	25 300	25 900	27 000	28 200	28 800	30 900	27 800	30 400
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	42 300
Autres familles (autres que de personnes âgées)	39 000	50 900	53 800	49 800	48 400	54 600	58 300	61 700	60 400	53 800
Personnes seules	24 500	26 300	24 600	25 200	24 600	24 800	25 100	26 400	26 100	27 600
Personnes âgées, hommes	25 600	24 700	26 600	25 700	27 200	28 400	27 000	29 100	29 700	29 400
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	24 100	23 400	21 600	21 500	25 700	26 700	25 800	26 900	27 600	27 700
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	21 200	20 800	23 200	22 500	22 000	21 600	22 000	23 000	21 700	22 300
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	20 200	20 200	22 800	22 400	21 900	21 500	22 000	23 100	21 200	21 600
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	22 900	26 000	26 300
Autres que personnes âgées, hommes	28 200	33 100	29 500	31 200	28 700	26 600	27 200	30 000	29 500	29 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	11 700	9 500	9 400	11 300	8 300	8 700	7 200	7 100	9 900	9 300
Gagnant un revenu d'emploi	32 000	37 500	34 400	35 300	34 300	29 600	31 300	34 500	32 500	33 000
Autres que personnes âgées, femmes	22 700	23 200	18 100	18 800	20 400	23 700	23 900	22 400	23 100	28 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	12 400	14 000	10 700	9 100	8 600	7 400	7 000	10 800	12 900	21 900 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	25 900	26 100	21 100	22 900	25 400	29 100	28 400	25 000	26 000	30 000

Tableau 4.1-10

Revenu total moyen selon certains types de famille — Alberta

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
en dollars constants 2003										
Familles économiques, deux personnes ou plus	65 400	64 200	67 600	72 200	74 400	73 100	76 300	80 000	77 900	78 300
Familles de personnes âgées	52 900	51 900	46 000	48 700	47 500	50 900	49 300	52 800	50 600	51 100
Couples mariés	50 400	49 500	46 500	50 100	47 300	51 400	49 200	52 700	50 600	50 100
Autres familles	59 100	58 000	44 300	43 900	48 300	49 000	49 700	53 300	50 700	56 700
Familles autres que de personnes âgées	67 100	66 100	70 600	75 400	77 900	76 200	79 800	83 600	81 700	82 100
Couples mariés	64 000	67 700	69 300	76 800	81 500	74 700	75 800	82 400	81 000	76 900
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	42 000	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	49 800	52 300	45 500	69 600	63 000	55 400	54 000	59 900	70 200	63 000
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	70 100	73 200	78 800	81 200	89 500	82 000	83 400	89 000	87 600	83 000
Familles biparentales avec enfants	72 500	69 000	76 600	82 300	83 900	80 600	84 200	87 100	84 000	87 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	52 900	53 800	64 900	53 900	62 500	64 000	62 700	65 300	59 500	66 400
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	72 800	69 700	73 500	81 700	85 400	80 100	84 300	85 100	80 900	83 800
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	90 500	82 600	107 600	112 100	100 200	97 300	100 000	108 100	108 800	112 400
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	89 200	89 900	92 600	90 900	100 400	102 100	109 900	115 100	114 900	114 200
Familles monoparentales	31 300	28 300	32 800	34 000	32 700	42 400	45 700	47 800	41 200	45 200
Homme à leur tête	F	F	F	57 500	40 000	F	99 800	90 800	68 000	86 000 ^E
Femme à leur tête	27 900	25 700	28 600	28 000	30 900	33 800	33 200	37 100	32 500	31 800
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	15 200	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	29 000	25 000	31 100	27 900	31 600	32 700	31 600	36 100	34 700	31 700
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	37 400	F	F	F	41 200	44 900	F	F	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	51 300	53 200	59 700	60 400	60 100	56 700	63 700	63 400	67 600	64 900
Personnes seules	28 400	28 400	28 200	27 700	28 500	28 500	29 900	31 200	31 900	28 900
Personnes âgées, hommes	23 400	30 200	26 700	27 500	38 100	34 700	31 400	33 500	33 700	29 500
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	23 100	27 500	24 400	25 100	31 200	34 600	29 400	31 700	29 400	26 700
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	21 500	22 100	26 400	24 800	24 600	25 800	26 600	27 600	26 500	25 500
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	21 300	21 500	25 200	24 300	23 900	24 600	25 900	27 400	26 200	25 300
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	27 700	26 200
Autres que personnes âgées, hommes	33 800	33 100	33 200	32 300	31 600	31 300	35 100	36 500	36 800	33 700
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	16 400	14 900	12 100	8 900	9 200	9 100	10 200	13 000	F	5 100 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	35 500	36 200	36 700	35 500	34 400	34 500	38 400	39 600	39 700	38 300
Autres que personnes âgées, femmes	24 900	24 600	21 500	21 500	23 400	24 400	23 400	24 500	26 700	23 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	16 700	16 200	11 000	10 000	13 500	10 100	8 100	12 100	9 700	9 900 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	26 700	26 800	24 400	24 400	25 800	27 800	26 300	26 900	30 100	25 900

Tableau 4.1-11

Revenu total moyen selon certains types de famille — Colombie-Britannique

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	66 600	67 300	65 900	67 200	67 400	67 800	68 700	70 000	71 200	69 300
Familles de personnes âgées	48 200	50 900	49 500	50 900	50 000	52 900	56 100	52 400	48 600	49 500
Couples mariés	45 600	48 100	48 900	50 000	50 600	52 800	53 000	52 400	48 700	49 300
Autres familles	58 700	61 400	51 600	54 800	47 200	53 000	69 100	52 600	48 100	50 700
Familles autres que de personnes âgées	70 000	70 300	68 700	70 000	70 400	70 200	70 800	72 900	74 800	72 800
Couples mariés	69 100	70 000	70 800	72 800	67 000	67 100	66 200	69 000	71 400	72 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	34 700	26 300	46 900	F	F	35 500	34 800	51 900	41 200	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	54 900	69 700	51 700	46 200	47 600	56 900	52 000	58 400	66 000	64 700
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	78 200	75 700	80 700	83 200	77 600	75 500	74 700	74 200	77 100	77 600
Familles biparentales avec enfants	75 500	75 700	72 200	74 900	78 400	78 700	78 800	82 600	83 100	81 900
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	17 000	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	59 200	57 400	51 400	54 400	62 600	61 000	63 000	51 900	59 800	56 700
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	77 300	76 500	74 900	75 800	77 900	79 600	78 800	85 500	85 800	86 100
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	95 900	96 800	98 400	96 600	100 800	100 400	106 400	110 800	102 900	100 700
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	97 300	88 900	91 200	97 100	87 500	87 600	88 700	92 800	92 700	92 900
Familles monoparentales	30 700	32 200	27 700	27 100	31 400	30 700	35 100	32 700	35 700	35 000
Homme à leur tête	42 900	F	45 300	F	F	39 700	57 800	40 300	60 500	64 300 ^E
Femme à leur tête	28 800	31 600	25 400	25 500	29 500	28 600	31 000	31 000	30 600	27 600
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	18 200	16 800	15 200	14 000	F	21 100	F	16 700	15 700	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	29 400	36 800	31 300	29 600	30 500	29 500	32 100	34 000	32 800	31 700
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	47 700	F	F	F	56 800	F	F	F	47 000	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	50 500	53 400	66 200	59 900	71 400	69 800	67 800	65 300	71 800	51 300
Personnes seules	27 100	28 500	28 100	27 500	27 700	29 800	29 400	29 400	29 300	29 500
Personnes âgées, hommes	26 800	30 800	29 200	33 500	33 300	30 700	28 500	30 500	26 900	28 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	26 500	25 700	28 400	33 600	29 600	29 500	26 500	28 500	25 400	23 100
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	40 600 ^E
Personnes âgées, femmes	19 900	25 500	23 800	26 400	26 700	25 100	26 000	25 500	24 800	25 300
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	19 600	24 900	23 700	23 900	23 100	24 500	25 100	24 000	24 400	24 500
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	32 800	F	F	31 700
Autres que personnes âgées, hommes	31 500	30 900	31 900	29 400	30 300	35 200	34 100	31 900	33 300	33 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	16 800	12 200	11 100	8 500	10 700	9 600	8 300	9 700	11 500	13 600 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	34 400	34 900	36 400	35 500	35 500	41 100	38 400	36 200	38 800	38 400
Autres que personnes âgées, femmes	25 300	26 400	24 200	23 800	23 000	23 900	24 500	27 500	26 600	26 700
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	17 800	15 200	8 400	10 000	8 300	10 600	10 100	11 000	11 200	11 800 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	27 900	29 200	30 800	28 000	28 700	28 100	29 100	34 100	30 400	31 200

Tableau 4.2

Revenu total moyen selon la source de revenu, Canada

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
en dollars constants 2003										
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules										
Revenu total	52 400	52 600	52 400	53 300	55 100	56 500	58 100	59 000	59 000	58 700
Revenu du marché	49 900	50 100	49 600	50 800	52 500	53 900	55 500	56 000	55 800	55 400
Gains	52 800	52 500	51 400	52 600	54 500	55 800	57 100	57 300	57 500	56 200
Traitements, salaires et commissions	51 100	50 500	50 800	51 400	53 600	53 900	55 300	55 400	55 200	54 400
Emploi autonome	22 800	24 100	16 500	18 600	18 200	21 500	21 800	21 800	24 400	21 800
Agriculture	14 500	16 100	9 600	7 900	6 100	8 800	8 100	9 500	9 400	6 500 ^E
Non agricole	23 700	24 700	17 200	19 900	19 900	23 000	23 400	23 200	25 900	23 600
Revenu de placements	5 400	5 800	4 600	4 400	4 500	5 000	4 700	5 000	4 400	4 600
Revenu de retraite	16 400	16 700	17 100	17 400	18 100	18 400	18 800	19 400	20 000	20 000
Autre revenu	8 300	8 700	5 400	5 600	5 000	4 700	4 900	4 900	5 500	5 300
Transferts gouvernementaux	9 000	8 600	8 600	8 600	8 600	8 300	7 900	8 300	8 500	8 500
Sécurité de la vieillesse	9 400	9 100	9 100	9 100	9 100	8 900	8 800	8 700	8 500	8 600
RPC/RPQ	7 300	7 200	7 300	7 400	7 500	7 600	7 400	7 500	7 500	7 500
Prestations fiscales pour enfants ¹	2 100	2 000	1 900	2 000	2 300	2 300	2 300	2 500	2 500	2 500
Prestations d'assurance-emploi (AE) ²	7 300	6 400	5 900	5 700	5 600	5 300	5 000	5 400	6 000	5 900
Indemnités pour accidents du travail ³	7 700	9 200	6 100	6 500	6 000	6 000	5 800	6 500	7 200	6 900
Crédit pour la Taxe sur les produits et services (TPS) et la Taxe de vente harmonisée (TVH)	400	400	400	400	400	400	400	600	400	400
Crédits d'impôt provinciaux et territoriaux ⁴	300	300	400	300	400	400	400	400	400	400
Assistance sociale	7 300	7 700	7 600	7 500	7 200	6 900	6 900	6 800	6 700	6 500
Autres transferts gouvernementaux	6 700	6 400
Deux personnes ou plus										
Revenu total	64 100	64 400	64 600	66 000	68 400	69 900	72 500	73 600	73 400	72 700
Revenu du marché	59 300	59 600	59 400	61 000	63 300	64 800	67 300	67 900	67 500	66 800
Gains	60 100	59 600	58 600	60 400	62 700	63 900	66 100	66 500	66 600	65 300
Traitements, salaires et commissions	57 700	56 800	57 500	58 300	61 000	61 100	63 300	63 600	63 300	62 600
Emploi autonome	22 700	24 400	16 800	19 300	19 000	22 100	22 200	22 700	25 100	22 200
Agriculture	15 300	16 500	9 700	8 200	6 500	8 900	8 400	10 200	10 200	7 000 ^E
Non agricole	23 400	24 900	17 500	20 700	20 800	23 700	23 800	24 100	26 600	24 000
Revenu de placements	5 600	6 000	4 700	4 500	4 600	5 400	5 100	5 300	4 500	4 700
Revenu de retraite	18 100	18 800	19 300	19 500	20 500	20 800	21 200	21 800	22 400	22 100
Autre revenu	8 400	8 800	5 300	5 600	5 400	5 000	5 300	5 100	5 900	5 300
Transferts gouvernementaux	9 700	9 300	9 500	9 400	9 500	9 100	8 600	9 100	9 300	9 300
Sécurité de la vieillesse	10 500	10 200	10 200	10 300	10 300	9 900	9 800	9 700	9 500	9 700
RPC/RPQ	8 200	8 100	8 200	8 300	8 500	8 500	8 300	8 300	8 400	8 300
Prestations fiscales pour enfants ¹	2 100	2 000	1 900	2 000	2 300	2 300	2 300	2 500	2 500	2 500
Prestations d'assurance-emploi (AE) ²	7 500	6 600	6 100	5 800	5 600	5 500	5 200	5 700	6 100	6 100
Indemnités pour accidents du travail ³	7 400	8 800	6 400	6 600	6 100	6 000	6 000	6 600	7 200	6 900
Crédit pour la Taxe sur les produits et services (TPS) et la Taxe de vente harmonisée (TVH)	500	500	500	500	500	500	500	700	500	500
Crédits d'impôt provinciaux et territoriaux ⁴	400	400	400	300	400	400	400	400	400	400
Assistance sociale	9 000	8 900	8 800	8 600	8 300	7 700	7 500	7 200	7 100	6 900
Autres transferts gouvernementaux	7 000	7 100
Personnes seules										
Revenu total	26 900	27 100	26 500	26 400	27 100	28 800	28 800	29 600	30 200	31 000
Revenu du marché	25 800	26 100	25 300	25 300	26 000	28 000	27 800	28 500	28 900	29 800
Gains	29 400	30 000	28 600	28 300	29 500	32 100	31 500	31 500	32 000	31 900
Traitements, salaires et commissions	29 100	29 700	29 200	28 700	30 100	32 300	31 300	31 500	31 600	31 500
Emploi autonome	23 500	22 500	14 600	14 700	13 600	17 900	19 600	17 300	21 100	20 000 ^E
Agriculture	8 900	13 100	9 100	5 600	3 400	8 000	6 100	4 600	4 200	3 700 ^E
Non agricole	25 500	23 500	15 400	15 900	15 000	19 100	21 300	18 600	22 900	21 800 ^E
Revenu de placements	4 800	5 000	4 100	4 300	4 100	3 800	3 500	4 300	3 900	4 400
Revenu de retraite	12 800	12 200	12 100	13 100	13 100	13 000	13 200	14 200	15 200	15 800
Autre revenu	7 600	8 400	6 000	5 500	3 700	3 200	3 300	4 000	4 000	5 300

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 4.2 – suite

Revenu total moyen selon la source de revenu, Canada

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Transferts gouvernementaux	7 500	7 000	6 900	6 900	6 900	6 600	6 400	6 600	6 900	6 600
Sécurité de la vieillesse	8 000	7 600	7 600	7 600	7 500	7 500	7 400	7 200	7 000	7 000
RPC/RPQ	6 000	5 900	5 800	5 800	5 900	6 000	5 900	6 000	6 100	6 000
Prestations fiscales pour enfants ¹	1 900	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Prestations d'assurance-emploi (AE) ²	6 500	5 900	5 100	5 500	5 300	4 500	4 500	4 400	5 500	4 700
Indemnités pour accidents du travail ³	9 800	10 900	5 100	5 900	5 700	6 100	5 100	5 800	7 000	6 900
Crédit pour la Taxe sur les produits et services (TPS) et la Taxe de vente harmonisée (TVH)	300	300	300	300	300	300	300	400	300	300
Crédits d'impôt provinciaux et territoriaux ⁴	300	300	400	300	300	400	300	300	300	300
Assistance sociale	5 000	5 700	5 600	5 700	5 500	5 600	5 800	6 100	6 100	5 800
Autres transferts gouvernementaux	6 000	4 900

1. Source : Division de la statistique du revenu, Statistique Canada.

2. Source : Division de la statistique du revenu, Statistique Canada.

3. À partir de l'année 1999, tous les montants d'assistance sociale recueillis par l'enquête pour l'un ou l'autre des deux conjoints d'un couple sont réassignés à la femme, ou encore le conjoint le plus âgé lorsqu'il s'agit d'un couple du même sexe. Ceci a causé un changement dans les séries temporelles sur les données d'assistance sociale des individus, soit une augmentation du montant moyen reçu et une diminution du nombre de bénéficiaires. La série temporelle sur le montant agrégé d'assistance sociale n'est pas affectée, de même que les données au niveau de la famille et du ménage.

4. Inclut les familles économiques et les personnes seules. Une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption ou qui vivent en union libre. Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté, par exemple un colocataire ou un pensionnaire.

Impôt sur le revenu

Par impôt sur le revenu, on entend à la fois l'impôt fédéral et l'impôt provincial. Le taux d'imposition implicite correspond au montant moyen ou agrégé de l'impôt exprimé en pourcentage du revenu total moyen ou agrégé auquel il s'applique.

Le montant moyen d'impôt sur le revenu payé par les familles est demeuré stable, après avoir baissé en 2001

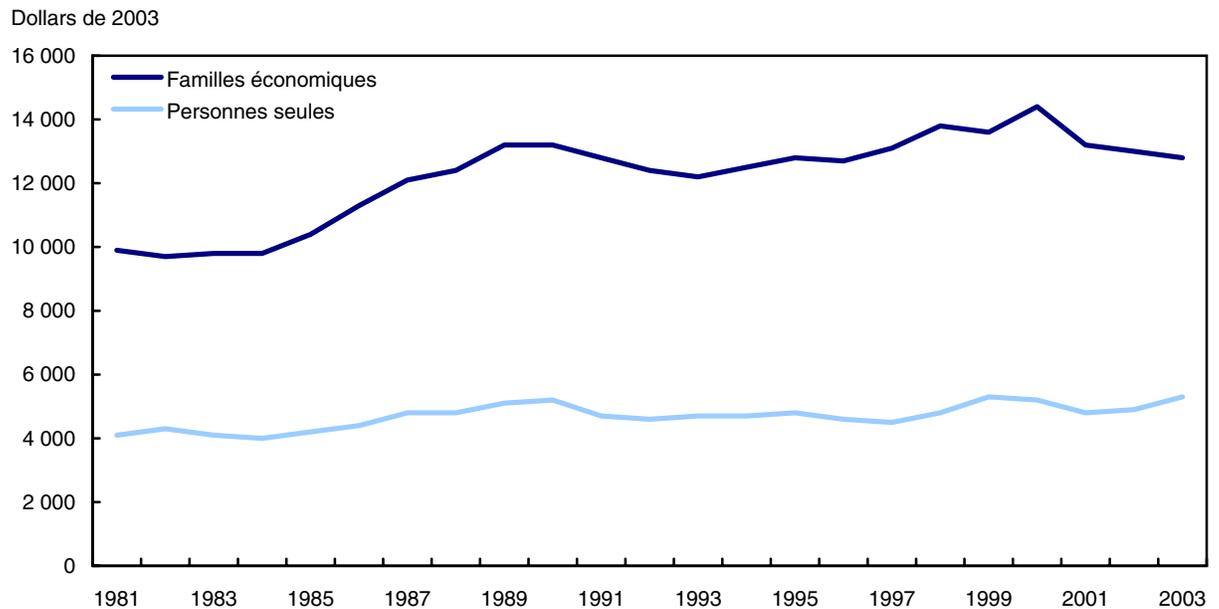
On estime qu'en 2003, les familles canadiennes de deux personnes ou plus ont payé en moyenne 12 800 \$ d'impôt sur le revenu, soit environ 1 600 \$ de moins qu'en 2000 (après correction pour tenir compte de l'inflation). En 2000, le montant moyen d'impôt payé par les familles avait atteint son niveau le plus élevé depuis 1980 (dernière année pour laquelle des données comparables sont disponibles). Une baisse de 8 % avait été enregistrée en 2001, année où le gouvernement fédéral et plusieurs gouvernements provinciaux avaient apporté des changements à leurs politiques fiscales. Le montant moyen d'impôt sur le revenu payé n'a à peu près pas changé entre 2002 et 2003.

Augmentation de l'impôt moyen payé par les personnes seules

L'impôt moyen sur le revenu des personnes seules a augmenté de 8,2 % (étant passé de 4 900 \$ à 5 300 \$) au niveau national entre 2002 et 2003. Ceci est étroitement lié à l'augmentation du revenu du marché de ces personnes. Entre 1996 et 2003, l'impôt moyen sur le revenu des personnes seules a augmenté de 15 %, étant passé de 4 600 \$ à 5 300 \$, le revenu du marché de ces personnes ayant augmenté de 25 %.

Graphique 5.1

Impôt moyen sur le revenu des familles et des personnes seules, 1981 à 2003



Quatre types de familles, représentant plus de la moitié des familles autres que de personnes âgées, ont eu un taux d'imposition implicite d'environ 20 %

Le taux d'imposition implicite des familles canadiennes se situait à 17,6 % en 2003, à peu près inchangé par rapport à 2002 et légèrement en baisse par rapport à 2001. Pendant plusieurs années avant 2001, le taux avait varié entre 19 % et 20 %. Les personnes seules ont connu une hausse, leur taux d'imposition implicite étant passé de 16,2 % en 2002 à 17,1 % en 2003. Cela découle principalement de l'augmentation du revenu du marché de ces personnes. Au cours des années 90, le taux avait varié de 17,0 % à 18,5 %.

En 2003, les taux d'imposition implicites moyens des familles de deux personnes ou plus dont le soutien économique principal avait moins de 65 ans (familles autres que de personnes âgées) et des personnes seules âgées de moins de 65 ans se situaient à 18,1 % et 18,5 % respectivement.

Par contre, les taux d'imposition implicites moyens des familles de personnes âgées et des personnes âgées vivant seules étaient plus bas, soit 12,9 % et 12,6 % respectivement. La différence entre les personnes âgées et le reste de la population s'explique par le fait que le revenu touché à la retraite est en moyenne plus faible que celui touché pendant les années de travail; d'ailleurs, le rapport entre l'impôt et le revenu total pendant la retraite est également beaucoup plus faible en moyenne.

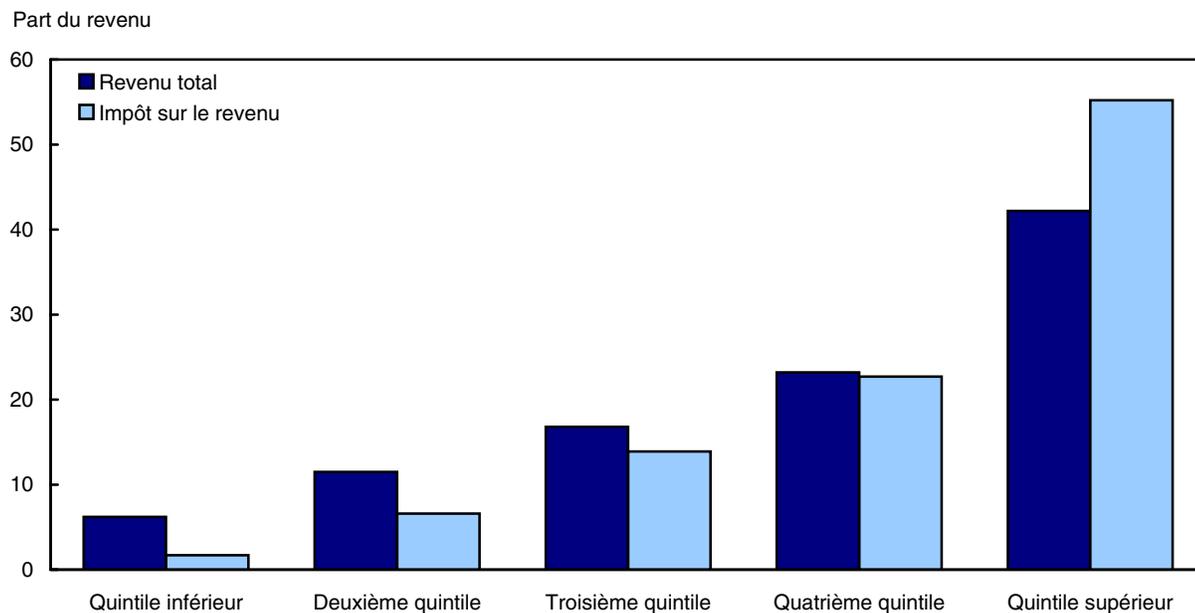
Plusieurs types de familles ont des taux d'imposition implicites semblables. En 2003, parmi les familles dont le soutien économique principal avait moins de 65 ans, les couples sans enfant comptant un soutien ou les couples sans enfant comptant deux soutiens de même que les familles biparentales comptant un soutien et celles comptant deux soutiens ont tous payé, en moyenne, environ le cinquième de leur revenu total en impôt (19,2 %, 20,0 %, 19,2 % et 20,5 %, respectivement). Ces quatre types de familles représentent 57 % de toutes les familles autres que de personnes âgées.

Proportion de l'impôt total sur le revenu selon le quintile de revenu

En 2003, les familles de deux personnes ou plus du quintile supérieur de revenu après impôt ont payé en moyenne 35 300 \$ en impôt sur le revenu, soit un peu plus de la moitié (55 %) du montant total d'impôt sur le revenu payé par les familles canadiennes. Compte tenu de notre système d'imposition progressif, ces familles à revenu élevé touchaient une part plus grande du revenu du marché (46 %) que leur part de revenu après impôt (39 %). Parallèlement, les familles se situant à l'extrémité inférieure de la répartition payaient en moyenne 1 100 \$ en impôt. Ces familles à faible revenu touchaient une part plus faible du revenu du marché (3,6 %) que leur part de revenu après impôt (7,2 %). Il est intéressant de noter que les familles des troisième et quatrième quintiles touchaient environ la même part du revenu du marché (16,5 % et 24,3 % respectivement) par rapport à leur revenu après impôt (17,5 % et 23,3 % respectivement).

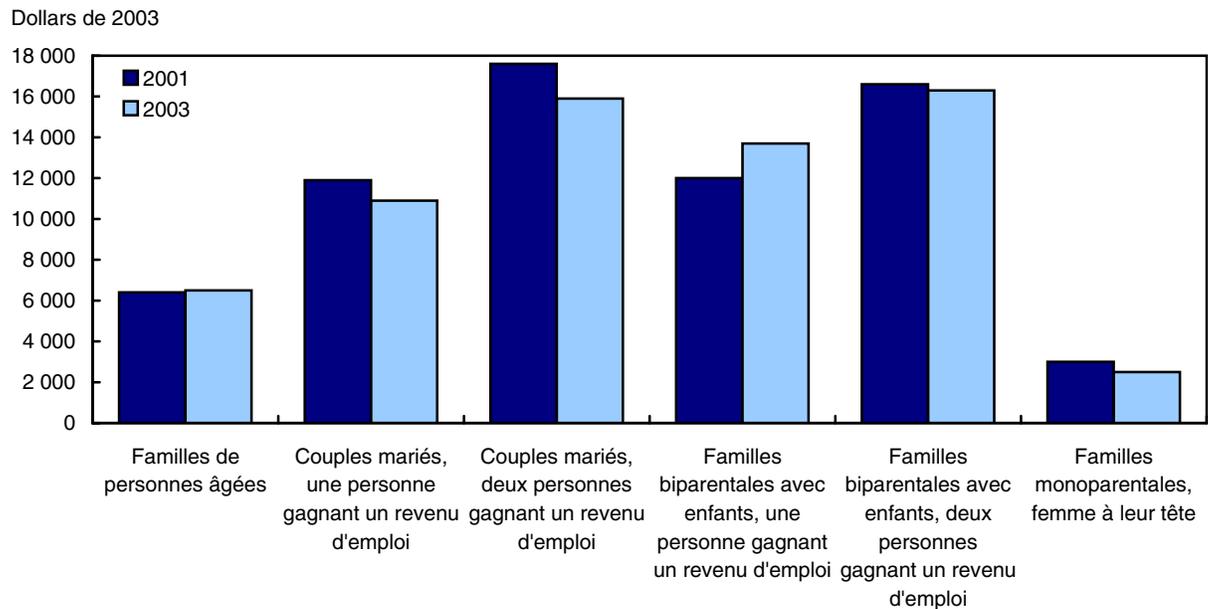
Graphique 5.2

Part du revenu total et de l'impôt sur le revenu des familles par quintiles de revenu après impôt, 2003



Graphique 5.3

Impôt moyen sur le revenu selon le type de famille, 2001 et 2003



La Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec ont connu les baisses les plus marquées de l'impôt sur le revenu moyen payé par les familles entre 2000 et 2003

Le taux d'imposition implicite (pourcentage du revenu total versé en impôt) est déterminé en partie par le montant du revenu total et les politiques fédérales et provinciales en matière d'imposition. En 2001, le gouvernement fédéral et plusieurs des gouvernements provinciaux ont apporté des changements importants à leurs politiques fiscales, ce qui a amené une diminution du taux d'imposition implicite dans la plupart des provinces. Au cours des deux années qui ont suivi (2002 et 2003), on n'a pas noté de tendance claire à la hausse ou à la baisse. En fait, le montant moyen d'impôt sur le revenu payé n'a à peu près pas changé entre 2002 et 2003. Lorsque l'on retourne à 2000, année précédant la modification des politiques fiscales, les familles de deux personnes ou plus vivant dans les trois provinces les plus importantes, la Colombie-Britannique, l'Ontario et le Québec, ont connu la baisse la plus marquée de l'impôt sur le revenu moyen payé entre 2000 et 2003. En 2003, l'impôt sur le revenu moyen payé par les familles représentait respectivement 81 %, 87 % et 88 % du montant versé en 2000 dans ces trois provinces.

Dans le cas des personnes seules, ces changements touchant l'impôt sur le revenu moyen payé comportaient une corrélation évidente avec les variations du revenu moyen du marché. La croissance du revenu moyen du marché de 51 % en Nouvelle-Écosse, de 38 % en Ontario et de 28 % au Québec entre 1996 et 2003 s'est traduite par une augmentation du montant moyen d'impôt sur le revenu payé (77 %, 36 % et 22 % respectivement)

Tableau 5.1-1

Impôts sur le revenu selon les quintiles de revenu après impôt — Canada

	Impôts sur le revenu					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	10 300	17,5	100,0	10 300	17,4	100,0
Quintile inférieur	600 ^E	4,9 ^E	1,2 ^E	500	4,4	1,1
Deuxième quintile	2 600	9,1	5,1	2 600	9,1	5,1
Troisième quintile	6 100	13,3	12,0	6 100	13,2	11,8
Quatrième quintile	11 400	16,3	22,2	11 400	16,2	22,1
Quintile supérieur	30 500	22,4	59,5	30 800	22,3	60,0
Deux personnes ou plus						
Total	12 800	17,6	100,0	13 000	17,7	100,0
Quintile inférieur	1 100	4,7	1,7	1 100	4,8	1,7
Deuxième quintile	4 200	10,0	6,6	4 300	10,2	6,6
Troisième quintile	8 900	14,5	13,9	8 700	14,3	13,4
Quatrième quintile	14 500	17,1	22,7	14 400	17,0	22,2
Quintile supérieur	35 300	23,0	55,2	36 400	23,2	56,1
Personnes seules						
Total	5 300	17,1	100,0	4 900	16,2	100,0
Quintile inférieur	300 ^E	4,8 ^E	1,3 ^E	100	1,9	0,5
Deuxième quintile	500	3,3	1,9	500	3,1	2,0
Troisième quintile	2 300	9,9	8,6	2 300	9,9	9,5
Quatrième quintile	5 600	15,8	21,2	5 500	15,6	22,7
Quintile supérieur	17 800	24,0	67,1	15 900	22,8	65,3

Tableau 5.1-2

Impôts sur le revenu selon les quintiles de revenu après impôt — Terre-Neuve-et-Labrador

	Impôts sur le revenu					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	7 400	15,7	100,0	7 200	15,3	100,0
Quintile inférieur	200 ^E	1,7 ^E	0,5 ^E	200	1,8	0,6
Deuxième quintile	1 300	5,5	3,6	1 300	5,4	3,6
Troisième quintile	4 100	10,7	11,0	4 000	10,6	11,1
Quatrième quintile	8 800	15,3	23,9	8 700	15,2	24,0
Quintile supérieur	22 700	21,4	61,1	22 000	20,7	60,7
Deux personnes ou plus						
Total	9 000	16,0	100,0	8 600	15,6	100,0
Quintile inférieur	300 ^E	1,6 ^E	0,7 ^E	500	2,5	1,1
Deuxième quintile	2 500	7,5	5,5	2 000	6,2	4,6
Troisième quintile	5 700	12,2	12,7	5 600	12,4	13,0
Quatrième quintile	11 500	17,0	25,7	11 000	16,5	25,8
Quintile supérieur	25 000	21,8	55,4	24 200	21,1	55,6
Personnes seules						
Total	2 500	12,6	100,0	2 700	13,0	100,0
Quintile inférieur	0 ^E	0,7 ^E	0,3 ^E	100	1,1	0,4
Deuxième quintile	100 ^E	1,2 ^E	1,0 ^E	100	1,0	0,8
Troisième quintile	400 ^E	2,5 ^E	3,0 ^E	400	2,9	3,3
Quatrième quintile	2 600 ^E	11,3	21,2	3 100	12,5	23,2
Quintile supérieur	9 700	20,7	74,6	9 800	20,3	72,3

Tableau 5.1-3

Impôts sur le revenu selon les quintiles de revenu après impôt — Île-du-Prince-Édouard

	Impôts sur le revenu					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	7 200	15,0	100,0	6 500	13,7	100,0
Quintile inférieur	300 ^E	2,6 ^E	0,9 ^E	300	2,2	0,9
Deuxième quintile	1 900	7,3	5,2	1 400	5,7	4,4
Troisième quintile	4 600	11,6	12,9	3 900	10,1	11,8
Quatrième quintile	8 700	15,0	24,2	7 500	13,2	23,0
Quintile supérieur	20 300	19,7	56,8	19 600	18,5	59,9
Deux personnes ou plus						
Total	8 900	15,3	100,0	8 300	14,2	100,0
Quintile inférieur	600 ^E	2,7 ^E	1,4 ^E	400	1,8	0,9
Deuxième quintile	3 600	9,9	8,2	2 800	8,0	6,8
Troisième quintile	6 600	13,3	14,9	5 700	11,6	14,0
Quatrième quintile	10 400	15,4	23,1	10 000	14,8	24,0
Quintile supérieur	23 400	20,4	52,5	22 500	19,1	54,3
Personnes seules						
Total	2 700	12,5	100,0	2 100	9,8	100,0
Quintile inférieur	100 ^E	2,0 ^E	1,0 ^E	100	1,5	1,2
Deuxième quintile	200 ^E	1,6 ^E	1,5 ^E	200	1,6	2,1
Troisième quintile	800 ^E	4,9 ^E	6,2 ^E	1 000	5,4	9,2
Quatrième quintile	3 300	12,8	24,6	2 300	9,6	22,5
Quintile supérieur	9 200	19,6	66,7	6 800	16,4	64,9

Tableau 5.1-4

Impôts sur le revenu selon les quintiles de revenu après impôt — Nouvelle-Écosse

	Impôts sur le revenu					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	8 600	17,0	100,0	8 800	17,3	100,0
Quintile inférieur	300 ^E	2,6	0,7 ^E	500	4,2	1,1
Deuxième quintile	2 400	9,3	5,6	2 100	8,4	4,9
Troisième quintile	5 300	13,1	12,3	5 000	12,6	11,3
Quatrième quintile	10 900	17,5	25,5	10 300	16,9	23,4
Quintile supérieur	23 900	21,4	55,8	26 100	22,5	59,3
Deux personnes ou plus						
Total	10 500	17,1	100,0	11 300	17,8	100,0
Quintile inférieur	700 ^E	3,6 ^E	1,4 ^E	700	3,6	1,3
Deuxième quintile	3 500	9,6	6,7	3 400	9,5	6,1
Troisième quintile	8 000	14,8	15,3	8 000	14,9	14,2
Quatrième quintile	13 600	18,1	25,9	13 000	17,7	23,0
Quintile supérieur	26 700	21,9	50,8	31 400	23,6	55,4
Personnes seules						
Total	4 600	16,5	100,0	3 600	14,5	100,0
Quintile inférieur	100 ^E	1,2 ^E	0,4 ^E	300	3,8	1,4
Deuxième quintile	400 ^E	2,9 ^E	1,8 ^E	500	3,7	2,9
Troisième quintile	2 000 ^E	9,5	8,8 ^E	1 600	8,2	9,3
Quatrième quintile	5 100	15,7	22,1	4 300	14,2	23,9
Quintile supérieur	15 300 ^E	24,0	66,9	11 200	21,5	62,5

Tableau 5.1-5

Impôts sur le revenu selon les quintiles de revenu après impôt — Nouveau-Brunswick

	Impôts sur le revenu					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	7 600	15,7	100,0	7 600	15,7	100,0
Quintile inférieur	400 ^E	3,2 ^E	1,0 ^E	300	2,4	0,7
Deuxième quintile	1 800	7,2	4,7	1 600	6,5	4,1
Troisième quintile	4 900	12,3	13,0	4 600	11,7	12,1
Quatrième quintile	9 100	15,4	24,0	9 000	15,0	23,6
Quintile supérieur	21 700	20,5	57,3	22 600	20,9	59,5
Deux personnes ou plus						
Total	9 600	16,2	100,0	9 600	16,1	100,0
Quintile inférieur	800 ^E	3,9 ^E	1,6 ^E	400	2,2	0,9
Deuxième quintile	3 300	9,0	6,8	3 100	8,6	6,4
Troisième quintile	7 000	13,7	14,7	7 000	13,5	14,6
Quatrième quintile	11 500	16,4	24,1	11 600	16,4	24,3
Quintile supérieur	25 300	21,4	52,8	25 800	21,5	53,8
Personnes seules						
Total	2 800	12,4	100,0	2 800	12,7	100,0
Quintile inférieur	100 ^E	1,2 ^E	0,5 ^E	100	1,1	0,4
Deuxième quintile	300 ^E	2,1 ^E	2,1 ^E	400	2,8	2,7
Troisième quintile	1 100 ^E	6,2 ^E	8,3	900	5,1	6,2
Quatrième quintile	3 200	12,1	23,0	2 900	11,5	20,7
Quintile supérieur	9 200	19,4	66,1	9 800	20,0	69,9

Tableau 5.1-6

Impôts sur le revenu selon les quintiles de revenu après impôt — Québec

	Impôts sur le revenu					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	9 700	18,8	100,0	9 800	18,7	100,0
Quintile inférieur	700 ^E	5,6 ^E	1,4 ^E	500	4,3	1,1
Deuxième quintile	2 500	9,6	5,2	2 600	9,8	5,2
Troisième quintile	5 800	14,0	11,9	5 700	13,9	11,7
Quatrième quintile	10 700	17,4	21,9	10 600	17,3	21,6
Quintile supérieur	29 100	24,5	59,6	29 600	24,5	60,4
Deux personnes ou plus						
Total	12 200	18,8	100,0	12 500	19,0	100,0
Quintile inférieur	1 100 ^E	4,8 ^E	1,7 ^E	900	4,3	1,5
Deuxième quintile	3 800	10,0	6,2	3 900	10,2	6,2
Troisième quintile	8 100	14,8	13,2	8 100	14,9	12,9
Quatrième quintile	13 800	18,3	22,6	13 400	17,8	21,3
Quintile supérieur	34 500	25,4	56,2	36 400	25,8	58,0
Personnes seules						
Total	5 500	18,8	100,0	5 000	17,6	100,0
Quintile inférieur	600 ^E	8,1 ^E	2,3 ^E	200	2,7	0,8
Deuxième quintile	400 ^E	2,8 ^E	1,5 ^E	500	3,2	1,9
Troisième quintile	2 500	11,2	9,2	2 400	10,8	9,8
Quatrième quintile	6 100	18,1	22,5	6 000	17,7	24,0
Quintile supérieur	17 700	26,6	64,6	15 700	25,3	63,5

Tableau 5.1-7

Impôts sur le revenu selon les quintiles de revenu après impôt — Ontario

	Impôts sur le revenu					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	11 900	17,8	100,0	12 000	17,8	100,0
Quintile inférieur	600	4,2	1,0	500	3,9	0,9
Deuxième quintile	3 000	9,1	5,0	3 000	9,2	5,0
Troisième quintile	7 000	13,3	11,8	6 900	13,2	11,6
Quatrième quintile	12 500	15,9	21,0	12 700	16,1	21,3
Quintile supérieur	36 500	23,2	61,3	36 500	23,2	61,1
Deux personnes ou plus						
Total	14 300	17,7	100,0	14 700	18,0	100,0
Quintile inférieur	1 000	4,3	1,5	1 100	4,4	1,5
Deuxième quintile	4 900	10,5	6,9	5 100	10,7	6,9
Troisième quintile	9 700	14,3	13,5	10 000	14,5	13,6
Quatrième quintile	15 300	16,6	21,3	15 700	16,8	21,3
Quintile supérieur	40 800	23,5	56,9	41 900	23,9	56,8
Personnes seules						
Total	6 400	18,0	100,0	5 700	16,7	100,0
Quintile inférieur	200 ^E	3,1 ^E	0,7 ^E	100	1,2	0,3
Deuxième quintile	600	4,0	2,0 ^E	600	3,5	2,0
Troisième quintile	2 500	9,8	7,8	2 600	10,1	9,2
Quatrième quintile	6 100	15,4	19,1	5 500	14,6	19,6
Quintile supérieur	22 700	25,1	70,4	19 500	23,7	68,9

Tableau 5.1-8

Impôts sur le revenu selon les quintiles de revenu après impôt — Manitoba

	Impôts sur le revenu					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	8 900	17,0	100,0	7 800	14,9	100,0
Quintile inférieur	500	3,7	1,1	500	3,6	1,2
Deuxième quintile	2 700	9,5	6,0	2 300	8,5	6,0
Troisième quintile	5 900	13,7	13,3	4 900	11,8	12,6
Quatrième quintile	10 700	16,7	23,9	9 600	15,1	24,6
Quintile supérieur	25 000	21,6	55,8	21 600	18,7	55,5
Deux personnes ou plus						
Total	11 300	17,2	100,0	9 900	15,2	100,0
Quintile inférieur	900	3,8	1,5	800	3,7	1,6
Deuxième quintile	3 900	9,7	6,8	3 300	8,4	6,6
Troisième quintile	8 500	14,9	15,0	7 700	13,5	15,5
Quatrième quintile	13 400	17,5	23,7	11 800	15,4	23,8
Quintile supérieur	29 900	22,7	52,9	26 100	19,6	52,5
Personnes seules						
Total	4 400	15,9	100,0	3 600	13,6	100,0
Quintile inférieur	200 ^E	1,9 ^E	0,7 ^E	100	0,8	0,3
Deuxième quintile	700 ^E	4,4	3,3 ^E	500	3,0	2,7
Troisième quintile	2 400 ^E	10,8	10,9	2 500	11,0	14,0
Quatrième quintile	5 400	16,0	24,3	4 800	14,4	26,8
Quintile supérieur	13 500	22,9	60,8	10 200	19,0	56,2

Tableau 5.1-9

Impôts sur le revenu selon les quintiles de revenu après impôt — Saskatchewan

	Impôts sur le revenu					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	8 600	16,4	100,0	8 300	16,4	100,0
Quintile inférieur	500 ^E	4,5 ^E	1,2 ^E	300	2,8	0,8
Deuxième quintile	2 100	8,2	5,0	2 200	8,3	5,2
Troisième quintile	5 400	12,9	12,7	5 200	12,7	12,5
Quatrième quintile	10 600	16,6	24,8	10 200	16,3	24,5
Quintile supérieur	24 100	20,7	56,2	23 800	21,1	57,1
Deux personnes ou plus						
Total	10 800	16,6	100,0	10 600	16,7	100,0
Quintile inférieur	900 ^E	4,1 ^E	1,6 ^E	700	3,1	1,2
Deuxième quintile	4 000	10,1	7,4	3 500	9,2	6,6
Troisième quintile	8 200	14,5	15,3	8 100	14,5	15,2
Quatrième quintile	13 700	17,7	25,5	13 400	17,5	25,2
Quintile supérieur	27 200	21,0	50,2	27 600	21,7	51,8
Personnes seules						
Total	4 300	15,5	100,0	3 900	14,9	100,0
Quintile inférieur	100 ^E	1,0 ^E	0,3 ^E	100	0,9	0,3
Deuxième quintile	500 ^E	3,4 ^E	2,3 ^E	400	2,8	2,1
Troisième quintile	1 900	9,2	8,8	1 700	8,2	8,6
Quatrième quintile	4 800	15,2	22,6	4 800	15,3	24,8
Quintile supérieur	14 200	22,2	66,0	12 500	21,7	64,1

Tableau 5.1-10

Impôts sur le revenu selon les quintiles de revenu après impôt — Alberta

	Impôts sur le revenu					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	10 300	16,8	100,0	10 400	16,6	100,0
Quintile inférieur	600 ^E	4,8 ^E	1,1 ^E	500	4,2	1,0
Deuxième quintile	2 500	8,4	4,9	2 900	9,1	5,5
Troisième quintile	6 300	12,8	12,2	6 900	13,5	13,4
Quatrième quintile	11 800	15,7	23,0	12 400	16,2	24,0
Quintile supérieur	30 300	21,4	58,9	29 100	20,9	56,0
Deux personnes ou plus						
Total	13 400	17,2	100,0	13 000	16,7	100,0
Quintile inférieur	1 300 ^E	5,0 ^E	1,9 ^E	1 300	5,0	2,0
Deuxième quintile	4 900	10,5	7,3	5 000	10,6	7,7
Troisième quintile	9 700	14,4	14,4	9 900	14,5	15,2
Quatrième quintile	15 700	17,1	23,4	15 300	16,7	23,4
Quintile supérieur	35 700	22,2	53,1	33 800	21,5	51,7
Personnes seules						
Total	4 200	14,6	100,0	5 200	16,2	100,0
Quintile inférieur	0 ^E	0,6 ^E	0,1 ^E	100	2,1	0,5
Deuxième quintile	500 ^E	3,2	2,2 ^E	600	3,5	2,2
Troisième quintile	1 700 ^E	7,5	8,0	2 100	9,0	8,4
Quatrième quintile	4 700	13,9	22,5	6 100	16,1	23,7
Quintile supérieur	14 300	20,8	67,2	16 800	22,3	65,2

Tableau 5.1-11

Impôts sur le revenu selon les quintiles de revenu après impôt — Colombie-Britannique

	Impôts sur le revenu					
	2003			2002		
	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts	Moyen	Taux moyen de transferts gouvernementaux	Parts
	en dollars	pourcentage		en dollars	pourcentage	
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus et personnes seules						
Total	8 700	15,9	100,0	8 900	15,9	100,0
Quintile inférieur	900 ^E	8,1 ^E	2,1 ^E	1 000	8,8	2,2
Deuxième quintile	2 000	7,6	4,6	1 900	7,3	4,3
Troisième quintile	5 000	11,6	11,6	5 200	12,0	11,7
Quatrième quintile	10 500	15,6	24,1	9 800	14,8	21,9
Quintile supérieur	25 000	19,9	57,5	26 700	20,0	59,9
Deux personnes ou plus						
Total	11 200	16,1	100,0	11 700	16,4	100,0
Quintile inférieur	1 400 ^E	7,0 ^E	2,5 ^E	1 800	9,3	3,0
Deuxième quintile	3 300	8,3	5,9	3 200	8,2	5,5
Troisième quintile	8 000	13,5	14,3	7 300	12,5	12,5
Quatrième quintile	13 100	15,9	23,5	12 500	15,3	21,4
Quintile supérieur	30 000	20,7	53,8	33 600	21,3	57,6
Personnes seules						
Total	4 400	14,9	100,0	4 100	14,0	100,0
Quintile inférieur	500 ^E	7,4 ^E	2,2 ^E	100	1,8	0,6
Deuxième quintile	500 ^E	3,2 ^E	2,1 ^E	400	2,5	1,8
Troisième quintile	2 000	8,8	9,0	2 100	9,0	10,1
Quatrième quintile	5 400	14,6	24,5	5 400	14,4	26,7
Quintile supérieur	13 700	20,4	62,2	12 500	19,3	60,7

Revenu après impôt

Le revenu après impôt est défini comme étant le revenu total (le revenu du marché et les transferts gouvernementaux) moins l'impôt sur le revenu. Par conséquent, le revenu après impôt est fonction des deux mécanismes de redistribution de revenu que sont l'impôt et les transferts.

Le revenu après impôt demeure stable pour une deuxième année

Le revenu moyen après impôt des familles de deux personnes ou plus était de 59 900 \$ en 2003, demeurant pratiquement inchangé, après l'ajustement pour tenir compte de l'inflation, par rapport à 2002 (- 0,8 %). Cette stabilité fait suite à cinq années consécutives de hausse, de 1996 à 2001 (+ 16,4 %).

Les familles monoparentales ayant une femme à leur tête, ont vu leur revenu moyen après impôt passé de 25 000 \$ à 31 900 \$ de 1996 à 2001, soit une augmentation de 28 %. Cette augmentation du revenu après impôt était attribuable à l'augmentation du revenu du marché, qui a fait un bond de 52 % entre 1996 et 2001. De façon similaire à l'ensemble des familles de deux personnes ou plus, les familles monoparentales ayant une femme à leur tête ont vu leur revenu après impôt se stabiliser entre 2002 et 2003 à 30 000 \$.

Les familles de deux personnes et plus dont le principal soutien économique était âgé de moins de 65 ans avaient un revenu moyen après impôt de 62 600 \$ en 2003, soit un revenu pratiquement inchangé à celui de l'année précédente (-0.8 %).

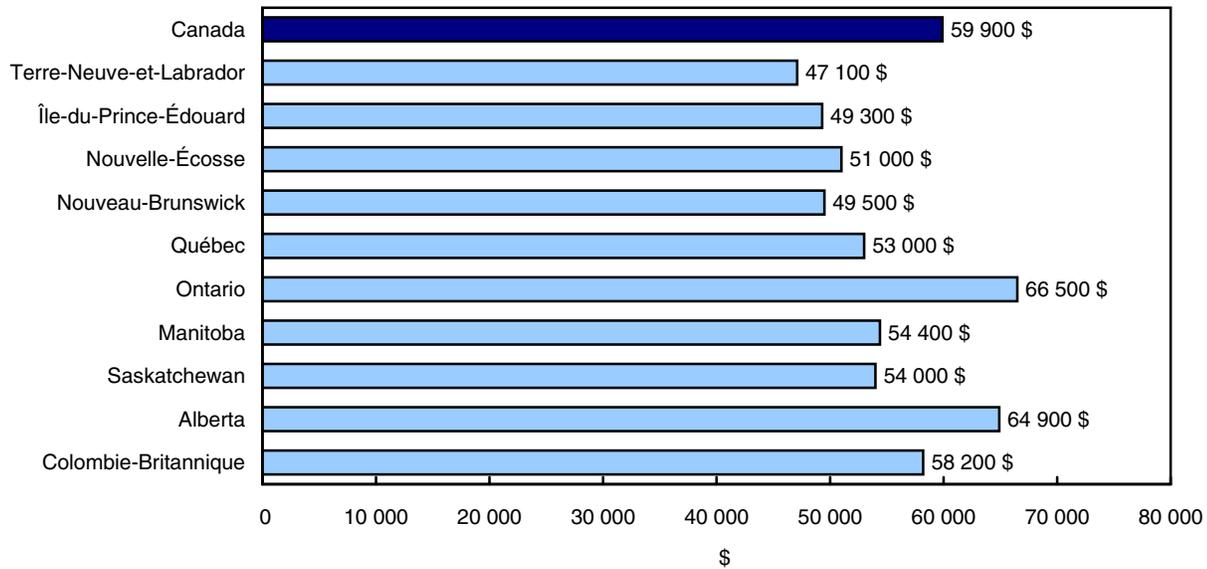
Les familles de personnes âgées (principal soutien économique était âgé de 65 ans et plus) ont connu une hausse de 8.8 % de leur revenu après impôt entre 1996 et 2001. Pourtant cette hausse semble faible comparativement aux hausses qu'ont connues les familles de personnes non âgées (18 %), comme les couples mariés à un soutien qui ont vu leur revenu après impôt augmenter de 22 % au cours de cette période.

Le revenu moyen après impôt des personnes seules s'élevait à 25 600 \$ en 2003, ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport à 1996 (21 900 \$).

Graphique 6.1

Revenu moyen après impôt des familles, Canada et provinces, 2003

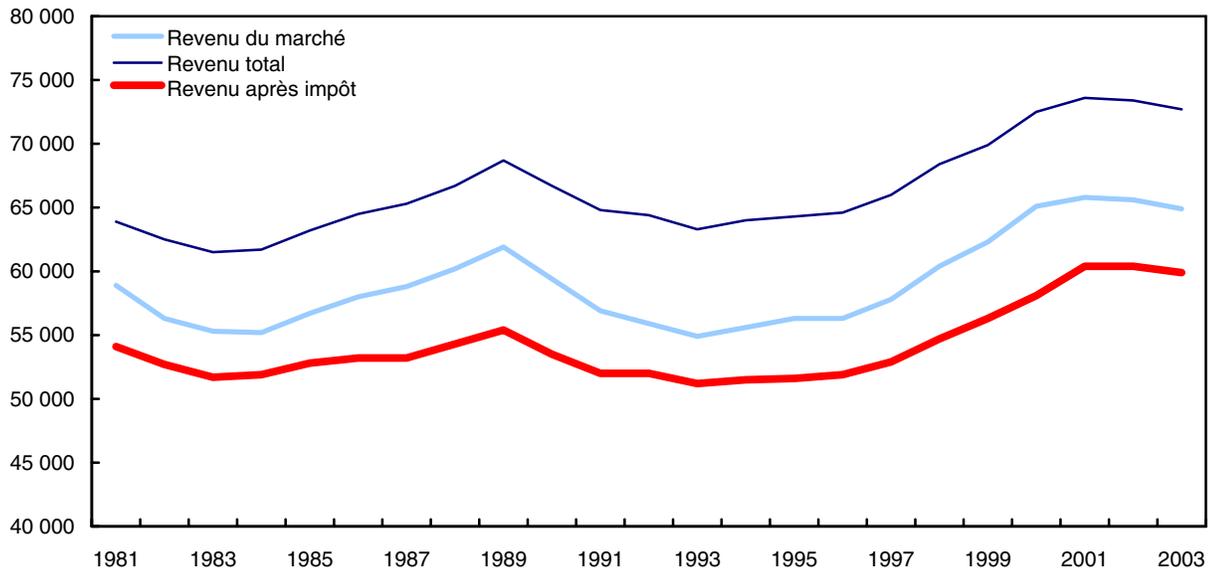
Dollars de 2003



Graphique 6.2

Les moyennes du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt des familles ont suivi des tendances similaires, 1981 à 2003

Dollars de 2003



L'Ontario et l'Alberta, toujours bonnes premières au chapitre du revenu après impôt des familles

L'Ontario et l'Alberta se classaient respectivement au premier et deuxième rang du revenu après impôt des familles de 1996 à 2003. Bien que toutes les provinces aient vu leur revenu moyen après impôt augmenter au cours de cette période, l'Ontario et l'Alberta ont de plus augmenté leur écart avec la moyenne nationale depuis 1996. Leurs écarts avec la moyenne nationale sont respectivement passés de 5 200 \$ à 7 100 \$ pour l'Ontario et de 2 800 \$ à 6 000 \$ pour l'Alberta entre 1996 et 2001. En général le revenu après impôt est resté pratiquement le même dans toutes les provinces entre 2002 et 2003.

Les transferts gouvernementaux et l'impôt ont contribué à réduire les disparités entre les différents types de famille

En 2003, les familles de deux personnes et plus ont touché en moyenne 7 800 \$ en transferts gouvernementaux et ont payé 12 800 \$ d'impôt, soit une contribution nette de 5 000 \$. Cette contribution représentait 7,7 % de leur revenu avant transferts et impôt, ce qui revient à dire que la famille a conservé en moyenne 92 % de son revenu du marché.

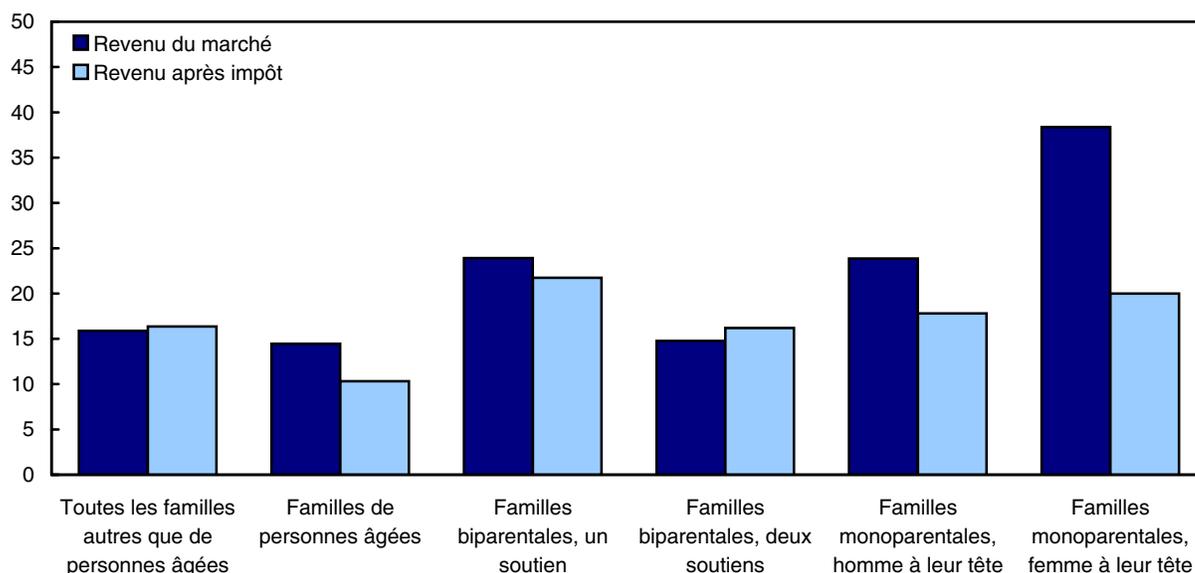
Les couples mariés à deux soutiens et sans enfants sont ceux qui ont conservé la plus faible proportion, soit 82 % de leur revenu du marché. À l'opposé, pour les familles dont le principal soutien était une personne âgée et pour les familles monoparentales ayant une femme à leur tête ce ratio était de 149 % et de 126 % respectivement. Autrement dit, ces familles ont touché plus en transferts gouvernementaux qu'elles n'ont payé d'impôt.

L'impôt sur le revenu des particuliers et les transferts gouvernementaux réduit les différences de revenu entre les divers types de familles. Bien que le revenu moyen du marché des familles âgées correspondait à 41 % du revenu moyen du marché des familles autres que de personnes âgées, leur revenu après impôt s'établissait à 70 % du revenu de ce dernier groupe. Le revenu moyen du marché des familles monoparentales ayant une femme à leur tête correspondait à 46 % du revenu moyen du marché du reste des familles, mais, il s'élevait à 62 % après les transferts et impôts.

Graphique 6.3

Changement du revenu moyen du marché et du revenu moyen après impôt par type de famille 1996 et 2003

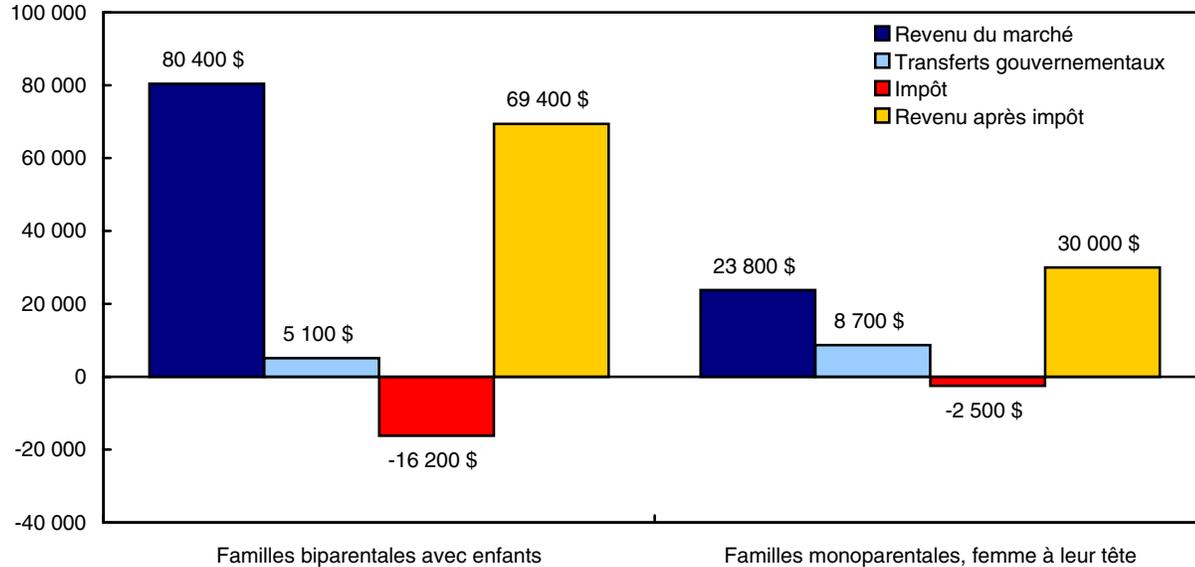
Variation en pourcentage



Graphique 6.4

Les familles monoparentales ayant une femme à leur tête ne gagnaient en moyenne que 30 % du revenu du marché des familles biparentales, mais touchaient 43 % du revenu après impôt de celles-ci, 2003

Dollars de 2003



Le revenu moyen après impôt des familles du premier quintile et du quintile supérieur est demeuré stable en 2003

Afin de faciliter la comparaison entre les familles ayant un revenu plus élevé et celles ayant un revenu plus faible, nous ordonnons les familles par leur revenu après impôt pour ensuite les diviser en cinq groupes du même nombre, que nous appelons quintile. Ainsi le quintile inférieur représente 20 % des familles ayant un revenu après impôt le plus faible et le quintile supérieur représente 20 % des familles ayant un revenu après impôt le plus élevé.

En 2003, les familles de deux personnes ou plus du quintile supérieur ont reçu 12,90 \$ pour chaque dollar du revenu du marché touché par les familles appartenant au quintile inférieur. Après les transferts gouvernementaux et l'impôt, la différence était ramenée à 5,50 \$ pour chaque dollar.

Pour les personnes seules, la réduction était encore plus importante. Ceux qui se trouvaient dans le quintile supérieur touchaient 21,60 \$ pour chaque dollar gagné sur le marché par les personnes seules du quintile inférieur. Après les transferts et impôts, les personnes seules du quintile supérieur recevaient en moyenne 8,40 \$ pour chaque dollar obtenu par le quintile inférieur.

Le revenu moyen après impôt pour les familles de deux personnes et plus est demeuré stable entre 2002 et 2003 autant pour les familles du quintile inférieur que pour celles du quintile supérieur. Ainsi, le revenu moyen après impôt des familles du quintile inférieur était de 21 500 \$ et celui des familles du quintile supérieur était de 118 100 \$ en 2003.

L'écart entre les familles ayant les revenus les plus faibles et celles ayant les revenus les plus élevés s'est accru entre 1996 et 2002 et est demeuré stable entre 2002 et 2003

Les familles du quintile inférieur ont connu une augmentation moins importante de leur revenu après impôt (+ 16 % soit 2 900 \$) que de leur revenu du marché (+ 32 % soit 2 700 \$) entre 1996 et 2001. Dans le dernier quintile, le revenu après impôt et le revenu du marché ont connu une différence moins importante, le revenu après impôt ayant augmenté de 21 % (soit une augmentation de 20 800 \$) et le revenu du marché de 19 % (soit une augmentation de 24 700 \$).

Pour les familles de deux personnes et plus, en 1996, la différence concernant le revenu après impôt pour les deux quintiles extrêmes était de 80 900 \$. En 2002, cet écart s'est accru et était de 99 500 \$, soit une augmentation de 23 %. Cet écart entre le quintile inférieur et supérieur est resté pratiquement inchangé en 2003, soit 96 600 \$.

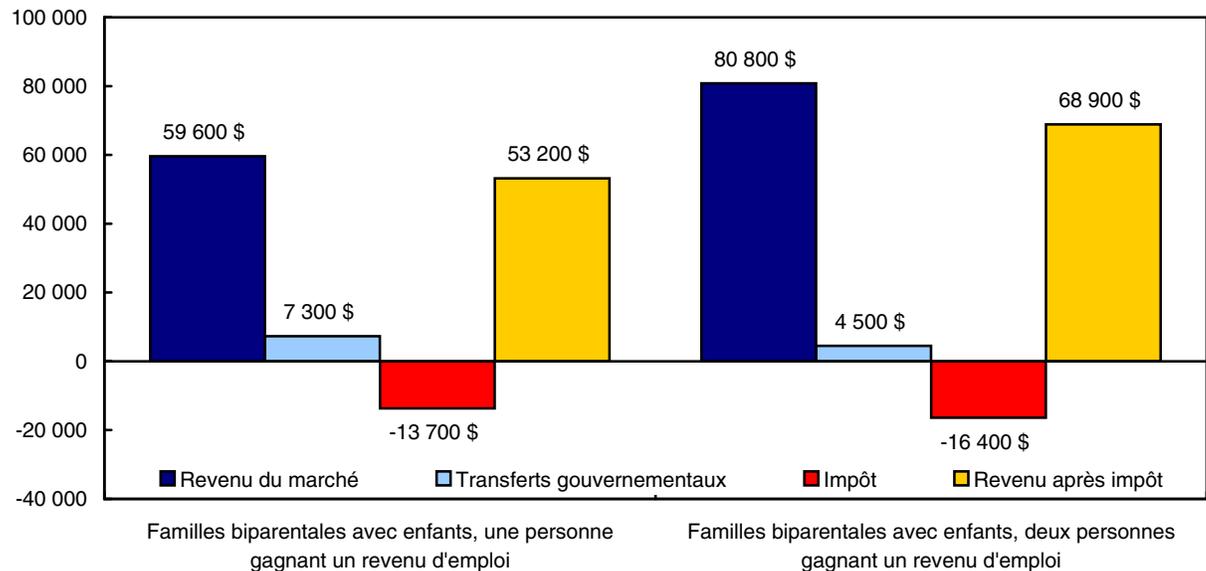
Le revenu après impôt des personnes seules du premier quintile était de 6 700 \$ et celui du quintile supérieur, était de 56 300 \$ en 2003. Les personnes seules du quintile inférieur ont connu une augmentation de 9,8 % de leur revenu après impôt (soit une augmentation de 600 \$) de puis 1996 tandis que celles du quintile supérieur ont connu une augmentation de 22 % (soit une augmentation de 10 000 \$).

Pour les personnes seules, l'écart observé entre le quintile inférieur et le quintile supérieur est passé de 40 200 \$ en 1996 à 49 600 \$ en 2003, soit une augmentation de 23,4 %.

Graphique 6.5

Les familles biparentales comptant un seul soutien économique ont reçu 77% du revenu après impôt des familles comptant deux soutiens, 2003

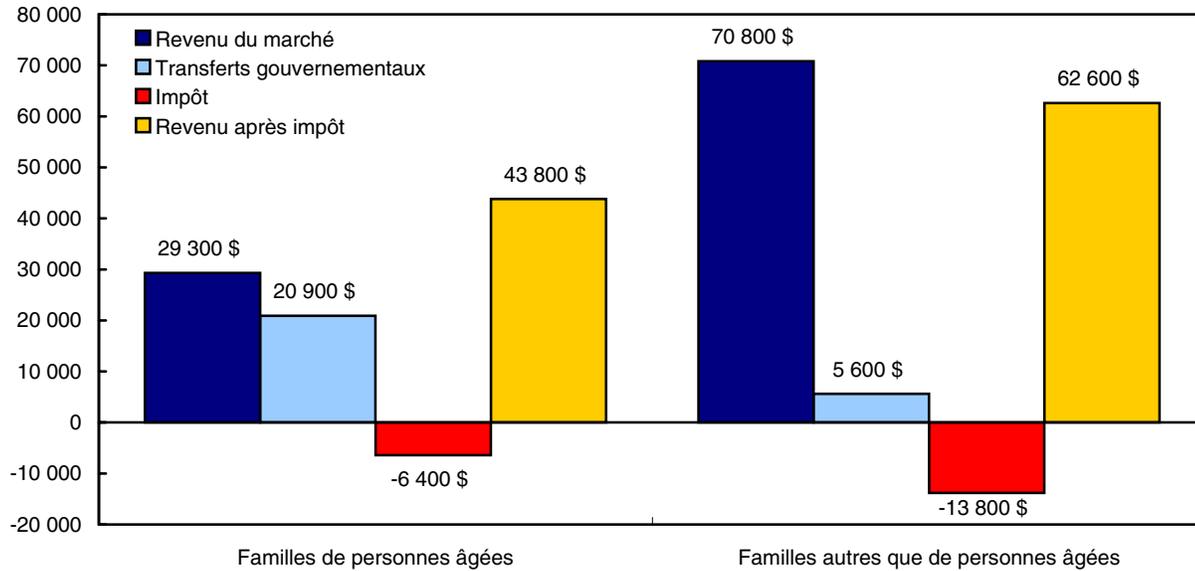
Dollars de 2003



Graphique 6.6

Les transferts gouvernementaux et les impôts réduisent la disparité du revenu entre les familles de personnes âgées et les familles autres que de personnes âgées, 2003

Dollars de 2003



Graphique 6.7

Les familles des quintiles de revenu inférieurs ont eu de plus grandes parts du revenu global, après transferts et impôts, 2003

Part du revenu

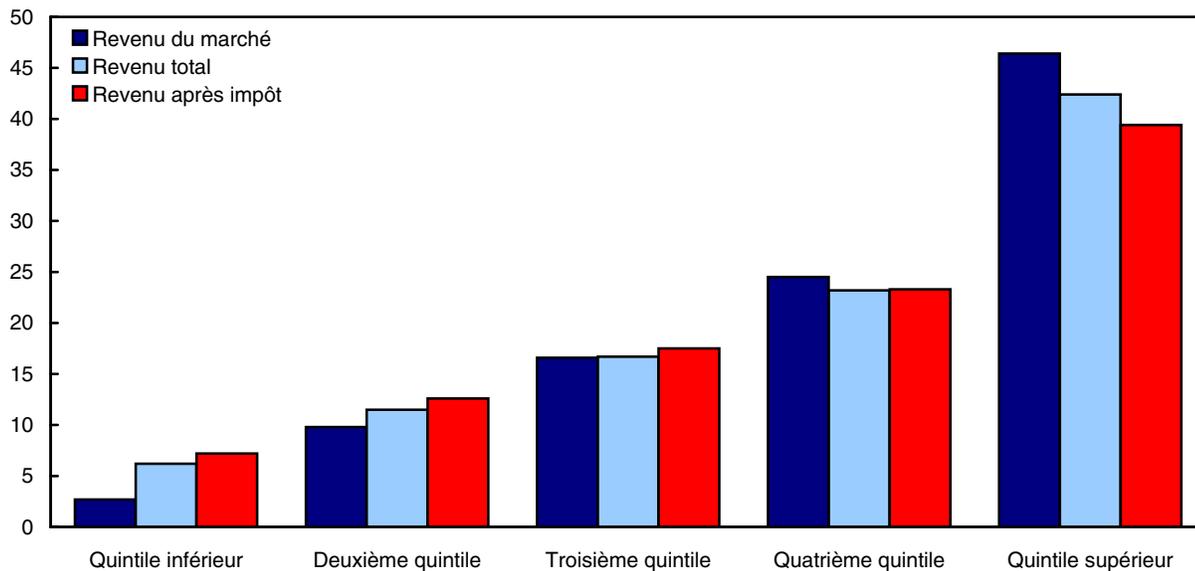


Tableau 6.1-1

Revenu moyen après impôt selon certains types de famille — Canada

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	51 500	51 600	51 900	52 900	54 700	56 300	58 100	60 400	60 400	59 900
Familles de personnes âgées	41 700	43 300	39 700	40 100	40 400	42 100	41 800	43 200	43 800	43 800
Couples mariés	38 400	39 000	38 500	38 800	39 200	41 300	40 600	42 200	42 500	42 800
Autres familles	49 300	53 500	43 700	44 200	44 500	45 300	46 300	47 200	48 900	47 500
Familles autres que de personnes âgées	53 200	53 100	53 800	55 000	57 000	58 700	60 700	63 200	63 100	62 600
Couples mariés	49 100	49 800	51 700	53 700	54 500	54 500	55 200	59 600	58 900	57 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	26 600	24 900	27 300	28 100	27 200	28 000	28 600	32 900	29 500	29 600
Une personne gagnant un revenu d'emploi	41 400	41 000	40 600	43 200	44 000	45 700	44 700	49 500	46 100	45 700
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	56 000	57 000	60 400	61 300	63 200	62 300	62 500	66 700	67 100	63 800
Familles biparentales avec enfants	57 100	56 800	57 300	58 900	61 400	63 400	65 900	68 200	68 800	69 400
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	21 100	19 600	21 400	23 100	22 400	22 100	21 500	24 200	24 100	22 600
Une personne gagnant un revenu d'emploi	43 300	41 800	43 700	42 200	47 200	48 100	48 000	49 800	52 400	53 200
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	58 700	58 700	59 300	60 700	62 800	64 100	66 500	68 500	68 800	68 900
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	73 100	72 700	75 300	77 500	76 400	79 800	83 700	86 500	85 600	85 900
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	71 500	70 200	73 500	73 500	75 200	79 600	84 000	83 800	83 300	83 300
Familles monoparentales	26 600	27 000	26 800	26 800	29 000	30 000	32 500	33 700	32 200	32 700
Homme à leur tête	33 700	34 300	38 200	37 800	40 100	40 200	43 400	42 200	42 800	45 000
Femme à leur tête	25 400	25 800	25 000	25 000	27 100	28 200	30 300	31 900	29 700	30 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	17 000	17 400	16 400	15 500	15 900	16 500	16 000	16 900	16 100	15 900
Une personne gagnant un revenu d'emploi	27 600	27 700	28 500	27 600	28 500	29 100	30 000	31 500	29 900	29 600
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	40 000	41 300	39 200	41 200	44 100	44 200	48 100	50 300	44 000	45 700
Autres familles (autres que de personnes âgées)	43 300	42 900	48 900	48 100	51 200	52 200	52 700	55 500	56 900	52 800
Personnes seules	22 000	22 300	21 900	21 900	22 300	23 500	23 600	24 700	25 300	25 600
Personnes âgées, hommes	24 000	23 400	23 900	24 200	24 900	24 100	23 200	24 900	24 800	25 500
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	22 000	22 100	22 200	22 600	22 700	23 000	22 100	23 600	23 100	22 900
Gagnant un revenu d'emploi	41 800	36 000	37 400	33 600	38 800	31 100	29 400	32 400	32 200	34 300
Personnes âgées, femmes	18 800	19 700	20 300	20 600	20 400	20 500	20 700	22 000	22 500	22 000
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	18 600	19 400	19 800	20 000	19 900	20 000	20 200	21 200	22 100	21 500
Gagnant un revenu d'emploi	26 200	27 900	31 100	29 300	28 500	27 200	28 200	32 900	27 300	26 300
Autres que personnes âgées, hommes	24 500	24 100	23 800	23 600	24 200	25 500	26 500	27 400	27 800	28 000
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	12 400	11 500	10 400	9 800	9 900	9 600	9 500	11 100	10 800	11 400
Gagnant un revenu d'emploi	27 700	27 300	27 200	27 600	28 000	28 700	29 700	30 500	31 300	31 400
Autres que personnes âgées, femmes	20 400	21 300	19 700	19 700	20 300	22 400	21 500	22 700	23 800	24 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	13 900	12 500	10 200	10 800	10 200	9 700	9 700	11 200	11 100	11 800
Gagnant un revenu d'emploi	23 200	24 400	23 500	23 300	24 400	27 000	25 500	26 500	27 700	28 100

Tableau 6.1-2

Revenu moyen après impôt selon certains types de famille — Terre-Neuve-et-Labrador

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
en dollars constants 2003										
Familles économiques, deux personnes ou plus	42 400	41 700	41 600	41 900	42 800	44 500	45 500	46 200	46 800	47 100
Familles de personnes âgées	32 800	33 400	29 700	30 900	29 800	31 400	31 200	31 200	31 800	30 300
Couples mariés	28 700	31 100	29 400	30 600	29 100	30 000	30 600	30 300	30 500	29 500
Autres familles	37 500	36 700	30 300	31 400	31 700	34 400	32 900	33 600	34 900	32 100
Familles autres que de personnes âgées	44 100	43 100	43 400	43 600	44 700	46 500	47 800	48 500	49 400	49 900
Couples mariés	38 000	37 300	39 000	39 400	39 700	39 900	39 300	40 500	43 500	44 500
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	20 600	17 700	22 300	22 000	21 800	22 100	21 300	21 100	19 900	21 900
Une personne gagnant un revenu d'emploi	30 100	36 900	35 800	39 100	32 800	36 100	39 100	35 600	37 200	37 800
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	48 600	46 100	48 800	45 500	47 800	49 000	46 200	49 900	53 300	53 400
Familles biparentales avec enfants	47 400	44 800	45 600	46 000	48 400	49 500	51 700	53 100	51 900	54 800
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	19 700	17 300	17 900	19 100	15 700	F	22 100	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	37 000	32 400	35 300	31 500	33 300	37 300	34 600	34 000	43 400	43 000
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	49 400	51 400	49 500	50 400	51 800	52 500	56 700	55 200	53 300	57 900
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	62 500	63 800	60 700	63 500	67 000	67 300	64 700	66 900	62 900	61 900
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	55 000	57 400	54 600	56 100	55 400	61 200	65 300	64 600	65 800	65 600
Familles monoparentales	21 300	20 600	21 300	21 900	24 000	23 300	26 000	27 900	27 600	26 700
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	20 300	18 900	20 800	21 100	23 500	22 400	25 400	27 400	26 200	25 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	13 700	12 900	15 000	14 900	14 500	16 400	15 900	F	F	17 300
Une personne gagnant un revenu d'emploi	24 800	F	23 800	25 700	27 100	27 000	25 800	27 100	28 700	30 200
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	32 300	30 200	41 000	39 000	38 300	42 000	40 700	41 700	46 800	43 800
Personnes seules	20 100	17 900	18 100	17 000	16 400	17 000	18 200	18 200	18 000	17 300
Personnes âgées, hommes	20 800	F	18 700	20 600	18 400	F	F	F	F	17 700
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	18 200	19 300	17 300	F	F	F	F	F
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	16 100	17 300	14 900	16 200	15 700	16 400	15 600	16 300	19 100	18 000
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	16 100	17 300	14 900	15 200	14 900	15 800	15 100	15 800	18 000	17 200
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	21 900	21 200	21 000	19 100	18 500	17 300	20 100	19 500	17 800	17 200
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	9 900	8 900	10 900	8 500	8 900	9 800	8 800	F
Gagnant un revenu d'emploi	26 400	29 900	27 300	25 100	23 900	23 300	24 600	22 800	24 000	22 200
Autres que personnes âgées, femmes	21 000	15 700	16 300	14 100	13 900	15 900	17 300	18 500	17 000	16 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	7 900	7 200	8 000	8 000	11 200	11 300	8 400	8 500 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	22 700	19 300	21 500	19 600	18 200	22 300	21 700	23 500	23 200	23 600

Tableau 6.1-3

Revenu moyen après impôt selon certains types de famille — Île-du-Prince-Édouard

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	46 400	45 700	45 900	45 400	46 300	47 200	47 500	48 600	49 900	49 300
Familles de personnes âgées	42 300	34 200	36 200	32 000	32 700	35 100	34 900	35 300	36 500	35 300
Couples mariés	37 500	32 500	40 400	35 800	36 400	34 900	34 800	35 400	37 300	36 500
Autres familles	47 800	37 700	F	25 200	F	35 600	34 900	35 000	F	F
Familles autres que de personnes âgées	47 200	48 000	47 600	48 000	49 100	49 700	50 100	51 400	52 300	51 900
Couples mariés	45 300	44 400	42 400	45 300	42 800	41 500	46 000	48 900	50 300	51 600
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	41 700	F	F	F	F	35 200	42 000	50 400	38 600	39 200
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	46 700	46 100	45 900	49 500	47 100	46 900	50 100	51 800	57 200	54 800
Familles biparentales avec enfants	50 800	51 300	52 200	51 300	51 800	50 100	51 500	53 100	57 200	53 500
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	36 400	36 600	36 900	F	F	30 800	F	F	F	F
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	49 300	50 100	50 400	49 400	50 200	46 400	50 200	51 600	57 600	50 900
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	60 800	60 100	63 600	60 900	60 900	67 700	66 500	65 800	64 400	65 200
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	56 400	59 800	59 500	61 100	68 700	82 600	69 100	70 500	63 300	69 300
Familles monoparentales	27 600	25 300	25 000	24 700	30 200	27 100	30 900	28 200	27 400	28 900
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	25 300	25 500	23 900	24 100	30 000	26 900	30 600	28 000	25 800	26 800
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	23 300	22 100	F	F	F	23 200	23 900	24 400	24 000	25 600
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	38 500	39 600	43 100	39 800	43 600	51 000	45 100	46 600	48 800	44 900
Personnes seules	19 000	19 700	18 400	16 500	17 200	17 500	18 700	19 100	19 000	19 000
Personnes âgées, hommes	19 200	18 700	F	F	F	F	F	F	18 500	23 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	18 400	23 700
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	17 800	17 200	17 700	17 900	18 300	17 800	17 500	18 300	17 500	17 300
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	17 100	17 200	17 600	17 600	18 400	17 600	16 600	17 800	17 200	16 900
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	19 800	20 800	19 700	17 300	18 600	19 500	20 000	20 400	21 100	19 900
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Gagnant un revenu d'emploi	21 500	24 300	21 800	18 100	19 400	21 200	20 900	21 100	22 700	22 400
Autres que personnes âgées, femmes	19 300	20 800	17 500	14 100	14 400	14 600	17 100	17 500	18 300	18 200
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Gagnant un revenu d'emploi	21 100	22 200	19 000	15 800	15 300	17 900	19 000	19 300	21 100	22 200

Tableau 6.1-4

Revenu moyen après impôt selon certains types de famille — Nouvelle-Écosse

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	45 200	44 400	45 000	45 200	46 400	48 400	49 900	51 600	52 100	51 000
Familles de personnes âgées	38 700	37 500	39 100	39 800	41 800	38 600	38 700	40 100	39 200	38 500
Couples mariés	34 800	33 300	34 800	34 400	37 500	36 700	37 800	38 800	39 000	39 200
Autres familles	45 100	43 700	46 500	48 200	49 100	43 000	41 000	43 500	39 700	36 700
Familles autres que de personnes âgées	46 500	45 800	46 100	46 200	47 300	50 200	52 000	53 700	54 500	53 400
Couples mariés	44 200	43 200	41 400	41 800	43 600	44 800	46 300	52 700	51 700	49 800
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	22 700	25 200	27 800	23 400	22 100	27 800	27 100	24 400	31 000	26 800
Une personne gagnant un revenu d'emploi	36 500	37 100	35 300	32 400	34 700	37 800	39 400	50 100	47 400	44 200
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	50 500	50 000	48 400	49 500	53 000	52 200	53 900	59 400	56 800	55 100
Familles biparentales avec enfants	51 000	51 200	51 700	52 300	54 100	56 200	56 300	56 800	58 400	58 800
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	34 600	39 500	39 600	38 700	39 300	47 100	44 700	45 300	43 600	40 600
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	51 500	51 500	53 700	55 300	55 700	56 200	57 700	57 300	58 100	58 500
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	69 300	64 700	68 300	68 400	67 100	72 000	70 300	70 600	75 800	76 600
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	59 600	56 500	63 100	65 500	62 600	69 800	70 100	70 800	81 100	74 200
Familles monoparentales	22 100	21 700	21 800	19 500	21 300	25 800	29 000	28 400	24 700	27 600
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	21 100	21 600	20 100	18 800	20 400	25 700	27 600	26 900	24 900	27 800
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	14 600	16 000	16 900	15 800	14 700	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	23 700	24 000	21 700	21 200	20 500	26 200	28 200	27 900	25 300	27 500
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	34 200	35 600	37 800	39 300	36 600	38 500	47 200	45 900	45 600	43 500
Personnes seules	18 100	18 300	18 300	18 500	18 700	19 600	19 800	20 500	21 000	23 100
Personnes âgées, hommes	20 900	21 400	20 500	22 900	21 500	20 900	18 800	22 900	22 500	21 400
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	20 800	20 200	20 100	22 700	20 900	20 500	18 200	22 500	22 400	21 100
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	18 100	17 400	17 600	17 800	17 600	16 400	18 000	19 900	20 700	20 700
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	17 900	17 200	17 500	17 300	17 100	18 100	17 800	18 800	20 100	20 200
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	18 900	18 200	19 400	19 600	20 800	20 400	21 300	21 900	21 500	26 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	12 800	12 600	9 700	13 500	13 300	11 200	11 800	11 600	11 000	15 300 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	20 800	20 200	22 100	21 000	22 700	22 600	23 800	24 400	24 900	29 800
Autres que personnes âgées, femmes	16 400	18 300	16 800	16 600	16 500	20 700	19 700	18 800	20 000	20 700
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	10 900	12 600	9 100	10 700	11 500	8 000	9 100	9 800	11 000	10 900
Gagnant un revenu d'emploi	19 100	20 200	20 800	19 200	18 600	26 000	23 300	22 200	22 200	22 900

Tableau 6.1-5

Revenu moyen après impôt selon certains types de famille — Nouveau-Brunswick

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	44 400	44 200	45 200	44 300	45 700	47 200	48 800	49 800	49 800	49 500
Familles de personnes âgées	38 400	37 100	38 900	37 200	38 500	39 300	38 900	39 600	38 800	40 300
Couples mariés	37 000	34 400	37 000	35 400	36 900	37 700	38 400	39 300	37 600	40 000
Autres familles	40 800	41 000	44 100	41 900	44 400	44 600	40 200	40 300	42 500	41 200
Familles autres que de personnes âgées	45 600	45 600	46 400	45 600	46 900	48 500	50 600	51 600	51 600	51 000
Couples mariés	42 700	41 200	43 000	40 600	41 700	45 300	46 400	47 800	48 500	46 300
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	21 000	24 800	21 400	19 700	21 500	22 700	22 500	35 400	26 800	26 300
Une personne gagnant un revenu d'emploi	39 300	33 600	36 500	37 100	38 900	40 900	39 100	37 900	39 400	37 400
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	49 000	47 400	51 400	47 000	47 900	51 400	52 900	54 400	56 000	52 500
Familles biparentales avec enfants	48 600	50 400	50 000	50 400	52 200	52 500	54 300	56 600	55 900	57 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	16 700	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	36 700	40 600	37 300	37 200	39 700	40 300	37 800	40 900	43 400	38 700
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	49 800	51 200	52 500	52 700	54 700	53 600	56 500	56 800	56 100	56 100
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	62 000	63 900	65 900	65 900	65 100	64 600	64 900	70 500	70 100	72 200
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	58 500	57 600	62 800	62 300	65 200	68 800	71 100	69 200	69 100	68 200
Familles monoparentales	24 700	21 200	21 600	22 700	25 500	24 500	27 000	26 000	27 700	26 700
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	22 200	19 400	20 400	21 300	23 100	23 300	26 600	25 600	26 500	24 700
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	13 300	16 300	13 400	14 400	14 300	15 800	F	15 500	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	23 300	20 100	22 600	24 600	25 200	24 800	27 100	26 200	26 900	25 400
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	35 100	F	F	F	F	F	F	43 100	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	33 800	39 500	36 900	37 000	37 300	40 400	43 900	43 200	40 000	42 600
Personnes seules	19 000	20 200	18 700	18 500	19 500	19 900	19 300	21 300	19 300	19 500
Personnes âgées, hommes	17 700	21 100	21 400	36 300	34 300	28 200	29 100	26 000	19 500	18 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	17 900	20 700	19 100	32 500	32 300	26 400	27 000	25 900	18 500	17 400
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	17 900	18 300	18 500	18 000	18 000	18 900	18 800	19 200	19 100	19 000
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	17 900	17 900	18 400	17 800	18 000	18 800	18 400	19 100	18 700	18 500
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	22 200	22 400	20 000	17 900	18 500	20 300	19 700	23 800	20 500	21 000
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	9 000	10 000	8 400	6 900	F	8 500	8 200	9 700	F	F
Gagnant un revenu d'emploi	25 800	24 400	22 700	21 600	20 800	24 300	23 300	28 200	23 400	24 400
Autres que personnes âgées, femmes	16 200	18 900	16 600	16 300	18 900	18 300	16 500	17 800	17 300	18 300
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	10 300	11 800	8 900	10 100	11 800	F	F	F	8 800	7 800 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	18 900	20 600	19 300	18 400	21 100	20 400	18 500	19 900	19 700	21 200

Tableau 6.1-6

Revenu moyen après impôt selon certains types de famille — Québec

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	46 200	46 100	46 000	46 600	47 700	49 200	50 900	53 300	53 500	53 000
Familles de personnes âgées	37 300	37 200	35 200	35 200	35 600	36 900	37 100	38 400	38 100	38 700
Couples mariés	34 800	33 400	34 700	34 900	33 900	35 800	35 400	37 300	38 000	37 300
Autres familles	41 700	44 700	36 500	36 300	41 500	40 300	42 400	42 200	38 200	43 000
Familles autres que de personnes âgées	47 800	47 600	47 700	48 500	49 600	51 300	53 200	55 700	56 000	55 300
Couples mariés	42 700	42 500	43 800	45 200	44 700	46 200	48 200	53 400	51 800	49 900
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	21 700	22 800	22 000	22 100	23 700	23 900	25 400	29 900	27 800	24 300
Une personne gagnant un revenu d'emploi	38 200	33 700	35 300	35 500	38 500	39 000	42 000	50 200	41 700	43 300
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	49 100	50 200	52 400	53 500	51 800	54 500	55 100	59 300	60 400	56 000
Familles biparentales avec enfants	52 000	52 200	52 400	52 800	54 300	56 700	58 600	60 600	62 800	62 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	19 900	19 500	22 000	22 700	20 800	21 300	22 600	21 800	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	40 500	38 300	39 200	35 200	38 100	42 200	40 800	43 400	43 000	48 500
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	55 100	55 900	57 300	57 000	57 900	59 200	60 400	62 200	65 000	63 200
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	67 000	67 200	63 400	69 500	70 700	70 600	77 600	79 300	77 500	72 100
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	65 300	62 900	64 900	67 200	68 200	72 000	74 400	74 600	75 500	77 800
Familles monoparentales	24 700	27 300	27 200	25 800	27 400	27 400	28 900	31 300	30 600	32 000
Homme à leur tête	29 900	36 500	38 400	35 900	35 700	36 300	34 700	39 700	37 800	39 700
Femme à leur tête	23 700	25 300	25 100	23 900	25 800	25 500	27 500	29 300	28 600	30 100
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	16 500	17 100	16 400	15 200	15 500	14 400	15 400	17 600	16 000	16 000
Une personne gagnant un revenu d'emploi	27 400	28 500	29 700	26 400	29 100	28 400	28 900	30 200	29 400	29 400
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	36 200	39 200	36 200	35 700	36 700	37 100	41 400	42 800	40 800	45 200
Autres familles (autres que de personnes âgées)	38 700	37 100	40 000	40 500	42 600	43 800	46 100	47 200	48 400	45 800
Personnes seules	19 500	19 100	20 100	19 700	20 000	20 600	21 000	22 000	23 200	23 600
Personnes âgées, hommes	21 800	19 900	19 600	20 600	20 000	19 200	18 800	19 800	23 500	22 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	19 600	19 400	18 300	18 400	17 800	18 100	17 800	17 900	22 600	22 400
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	34 700	F	23 900	F	F	F
Personnes âgées, femmes	17 200	16 900	18 400	19 000	18 200	17 900	18 700	20 300	20 500	19 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	16 900	16 700	17 900	18 600	17 900	17 700	18 300	18 700	19 900	19 300
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	24 600
Autres que personnes âgées, hommes	20 800	20 100	21 700	20 200	20 800	22 000	23 100	24 200	25 200	25 500
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	10 600	9 800	9 800	8 400	9 700	9 600	8 900	12 000	10 400	11 800
Gagnant un revenu d'emploi	24 400	23 700	25 800	24 700	24 900	24 700	26 100	26 800	28 700	28 300
Autres que personnes âgées, femmes	18 600	18 900	19 100	19 100	20 000	20 400	19 900	20 600	22 200	23 400
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	12 600	11 700	9 700	9 800	10 400	10 800	10 700	12 000	11 400	12 900
Gagnant un revenu d'emploi	21 700	22 400	23 800	24 400	25 400	25 800	24 400	24 400	25 900	26 600

Tableau 6.1-7

Revenu moyen après impôt selon certains types de famille — Ontario

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	56 200	56 500	57 100	58 200	61 000	63 800	66 100	67 500	67 100	66 500
Familles de personnes âgées	45 400	48 900	43 300	43 700	44 100	46 000	44 800	46 500	49 600	48 400
Couples mariés	40 800	42 100	41 000	41 300	42 700	44 800	43 400	44 900	46 000	46 600
Autres familles	56 400	64 900	52 200	51 300	48 700	50 800	49 700	53 000	63 200	55 100
Familles autres que de personnes âgées	58 100	57 900	59 100	60 600	63 700	66 700	69 600	70 900	69 900	69 600
Couples mariés	53 000	54 200	57 900	61 200	63 600	63 100	62 900	66 900	66 500	63 800
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	29 200	27 400	30 700	31 000	31 000	31 700	33 000	35 200	34 200	36 900
Une personne gagnant un revenu d'emploi	44 800	43 100	46 400	52 200	51 300	54 000	50 300	51 100	45 800	46 400
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	61 300	63 200	68 300	69 700	75 100	72 000	71 300	76 400	77 000	72 900
Familles biparentales avec enfants	62 200	61 700	61 700	63 600	67 000	71 100	74 200	75 300	75 300	76 700
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	23 500	22 300	22 300	23 300	26 800	25 900	23 800	25 900	21 800	20 500
Une personne gagnant un revenu d'emploi	47 100	44 600	48 400	48 700	55 800	54 700	54 200	57 700	61 400	60 000
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	64 000	63 800	63 300	65 000	68 200	71 300	75 200	75 200	74 500	75 500
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	79 100	78 700	81 400	82 800	79 500	88 300	90 900	93 400	92 500	95 100
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	76 800	76 700	81 400	79 300	82 700	88 300	96 300	92 000	89 500	87 700
Familles monoparentales	28 700	28 000	28 400	29 300	32 000	33 400	36 600	37 600	34 200	34 100
Homme à leur tête	34 800	33 900	40 900	39 900	48 100	43 700	45 800	43 100	44 200	43 100
Femme à leur tête	27 800	27 300	26 800	27 700	29 200	31 700	34 900	36 600	32 100	32 400
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	18 500	18 800	17 500	16 400	17 700	17 700	16 700	16 600	16 300	16 500
Une personne gagnant un revenu d'emploi	30 200	28 800	30 100	31 200	30 400	31 600	33 300	34 500	30 700	30 400
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	45 700	45 600	45 800	50 000	47 800	51 500	53 600	60 100	50 000	53 000
Autres familles (autres que de personnes âgées)	48 900	47 300	54 400	53 300	56 500	59 900	61 100	63 900	63 000	60 900
Personnes seules	24 300	24 700	23 300	23 900	24 600	26 600	26 300	27 600	28 200	29 200
Personnes âgées, hommes	28 200	25 800	27 700	25 600	26 100	25 600	25 300	27 800	26 300	28 900
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	24 400	24 300	25 100	23 600	23 800	24 300	24 000	26 400	23 700	24 700
Gagnant un revenu d'emploi	52 200	F 46 400	38 400	F 32 500	31 600	36 300	37 600	42 100 ^E		
Personnes âgées, femmes	20 000	21 000	21 500	21 800	21 800	22 100	22 000	23 500	25 000	24 300
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	19 800	20 600	21 000	21 400	21 600	21 400	21 500	23 100	24 800	23 800
Gagnant un revenu d'emploi	25 300	31 000	32 300	27 800	23 400	31 100	29 500	29 800	28 700	29 100
Autres que personnes âgées, hommes	27 500	26 800	24 600	26 200	27 600	29 000	29 900	30 800	30 700	31 700
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	13 700	13 200	10 900	12 100	10 000	10 200	10 600	11 400	12 200	12 400
Gagnant un revenu d'emploi	31 300	29 800	27 900	30 400	31 700	32 400	33 200	34 400	34 300	35 300
Autres que personnes âgées, femmes	22 300	24 300	21 600	21 700	22 300	26 800	24 600	25 700	27 300	29 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	14 800	12 600	12 200	13 400	10 700	9 300	9 300	10 900	11 400	11 600
Gagnant un revenu d'emploi	25 800	28 300	24 700	24 900	26 300	31 800	29 300	29 800	32 600	33 400

Tableau 6.1-8

Revenu moyen après impôt selon certains types de famille — Manitoba

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
en dollars constants 2003										
Familles économiques, deux personnes ou plus	48 700	49 700	48 900	48 800	51 000	50 700	51 500	54 000	55 600	54 400
Familles de personnes âgées	38 200	40 200	37 300	34 800	36 900	40 100	40 300	40 800	40 900	42 800
Couples mariés	35 500	36 900	35 400	33 700	36 200	38 500	39 000	39 400	40 600	42 900
Autres familles	46 300	50 500	44 000	38 600	39 400	47 700	46 900	47 900	42 600	42 300
Familles autres que de personnes âgées	50 900	51 600	51 000	51 400	53 600	52 600	53 600	56 300	58 400	56 600
Couples mariés	47 500	50 400	50 600	51 900	53 700	49 500	50 900	53 500	52 700	51 800
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	25 000	28 600	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	37 000	48 600	40 200	38 300	42 000	40 700	40 000	50 200	42 500	40 800
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	52 700	53 400	55 400	56 900	59 000	53 600	55 100	56 300	56 000	56 200
Familles biparentales avec enfants	53 900	52 700	52 700	52 700	55 300	56 200	57 000	60 500	62 800	60 900
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	37 500	37 900	37 800	34 300	41 000	38 000	41 600	44 300	48 100	52 200 ^E
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	54 800	53 600	52 300	53 200	52 700	52 700	54 200	58 200	61 700	59 700
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	63 800	64 600	69 000	68 800	75 400	74 400	73 900	74 700	73 500	70 500
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	69 100	74 100	73 700	73 300	76 300	75 100	76 500	80 800	89 800	85 800
Familles monoparentales	25 300	27 900	24 300	23 900	25 200	25 600	28 800	29 400	30 500	31 200
Homme à leur tête	F	F	31 300	F	34 300	F	F	F	32 800	F
Femme à leur tête	24 200	26 800	22 600	21 700	23 200	23 700	27 200	28 200	30 000	30 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	15 800	19 300	15 200	F	F	14 800	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	25 500	26 400	23 900	21 800	22 800	24 800	26 200	26 000	28 300	26 900
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	46 000	F							
Autres familles (autres que de personnes âgées)	40 900	40 100	45 400	48 400	52 000	49 100	49 400	52 100	52 300	47 300
Personnes seules	20 400	20 700	21 000	21 300	21 300	22 300	23 200	23 200	22 900	23 500
Personnes âgées, hommes	20 100	20 500	22 900	22 900	23 300	23 100	21 000	24 300	22 400	25 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	20 200	19 600	22 300	23 100	23 000	21 400	20 600	24 900	21 400	24 200
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	19 100	20 100	19 600	19 400	19 600	20 500	19 800	20 300	20 200	21 200
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	19 100	20 000	18 900	18 200	18 300	20 000	19 300	19 600	20 000	20 900
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	23 000
Autres que personnes âgées, hommes	22 100	23 100	23 700	24 200	23 500	24 500	27 700	25 500	25 200	25 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	8 600	12 700	13 400	F	9 800	10 600	10 500	F	9 600	F
Gagnant un revenu d'emploi	25 700	25 500	25 900	26 700	26 400	28 100	31 100	27 300	27 900	26 900
Autres que personnes âgées, femmes	19 400	18 400	18 300	18 800	19 100	20 500	20 200	21 800	21 900	21 400
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	12 500	11 300	10 400	9 100	9 500	10 000	12 400	12 000	13 300	14 400
Gagnant un revenu d'emploi	21 700	20 200	21 400	23 000	22 700	23 200	21 700	24 900	24 100	23 500

Tableau 6.1-9

Revenu moyen après impôt selon certains types de famille — Saskatchewan

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	45 600	46 200	46 300	46 900	47 700	49 200	49 900	53 000	53 000	54 000
Familles de personnes âgées	39 600	40 300	37 000	35 900	37 100	37 500	38 300	40 200	40 000	41 300
Couples mariés	34 900	39 800	36 200	34 600	35 500	37 200	38 000	39 900	40 700	41 700
Autres familles	56 500	42 700	40 100	40 500	42 400	39 700	39 800	41 700	35 900	39 300
Familles autres que de personnes âgées	46 900	47 500	48 400	49 400	50 100	51 600	52 400	55 900	55 900	56 800
Couples mariés	44 900	42 900	44 900	45 800	48 700	47 300	48 900	53 600	50 900	51 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	38 000	37 500	31 600	30 500	36 800	39 200	38 000	47 600	38 300	41 500
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	48 400	46 500	50 700	50 000	53 900	51 300	53 100	56 700	55 500	54 600
Familles biparentales avec enfants	50 900	51 200	54 500	54 800	54 800	55 800	57 700	60 400	62 100	62 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	39 900	35 900	38 200	37 900	39 800	35 500	38 500	41 100	44 100	43 900
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	50 700	49 600	54 000	55 000	54 100	56 100	55 700	60 000	61 100	59 900
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	63 200	68 000	68 900	68 100	70 200	70 600	77 100	76 500	78 500	79 700
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	63 900	66 700	65 700	70 000	69 100	76 300	71 100	75 600	75 700	84 300
Familles monoparentales	22 400	23 600	21 100	23 300	27 800	27 000	25 300	28 600	28 000	29 900
Homme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femme à leur tête	21 900	22 600	20 400	22 700	26 000	26 500	24 500	28 000	25 800	28 200
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	13 200	16 500	13 500	F	F	16 200	F	F	18 000	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	24 200	23 400	23 300	23 800	24 600	26 200	26 700	28 900	26 500	28 400
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	39 200
Autres familles (autres que de personnes âgées)	32 800	40 900	45 300	42 400	41 400	46 200	49 400	52 200	51 100	45 700
Personnes seules	20 500	21 200	20 500	20 700	20 300	20 600	21 000	22 300	22 200	23 300
Personnes âgées, hommes	21 800	21 300	22 400	21 900	22 600	23 900	23 200	25 100	25 700	25 300
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	20 800	20 500	19 500	19 300	22 000	23 200	22 800	23 900	24 300	24 300
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	19 100	18 600	20 200	19 700	19 500	19 300	19 400	20 500	19 700	20 200
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	18 500	18 200	20 000	19 700	19 400	19 200	19 500	20 600	19 400	19 700
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	19 800	22 400	23 100
Autres que personnes âgées, hommes	22 600	24 700	23 600	24 500	22 600	21 500	22 100	24 500	24 300	24 200
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	11 100	9 200	8 500	9 900	7 700	8 100	6 800	7 100	9 600	8 900
Gagnant un revenu d'emploi	25 200	27 600	27 300	27 500	26 800	23 700	25 200	27 800	26 500	26 700
Autres que personnes âgées, femmes	18 500	18 800	15 300	15 800	17 000	19 100	19 700	19 300	19 800	24 200
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	11 200	12 600	9 600	8 200	8 000	7 200	6 900	10 100	11 800	20 800 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	20 700	20 800	17 600	19 100	20 800	23 100	23 200	21 400	22 100	24 900

Tableau 6.1-10

Revenu moyen après impôt selon certains types de famille — Alberta

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
en dollars constants 2003										
Familles économiques, deux personnes ou plus	53 300	52 400	54 700	57 300	59 200	59 000	61 900	66 400	64 900	64 900
Familles de personnes âgées	45 300	44 400	39 900	41 400	40 300	44 400	43 200	47 000	45 100	45 600
Couples mariés	42 700	42 000	40 100	42 000	39 600	44 300	42 700	46 400	44 700	44 600
Autres familles	51 800	50 500	39 200	39 000	42 700	45 000	45 400	50 500	47 500	51 600
Familles autres que de personnes âgées	54 400	53 700	56 700	59 500	61 700	61 000	64 300	69 000	67 600	67 600
Couples mariés	51 600	54 400	54 900	59 600	62 600	58 500	60 700	67 300	65 800	62 400
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	35 900	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	40 000	42 400	36 200	51 900	48 900	44 100	44 000	50 900	57 300	52 700
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	56 400	58 600	62 300	63 300	68 500	63 900	66 600	72 300	71 000	66 900
Familles biparentales avec enfants	58 300	55 800	60 600	64 100	65 800	64 100	67 200	71 600	69 400	71 400
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	43 000	43 400	49 400	43 100	48 200	50 300	50 000	53 900	50 100	53 300
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	58 200	56 000	59 000	63 300	66 700	63 600	66 800	69 800	66 900	68 900
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	73 300	67 900	83 900	87 400	80 000	78 500	81 000	88 900	89 000	91 700
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	72 000	72 100	76 500	73 100	81 200	82 700	89 600	94 700	95 100	93 800
Familles monoparentales	27 500	25 400	28 800	29 000	28 800	35 800	37 700	41 000	36 600	39 000
Homme à leur tête	F	F	F	43 900	33 400	F	73 100	69 800	56 400	67 400 ^E
Femme à leur tête	25 300	23 700	25 900	25 200	27 700	30 500	29 500	33 800	30 200	29 700
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	14 900	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	25 900	23 100	27 600	24 800	27 900	29 100	27 800	32 800	32 000	29 800
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	34 000	F	F	F	37 100	40 700	F	F	F	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	43 500	44 200	50 600	51 400	51 200	48 500	54 300	55 100	58 400	56 200
Personnes seules	23 500	23 600	23 400	22 900	23 600	23 700	24 800	26 500	26 700	24 700
Personnes âgées, hommes	21 200	25 500	23 300	24 000	32 800	30 000	26 300	28 500	28 500	26 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	21 000	24 100	21 900	22 000	28 900	30 500	25 000	27 400	25 900	24 100
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	19 800	20 400	23 100	21 800	21 800	23 100	23 700	24 600	23 700	23 000
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	19 700	20 000	22 200	21 500	21 300	22 300	23 200	24 600	23 400	22 800
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	25 000	24 000
Autres que personnes âgées, hommes	26 900	26 700	26 700	25 900	25 300	25 400	28 200	30 200	30 100	28 000
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	14 800	13 700	11 300	8 600	9 000	8 400	9 900	12 200	F	5 100 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	28 000	29 000	29 200	28 200	27 400	27 900	30 700	32 500	32 400	31 800
Autres que personnes âgées, femmes	20 800	20 600	18 400	18 300	20 000	20 500	19 900	21 500	22 700	20 100
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	15 000	14 300	10 300	9 600	12 900	9 500	7 400	11 500	9 400	9 300
Gagnant un revenu d'emploi	22 000	22 200	20 600	20 500	21 700	23 100	22 300	23 400	25 400	22 400

Tableau 6.1-11

Revenu moyen après impôt selon certains types de famille — Colombie-Britannique

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	en dollars constants 2003									
Familles économiques, deux personnes ou plus	53 800	54 200	53 200	54 300	54 900	55 000	54 800	58 300	59 500	58 200
Familles de personnes âgées	42 100	44 000	41 700	43 200	42 400	45 000	45 900	45 200	42 900	43 300
Couples mariés	39 800	41 500	41 100	42 400	42 500	44 600	44 000	44 800	42 800	43 100
Autres familles	51 500	53 800	44 000	46 900	42 100	46 600	53 700	46 800	43 600	44 200
Familles autres que de personnes âgées	55 900	56 100	55 100	56 200	57 000	56 600	56 300	60 500	62 100	60 800
Couples mariés	54 500	54 800	55 500	56 600	53 200	53 600	53 000	56 700	58 200	58 900
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	29 800	23 600	37 000	F	F	30 300	30 000	43 300	26 600	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	43 700	51 600	41 200	37 800	40 000	44 700	42 000	47 500	54 200	50 400
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	61 300	59 800	63 000	64 200	60 700	60 200	59 400	61 000	63 500	63 900
Familles biparentales avec enfants	59 400	60 000	57 700	59 900	63 000	62 500	63 300	67 600	68 700	67 500
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	16 900	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	45 900	44 700	40 800	43 200	48 500	47 400	48 200	43 700	50 300	47 400
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	60 500	60 600	59 500	60 500	62 800	63 200	63 400	69 500	69 800	70 100
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	76 800	77 100	79 700	77 900	81 900	79 800	86 200	90 500	87 000	84 900
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	79 000	71 500	74 500	78 300	70 900	72 000	72 200	78 300	78 500	79 600
Familles monoparentales	27 100	28 400	25 200	25 000	28 400	27 300	31 300	29 500	31 900	30 900
Homme à leur tête	34 600	F	37 100	F	F	33 500	46 000	35 100	48 100	50 500 ^E
Femme à leur tête	25 900	28 100	23 700	23 700	27 200	25 900	28 600	28 300	28 600	26 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	17 600	16 300	15 200	14 000	F	18 200	F	16 700	15 700	F
Une personne gagnant un revenu d'emploi	26 300	31 800	28 500	27 200	28 000	27 000	29 100	30 300	30 500	29 500
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	41 200	F	F	F	51 100	F	F	F	43 000	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	42 700	45 200	54 300	50 100	59 100	58 100	46 100	55 800	60 400	45 600
Personnes seules	22 600	23 600	22 800	22 500	22 700	24 100	24 100	24 800	25 200	25 100
Personnes âgées, hommes	23 700	25 800	24 900	28 000	28 100	25 700	24 600	26 300	24 300	25 500
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	23 400	22 600	24 400	28 100	25 300	24 700	23 300	24 800	23 300	21 100
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	35 000 ^E
Personnes âgées, femmes	18 500	22 300	21 000	22 500	22 800	21 900	22 100	22 600	22 400	22 500
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	18 300	21 900	20 900	20 800	20 600	21 400	21 400	21 500	22 100	21 800
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	26 900	F	F	27 300
Autres que personnes âgées, hommes	25 100	24 800	25 100	23 600	24 400	27 400	27 200	26 600	28 000	27 700
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	14 800	11 300	10 400	8 200	10 400	8 900	7 900	9 200	10 900	12 600 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	27 100	27 800	28 200	28 000	28 100	31 600	30 400	30 000	32 300	31 800
Autres que personnes âgées, femmes	21 200	22 000	20 000	19 600	19 000	19 700	20 400	22 900	22 900	22 700
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	15 800	13 900	8 100	9 400	8 000	8 900	9 200	10 300	10 400	10 800 ^E
Gagnant un revenu d'emploi	23 100	24 100	25 000	22 800	23 300	23 200	23 900	28 000	25 900	26 200

Revenu familial : inégalité du revenu

Ce chapitre met en évidence les tendances générales de l'inégalité du revenu en fonction du revenu du marché et du revenu après impôt. Comme la différence entre ces deux concepts du revenu tient aux transferts gouvernementaux et à l'impôt sur le revenu, ce chapitre contient aussi des renseignements sur l'effet de redistribution du régime fiscal et du système de transferts.

L'inégalité du revenu a-t-elle changé au cours des dernières années?

On peut procéder de plusieurs façons différentes pour trouver la réponse à cette question. Par exemple, on peut examiner la valeur absolue du revenu pour déterminer si les écarts entre les revenus de la population se sont accentués ou s'ils ont au contraire rétréci en termes monétaires? On peut aussi se pencher sur les parts relatives du revenu pour déterminer comment la répartition du revenu a évolué pour ce qui est de la part détenue par les familles au revenu le plus faible et celles au revenu le plus élevé. Selon la façon dont le revenu de toutes les familles a évolué, ces deux approches pourraient aboutir chacune à une conclusion différente. L'analyse ci-dessous montre les changements survenus dans l'inégalité du revenu des familles canadiennes selon l'un et l'autre point de vue.

Les écarts sur le plan du revenu après impôt se sont accentués en termes absolus de 1996 à 2001. Ce phénomène est attribuable principalement à l'augmentation plus importante du revenu moyen pour le cinquième des familles ayant le revenu le plus élevé (quintile supérieur). En 2002 et 2003, la répartition du revenu après impôt a été à peu près la même qu'en 2001.

En termes relatifs, la répartition du revenu après impôt a très peu changé durant toute la période allant de 1997 à 2003.

Les revenus de l'ensemble de l'échelle de la répartition ont stagné après 2001, après avoir été en hausse depuis 1996

Comme la variation du revenu agrégé peut influencer sur les conclusions au sujet de l'inégalité, il importe de reconnaître que le revenu moyen après impôt de toutes les familles est à la hausse depuis 1996. La plus grande partie de cette augmentation a eu lieu au cours des cinq années allant de 1997 à 2001. Le revenu moyen après impôt des familles s'est stabilisé entre 2001 et 2003, à environ 60 000 \$.

Lorsque la population des familles est répartie chaque année en cinq groupes de taille égale ou « quintiles », selon leur revenu après impôt en ordre ascendant, on constate que les cinq quintiles ont tous bénéficié dans une certaine mesure des augmentations du revenu après impôt de 1996 à 2001. Cette tendance a pris fin en 2002, année pendant laquelle aucun des quintiles n'a connu d'augmentation significative de son revenu après impôt. La stagnation s'est poursuivie en 2003, année pendant laquelle les cinq quintiles n'ont vu à peu près aucun changement dans leur revenu après impôt. Il en est de même pour le revenu du marché.

L'élargissement de l'écart a cessé en 2003

L'écart correspond à la différence entre le revenu moyen après impôt du quintile supérieur et celui du quintile inférieur. Cette différence a augmenté de 23 % entre 1996 et 2002. Toutefois, en 2003, l'écart

s'est stabilisé à 96 600 \$. Pendant la période de 1996 à 2003, on estime que le revenu moyen après impôt des 20 % des familles de deux personnes ou plus au revenu supérieur a augmenté de 18 500 \$, soit une hausse de 19 %. Le quintile inférieur a affiché une hausse de son revenu moyen de 2 800 \$, soit une augmentation de 15 %. Le revenu moyen après impôt des trois quintiles du milieu a augmenté de 13 % à 14 %. Bref, les gains absolus affichés par le quintile supérieur étaient les plus importants en termes monétaires et en pourcentage du revenu au début de la période à l'étude. Le quintile inférieur a affiché les gains les plus faibles en termes monétaires mais les deuxièmes plus élevés en pourcentage du revenu au début de la période à l'étude.

Pour ce qui est du revenu du marché au cours de la même période, celui des deux quintiles inférieurs (toujours selon le niveau de revenu après impôt) a affiché des augmentations en pourcentage beaucoup plus importantes que leur revenu après impôt. Cependant, leur revenu du marché est tellement faible que même une petite variation en termes monétaires se traduit par une importante variation en pourcentage. Par exemple, le revenu moyen du marché du quintile inférieur a augmenté de 37 % entre 1996 et 2003, et celui du deuxième quintile, de 19 %. Toutefois, en termes monétaires, le quintile inférieur a vu son revenu moyen du marché augmenter de 3 100 \$, et le deuxième quintile, de 5 100 \$, ce qui fait contraste avec le gain de 20 600 \$ du quintile supérieur. Dans le cas du quintile supérieur, cette augmentation représentait une hausse de 16 % du revenu moyen du marché.

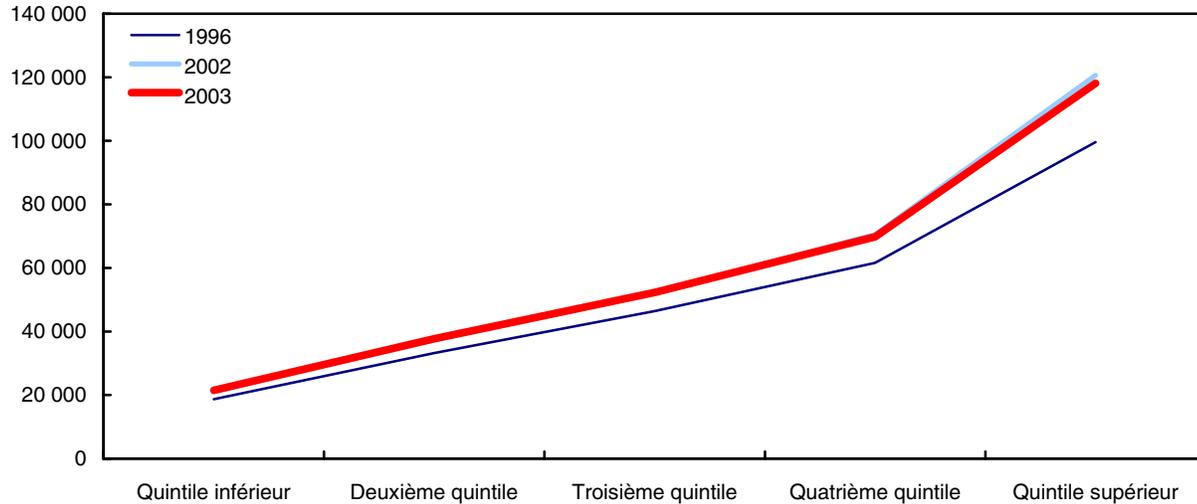
Le graphique 7.1 montre le revenu moyen après impôt des familles dans chaque quintile, à trois moments précis pendant la période de 1996 à 2003. Une courbe tracée entre les points de chaque paire de quintiles adjacents montre le degré d'inégalité dans la répartition entre les cinq groupes de la population, en termes absolus. Une pente plus forte entre les deux années laisse supposer que la distribution est devenue moins égale, tandis qu'une pente moins forte laisse supposer qu'elle est devenue plus égale.

Entre 1996 et 2002, la courbe du graphique 7.1 s'est déplacée vers le haut, la pente devenant plus forte. Cette tendance s'observe pour tous les segments de la courbe, mais particulièrement entre le quatrième et le cinquième quintile. On peut donc conclure que l'inégalité de la répartition du revenu s'est accentuée dans tous les cinq quintiles, mais particulièrement entre le quintile supérieur et tous les autres quintiles. Entre 2002 et 2003, la courbe est demeurée la même pour tous les quintiles, sauf le quintile supérieur, où elle s'est aplatie légèrement. On peut donc supposer que l'inégalité de la répartition a peu changé entre 2002 et 2003.

Graphique 7.1

Revenu moyen après impôt des familles selon le quintile pour les années 1996, 2002 et 2003

Dollars de 2003



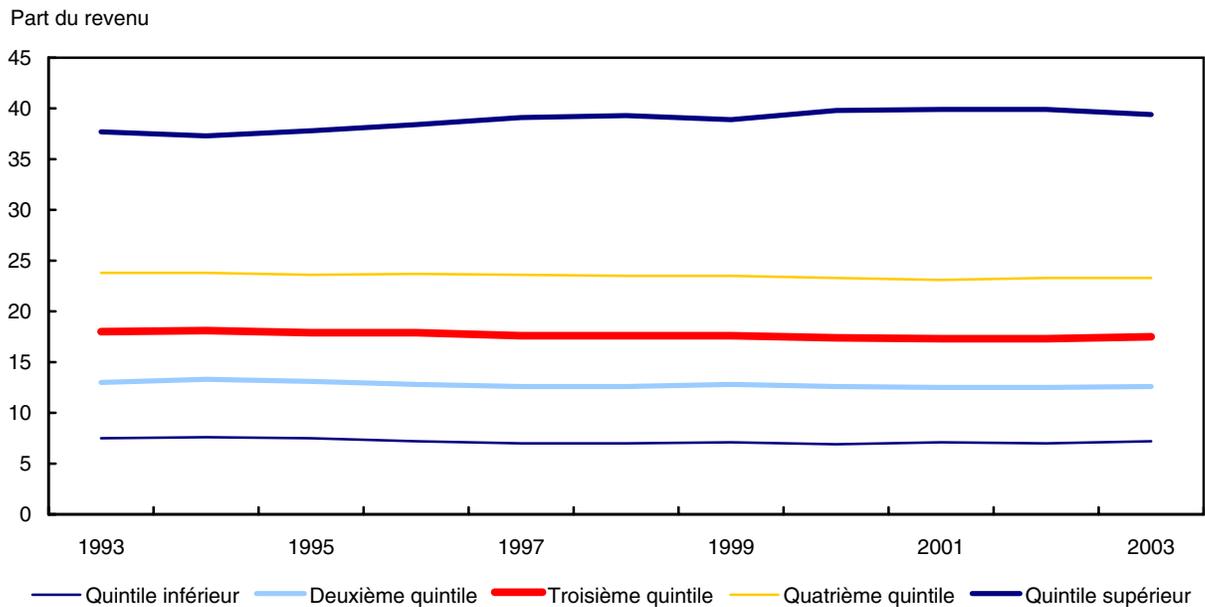
L'inégalité du revenu en termes relatifs

En exprimant le revenu de chaque quintile en part du revenu de toutes les familles, nous nous concentrons sur les changements relatifs entre les quintiles. Une augmentation dans un quintile particulier s'accompagne nécessairement d'une diminution dans un autre. Comment les parts du revenu des familles à revenu faible, moyen et élevé ont-elles évolué au cours des dernières années?

On constate une très petite augmentation progressive de la part du revenu des familles du quintile de revenu le plus élevé jusqu'en 2000, leur part du revenu après impôt étant passée de 38 % à 40 %. Ces gains sont attribuables à la détérioration légère du revenu après impôt des familles du troisième et du quatrième quintiles. À partir de 2000, la part des familles du quintile supérieur s'est stabilisée à 40 %, puis a diminué, pour se situer à 39 % en 2003.

Graphique 7.2

Parts du revenu après impôt agrégé selon le quintile, 1993 à 2003



Le ratio du quintile supérieur au quintile inférieur augmente

Une autre mesure relative de l'inégalité du revenu est le ratio du revenu moyen des familles au revenu le plus élevé à celui des familles au revenu le plus faible. Cette mesure porte sur les deux extrémités de la courbe de répartition du revenu. À nouveau, ces deux groupes de familles sont classés selon le quintile de revenu après impôt.

Ce ratio montre très bien la mesure dans laquelle les impôts et les transferts atténuent les différences entre les deux extrémités de la courbe. En ce qui a trait au revenu du marché, le ratio du revenu moyen des familles du quintile supérieur à celui des familles du quintile inférieur était de 12,9 à 1 en 2003, soit de 12,90 \$ pour le quintile supérieur pour chaque dollar de revenu du marché du quintile inférieur. Toutefois, après les impôts et les transferts, le ratio était nettement inférieur, soit de 5,5 à 1.

En ce qui concerne le ratio du revenu après impôt du quintile supérieur au quintile inférieur, il est demeuré relativement stable à environ 5,0 à 1 jusqu'en 1995. Il a par la suite augmenté, pour atteindre 5,6 en 1997. Puis, il a fluctué autour de 5,5 et 5,8 jusqu'en 2003, où il était estimé à 5,5 à 1.

Bien que cette mesure laisse supposer que l'inégalité du revenu a augmenté entre 1995 et 1997, il faut faire preuve de prudence en interprétant les variations de ce ratio. Une augmentation ou une diminution monétaire donnée sera toujours plus importante en pourcentage pour le quintile inférieur que pour le quintile supérieur. Dans le cas du ratio, tout particulièrement, lorsque le revenu du quintile inférieur augmente, la valeur du ratio peut diminuer, même lorsque l'écart monétaire entre le quintile supérieur et le quintile inférieur s'accroît.

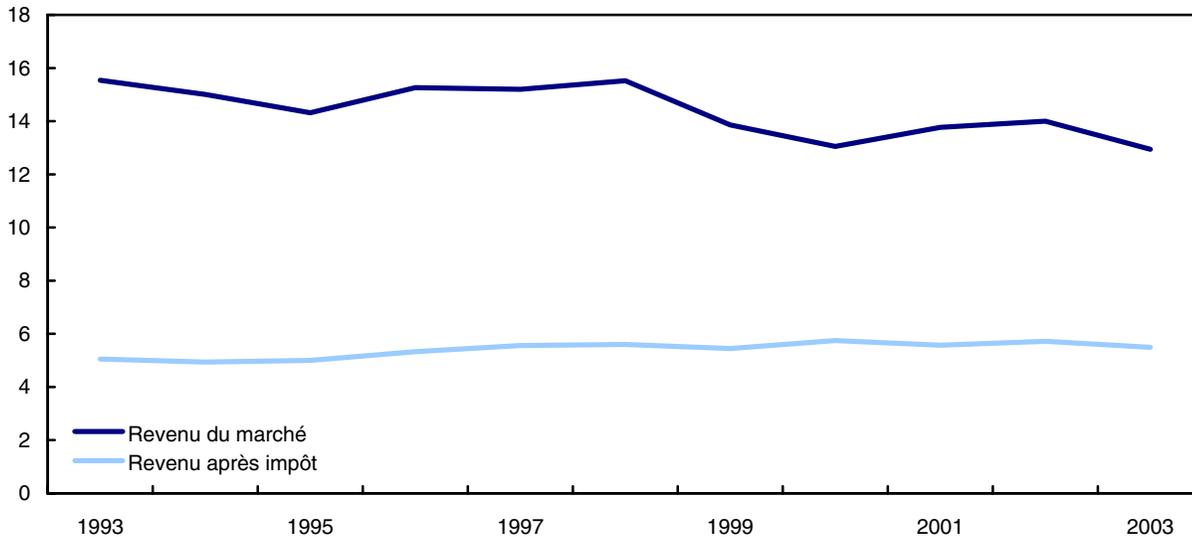
La baisse du ratio du revenu du marché survenue entre 1998 et 2000 fait d'ailleurs état de cette contradiction apparente. Au cours de cette période, l'écart dans le revenu moyen du marché entre les 20 % de familles du quintile inférieur et les 20 % de familles du quintile supérieur a augmenté de plus de 7 900 \$, par suite d'une hausse de 2 500 \$ pour le quintile inférieur et de 10 400 \$ pour le quintile supérieur. Il s'agissait de toute évidence d'un gain monétaire supérieur pour le quintile supérieur. Toutefois, comme l'augmentation était de 28 % pour le quintile inférieur et de seulement 7,4 % pour le quintile supérieur, le ratio du revenu moyen du marché entre l'extrémité supérieure et l'extrémité

inférieure a diminué; il est passé de 15,5 à 1 en 1998 à 13,1 à 1 en 2000. Le ratio du revenu moyen du marché de l'extrémité supérieure et de l'extrémité inférieure se situait autour ou légèrement au-dessus de 15 à 1 jusqu'en 1999. Après 1998, il a varié entre 13 et 14 à 1, atteignant son niveau le plus faible au cours d'une décennie (12,9 à 1) en 2003.

Graphique 7.3

Ratio du revenu moyen des familles du quintile supérieur et de celui des familles du quintile inférieur, compte tenu du revenu du marché et du revenu après impôt, 1993 à 2003

Ratio du revenu moyen:
Du quintile supérieur au quintile inférieur



Les coefficients de Gini diminuent pour le revenu du marché et demeurent stables pour le revenu après impôt en 2003

Le coefficient de Gini, compris entre zéro et un, mesure le degré de l'inégalité de la répartition du revenu. Encore une fois, il s'agit d'une mesure relative de l'inégalité. Le coefficient serait de zéro (égalité parfaite) dans le cas d'une population dont chaque membre toucherait exactement le même revenu, et il serait de un si un membre touchait tout le revenu et les autres n'en touchaient pas du tout. Même s'il n'y a pas d'interprétation simple d'une seule valeur d'un coefficient de Gini, la comparaison du niveau au fil du temps ou entre les populations, elle, est très simple : plus le coefficient est élevé, plus grande est l'inégalité de la répartition, et vice versa.

Les coefficients de Gini pour les familles sont demeurés relativement stables de 1992 à 2003, à environ 0,44 pour le revenu du marché. Les coefficients pour le revenu après impôt des familles ont aussi été relativement constants (0,30) de 1992 à 1995, puis ils ont augmenté légèrement en 1996 et 1997. Par la suite, les coefficients de Gini pour le revenu après impôt sont demeurés relativement stables, entre 0,32 et 0,33.

Graphique 7.4

Coefficients de Gini pour les familles, 1993 à 2003

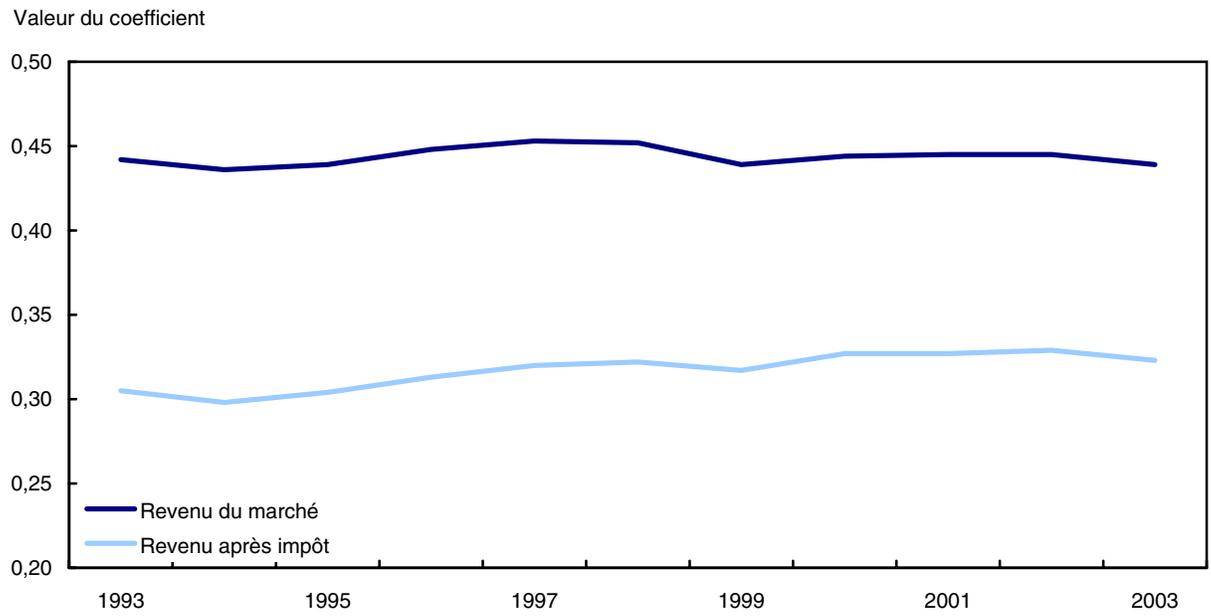


Tableau 7.1

Revenu moyen selon certains types de famille, par différents concepts de revenu, Canada

	2003					2002				
	Revenu moyen du marché	Transferts gouvernementaux moyens	Revenu total moyen	Impôt moyen sur le revenu	Revenu moyen après impôt	Revenu moyen du marché	Transferts gouvernementaux moyens	Revenu total moyen	Impôt moyen sur le revenu	Revenu moyen après impôt
Familles économiques, deux personnes ou plus	64 900	7 800	72 700	12 800	59 900	65 600	7 800	73 400	13 000	60 400
Familles de personnes âgées	29 300	20 900	50 200	6 500	43 800	29 600	20 700	50 200	6 400	43 800
Couples mariés	28 400	20 900	49 300	6 500	42 800	28 200	20 600	48 700	6 200	42 500
Autres familles	32 600	21 300	53 900	6 400	47 500	34 900	21 100	56 000	7 100	48 900
Familles autres que de personnes âgées	70 800	5 600	76 400	13 800	62 600	71 500	5 700	77 200	14 000	63 100
Couples mariés	66 900	4 000	70 900	13 900	57 000	69 400	4 100	73 400	14 600	58 900
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	22 100	12 200	34 300	4 600	29 600	24 600	11 400	35 900	6 500	29 500
Une personne gagnant un revenu d'emploi	50 300	6 300	56 600	10 900	45 700	50 000	6 100	56 100	10 100	46 100
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	77 400	2 400	79 700	15 900	63 800	81 900	2 400	84 300	17 200	67 100
Familles biparentales avec enfants	80 400	5 100	85 600	16 200	69 400	79 500	5 200	84 700	15 900	68 800
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	7 400 ^E	15 600	23 000	400 ^E	22 600	8 200	16 700	25 000	800	24 100
Une personne gagnant un revenu d'emploi	59 600	7 300	66 900	13 700 ^E	53 200	58 800	6 600	65 400	13 000	52 400
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	80 800	4 500	85 300	16 300	68 900	80 400	4 800	85 200	16 400	68 800
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	99 900	4 700	104 600	18 700	85 900	99 200	4 400	103 600	18 000	85 600
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	95 700	5 600	101 200	17 900	83 300	96 300	5 400	101 600	18 400	83 300
Familles monoparentales	28 400	8 200	36 600	3 800	32 700	27 600	8 200	35 900	3 700	32 200
Homme à leur tête	48 800	5 900	54 700	9 600 ^E	45 000	45 300	5 900	51 200	8 400	42 800
Femme à leur tête	23 800	8 700	32 500	2 500	30 000	23 500	8 800	32 300	2 600	29 700
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	2 400 ^E	13 500	15 900	0 ^E	15 900	2 200	14 000	16 200	0	16 100
Une personne gagnant un revenu d'emploi	24 400	7 600	32 000	2 500	29 600	25 400	7 300	32 700	2 800	29 900
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	43 100	7 900	51 000	5 300	45 700	41 200	7 700	48 800	4 800	44 000
Autres familles (autres que de personnes âgées)	52 000	9 100	61 100	8 400	52 800	57 100	9 500	66 600	9 700	56 900
Personnes seules	25 600	5 400	30 900	5 300	25 600	24 600	5 600	30 200	4 900	25 300
Personnes âgées, hommes	16 000	13 700	29 600	4 100	25 500	14 600	13 800	28 400	3 500	24 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	11 900	14 000	25 900	2 900	22 900	11 800	14 000	25 800	2 600	23 100
Gagnant un revenu d'emploi	29 600 ^E	12 700	42 300	8 000 ^E	34 300	26 800	12 800	39 600	7 300	32 200
Personnes âgées, femmes	11 600	13 200	24 800	2 800	22 000	11 800	13 200	25 000	2 500	22 500
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	10 600	13 300	24 000	2 500	21 500	11 100	13 300	24 400	2 300	22 100
Gagnant un revenu d'emploi	19 500	12 500	32 000	5 700 ^E	26 300	20 000	12 000	32 000	4 700	27 300
Autres que personnes âgées, hommes	31 900	2 600	34 400	6 500	28 000	31 300	2 700	33 900	6 200	27 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	5 200	7 200	12 400	1 000 ^E	11 400	4 600	7 100	11 700	900	10 800
Gagnant un revenu d'emploi	37 300	1 600	39 000	7 600	31 400	36 800	1 700	38 500	7 300	31 300
Autres que personnes âgées, femmes	27 500	2 600	30 100	5 500	24 600	25 800	2 900	28 700	4 900	23 800
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	6 100	6 900	13 000	1 100	11 800	4 500	7 600	12 000	1 000	11 100
Gagnant un revenu d'emploi	33 400	1 400	34 800	6 700	28 100	32 300	1 500	33 800	6 100	27 700

Tableau 7.2-1

Revenu moyen et parts du revenu selon les quintiles de revenu après impôt, par différents concepts de revenu, Canada — Revenu moyen du marché

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Revenu moyen du marché										
en dollars constants 2003										
Ensemble des unités familiales										
Total	44 400	45 100	44 900	45 800	47 700	49 600	51 400	52 000	52 000	51 700
Quintile inférieur	4 300	4 400	4 300	4 200	4 000	4 700	5 100	4 900	5 200	5 700
Deuxième quintile	14 700	15 900	14 900	15 000	16 400	17 900	18 800	19 400	19 500	19 500
Troisième quintile	34 500	34 700	33 900	33 600	35 100	37 100	37 900	38 200	38 300	38 200
Quatrième quintile	58 000	58 000	57 800	58 500	60 400	62 200	63 900	63 900	63 500	63 300
Quintile supérieur	110 400	112 600	113 600	117 700	122 600	126 100	131 400	133 400	133 400	131 800
Familles économiques, deux personnes ou plus										
Total	55 600	56 300	56 300	57 800	60 400	62 300	65 100	65 800	65 600	64 900
Quintile inférieur	8 200	8 800	8 400	8 800	9 000	10 200	11 500	11 100	10 900	11 500
Deuxième quintile	27 600	28 000	26 800	26 800	28 400	30 800	31 600	32 100	32 400	31 900
Troisième quintile	48 400	47 700	47 800	48 300	50 100	52 200	53 700	54 000	53 300	53 400
Quatrième quintile	70 400	71 000	70 200	71 600	74 700	77 000	78 800	78 800	79 000	78 700
Quintile supérieur	123 100	126 000	128 200	133 800	139 700	141 400	150 100	152 900	152 600	148 800
Personnes seules										
Total	20 200	21 000	20 500	20 400	21 200	23 300	23 400	24 100	24 600	25 600
Quintile inférieur	2 700	2 900	2 300	2 500	2 100	2 600	2 900	2 600	2 900	3 300
Deuxième quintile	5 100	5 100	5 000	4 900	5 100	5 500	5 200	5 600	5 900	6 100
Troisième quintile	9 100	11 200	10 200	10 200	11 700	12 800	13 900	14 900	16 000	15 600
Quatrième quintile	25 100	26 700	26 200	25 700	27 000	28 400	29 400	30 700	31 000	31 500
Quintile supérieur	59 000	59 200	59 000	58 800	60 300	67 300	65 500	66 600	67 000	71 400
Parts de revenu										
pourcentage										
Ensemble des unités familiales										
Total	100									
Quintile inférieur	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Deuxième quintile	7	7	7	7	7	7	7	8	8	8
Troisième quintile	16	15	15	15	15	15	15	15	15	15
Quatrième quintile	26	26	26	26	25	25	25	25	24	24
Quintile supérieur	50	50	51	51	51	51	51	51	51	51
Familles économiques, deux personnes ou plus										
Total	100									
Quintile inférieur	3	3	3	3	3	3	4	3	3	4
Deuxième quintile	10	10	10	9	9	10	10	10	10	10
Troisième quintile	17	17	17	17	17	17	16	16	16	16
Quatrième quintile	25	25	25	25	25	25	24	24	24	24
Quintile supérieur	44	45	46	46	46	45	46	46	46	46
Personnes seules										
Total	100									
Quintile inférieur	3	3	2	2	2	2	2	2	2	3
Deuxième quintile	5	5	5	5	5	5	4	5	5	5
Troisième quintile	9	11	10	10	11	11	12	12	13	12
Quatrième quintile	25	25	25	25	25	24	25	26	25	25
Quintile supérieur	58	56	57	58	57	58	56	55	54	56

Tableau 7.2-2

Revenu moyen et parts du revenu selon les quintiles de revenu après impôt, par différents concepts de revenu, Canada — Transferts gouvernementaux moyen

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Transferts gouvernementaux moyen										
en dollars constants 2003										
Ensemble des unités familiales										
Total	7 800	7 400	7 500	7 400	7 400	6 900	6 700	7 000	7 000	7 000
Quintile inférieur	7 700	7 600	7 000	7 100	7 300	6 900	7 100	7 300	7 300	7 000
Deuxième quintile	11 000	10 100	10 400	10 300	10 000	9 500	9 200	9 200	9 200	9 100
Troisième quintile	8 600	8 000	8 400	8 400	8 200	7 800	7 500	7 900	7 700	7 800
Quatrième quintile	6 700	6 500	6 700	6 400	6 300	5 900	5 600	6 200	6 500	6 400
Quintile supérieur	5 100	5 000	5 300	5 100	4 900	4 500	4 300	4 600	4 600	4 500
Familles économiques, deux personnes ou plus										
Total	8 400	8 000	8 300	8 200	8 100	7 600	7 400	7 800	7 800	7 800
Quintile inférieur	11 900	11 400	11 200	11 300	11 500	11 100	11 000	11 400	11 300	11 100
Deuxième quintile	11 000	10 200	10 700	10 700	10 600	10 000	9 700	10 100	9 600	10 000
Troisième quintile	8 000	8 000	8 000	7 700	7 800	7 100	6 800	7 500	7 700	7 700
Quatrième quintile	6 300	5 900	6 600	6 200	5 600	5 200	5 100	5 800	5 900	5 600
Quintile supérieur	4 900	4 700	5 000	4 800	4 800	4 400	4 200	4 300	4 300	4 500
Personnes seules										
Total	6 500	6 100	5 900	6 000	5 900	5 500	5 400	5 500	5 600	5 400
Quintile inférieur	4 500	4 000	3 800	3 600	4 100	3 600	3 600	3 900	4 100	3 800
Deuxième quintile	9 100	9 100	8 400	8 300	8 600	8 500	8 900	9 100	9 300	9 000
Troisième quintile	10 100	8 800	9 000	8 900	8 400	8 100	7 800	7 500	7 300	7 400
Quatrième quintile	6 100	5 500	5 400	5 800	5 500	5 000	4 500	4 400	4 600	4 100
Quintile supérieur	3 000	3 000	2 900	3 100	2 800	2 300	2 200	2 600	2 800	2 600
Parts										
pourcentage										
Ensemble des unités familiales										
Total	100,0									
Quintile inférieur	19,6	20,4	18,5	18,9	19,8	20,0	21,0	20,7	20,7	20,0
Deuxième quintile	28,0	27,2	27,5	27,6	27,3	27,6	27,3	26,2	26,2	26,1
Troisième quintile	22,0	21,6	22,2	22,5	22,4	22,5	22,2	22,5	21,8	22,5
Quatrième quintile	17,2	17,5	17,7	17,2	17,1	17,0	16,6	17,5	18,4	18,5
Quintile supérieur	13,1	13,4	14,0	13,7	13,4	12,9	12,9	13,0	13,0	12,9
Familles économiques, deux personnes ou plus										
Total	100,0									
Quintile inférieur	28,3	28,4	27,1	27,8	28,5	29,3	29,9	29,3	29,1	28,4
Deuxième quintile	26,1	25,5	25,7	26,3	26,4	26,5	26,4	25,8	24,8	25,7
Troisième quintile	18,9	19,8	19,2	18,9	19,4	18,8	18,4	19,2	19,8	19,8
Quatrième quintile	15,1	14,7	15,9	15,2	14,0	13,7	13,8	14,8	15,1	14,5
Quintile supérieur	11,7	11,7	12,0	11,9	11,8	11,8	11,5	10,9	11,2	11,5
Personnes seules										
Total	100,0									
Quintile inférieur	13,9	13,2	12,9	12,3	14,1	12,9	13,1	14,3	14,7	14,1
Deuxième quintile	27,7	29,9	28,4	27,7	29,2	31,0	33,1	33,2	33,1	33,5
Troisième quintile	30,9	29,0	30,6	30,0	28,5	29,4	28,9	27,4	26,0	27,4
Quatrième quintile	18,5	18,0	18,2	19,4	18,7	18,1	16,8	15,9	16,3	15,2
Quintile supérieur	9,0	9,9	9,9	10,6	9,5	8,5	8,1	9,4	9,9	9,8

Tableau 7.2-3

Revenu moyen et parts du revenu selon les quintiles de revenu après impôt, par différents concepts de revenu, Canada — Revenu total moyen du marché

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Revenu total moyen du marché										
	en dollars constants 2003									
Ensemble des unités familiales										
Total	52 200	52 500	52 400	53 300	55 100	56 500	58 100	59 000	59 000	58 700
Quintile inférieur	12 000	12 000	11 300	11 300	11 300	11 500	12 200	12 200	12 500	12 600
Deuxième quintile	25 700	26 000	25 300	25 300	26 400	27 400	28 000	28 700	28 800	28 700
Troisième quintile	43 100	42 800	42 200	42 000	43 300	44 900	45 300	46 200	46 000	46 000
Quatrième quintile	64 700	64 500	64 500	64 900	66 700	68 100	69 500	70 100	69 900	69 700
Quintile supérieur	115 600	117 500	118 900	122 800	127 600	130 600	135 700	138 000	138 000	136 300
Familles économiques, deux personnes ou plus										
Total	64 000	64 300	64 600	66 000	68 400	69 900	72 500	73 600	73 400	72 700
Quintile inférieur	20 100	20 200	19 700	20 100	20 400	21 300	22 500	22 500	22 200	22 600
Deuxième quintile	38 500	38 200	37 500	37 600	39 000	40 800	41 300	42 200	42 100	41 900
Troisième quintile	56 400	55 600	55 800	56 000	57 900	59 300	60 500	61 500	61 000	61 100
Quatrième quintile	76 800	76 900	76 800	77 800	80 300	82 100	83 900	84 500	84 900	84 300
Quintile supérieur	128 000	130 800	133 200	138 600	144 500	145 900	154 400	157 200	157 000	153 300
Personnes seules										
Total	26 700	27 100	26 500	26 400	27 100	28 800	28 800	29 600	30 200	30 900
Quintile inférieur	7 200	6 900	6 100	6 100	6 200	6 100	6 500	6 500	7 000	7 000
Deuxième quintile	14 200	14 200	13 400	13 200	13 700	14 000	14 200	14 700	15 200	15 100
Troisième quintile	19 200	20 000	19 200	19 100	20 100	20 900	21 700	22 500	23 300	23 000
Quatrième quintile	31 200	32 100	31 600	31 500	32 400	33 300	33 900	35 100	35 600	35 600
Quintile supérieur	61 900	62 300	61 900	62 000	63 000	69 600	67 700	69 100	69 800	74 000
Parts de revenu										
	pourcentage									
Ensemble des unités familiales										
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Quintile inférieur	5	5	4	4	4	4	4	4	4	4
Deuxième quintile	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Troisième quintile	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
Quatrième quintile	25	24	25	24	24	24	24	24	24	24
Quintile supérieur	44	45	45	46	46	46	47	47	47	46
Familles économiques, deux personnes ou plus										
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Quintile inférieur	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Deuxième quintile	12	12	12	11	11	12	11	12	12	12
Troisième quintile	18	17	17	17	17	17	17	17	17	17
Quatrième quintile	24	24	24	24	24	24	23	23	23	23
Quintile supérieur	40	41	41	42	42	42	43	43	43	42
Personnes seules										
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Quintile inférieur	5	5	5	5	5	4	4	4	5	5
Deuxième quintile	11	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Troisième quintile	14	15	15	14	15	14	15	15	15	15
Quatrième quintile	23	24	24	24	24	23	24	24	24	23
Quintile supérieur	46	46	47	47	46	48	47	47	46	48

Tableau 7.2-4

Revenu moyen et parts du revenu selon les quintiles de revenu après impôt, par différents concepts de revenu, Canada — Impôt moyen sur le revenu

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Impôt moyen sur le revenu										
en dollars constants 2003										
Ensemble des unités familiales										
Total	10 000	10 200	10 100	10 300	10 800	10 900	11 400	10 400	10 300	10 300
Quintile inférieur	400	400	600	900	700	700	1 300	500	500	600 ^E
Deuxième quintile	2 300	2 500	2 200	2 200	2 500	2 600	2 900	2 600	2 600	2 600
Troisième quintile	6 600	6 600	6 400	6 200	6 600	6 700	6 800	6 200	6 100	6 100
Quatrième quintile	12 600	12 600	12 400	12 200	12 800	12 600	13 000	11 700	11 400	11 400
Quintile supérieur	28 300	29 200	29 100	30 100	31 600	31 900	32 900	31 100	30 800	30 500
Familles économiques, deux personnes ou plus										
Total	12 500	12 800	12 700	13 100	13 800	13 600	14 400	13 200	13 000	12 800
Quintile inférieur	700	700	1 000	1 500	1 300	1 200	2 300	900	1 100	1 100
Deuxième quintile	4 400	4 400	4 200	4 100	4 600	4 700	4 800	4 300	4 300	4 200
Troisième quintile	9 700	9 500	9 400	9 400	9 900	9 700	10 000	9 200	8 700	8 900
Quatrième quintile	15 700	16 000	15 200	15 300	16 000	15 900	16 200	14 600	14 400	14 500
Quintile supérieur	32 100	33 200	33 600	35 200	37 000	36 300	38 800	36 800	36 400	35 300
Personnes seules										
Total	4 700	4 800	4 600	4 500	4 800	5 300	5 200	4 800	4 900	5 300
Quintile inférieur	100	100	100	200	200	300	500	300	100	300 ^E
Deuxième quintile	600	600	500	500	500	400	400	400	500	500
Troisième quintile	1 500	1 900	1 600	1 600	1 800	1 900	2 300	2 100	2 300	2 300
Quatrième quintile	5 300	5 700	5 200	5 100	5 500	5 500	5 700	5 600	5 500	5 600
Quintile supérieur	16 000	15 900	15 600	15 100	15 800	18 500	16 900	15 800	15 900	17 800
Parts										
pourcentage										
Ensemble des unités familiales										
Total	100,0									
Quintile inférieur	0,8	0,7	1,1	1,8	1,3	1,2	2,3	1,0	1,1	1,2 ^E
Deuxième quintile	4,6	4,8	4,3	4,3	4,6	4,8	5,1	4,9	5,1	5,1
Troisième quintile	13,1	12,8	12,6	12,0	12,3	12,3	11,9	11,9	11,8	12,0
Quatrième quintile	25,1	24,7	24,4	23,7	23,6	23,1	22,9	22,5	22,1	22,2
Quintile supérieur	56,4	56,9	57,5	58,2	58,3	58,5	57,8	59,7	60,0	59,5
Familles économiques, deux personnes ou plus										
Total	100,0									
Quintile inférieur	1,1	1,1	1,6	2,3	1,9	1,8	3,2	1,4	1,7	1,7
Deuxième quintile	7,0	6,9	6,7	6,3	6,6	6,9	6,7	6,6	6,6	6,6
Troisième quintile	15,5	14,9	14,9	14,3	14,4	14,3	13,9	13,9	13,4	13,9
Quatrième quintile	25,1	25,0	24,0	23,3	23,3	23,4	22,4	22,2	22,2	22,7
Quintile supérieur	51,3	52,1	52,9	53,7	53,9	53,5	53,8	55,8	56,1	55,2
Personnes seules										
Total	100,0									
Quintile inférieur	0,4	0,3	0,3	0,9	0,9	1,2	2,0	1,1	0,5	1,3 ^E
Deuxième quintile	2,5	2,4	2,1	2,4	2,1	1,6	1,7	1,7	2,0	1,9
Troisième quintile	6,4	7,9	7,1	7,1	7,7	7,2	8,7	8,8	9,5	8,6
Quatrième quintile	22,5	23,5	22,6	22,8	23,1	20,7	22,1	23,1	22,7	21,2
Quintile supérieur	68,2	66,0	67,9	66,8	66,2	69,3	65,5	65,3	65,3	67,1

Tableau 7.2-5

Revenu moyen et parts du revenu selon les quintiles de revenu après impôt, par différents concepts de revenu, Canada — Revenu moyen après impôt

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Revenu moyen après impôt										
en dollars constants 2003										
Ensemble des unités familiales										
Total	42 200	42 300	42 300	42 900	44 200	45 600	46 800	48 600	48 800	48 400
Quintile inférieur	11 600	11 600	10 700	10 400	10 600	10 900	10 900	11 700	12 000	12 000
Deuxième quintile	23 400	23 600	23 100	23 100	23 900	24 800	25 100	26 100	26 200	26 000
Troisième quintile	36 500	36 200	35 800	35 800	36 700	38 200	38 600	39 900	39 900	39 900
Quatrième quintile	52 100	51 800	52 200	52 700	53 900	55 500	56 500	58 400	58 600	58 300
Quintile supérieur	87 200	88 400	89 800	92 700	96 000	98 700	102 800	106 900	107 100	105 800
Familles économiques, deux personnes ou plus										
Total	51 500	51 600	51 900	52 900	54 700	56 300	58 100	60 400	60 400	59 900
Quintile inférieur	19 400	19 500	18 700	18 600	19 200	20 100	20 100	21 600	21 100	21 500
Deuxième quintile	34 100	33 800	33 200	33 400	34 500	36 100	36 500	37 900	37 800	37 700
Troisième quintile	46 700	46 100	46 400	46 600	48 000	49 600	50 400	52 300	52 300	52 300
Quatrième quintile	61 100	60 900	61 600	62 500	64 400	66 200	67 700	69 900	70 500	69 800
Quintile supérieur	95 900	97 500	99 600	103 400	107 500	109 600	115 600	120 400	120 600	118 100
Personnes seules										
Total	22 000	22 300	21 900	21 900	22 300	23 500	23 600	24 700	25 300	25 600
Quintile inférieur	7 100	6 800	6 100	5 900	6 000	5 800	6 000	6 300	6 900	6 700
Deuxième quintile	13 600	13 600	12 900	12 700	13 200	13 600	13 800	14 300	14 700	14 600
Troisième quintile	17 700	18 100	17 600	17 500	18 300	19 000	19 400	20 300	21 000	20 700
Quatrième quintile	25 900	26 500	26 400	26 300	26 900	27 800	28 200	29 500	30 000	30 000
Quintile supérieur	45 900	46 400	46 300	46 900	47 200	51 100	50 700	53 300	53 900	56 300
Parts de revenu										
pourcentage										
Ensemble des unités familiales										
Total	100									
Quintile inférieur	6	6	5	5	5	5	5	5	5	5
Deuxième quintile	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
Troisième quintile	17	17	17	17	17	17	16	16	16	16
Quatrième quintile	25	24	25	24	24	24	24	24	24	24
Quintile supérieur	41	42	42	43	43	43	44	44	44	44
Familles économiques, deux personnes ou plus										
Total	100									
Quintile inférieur	8	8	7	7	7	7	7	7	7	7
Deuxième quintile	13	13	13	13	13	13	13	12	12	13
Troisième quintile	18	18	18	18	18	18	17	17	17	18
Quatrième quintile	24	24	24	24	24	24	23	23	23	23
Quintile supérieur	37	38	38	39	39	39	40	40	40	39
Personnes seules										
Total	100									
Quintile inférieur	6	6	6	6	5	5	5	5	5	5
Deuxième quintile	12	12	12	12	12	12	12	12	12	11
Troisième quintile	16	16	16	16	16	16	16	16	17	16
Quatrième quintile	24	24	24	24	24	24	24	24	24	23
Quintile supérieur	42	42	42	43	42	44	43	43	43	44

Tableau 7.3-1

Coefficients de Gini du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt selon certains types de familles, Canada — Revenu du marché

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Revenu du marché										
Familles économiques, deux personnes ou plus	0,436	0,439	0,448	0,453	0,452	0,439	0,444	0,445	0,445	0,439
Familles de personnes âgées	0,567	0,578	0,570	0,589	0,579	0,563	0,558	0,543	0,550	0,549
Couples mariés	0,584	0,571	0,554	0,573	0,568	0,562	0,546	0,537	0,533	0,542
Autres familles	0,510	0,558	0,613	0,630	0,608	0,564	0,582	0,562	0,600	0,571
Familles autres que de personnes âgées	0,401	0,404	0,417	0,420	0,419	0,406	0,412	0,414	0,414	0,407
Couples mariés	0,386	0,405	0,418	0,427	0,429	0,406	0,398	0,422	0,414	0,392
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	0,644	0,657	0,621	0,633	0,609	0,604	0,592	0,615	0,600	0,609
Une personne gagnant un revenu d'emploi	0,389	0,437	0,401	0,437	0,430	0,416	0,419	0,449	0,413	0,414
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	0,313	0,328	0,357	0,368	0,372	0,348	0,343	0,372	0,368	0,342
Familles biparentales avec enfants	0,353	0,357	0,369	0,369	0,362	0,360	0,372	0,372	0,370	0,369
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	0,913	0,877	0,885	0,875	0,898	0,854	0,892	0,870	0,824	0,810
Une personne gagnant un revenu d'emploi	0,412	0,403	0,445	0,442	0,483	0,468	0,486	0,487	0,482	0,495
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	0,300	0,310	0,311	0,324	0,315	0,324	0,333	0,333	0,342	0,333
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	0,281	0,291	0,294	0,290	0,272	0,271	0,290	0,300	0,280	0,307
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	0,329	0,330	0,327	0,338	0,331	0,312	0,360	0,347	0,352	0,342
Familles monoparentales	0,613	0,597	0,604	0,595	0,563	0,545	0,517	0,518	0,527	0,530
Homme à leur tête	0,530	0,493	0,465	0,449	0,452	0,461	0,427	0,427	0,424	0,472
Femme à leur tête	0,619	0,607	0,614	0,609	0,569	0,546	0,520	0,528	0,537	0,524
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	0,896	0,875	0,853	0,885	0,911	0,894	0,830	0,838	0,796	0,793
Une personne gagnant un revenu d'emploi	0,452	0,452	0,442	0,453	0,455	0,424	0,415	0,422	0,442	0,448
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	0,348	0,367	0,307	0,315	0,297	0,302	0,336	0,361	0,373	0,360
Autres familles (autres que de personnes âgées)	0,433	0,419	0,406	0,406	0,456	0,416	0,419	0,403	0,416	0,399
Personnes seules	0,609	0,590	0,597	0,600	0,590	0,596	0,580	0,572	0,564	0,574
Personnes âgées, hommes	0,719	0,667	0,694	0,684	0,699	0,680	0,676	0,673	0,634	0,666
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	0,691	0,651	0,688	0,701	0,696	0,682	0,694	0,694	0,641	0,669
Gagnant un revenu d'emploi	0,660	0,617	0,601	0,534	0,587	0,607	0,550	0,526	0,541	0,594
Personnes âgées, femmes	0,722	0,713	0,688	0,695	0,674	0,682	0,682	0,666	0,672	0,657
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	0,728	0,718	0,691	0,700	0,671	0,689	0,690	0,670	0,684	0,678
Gagnant un revenu d'emploi	0,446	0,513	0,483	0,549	0,611	0,490	0,499	0,530	0,510	0,466
Autres que personnes âgées, hommes	0,534	0,528	0,540	0,547	0,526	0,516	0,499	0,499	0,490	0,509
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	0,882	0,874	0,906	0,899	0,901	0,905	0,915	0,898	0,871	0,859
Gagnant un revenu d'emploi	0,439	0,436	0,442	0,439	0,422	0,432	0,418	0,421	0,408	0,434
Autres que personnes âgées, femmes	0,548	0,526	0,554	0,559	0,557	0,590	0,560	0,551	0,544	0,552
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	0,833	0,822	0,859	0,859	0,851	0,830	0,838	0,857	0,850	0,816
Gagnant un revenu d'emploi	0,424	0,413	0,424	0,431	0,429	0,489	0,456	0,443	0,441	0,473

Tableau 7.3-2

Coefficients de Gini du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt selon certains types de familles, Canada — Revenu total

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Revenu total										
Familles économiques, deux personnes ou plus	0,341	0,349	0,357	0,365	0,367	0,361	0,370	0,368	0,369	0,363
Familles de personnes âgées	0,310	0,330	0,313	0,322	0,319	0,315	0,316	0,306	0,316	0,313
Couples mariés	0,297	0,300	0,299	0,308	0,309	0,310	0,299	0,297	0,298	0,303
Autres familles	0,311	0,358	0,354	0,357	0,346	0,325	0,362	0,331	0,372	0,347
Familles autres que de personnes âgées	0,337	0,344	0,354	0,360	0,362	0,357	0,366	0,365	0,366	0,359
Couples mariés	0,331	0,354	0,368	0,380	0,383	0,366	0,361	0,382	0,374	0,353
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	0,367	0,348	0,374	0,395	0,377	0,415	0,412	0,432	0,401	0,386
Une personne gagnant un revenu d'emploi	0,323	0,365	0,340	0,379	0,365	0,364	0,369	0,390	0,350	0,355
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	0,290	0,310	0,336	0,347	0,353	0,331	0,328	0,354	0,351	0,325
Familles biparentales avec enfants	0,300	0,307	0,314	0,319	0,315	0,320	0,333	0,329	0,328	0,328
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	0,276	0,285	0,268	0,263	0,283	0,289	0,301	0,313	0,331	0,276
Une personne gagnant un revenu d'emploi	0,322	0,310	0,353	0,352	0,391	0,381	0,400	0,401	0,405	0,407
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	0,264	0,275	0,272	0,287	0,282	0,294	0,304	0,299	0,305	0,300
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	0,254	0,266	0,271	0,269	0,250	0,251	0,273	0,277	0,259	0,283
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	0,288	0,291	0,291	0,298	0,296	0,283	0,328	0,313	0,320	0,310
Familles monoparentales	0,350	0,352	0,352	0,355	0,359	0,352	0,356	0,357	0,354	0,365
Homme à leur tête	0,377	0,354	0,360	0,350	0,362	0,364	0,353	0,346	0,342	0,389
Femme à leur tête	0,335	0,342	0,329	0,336	0,338	0,329	0,337	0,347	0,336	0,336
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	0,231	0,244	0,201	0,187	0,246	0,250	0,206	0,216	0,187	0,187
Une personne gagnant un revenu d'emploi	0,296	0,307	0,293	0,298	0,295	0,283	0,288	0,296	0,299	0,296
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	0,270	0,267	0,247	0,256	0,242	0,234	0,276	0,293	0,282	0,285
Autres familles (autres que de personnes âgées)	0,335	0,329	0,338	0,341	0,383	0,359	0,360	0,341	0,356	0,339
Personnes seules	0,407	0,409	0,422	0,426	0,420	0,442	0,428	0,424	0,418	0,435
Personnes âgées, hommes	0,348	0,323	0,350	0,346	0,370	0,337	0,323	0,346	0,317	0,347
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	0,284	0,284	0,312	0,320	0,323	0,314	0,303	0,335	0,287	0,300
Gagnant un revenu d'emploi	0,505	0,455	0,448	0,375	0,443	0,404	0,352	0,345	0,357	0,405
Personnes âgées, femmes	0,229	0,270	0,290	0,295	0,277	0,276	0,286	0,293	0,304	0,293
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	0,221	0,261	0,278	0,282	0,261	0,265	0,276	0,277	0,298	0,288
Gagnant un revenu d'emploi	0,265	0,348	0,364	0,318	0,354	0,311	0,319	0,353	0,321	0,277
Autres que personnes âgées, hommes	0,434	0,439	0,447	0,455	0,441	0,449	0,434	0,433	0,423	0,445
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	0,387	0,413	0,404	0,421	0,408	0,464	0,411	0,445	0,474	0,466
Gagnant un revenu d'emploi	0,396	0,398	0,401	0,400	0,387	0,402	0,389	0,392	0,375	0,403
Autres que personnes âgées, femmes	0,418	0,420	0,445	0,445	0,446	0,503	0,474	0,458	0,460	0,478
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	0,399	0,383	0,429	0,415	0,407	0,448	0,456	0,447	0,448	0,446
Gagnant un revenu d'emploi	0,385	0,382	0,388	0,396	0,392	0,458	0,426	0,413	0,412	0,444

Tableau 7.3-3

Coefficients de Gini du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt selon certains types de familles, Canada — Revenu après impôt

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Revenu après impôt										
Familles économiques, deux personnes ou plus	0,298	0,304	0,313	0,320	0,322	0,317	0,327	0,327	0,329	0,323
Familles de personnes âgées	0,260	0,277	0,257	0,267	0,262	0,260	0,263	0,259	0,269	0,268
Couples mariés	0,241	0,243	0,240	0,250	0,247	0,251	0,244	0,247	0,251	0,255
Autres familles	0,269	0,311	0,304	0,311	0,299	0,281	0,312	0,293	0,322	0,308
Familles autres que de personnes âgées	0,297	0,303	0,313	0,319	0,321	0,316	0,325	0,326	0,327	0,321
Couples mariés	0,291	0,311	0,323	0,334	0,338	0,325	0,320	0,340	0,335	0,315
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	0,328	0,304	0,328	0,348	0,335	0,371	0,375	0,393	0,369	0,351
Une personne gagnant un revenu d'emploi	0,276	0,312	0,298	0,334	0,323	0,327	0,327	0,351	0,314	0,315
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	0,255	0,273	0,290	0,300	0,309	0,287	0,285	0,309	0,311	0,288
Familles biparentales avec enfants	0,259	0,265	0,273	0,277	0,271	0,275	0,288	0,287	0,287	0,287
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	0,266	0,276	0,257	0,249	0,273	0,279	0,276	0,305	0,325	0,267
Une personne gagnant un revenu d'emploi	0,257	0,251	0,289	0,290	0,312	0,308	0,325	0,331	0,337	0,338
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	0,225	0,233	0,233	0,246	0,242	0,249	0,258	0,258	0,263	0,260
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	0,221	0,231	0,237	0,236	0,216	0,220	0,239	0,241	0,229	0,247
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	0,253	0,255	0,260	0,264	0,267	0,254	0,292	0,281	0,285	0,275
Familles monoparentales	0,300	0,299	0,310	0,312	0,316	0,308	0,313	0,318	0,314	0,322
Homme à leur tête	0,310	0,293	0,333	0,306	0,325	0,314	0,306	0,299	0,304	0,338
Femme à leur tête	0,292	0,295	0,290	0,297	0,300	0,294	0,303	0,314	0,302	0,303
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	0,223	0,235	0,197	0,185	0,238	0,230	0,203	0,215	0,185	0,184
Une personne gagnant un revenu d'emploi	0,251	0,259	0,253	0,258	0,253	0,244	0,251	0,259	0,263	0,263
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	0,230	0,219	0,218	0,230	0,215	0,212	0,251	0,269	0,250	0,253
Autres familles (autres que de personnes âgées)	0,300	0,295	0,309	0,316	0,349	0,329	0,334	0,315	0,329	0,312
Personnes seules	0,348	0,353	0,367	0,374	0,367	0,383	0,375	0,376	0,370	0,384
Personnes âgées, hommes	0,270	0,261	0,283	0,282	0,310	0,273	0,262	0,291	0,264	0,289
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	0,225	0,233	0,250	0,260	0,267	0,256	0,250	0,281	0,240	0,249
Gagnant un revenu d'emploi	0,404	0,375	0,385	0,316	0,393	0,330	0,279	0,295	0,299	0,343
Personnes âgées, femmes	0,184	0,214	0,230	0,234	0,220	0,220	0,227	0,246	0,256	0,240
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	0,178	0,207	0,220	0,224	0,208	0,210	0,218	0,229	0,252	0,235
Gagnant un revenu d'emploi	0,221	0,280	0,310	0,260	0,282	0,270	0,256	0,324	0,269	0,236
Autres que personnes âgées, hommes	0,382	0,392	0,396	0,410	0,393	0,400	0,389	0,392	0,382	0,402
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	0,350	0,383	0,370	0,394	0,381	0,438	0,389	0,413	0,443	0,433
Gagnant un revenu d'emploi	0,349	0,354	0,354	0,359	0,341	0,354	0,346	0,352	0,334	0,362
Autres que personnes âgées, femmes	0,370	0,371	0,403	0,401	0,401	0,444	0,426	0,414	0,415	0,427
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	0,353	0,347	0,406	0,379	0,374	0,416	0,421	0,416	0,413	0,410
Gagnant un revenu d'emploi	0,343	0,339	0,349	0,357	0,350	0,397	0,377	0,369	0,368	0,393

Tableau 7.4-1

Revenu moyen selon les quintiles de revenu ajusté après impôt, par la correction en fonction de la taille de la famille, Canada — Revenu du marché

	Revenu du marché		
	Moyenne non rajustée	Taille moyenne des familles	Moyenne rajustée
	dollars		dollars
2003			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	64 900	3,06^E	36 900
Quintile inférieur	14 200 ^E	3,15 ^E	7 700
Deuxième quintile	33 900 ^E	3,07 ^E	18 700
Troisième quintile	55 600	3,16 ^E	30 600
Quatrième quintile	77 900	3,04 ^E	44 000
Quintile supérieur	142 800	2,88 ^E	83 500
2002			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	65 600	3,07	37 300
Quintile inférieur	13 700	3,12	7 400
Deuxième quintile	34 200	3,12	18 700
Troisième quintile	55 300	3,16	30 500
Quatrième quintile	78 400	3,06	44 000
Quintile supérieur	146 700	2,88	86 200
2001			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	65 800	3,09	37 300
Quintile inférieur	13 700	3,17	7 300
Deuxième quintile	34 100	3,10	18 700
Troisième quintile	55 600	3,17	30 500
Quatrième quintile	78 800	3,09	44 100
Quintile supérieur	146 700	2,90	85 800
2000			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	65 100	3,09	36 700
Quintile inférieur	14 100	3,17	7 600
Deuxième quintile	34 100	3,11	18 600
Troisième quintile	55 000	3,15	30 300
Quatrième quintile	78 400	3,11	43 700
Quintile supérieur	144 100	2,92	83 300
1999			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	62 300	3,10	35 200
Quintile inférieur	12 900	3,18	6 900
Deuxième quintile	33 300	3,15	18 000
Troisième quintile	53 700	3,16	29 500
Quatrième quintile	76 200	3,13	42 200
Quintile supérieur	135 500	2,90	79 400
1998			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	60 400	3,11	34 100
Quintile inférieur	11 300	3,18	6 000
Deuxième quintile	30 300	3,11	16 400
Troisième quintile	52 100	3,22	28 300
Quatrième quintile	74 500	3,15	41 100
Quintile supérieur	133 600	2,89	78 700
1997			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	57 800	3,11	32 700
Quintile inférieur	11 100	3,18	6 000
Deuxième quintile	29 000	3,17	15 500
Troisième quintile	49 200	3,18	26 900
Quatrième quintile	72 600	3,18	39 900
Quintile supérieur	127 200	2,86	75 200

Tableau 7.4-1 – suite

Revenu moyen selon les quintiles de revenu ajusté après impôt, par la correction en fonction de la taille de la famille, Canada — Revenu du marché

	Revenu du marché		
	Moyenne non rajustée	Taille moyenne des familles	Moyenne rajustée
1996			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	56 300	3,12	31 800
Quintile inférieur	10 800	3,24	5 700
Deuxième quintile	28 600	3,15	15 400
Troisième quintile	49 400	3,21	26 900
Quatrième quintile	70 400	3,14	39 000
Quintile supérieur	122 200	2,85	72 200
1995			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	56 300	3,12	31 800
Quintile inférieur	11 300	3,23	6 000
Deuxième quintile	30 200	3,20	16 100
Troisième quintile	49 100	3,18	26 800
Quatrième quintile	70 600	3,14	39 000
Quintile supérieur	120 300	2,85	71 000
1994			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	55 600	3,14	31 200
Quintile inférieur	10 900	3,20	5 800
Deuxième quintile	30 100	3,22	15 900
Troisième quintile	49 500	3,26	26 600
Quatrième quintile	70 300	3,15	38 800
Quintile supérieur	117 000	2,85	68 700

Tableau 7.4-2

Revenu moyen selon les quintiles de revenu ajusté après impôt, par la correction en fonction de la taille de la famille, Canada — Revenu total

	Revenu total		
	Moyenne non rajustée	Taille moyenne des familles	Moyenne rajustée
	dollars		dollars
2003			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	72 700	3,06^E	41 600
Quintile inférieur	24 600	3,15 ^E	13 800
Deuxième quintile	43 900	3,07 ^E	24 900
Troisième quintile	63 300	3,16 ^E	35 200
Quatrième quintile	84 300	3,04 ^E	47 900
Quintile supérieur	147 300	2,88 ^E	86 300
2002			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	73 400	3,07	42 100
Quintile inférieur	24 000	3,12	13 500
Deuxième quintile	44 200	3,12	24 800
Troisième quintile	63 000	3,16	35 200
Quatrième quintile	84 800	3,06	47 900
Quintile supérieur	151 000	2,88	88 800
2001			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	73 600	3,09	42 000
Quintile inférieur	24 500	3,17	13 600
Deuxième quintile	44 200	3,10	25 000
Troisième quintile	63 300	3,17	35 200
Quatrième quintile	85 100	3,09	47 900
Quintile supérieur	150 800	2,90	88 300
2000			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	72 500	3,09	41 200
Quintile inférieur	24 400	3,17	13 600
Deuxième quintile	43 600	3,11	24 500
Troisième quintile	62 200	3,15	34 700
Quatrième quintile	84 100	3,11	47 100
Quintile supérieur	148 200	2,92	85 800
1999			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	69 900	3,10	39 800
Quintile inférieur	23 200	3,18	12 900
Deuxième quintile	43 100	3,15	24 100
Troisième quintile	61 100	3,16	34 000
Quatrième quintile	82 300	3,13	45 900
Quintile supérieur	139 800	2,90	82 100
1998			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	68 400	3,11	39 000
Quintile inférieur	22 300	3,18	12 400
Deuxième quintile	40 900	3,11	23 000
Troisième quintile	59 900	3,22	33 000
Quatrième quintile	80 800	3,15	45 000
Quintile supérieur	138 300	2,89	81 600
1997			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	66 000	3,11	37 600
Quintile inférieur	21 800	3,18	12 100
Deuxième quintile	39 700	3,17	22 100
Troisième quintile	57 500	3,18	31 900
Quatrième quintile	78 700	3,18	43 600
Quintile supérieur	132 300	2,86	78 400

Tableau 7.4-2 – suite

Revenu moyen selon les quintiles de revenu ajusté après impôt, par la correction en fonction de la taille de la famille, Canada — Revenu total

	Revenu total		
	Moyenne non rajustée	Taille moyenne des familles	Moyenne rajustée
1996			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	64 600	3,12	36 800
Quintile inférieur	21 500	3,24	11 800
Deuxième quintile	39 400	3,15	22 000
Troisième quintile	57 500	3,21	31 700
Quatrième quintile	77 300	3,14	43 100
Quintile supérieur	127 300	2,85	75 400
1995			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	64 300	3,12	36 600
Quintile inférieur	22 100	3,23	12 200
Deuxième quintile	40 400	3,20	22 400
Troisième quintile	57 100	3,18	31 700
Quatrième quintile	76 900	3,14	42 900
Quintile supérieur	125 200	2,85	74 100
1994			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	64 000	3,14	36 200
Quintile inférieur	22 100	3,20	12 300
Deuxième quintile	40 900	3,22	22 600
Troisième quintile	57 900	3,26	31 600
Quatrième quintile	77 100	3,15	42 900
Quintile supérieur	121 800	2,85	71 700

Tableau 7.4-3

Revenu moyen selon les quintiles de revenu ajusté après impôt, par la correction en fonction de la taille de la famille, Canada — Revenu après impôt

	Revenu après impôt		
	Moyenne non rajustée	Taille moyenne des familles	Moyenne rajustée
	dollars		dollars
2003			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	59 900	3,06^E	34 300
Quintile inférieur	23 400	3,15 ^E	13 100
Deuxième quintile	39 500	3,07 ^E	22 500
Troisième quintile	54 200	3,16 ^E	30 200
Quatrième quintile	69 800	3,04 ^E	39 700
Quintile supérieur	112 500	2,88 ^E	66 000
2002			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	60 400	3,07	34 600
Quintile inférieur	22 800	3,12	12 800
Deuxième quintile	39 800	3,12	22 400
Troisième quintile	54 100	3,16	30 200
Quatrième quintile	70 400	3,06	39 800
Quintile supérieur	115 200	2,88	67 800
2001			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	60 400	3,09	34 500
Quintile inférieur	23 500	3,17	13 100
Deuxième quintile	39 700	3,10	22 500
Troisième quintile	54 000	3,17	30 000
Quatrième quintile	70 200	3,09	39 500
Quintile supérieur	114 700	2,90	67 200
2000			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	58 100	3,09	33 000
Quintile inférieur	21 900	3,17	12 200
Deuxième quintile	38 400	3,11	21 700
Troisième quintile	51 900	3,15	29 100
Quatrième quintile	67 900	3,11	38 100
Quintile supérieur	110 100	2,92	63 900
1999			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	56 300	3,10	32 100
Quintile inférieur	21 800	3,18	12 200
Deuxième quintile	38 100	3,15	21 400
Troisième quintile	51 000	3,16	28 500
Quatrième quintile	66 500	3,13	37 200
Quintile supérieur	104 200	2,90	61 100
1998			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	54 700	3,11	31 200
Quintile inférieur	20 800	3,18	11 600
Deuxième quintile	36 100	3,11	20 400
Troisième quintile	49 700	3,22	27 400
Quatrième quintile	64 600	3,15	36 000
Quintile supérieur	102 300	2,89	60 300
1997			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	52 900	3,11	30 200
Quintile inférieur	20 100	3,18	11 200
Deuxième quintile	35 200	3,17	19 700
Troisième quintile	47 900	3,18	26 600
Quatrième quintile	63 200	3,18	35 100
Quintile supérieur	98 200	2,86	58 200

Tableau 7.4-3 – suite

Revenu moyen selon les quintiles de revenu ajusté après impôt, par la correction en fonction de la taille de la famille, Canada — Revenu après impôt

	Revenu après impôt		
	Moyenne non rajustée	Taille moyenne des familles	Moyenne rajustée
1996			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	51 900	3,12	29 600
Quintile inférieur	20 200	3,24	11 100
Deuxième quintile	34 800	3,15	19 500
Troisième quintile	47 700	3,21	26 400
Quatrième quintile	62 000	3,14	34 700
Quintile supérieur	94 700	2,85	56 100
1995			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	51 600	3,12	29 400
Quintile inférieur	21 100	3,23	11 700
Deuxième quintile	35 600	3,20	19 800
Troisième quintile	47 200	3,18	26 300
Quatrième quintile	61 100	3,14	34 200
Quintile supérieur	92 900	2,85	55 100
1994			
Total - Familles économiques, 2 personnes ou plus	51 500	3,14	29 200
Quintile inférieur	21 000	3,20	11 800
Deuxième quintile	36 100	3,22	20 000
Troisième quintile	48 000	3,26	26 300
Quatrième quintile	61 400	3,15	34 200
Quintile supérieur	90 900	2,85	53 600

Faible revenu

Une personne à faible revenu est une personne dont le revenu familial est inférieur aux seuils de faible revenu (SFR) de Statistique Canada. Les seuils correspondent au niveau de revenu auquel une famille est susceptible de dépenser une part considérablement plus grande de son revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir que la famille moyenne.

Les seuils de faible revenu ont été calculés à partir du revenu total (autrement dit, le revenu après les transferts gouvernementaux, mais avant les impôts) et du revenu après impôt. L'analyse ci-dessous nous renseigne sur le faible revenu après impôt. Statistique Canada juge que cette mesure est préférable et ce, pour deux raisons principales. D'abord, l'impôt sur le revenu et les transferts constituent essentiellement deux mécanismes de redistribution du revenu. Les taux avant impôt ne reflètent que partiellement les répercussions de la redistribution du régime fiscal et du système de transferts du Canada, en tenant compte de l'effet des transferts, mais non de celui de l'impôt sur le revenu. Puis, comme l'achat des produits de première nécessité se fait avec des dollars après impôt, il est logique d'utiliser le revenu après impôt des gens pour tirer des conclusions sur leur bien-être économique général.

Quand peut-on considérer une personne comme étant à faible revenu? Les seuils de faible revenu sont établis en fonction de la taille de la famille, puisque les familles nombreuses ont besoin d'un revenu plus élevé pour subvenir à leurs besoins. Les seuils tiennent également compte de la variation des coûts selon la taille de la collectivité. En 2003, on a considéré qu'une famille de quatre personnes vivant dans une ville d'un demi-million d'habitants ou plus était à faible revenu si le revenu total après impôt de tous ses membres était inférieur au seuil de 31 277 \$. Pour la même famille en région rurale, le seuil était de 20 460 \$.

Le taux de faible revenu des familles s'est stabilisé en 2003

Le taux de faible revenu des familles de deux personnes ou plus a diminué pendant cinq années consécutives, à partir de 1997. De 2001 à 2002 il est passé de 7,9 % à 8,6 %, pour se stabiliser à 8,4 % en 2003. Ce pourcentage représente un nombre estimatif de 726 000 familles.

Depuis 1998, la situation financière des familles vivant sous le seuil de faible revenu s'est améliorée légèrement. En 2003, une famille aurait eu besoin en moyenne de 7 000 \$ de plus pour que son revenu atteigne le seuil de faible revenu, comparativement à 7 600 \$ en 1998.

Après avoir atteint un sommet de 38 % en 1997, le taux de faible revenu des personnes seules a affiché une tendance à la baisse pour se situer à 29 % en 2003. Le taux de faible revenu des femmes âgées vivant seules se situait à 19 %, ce qui est bien au-dessus de celui de la population canadienne (16 %). Toutefois, ce taux a diminué graduellement pendant plus de deux décennies, après avoir atteint 57 % en 1980. Le taux pour les hommes âgés vivant seuls a diminué, passant de 47 % en 1980 à 15 % en 2003.

Le taux de faible revenu varie selon la composition de la famille et le nombre de soutiens économiques

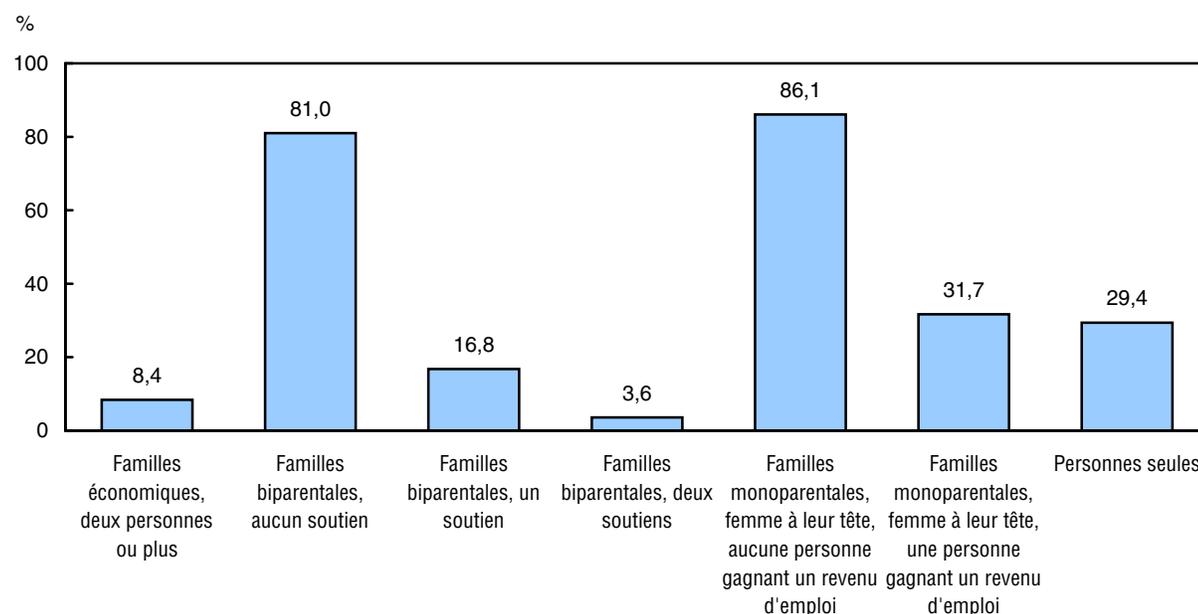
Le taux de faible revenu des familles de personnes âgées était le plus faible parmi les principales catégories de famille, à 2,7 %. Le taux pour les familles autres que de personnes âgées se situait

à 9,3 % en 2003, en baisse de 4,2 points de pourcentage depuis 1996. Dans le cas des couples mariés sans enfant, le taux de faible revenu variait de 2,9 % dans le cas des familles comptant deux soutiens économiques, à 29,3 % dans le cas des familles sans soutien. Dans l'ensemble, les couples mariés sans enfant avaient un taux de faible revenu de 6,5 % en 2003.

Pour ce qui est des 3 millions de familles biparentales avec enfants, le taux de faible revenu se situait à 6,6 %. Parmi toutes les familles biparentales, environ les deux tiers comptaient deux soutiens économiques (1 902 000) en 2003. Le taux de faible revenu des familles biparentales comptant deux soutiens économiques était de 3,6 % (en baisse par rapport à la proportion de 3,8 % enregistrée l'année précédente). Des quelque 448 000 familles biparentales comptant un soutien économiques, 16,8 % étaient sous le seuil de faible revenu. Bien que relativement peu nombreuses, 81 % des 50 000 familles biparentales sans soutien économique étaient sous le seuil de faible revenu en 2003. Au cours des deux dernières décennies, ce taux n'a jamais été inférieur à 69 % (le taux de 1997).

Graphique 8.1

La plupart des familles sans soutien économique étaient à faible revenu, 2003



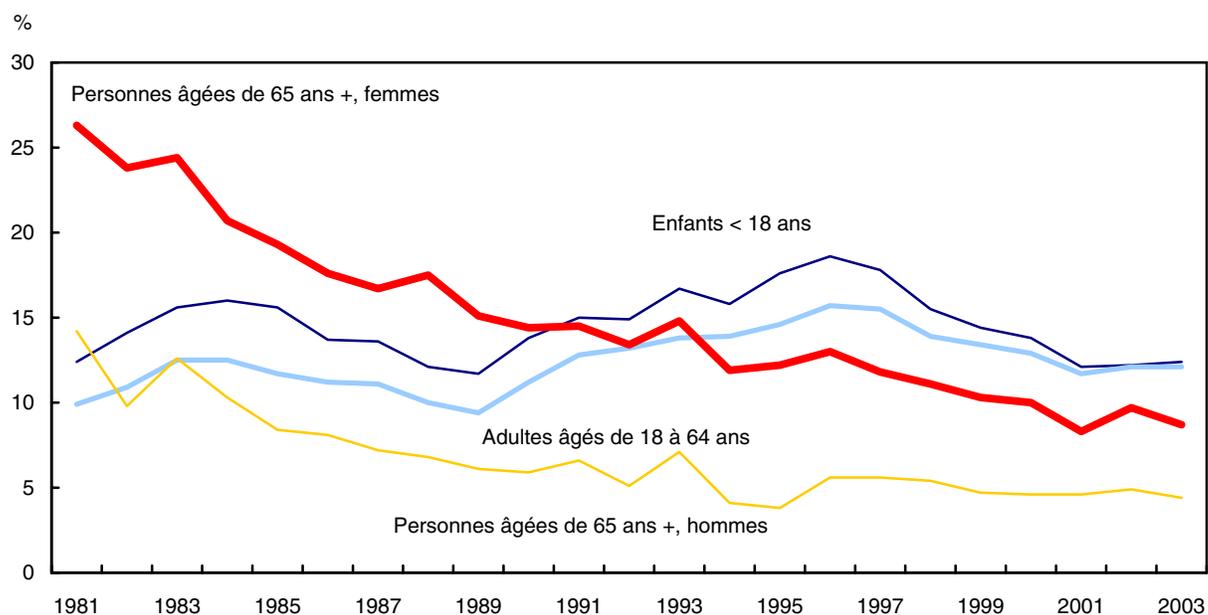
Le taux des familles monoparentales à faible revenu ayant une femme à leur tête diminué

De 1996 à 2001, le taux de faible revenu des familles monoparentales ayant une femme à leur tête a diminué, passant de 53 % à 34 %. Le taux de faible revenu des familles monoparentales ayant une femme à leur tête a atteint 39 % en 2002, puis a reculé légèrement, pour se situer à 38 % en 2003. Parmi les 541 000 familles monoparentales ayant une femme à leur tête en 2003, 208 000 étaient en situation de faible revenu en 2003. Environ 82 % des familles monoparentales ayant une femme à leur tête ont eu des gains en 2003 (soit environ le même taux qu'en 2002), tandis qu'en 1996, ce taux était de 62 %. Bien que le taux de faible revenu des familles monoparentales ayant une femme à leur tête et comptant un soutien économique soit environ quatre fois supérieur à la moyenne de l'ensemble des familles (32 % par rapport à 8,4 %), ces familles s'en tirent nettement mieux que les mères seules qui n'ont pas de gains, dont 86 % étaient en situation de faible revenu en 2003.

Par contre, le taux de faible revenu des familles monoparentales ayant un homme à leur tête a diminué de moitié par rapport à 1996, où il se situait à 25 %. En 2003, il est passé à 12,6 %.

Graphique 8.2

Taux de faible revenu chez les enfants, les adultes d'un âge de travailler, et les personnes âgées, 1981 à 2003



Le taux de faible revenu des personnes est demeuré stable entre 2002 et 2003

Après une hausse continue au début des années 90, le taux des personnes à faible revenu au Canada a atteint un sommet en 1996, à 15,7 %, puis a baissé, pour se situer à 11,6 % en 2002. En 2003, 11,5 % de tous les Canadiens étaient sous le seuil de faible revenu (environ 3,6 millions de personnes). La fréquence du faible revenu est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (12,1 % par rapport à 10,9 % en 2003).

Environ 843 000 enfants de moins de 18 ans vivaient dans des familles à faible revenu en 2003, soit une diminution par rapport aux 1 304 000 enfants qui étaient dans cette situation en 1996. Sur la base du revenu après impôt, la proportion d'enfants vivant dans des familles à faible revenu diminue, passant de 18,6 % (sommet atteint en 1996) à 12,1 % en 2001. Depuis, cette proportion n'a pas varié de façon significative. En 2003, le pourcentage d'enfants à faible revenu se situait à 12,4 %.

Un peu plus de la moitié des enfants des familles à faible revenu (843 000) vivent dans des familles biparentales (433 000). Le taux de faible revenu des enfants vivant dans des familles biparentales (7,7 %) était nettement inférieur à celui des enfants vivant dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête (41 %) en 2003. On comptait 365 000 enfants à faible revenu dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête.

Le taux de faible revenu chez les personnes âgées a poursuivi sa tendance à la baisse depuis le début des années 80. En 2003, 6,8 % des personnes âgées vivaient sous le seuil de faible revenu de Statistique Canada, comparativement à 21,3 % en 1980 et à 9,8 % en 1996.

Chez les personnes âgées (64 ans et plus), les taux de personnes à faible revenu et les tendances qui s'y rapportent varient selon le sexe. Jusqu'en 2000, les taux de faible revenu des femmes âgées représentaient plus du double de celui des hommes âgés. Depuis 2001, les taux pour les femmes

âgées ont été inférieurs à la moitié de ceux des hommes âgés. En 2003, le taux de femmes à faible revenu âgées de 65 ans et plus se situait à 8,7 %, tandis que le taux pour les hommes était de 4,4 %. Historiquement, le taux de faible revenu des hommes âgés a été en baisse, passant d'environ 15 % en 1980 à environ 5 % au milieu des années 90, où il s'est stabilisé. Pour les femmes âgées, le taux de faible revenu a diminué progressivement depuis 1980, alors qu'il se situait à environ 27 %.

Les personnes âgées vivant seules ne s'en tirent pas aussi bien que celles vivant dans une famille : 18 % étaient en situation de faible revenu en 2003, comparativement à seulement 2,2 % des personnes âgées vivant dans une famille économique. Le taux de personnes à faible revenu était de 19 % pour les femmes âgées vivant seules et de 15 % pour les hommes âgés vivant seuls.

Les personnes âgées de 18 à 64 ans constituent un peu plus des deux tiers du total de la population à faible revenu. En 2003, ce groupe d'âge était à faible revenu dans une proportion de 12,1 %, taux qui se rapproche du taux moyen de l'ensemble de la population.

Franchir le SFR

Souvent, le revenu d'une famille varie considérablement au fil du temps. Un soutien économique de la famille peut perdre son emploi, ou un deuxième membre de la famille peut intégrer le marché du travail. La famille elle-même peut vivre un changement, comme la séparation des conjoints, qui influe souvent sur le revenu. La naissance d'un enfant, un parent âgé qui s'ajoute au ménage ou même le déménagement dans une grande ville sont des facteurs qui peuvent influencer sur les besoins en revenu. À la suite de ces changements, une famille peut « franchir le seuil », soit passer au dessus ou sous le seuil de faible revenu.

Parmi toutes les personnes à faible revenu en 2002, le tiers ont cessé de l'être en 2003, tandis que les deux tiers restants sont demeurés sous le seuil de faible revenu pendant les deux années. Parmi toutes les personnes à faible revenu en 2003, 34 % ne l'étaient pas l'année précédente. Bref, il y a manifestement un taux de roulement au sein de la population à faible revenu d'une année à l'autre, même lorsque le taux global de faible revenu ne change pas beaucoup, comme cela a été le cas entre 2002 et 2003. La situation de faible revenu n'est pas permanente, à tout le moins pour certaines personnes. Toutefois, ce taux de roulement signifie également que, sur plusieurs années, le nombre de personnes qui ont été à faible revenu à un moment donné est beaucoup plus important que ce que pourraient laisser croire les taux annuels de faible revenu.

Le faible revenu a touché plus d'une personne sur cinq sur une période de six ans

Selon les données portant sur la période de 1996 à 2001, le quart (25,4 %) de tous les Canadiens ont connu une période de faible revenu à un moment donné durant ces six années. Cette observation rend compte de la nature transitoire du faible revenu, à tout le moins chez certaines personnes. Environ 8,6 % des Canadiens ont été sous le seuil de faible revenu pendant un an, et 5,4 % l'ont été pendant deux années (pas nécessairement consécutives). À l'autre extrémité, 3,4 % de la population a été en situation de faible revenu pendant les six ans. Parmi toutes les personnes qui ont été au moins une fois sous le seuil de faible revenu, la moyenne y est demeuré pendant 2,8 ans sur la période de six ans.

Chez les enfants de moins de 18 ans en 1996, 30,2 % vivaient dans des familles qui étaient sous le seuil de faible revenu à un moment ou à un autre entre 1996 et 2001. Environ 9,6 % ont été en situation de faible revenu pendant un an et 3,3 % l'ont été pendant les six ans. Les enfants ont été en situation de faible revenu pendant 2,8 ans en moyenne, ce qui s'apparente à la situation de l'ensemble des personnes.

Au cours de la période de 1996 à 2001, 13,7 % des personnes âgées de 65 ans et plus en 1996 ont été en situation de faible revenu à un moment ou un autre. Bien que ce taux soit inférieur au taux

de 25,4 % de l'ensemble de la population, 4,3 % des personnes âgées ont été en situation de faible revenu pendant les six ans, ce qui est supérieur au taux de l'ensemble des Canadiens (3,4 %).

Graphique 8.3

Personnes ayant eu un faible revenu pendant au moins une année durant une période de six ans, 1996 à 2001

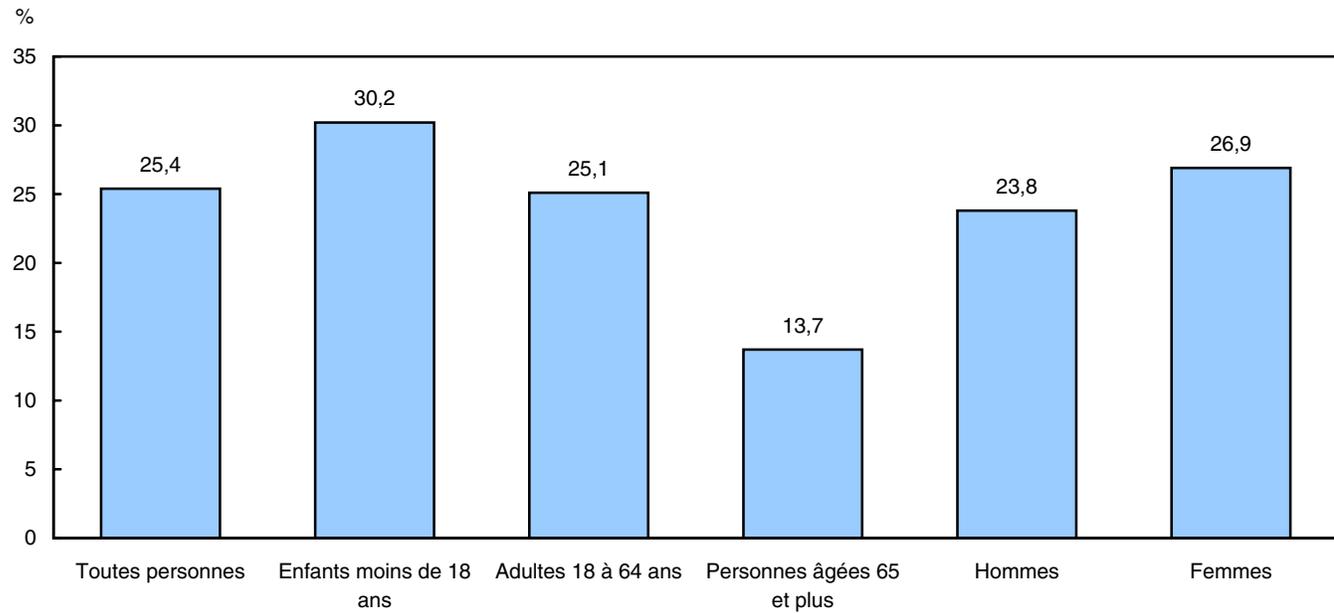


Tableau 8.1-1

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif
— Canada**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Prévalence du faible revenu (%)									
Toutes les personnes	13,7	14,6	15,7	15,3	13,7	13,0	12,5	11,2	11,6	11,5
Moins de 18 ans	15,8	17,6	18,6	17,8	15,5	14,4	13,8	12,1	12,2	12,4
De 18 à 64 ans	13,9	14,6	15,7	15,5	13,9	13,4	12,9	11,7	12,1	12,1
65 ans et plus	8,6	8,6	9,8	9,1	8,6	7,8	7,6	6,7	7,6	6,8
Hommes	12,5	13,6	14,9	14,3	12,8	12,4	11,4	10,3	10,7	10,9
Moins de 18 ans	15,4	17,3	19,1	18,0	16,0	14,7	13,4	12,0	12,7	12,6
De 18 à 64 ans	12,7	13,7	14,8	14,3	12,9	12,7	11,8	10,6	11,0	11,4
65 ans et plus	4,1	3,8	5,6	5,6	5,4	4,7	4,6	4,6	4,9	4,4
Femmes	14,9	15,6	16,5	16,3	14,5	13,6	13,6	12,1	12,4	12,1
Moins de 18 ans	16,3	17,9	18,1	17,5	14,9	14,1	14,2	12,2	11,8	12,1
De 18 à 64 ans	15,0	15,4	16,6	16,7	15,0	14,0	14,1	12,8	13,1	12,7
65 ans et plus	11,9	12,2	13,0	11,8	11,1	10,3	10,0	8,3	9,7	8,7
Personnes dans les familles économiques	10,6	11,6	12,5	11,9	10,4	9,7	9,3	8,1	8,6	8,5
Hommes	9,6	10,7	11,8	10,9	9,6	9,1	8,4	7,4	8,0	8,0
Femmes	11,6	12,4	13,2	12,8	11,1	10,2	10,0	8,7	9,2	9,1
Personnes âgées	2,3	1,9	2,8	3,4	3,3	2,2	2,1	1,9	2,4	2,2
Hommes âgés	2,1	1,9	2,5	3,0	2,7	2,0	1,7	1,9	2,3	2,0 ^E
Femmes âgées	2,5	1,9	3,1	3,8	3,9	2,3	2,5	1,9	2,4	2,3 ^E
Personnes de moins de 18 ans	15,8	17,6	18,6	17,8	15,5	14,4	13,8	12,1	12,2	12,4
Dans des familles biparentales	10,2	11,8	12,4	11,7	9,8	9,3	9,5	8,2	7,2	7,7
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	50,4	53,5	55,8	53,2	46,1	41,9	40,1	37,4	43,0	40,9
Ensemble des autres familles ¹	25,2	21,5	23,0	25,0	22,2	24,2	14,4	10,4	10,9	13,8 ^E
Personnes âgées de 18 à 64 ans	9,5	10,3	11,2	10,6	9,2	8,8	8,4	7,3	8,1	8,0
Hommes	8,0	9,0	9,8	8,9	7,8	7,8	7,4	6,3	7,0	7,1
Femmes	10,8	11,5	12,5	12,1	10,6	9,8	9,5	8,3	9,2	8,9
Personnes seules	35,0	35,0	37,3	37,9	35,1	34,0	32,9	30,8	29,5	29,4
Hommes	32,5	33,8	35,8	36,6	33,8	32,9	30,0	28,4	27,1	28,4
Femmes	37,4	36,1	38,8	39,2	36,4	35,1	35,6	33,2	32,0	30,5
Personnes âgées	22,3	23,1	25,4	22,0	20,8	21,0	20,6	18,1	19,4	17,7
Hommes âgés	13,1	12,1	19,8	17,2	17,5	17,2	17,6	16,8	15,9	14,7
Femmes âgées	25,3	26,7	27,3	23,7	22,0	22,3	21,6	18,6	20,7	18,9
Personnes de moins de 65 ans	39,9	39,6	41,9	43,8	40,4	38,7	37,3	35,3	33,2	33,6
Hommes, moins de 65 ans	35,7	37,5	38,4	39,8	36,5	35,4	32,1	30,3	29,0	30,7
Femmes, moins de 65 ans	45,7	42,5	46,9	49,5	45,8	43,4	44,3	42,1	39,0	37,5

Tableau 8.1-1 – suite

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif
— Canada**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Nombre estimatif ('000)									
Toutes les personnes	3 898	4 185	4 556	4 474	4 024	3 851	3 741	3 394	3 536	3 552
Moins de 18 ans	1 102	1 228	1 304	1 242	1 080	1 001	955	835	839	843
De 18 à 64 ans	2 520	2 675	2 922	2 921	2 645	2 572	2 511	2 313	2 413	2 450
65 ans et plus	276	282	330	312	299	277	275	246	284	258
Hommes	1 760	1 931	2 135	2 074	1 875	1 817	1 686	1 545	1 628	1 674
Moins de 18 ans	552	617	681	646	575	522	469	418	448	441
De 18 à 64 ans	1 150	1 260	1 372	1 344	1 219	1 223	1 144	1 052	1 098	1 159
65 ans et plus	57	54	82	84	81	72	73	75	81	74
Femmes	2 139	2 255	2 420	2 400	2 150	2 033	2 055	1 849	1 908	1 878
Moins de 18 ans	550	611	623	595	505	480	485	416	391	402
De 18 à 64 ans	1 370	1 415	1 550	1 577	1 427	1 349	1 367	1 262	1 314	1 292
65 ans et plus	219	229	248	228	218	205	202	170	203	184
Personnes dans les familles économiques	2 625	2 889	3 146	3 012	2 645	2 489	2 396	2 104	2 273	2 265
Hommes	1 182	1 329	1 460	1 370	1 215	1 161	1 081	952	1 050	1 053
Femmes	1 443	1 559	1 686	1 642	1 429	1 329	1 315	1 153	1 223	1 212
Personnes âgées	51	43	65	81	80	53	52	48	61	58
Hommes âgées	24	22	30	37	33	26	22	25	31	28 ^E
Femmes âgées	27	21	35	44	46	28	30	23	31	30 ^E
Personnes de moins de 18 ans	1 102	1 228	1 304	1 242	1 080	1 001	955	835	839	843
Dans des familles biparentales	589	688	717	672	558	531	540	464	406	433
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	438	485	522	495	451	396	372	337	397	365
Ensemble des autres familles ¹	75	55	65	74	71	75	43	33	36	45 ^E
Personnes âgées de 18 à 64 ans	1 473	1 618	1 777	1 689	1 485	1 434	1 389	1 222	1 372	1 364
Hommes	606	691	749	687	607	613	590	509	571	584
Femmes	867	927	1 028	1 002	878	821	799	713	801	780
Personnes seules	1 273	1 297	1 410	1 462	1 380	1 361	1 345	1 289	1 263	1 287
Hommes	577	601	675	704	659	657	605	593	577	621
Femmes	696	695	735	759	720	705	740	696	685	666
Personnes âgées	226	239	265	231	219	223	223	197	222	201
Hommes âgées	33	32	52	47	48	47	51	50	50	47
Femmes âgées	193	208	213	184	171	177	172	147	172	154
Personnes de moins de 65 ans	1 047	1 057	1 145	1 232	1 160	1 138	1 122	1 092	1 040	1 087
Hommes, moins de 65 ans	544	570	624	657	611	610	554	543	527	575
Femmes, moins de 65 ans	503	488	522	575	549	528	568	549	513	512

1. Comprend les personnes de moins de 18 ans au sein d'une famille de personnes âgées.

Tableau 8.1-2

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif
— Terre-Neuve-et-Labrador**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Prévalence du faible revenu (%)									
Toutes les personnes	15,1	16,8	15,4	13,5	13,8	14,3	13,2	11,1	11,4	11,9
Moins de 18 ans	19,5	21,3	20,9	18,2	18,9	20,0	17,7	13,7	14,0	15,5
De 18 à 64 ans	14,9	17,1	15,3	13,5	13,9	14,3	13,4	11,6	12,2	12,6
65 ans et plus	5,0	3,2	2,5	2,9	2,7	2,8	3,6	3,4	2,2	2,1 ^E
Hommes	13,9	15,1	15,1	13,5	14,1	14,0	13,0	11,9	11,2	11,1
Moins de 18 ans	19,1	20,1	22,2	20,6	21,5	21,1	19,8	16,4	15,2	11,7 ^E
De 18 à 64 ans	13,7	15,1	14,2	12,5	13,4	13,7	12,6	11,9	11,5	12,3
65 ans et plus	0,4	0,6	2,2	2,3	1,4	F	1,3	1,9	1,7	2,8 ^E
Femmes	16,3	18,5	15,7	13,5	13,6	14,6	13,4	10,3	11,6	12,7
Moins de 18 ans	19,9	22,4	19,6	15,7	16,4	18,9	15,6	10,8	12,8	19,4 ^E
De 18 à 64 ans	16,2	19,1	16,4	14,5	14,3	14,8	14,2	11,3	13,0	12,8
65 ans et plus	8,8	5,4	2,8	3,4	3,7	5,1	5,5	4,7	2,6	1,5 ^E
Personnes dans les familles économiques	14,1	15,3	13,7	11,4	11,7	11,9	11,3	9,0	8,6	9,1
Hommes	13,1	14,0	13,5	11,6	11,9	11,3	11,1	9,5	8,6	7,7
Femmes	15,1	16,6	14,0	11,2	11,4	12,5	11,5	8,5	8,7	10,4
Personnes âgées	2,4	0,8	1,0	1,1	0,9	0,4	1,1	0,8	1,0	F
Hommes âgés	0,5	0,7	1,9	2,2	1,2	F	1,5	1,5	2,0	F
Femmes âgées	4,4	0,8	F	F	0,5	0,8	0,8	F	F	F
Personnes de moins de 18 ans	19,5	21,3	20,9	18,2	18,9	20,0	17,7	13,7	14,0	15,5
Dans des familles biparentales	14,5	15,8	16,0	12,9	13,9	14,2	11,7	10,0	9,0	8,1 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	61,5	66,7	69,0	65,6	57,5	60,1	53,1	36,3	42,3	50,2
Ensemble des autres familles ¹	25,4	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	13,2	14,6	12,6	10,1	10,4	10,5	10,5	8,5	8,0	8,3
Hommes	12,0	13,1	11,5	9,2	9,8	9,1	9,3	8,1	7,2	7,5 ^E
Femmes	14,4	16,0	13,7	10,9	11,0	11,8	11,6	8,9	8,7	9,0
Personnes seules	28,9	36,4	35,6	39,1	38,3	40,5	33,2	32,2	38,4	38,4
Hommes	27,1	32,9	35,7	37,7	41,3	45,6	32,8	35,5	39,4	41,9
Femmes	30,4	38,8	35,6	40,5	35,9	35,9	33,6	29,0	37,6	34,9
Personnes âgées	12,9	9,8	F	9,3	8,5	10,0	11,5	11,5	6,8	8,6^E
Hommes âgés	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	17,5	13,1	F	F	10,4	13,8	15,3	13,9	9,3	F
Personnes de moins de 65 ans	37,5	53,4	46,7	52,2	52,2	55,3	43,0	41,9	50,1	51,6
Hommes, moins de 65 ans	33,9	43,6	42,3	44,5	49,2	56,2	38,8	41,6	47,0	49,4
Femmes, moins de 65 ans	41,8	63,0	52,1	62,2	55,9	54,1	49,9	42,4	53,5	54,5

Tableau 8.1-2 – suite

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif
— Terre-Neuve-et-Labrador**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Nombre estimatif ('000)									
Toutes les personnes	85	93	84	73	73	75	69	57	59	61
Moins de 18 ans	28	30	28	23	23	24	20	15	15	16
De 18 à 64 ans	54	62	55	48	49	50	46	40	42	44
65 ans et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Hommes	39	42	41	36	37	36	33	30	28	28
Moins de 18 ans	14	14	15	13	13	13	11	9	8	6 ^E
De 18 à 64 ans	25	27	26	22	23	24	22	20	20	21
65 ans et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes	46	52	44	37	37	39	35	27	30	33
Moins de 18 ans	14	15	13	10	10	11	9	6	7	10 ^E
De 18 à 64 ans	29	35	30	26	25	26	25	20	23	23
65 ans et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes dans les familles économiques	74	79	70	56	57	57	54	42	40	42
Hommes	35	36	34	29	29	27	26	22	20	18
Femmes	39	43	36	28	28	30	28	20	20	25
Personnes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 18 ans	28	30	28	23	23	24	20	15	15	16
Dans des familles biparentales	18	19	19	14	14	14	11	9	F	F
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	9	10	9	9	9	9	9	F	6	9 ^E
Ensemble des autres familles ¹	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	45	49	42	33	33	33	33	27	25	26
Hommes	20	22	19	15	16	14	14	12	11	11 ^E
Femmes	25	27	23	18	18	19	19	14	14	15
Personnes seules	11	14	14	16	16	18	15	15	18	19
Hommes	F	F	7	7	8	10	7	8	9	10 ^E
Femmes	7	9	8	9	8	8	8	7	10	9
Personnes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 65 ans	10	13	13	15	15	16	13	13	18	18
Hommes, moins de 65 ans	F	F	7	7	8	10	7	8	9	10 ^E
Femmes, moins de 65 ans	F	8	7	8	7	7	6	5	9	8 ^E

1. Comprend les personnes de moins de 18 ans au sein d'une famille de personnes âgées.

Tableau 8.1-3

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif —
Île-du-Prince-Édouard**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Prévalence du faible revenu (%)									
Toutes les personnes	6,7	8,4	9,2	9,4	8,5	9,5	9,1	7,5	7,3	6,7
Moins de 18 ans	8,0	9,5	10,3	10,4	7,4	8,3	7,7	5,8	7,1	4,9 ^E
De 18 à 64 ans	6,7	8,6	9,4	9,7	9,0	10,6	10,2	8,9	7,8	7,9
65 ans et plus	3,5	4,8	6,2	5,5	8,1	6,5	5,9	3,7	5,8	4,5 ^E
Hommes	6,1	7,7	8,5	7,7	8,1	8,5	8,4	6,1	6,7	6,8^E
Moins de 18 ans	7,7	8,5	9,7	8,5	9,0	8,2	8,8	4,2	7,2	5,2 ^E
De 18 à 64 ans	6,0	8,0	9,4	8,5	8,4	9,4	9,3	7,6	6,6	7,9
65 ans et plus	F	3,5	F	1,4	4,6	4,2	2,7	2,1	6,0	3,7 ^E
Femmes	7,1	9,1	10,0	10,9	8,8	10,4	9,7	8,7	8,0	6,7
Moins de 18 ans	8,2	10,7	10,8	12,3	5,8	8,4	6,7	7,3	6,9	4,5 ^E
De 18 à 64 ans	7,4	9,2	9,4	10,9	9,6	11,7	11,1	10,1	8,9	7,8
65 ans et plus	3,7	5,8	10,8	8,6	10,8	8,2	8,4	5,0	5,6	5,1 ^E
Personnes dans les familles économiques	4,7	6,1	7,0	6,2	6,0	6,4	6,4	5,3	4,8	3,8^E
Hommes	3,8	5,0	5,9	4,3	5,6	5,5	6,2	4,1	4,3	3,7 ^E
Femmes	5,7	7,1	8,0	8,0	6,4	7,3	6,7	6,3	5,2	3,9 ^E
Personnes âgées	F	0,9	3,9	2,6	5,7	4,9	3,9	2,9	1,8	2,7^E
Hommes âgés	F	0,9	F	F	F	3,7	2,5	2,5	F	3,7 ^E
Femmes âgées	F	0,9	F	F	F	F	F	3,3	F	F
Personnes de moins de 18 ans	8,0	9,5	10,3	10,4	7,4	8,3	7,7	5,8	7,1	4,9^E
Dans des familles biparentales	3,5	5,7	7,4	4,8	3,5	4,8	5,5	3,7	4,8	4,8 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	39,9	41,4	40,8	48,6	36,3	33,2	24,9	16,0	18,2	F
Ensemble des autres familles ¹	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	3,9	5,2	5,9	4,7	5,4	5,8	6,3	5,4	4,2	3,5^E
Hommes	2,4	3,9	5,1	2,9	4,6	4,6	5,6	4,4	3,1	2,9 ^E
Femmes	5,3	6,4	6,7	6,4	6,1	7,0	6,9	6,4	5,3	4,0 ^E
Personnes seules	22,9	27,7	27,6	35,4	28,5	33,8	29,8	24,6	27,2	29,5
Hommes	28,3	31,3	30,4	36,3	28,5	33,6	26,7	22,5	28,8	33,2
Femmes	18,4	24,5	25,2	34,5	28,5	33,9	32,7	26,4	26,1	26,5 ^E
Personnes âgées	9,9	13,5	11,0	12,5	13,9	10,7	11,0	5,9	14,2	8,5^E
Hommes âgés	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	8,8	13,0	14,3	13,6	12,4	11,7	13,2	7,8	13,3	10,1 ^E
Personnes de moins de 65 ans	31,8	35,3	36,9	46,3	35,5	44,0	38,5	33,2	34,7	40,8
Hommes, moins de 65 ans	34,7	35,2	36,9	41,4	30,3	38,1	30,8	26,9	32,5	40,1
Femmes, moins de 65 ans	28,3	35,5	36,9	53,7	44,0	51,8	49,9	41,4	36,9	41,7 ^E

Tableau 8.1-3 – suite

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif —
Île-du-Prince-Édouard**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Nombre estimatif ('000)									
Toutes les personnes	9	11	12	13	11	13	12	10	10	9
Moins de 18 ans	F	3	F	4	F	F	F	F	F	F
De 18 à 64 ans	5	7	8	8	7	9	9	8	7	7
65 ans et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Hommes	4	5	6	5	5	6	6	4	4	5^E
Moins de 18 ans	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
De 18 à 64 ans	2	3	4	4	3	4	4	3	3	3
65 ans et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes	5	6	7	7	6	7	7	6	5	5
Moins de 18 ans	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
De 18 à 64 ans	3	4	4	5	4	5	5	4	4	3
65 ans et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes dans les familles économiques	6	7	8	7	7	8	8	6	F	F
Hommes	F	3	3	3	F	3	4	F	F	F
Femmes	3	4	5	5	F	4	4	4	F	F
Personnes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 18 ans	F	3	F	4	F	F	F	F	F	F
Dans des familles biparentales	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Ensemble des autres familles ¹	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	3	4	4	3	4	4	5	4	F	F
Hommes	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes	2	2	3	2	F	3	3	2	F	F
Personnes seules	3	4	4	5	4	5	5	4	4	5
Hommes	2	2	2	3	F	2	2	F	2	2 ^E
Femmes	1	2	2	3	2	3	3	2	2	2 ^E
Personnes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 65 ans	3	3	3	5	4	5	4	3	3	4
Hommes, moins de 65 ans	2	2	2	2	F	2	2	F	F	2 ^E
Femmes, moins de 65 ans	F	F	F	2	F	2	2	2	F	F

1. Comprend les personnes de moins de 18 ans au sein d'une famille de personnes âgées.

Tableau 8.1-4

Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif — Nouvelle-Écosse

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Prévalence du faible revenu (%)									
Toutes les personnes	13,4	13,9	13,9	14,1	14,1	11,4	11,6	10,6	9,9	10,7
Moins de 18 ans	16,7	18,0	17,7	19,3	16,6	11,8	12,5	13,3	12,7	13,9
De 18 à 64 ans	14,3	14,2	14,2	13,8	15,0	12,7	12,5	11,2	10,2	10,9
65 ans et plus	2,6	4,5	5,1	5,7	5,0	4,5	5,7	3,0	4,1	5,0 ^E
Hommes	12,9	13,2	11,4	11,0	11,4	11,0	11,1	10,3	9,9	10,1
Moins de 18 ans	18,3	18,9	16,2	16,8	15,6	13,0	13,6	13,1	13,8	13,1 ^E
De 18 à 64 ans	12,6	12,9	11,1	10,2	11,2	11,8	11,4	10,7	10,0	10,1
65 ans et plus	2,2	1,7	1,9	3,1	3,4	2,6	4,5	2,7	2,2	4,4 ^E
Femmes	13,9	14,6	16,3	16,9	16,6	11,8	12,1	10,8	9,9	11,3
Moins de 18 ans	15,0	17,1	19,3	21,9	17,7	10,5	11,3	13,5	11,4	14,7 ^E
De 18 à 64 ans	15,9	15,5	17,2	17,3	18,6	13,5	13,6	11,7	10,5	11,6
65 ans et plus	2,9	6,6	7,5	7,6	6,2	6,0	6,7	3,2	5,6	5,5 ^E
Personnes dans les familles économiques	11,0	11,3	11,2	11,5	11,4	8,3	8,6	7,8	7,3	8,2
Hommes	10,3	10,3	8,8	9,2	9,5	8,1	8,6	7,5	7,2	7,4
Femmes	11,6	12,2	13,4	13,9	13,2	8,4	8,7	8,1	7,4	8,9
Personnes âgées	0,7	1,9	0,5	3,6	2,4	1,0	2,2	1,2	1,4	1,4^E
Hommes âgés	0,8	1,6	0,2	3,7	2,8	0,8	2,8	1,5	0,7	1,4 ^E
Femmes âgées	0,6	2,1	0,9	3,5	2,0	1,1	1,6	0,8	2,2	1,4 ^E
Personnes de moins de 18 ans	16,7	18,0	17,7	19,3	16,6	11,8	12,5	13,3	12,7	13,9
Dans des familles biparentales	8,8	9,4	8,6	7,7	6,2	6,5	8,8	9,1	6,3	8,0 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	55,2	63,2	65,3	73,0	68,6	41,3	35,9	40,9	39,1	38,5 ^E
Ensemble des autres familles ¹	35,3	F	25,5	32,9	26,9	22,3	19,3	15,4	39,3	23,9 ^E
Personnes âgées de 18 à 64 ans	10,0	9,8	10,0	9,5	10,7	8,0	8,1	6,8	6,2	7,2
Hommes	8,2	7,6	6,9	6,6	7,9	7,3	7,4	6,2	5,5	6,0
Femmes	11,8	11,8	12,9	12,3	13,3	8,6	8,8	7,3	6,8	8,2
Personnes seules	32,0	33,9	34,2	32,0	32,9	32,8	31,2	28,1	26,4	26,1
Hommes	34,9	37,5	32,3	26,0	25,9	31,7	30,7	30,1	28,1	26,7
Femmes	29,7	30,9	35,6	36,7	38,5	33,8	31,6	26,5	24,8	25,5
Personnes âgées	6,8	10,3	15,1	10,2	11,2	12,2	13,6	6,9	9,9	13,1^E
Hommes âgés	F	F	9,0	F	F	F	12,1	F	F	15,2 ^E
Femmes âgées	6,6	13,1	17,2	13,6	13,2	13,0	14,2	6,5	10,5	12,2 ^E
Personnes de moins de 65 ans	44,7	45,9	43,8	42,9	42,6	42,6	39,1	37,8	33,7	31,6
Hommes, moins de 65 ans	42,4	45,6	38,1	32,5	30,6	36,3	35,2	34,8	32,3	29,2
Femmes, moins de 65 ans	47,3	46,2	50,3	54,1	55,8	50,5	42,9	41,2	35,6	34,7

Tableau 8.1-4 – suite

Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif — Nouvelle-Écosse

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Nombre estimatif ('000)									
Toutes les personnes	121	126	126	127	127	103	105	96	90	97
Moins de 18 ans	36	39	38	41	34	24	25	26	25	26
De 18 à 64 ans	81	81	82	80	87	74	73	66	60	65
65 ans et plus	F	5	6	7	6	5	7	F	5	6 ^E
Hommes	57	58	50	49	51	49	49	46	44	45
Moins de 18 ans	20	21	18	18	17	14	14	13	14	13 ^E
De 18 à 64 ans	35	36	31	29	32	34	33	31	29	30
65 ans et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes	64	67	76	78	77	55	56	50	46	52
Moins de 18 ans	16	18	20	22	17	10	11	13	11	13 ^E
De 18 à 64 ans	46	45	50	51	55	40	41	35	31	35
65 ans et plus	F	F	5	5	4	F	5	F	F	F
Personnes dans les familles économiques	87	90	89	92	90	65	68	61	57	64
Hommes	41	40	35	36	37	32	34	29	28	28
Femmes	47	50	54	55	52	33	34	32	29	36
Personnes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 18 ans	36	39	38	41	34	24	25	26	25	26
Dans des familles biparentales	16	16	15	13	10	11	15	15	F	12 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	18	22	21	25	22	11	9	10	12	13 ^E
Ensemble des autres familles ¹	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	50	49	50	48	53	40	41	34	31	36
Hommes	20	18	17	16	19	18	18	15	13	14
Femmes	30	31	34	32	34	23	23	19	18	22
Personnes seules	33	36	37	36	37	38	37	34	33	34
Hommes	16	18	15	13	13	17	15	16	17	17
Femmes	17	18	22	23	24	21	22	18	16	17
Personnes âgées	F	F	5	4	4	F	5	F	F	F
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	5	4	3	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 65 ans	31	32	32	32	33	34	32	32	29	29
Hommes, moins de 65 ans	15	18	15	12	13	16	14	16	16	15
Femmes, moins de 65 ans	16	14	17	19	21	18	18	16	14	13

1. Comprend les personnes de moins de 18 ans au sein d'une famille de personnes âgées.

Tableau 8.1-5

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif
— Nouveau-Brunswick**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Prévalence du faible revenu (%)									
Toutes les personnes	12,5	12,8	11,3	12,5	11,4	10,3	9,2	8,7	9,7	9,4
Moins de 18 ans	15,7	19,7	13,8	14,5	14,0	13,3	10,5	9,5	10,3	10,7
De 18 à 64 ans	12,6	12,1	11,7	13,7	12,0	10,5	9,8	9,7	10,9	10,3
65 ans et plus	5,2	2,5	4,7	2,6	3,3	3,9	3,4	2,3	2,9	2,9 ^E
Hommes	11,1	11,8	10,5	12,1	11,3	9,4	9,0	8,5	9,4	9,5
Moins de 18 ans	17,2	20,1	14,1	16,1	15,4	12,7	11,8	10,5	10,6	12,0 ^E
De 18 à 64 ans	10,1	10,3	10,4	12,3	11,6	9,6	9,3	9,2	10,3	9,8
65 ans et plus	2,7	1,4	3,1	1,3	0,5	1,7	1,2	0,8	1,3	2,5 ^E
Femmes	13,8	13,7	12,2	13,0	11,5	11,2	9,4	8,9	10,1	9,4
Moins de 18 ans	14,1	19,4	13,5	12,7	12,6	14,0	9,2	8,5	10,0	9,2 ^E
De 18 à 64 ans	15,1	13,9	13,0	15,1	12,5	11,5	10,4	10,2	11,4	10,8
65 ans et plus	7,0	3,3	5,9	3,5	5,3	5,6	5,0	3,4	4,1	3,2 ^E
Personnes dans les familles économiques	10,2	11,3	8,8	10,0	9,1	8,3	6,5	6,2	7,4	7,5
Hommes	9,3	10,5	7,9	9,1	8,4	7,0	6,1	5,6	6,6	7,2
Femmes	11,1	12,1	9,8	10,9	9,7	9,4	7,0	6,7	8,2	7,7
Personnes âgées	0,6	1,3	1,7	1,3	0,7	1,0	0,3	0,5	0,5	1,5^E
Hommes âgés	0,6	1,4	1,9	1,4	0,6	1,1	0,2	0,5	F	0,9 ^E
Femmes âgées	0,6	1,2	1,5	1,2	0,8	1,0	0,5	0,6	1,0	2,1 ^E
Personnes de moins de 18 ans	15,7	19,7	13,8	14,5	14,0	13,3	10,5	9,5	10,3	10,7
Dans des familles biparentales	8,5	11,8	7,2	6,9	6,6	6,7	6,3	3,4	5,5	5,0 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	59,3	64,6	57,9	61,5	52,2	51,3	41,6	48,2	37,2	44,1
Ensemble des autres familles ¹	26,7	20,1	21,1	9,0	21,1	17,4	12,8	16,5	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	9,3	9,2	7,9	9,5	8,4	7,4	6,0	5,8	7,4	7,2
Hommes	7,1	7,6	6,2	7,3	6,7	5,7	4,7	4,5	6,1	6,3
Femmes	11,3	10,7	9,5	11,6	9,9	8,9	7,1	6,9	8,7	8,1
Personnes seules	31,5	25,1	31,8	32,7	29,2	26,1	28,6	27,2	26,1	23,2
Hommes	27,5	24,5	33,7	37,5	34,9	28,7	30,6	29,7	28,9	25,7
Femmes	34,8	25,6	30,1	28,5	24,1	23,7	26,7	24,8	23,2	20,9
Personnes âgées	15,1	5,0	12,7	5,7	9,2	10,2	10,2	6,2	7,9	5,7^E
Hommes âgés	11,4	F	F	F	F	F	F	F	F	7,8 ^E
Femmes âgées	16,4	6,2	12,5	7,0	11,4	11,5	11,2	7,2	8,5	4,8 ^E
Personnes de moins de 65 ans	40,4	36,2	40,0	44,5	38,7	34,2	37,6	37,7	35,9	32,9
Hommes, moins de 65 ans	31,6	30,2	36,0	42,7	40,3	32,8	34,8	34,6	34,6	30,5
Femmes, moins de 65 ans	51,8	43,5	45,7	47,1	36,3	36,3	42,1	42,9	38,0	36,4

Tableau 8.1-5 – suite

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif
— Nouveau-Brunswick**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Nombre estimatif ('000)									
Toutes les personnes	91	94	83	92	83	76	67	63	71	69
Moins de 18 ans	28	35	24	25	23	22	17	15	16	16
De 18 à 64 ans	59	57	55	65	57	50	47	46	52	50
65 ans et plus	5	F	4	F	F	F	F	F	F	F
Hommes	40	43	38	44	41	34	32	30	34	34
Moins de 18 ans	16	18	12	14	13	10	10	8	8	9 ^E
De 18 à 64 ans	24	24	24	29	27	23	22	22	25	24
65 ans et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes	51	51	45	48	42	42	35	33	37	35
Moins de 18 ans	12	17	11	10	10	11	7	7	8	7 ^E
De 18 à 64 ans	35	33	31	36	30	27	25	25	27	26
65 ans et plus	4	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes dans les familles économiques	67	74	58	65	59	53	42	40	48	48
Hommes	30	34	26	30	27	22	19	18	21	23
Femmes	36	40	32	35	32	31	23	22	27	25
Personnes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 18 ans	28	35	24	25	23	22	17	15	16	16
Dans des familles biparentales	13	17	11	10	9	9	9	F	F	F
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	13	16	12	14	13	12	8	9	F	10 ^E
Ensemble des autres familles ¹	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	39	38	33	39	35	31	25	24	31	31
Hommes	15	16	12	15	14	12	10	9	12	13
Femmes	24	23	20	25	21	19	15	15	19	18
Personnes seules	24	20	26	27	24	22	25	24	23	21
Hommes	10	9	13	14	14	11	13	13	13	11
Femmes	15	11	13	13	11	11	12	11	10	10
Personnes âgées	4	F								
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	3	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 65 ans	20	18	23	25	22	19	22	22	21	19
Hommes, moins de 65 ans	9	9	12	14	14	11	12	13	12	11
Femmes, moins de 65 ans	11	10	11	11	8	8	9	9	8	9

1. Comprend les personnes de moins de 18 ans au sein d'une famille de personnes âgées.

Tableau 8.1-6

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif
— Québec**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Prévalence du faible revenu (%)									
Toutes les personnes	16,5	17,0	18,8	19,3	16,9	14,8	14,8	13,8	12,3	12,2
Moins de 18 ans	16,4	18,2	20,1	22,4	18,6	14,8	16,0	14,5	11,3	10,8
De 18 à 64 ans	16,9	17,2	18,6	19,1	16,7	15,1	14,9	14,1	12,6	13,0
65 ans et plus	13,8	13,5	17,1	14,6	15,4	13,0	12,1	10,6	11,8	10,3
Hommes	15,2	15,8	17,9	18,3	15,9	13,5	13,0	11,9	10,3	11,1
Moins de 18 ans	16,9	17,8	20,5	22,9	18,8	15,6	15,8	14,2	12,2	10,9
De 18 à 64 ans	15,7	16,6	18,3	18,1	15,7	13,9	13,3	12,1	10,3	12,2
65 ans et plus	7,4	4,7	9,0	8,3	10,3	6,5	5,8	5,6	6,6	4,3 ^E
Femmes	17,7	18,3	19,6	20,3	18,0	16,1	16,5	15,6	14,2	13,3
Moins de 18 ans	16,0	18,7	19,6	21,9	18,3	14,1	16,3	14,8	10,3	10,6
De 18 à 64 ans	18,2	17,8	18,9	20,0	17,6	16,4	16,5	16,1	15,0	13,7
65 ans et plus	18,4	19,9	23,0	19,2	19,2	17,8	16,8	14,3	15,7	14,9
Personnes dans les familles économiques	12,0	12,5	14,5	14,9	12,6	10,5	10,6	9,7	8,6	8,4
Hommes	11,1	11,7	14,0	13,7	11,6	9,6	9,6	8,6	7,7	7,7
Femmes	12,9	13,4	15,0	16,0	13,5	11,3	11,6	10,7	9,5	9,1
Personnes âgées	4,2	2,0	4,1	3,8	5,7	3,0	2,7	2,0	3,5	2,2^E
Hommes âgés	3,7	1,9	3,5	3,1	5,7	3,0	2,8	1,6	3,7	1,4 ^E
Femmes âgées	4,6	2,1	4,7	4,5	5,7	3,0	2,5	2,3	3,2	3,1 ^E
Personnes de moins de 18 ans	16,4	18,2	20,1	22,4	18,6	14,8	16,0	14,5	11,3	10,8
Dans des familles biparentales	10,4	12,6	14,4	15,4	12,9	9,1	10,1	10,0	5,9	6,6 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	56,5	51,3	54,6	60,3	45,7	44,5	44,9	38,8	40,9	33,3
Ensemble des autres familles ¹	23,4	25,0	23,2	27,8	33,9	27,1	18,6	12,1	10,1	14,2 ^E
Personnes âgées de 18 à 64 ans	11,2	11,6	13,6	13,3	11,1	9,9	9,6	9,0	8,3	8,5
Hommes	9,5	10,3	12,6	11,2	9,4	8,2	8,2	7,5	6,5	7,5
Femmes	12,8	12,8	14,5	15,2	12,8	11,5	11,1	10,4	10,1	9,4
Personnes seules	44,4	44,6	44,4	45,4	41,9	39,0	37,8	35,5	31,3	31,2
Hommes	40,9	42,5	41,0	45,2	41,0	35,5	32,3	29,2	24,7	28,1
Femmes	47,7	46,5	47,7	45,5	42,8	42,4	42,9	41,5	37,4	34,3
Personnes âgées	35,0	38,0	43,1	36,4	35,6	35,6	33,0	29,5	28,5	26,9
Hommes âgés	23,3	16,7	32,5	28,8	29,4	24,5	19,3	21,4	17,4	15,5 ^E
Femmes âgées	38,9	44,9	46,5	39,0	37,7	38,8	37,5	32,6	32,7	31,0
Personnes de moins de 65 ans	47,5	46,8	44,8	48,6	44,1	40,1	39,3	37,4	32,3	32,7
Hommes, moins de 65 ans	43,4	46,4	42,2	47,8	42,7	36,9	34,1	30,4	25,9	30,1
Femmes, moins de 65 ans	52,8	47,3	48,5	49,6	45,8	44,5	45,9	46,2	40,0	36,1

Tableau 8.1-6 – suite

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par la prévalence et le nombre estimatif
— Québec**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Nombre estimatif ('000)									
Toutes les personnes	1 163	1 208	1 336	1 378	1 212	1 064	1 067	998	894	895
Moins de 18 ans	275	303	331	365	298	235	251	225	173	164
De 18 à 64 ans	781	798	866	892	785	717	711	679	614	635
65 ans et plus	107	107	138	121	130	111	106	94	107	96
Hommes	529	550	626	643	563	478	461	423	372	402
Moins de 18 ans	145	150	171	190	155	125	122	109	96	85
De 18 à 64 ans	360	384	425	424	371	330	317	293	250	300
65 ans et plus	24	F	31	29	36	24	22	21	26	F
Femmes	634	658	709	734	650	585	607	575	522	492
Moins de 18 ans	130	153	160	174	142	110	129	116	77	79
De 18 à 64 ans	420	414	441	468	414	388	394	386	363	334
65 ans et plus	83	91	108	92	93	88	84	73	82	79
Personnes dans les familles économiques	731	764	884	906	767	639	645	591	525	516
Hommes	334	353	419	412	351	288	287	259	233	236
Femmes	397	411	466	494	415	350	358	332	292	281
Personnes âgées	22	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 18 ans	275	303	331	365	298	235	251	225	173	164
Dans des familles biparentales	147	173	198	203	168	117	125	123	71	80 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	113	115	122	143	106	98	111	92	92	71
Ensemble des autres familles ¹	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	434	450	531	520	437	386	378	355	331	338
Hommes	180	197	238	213	179	155	156	145	126	146
Femmes	254	253	293	307	257	231	222	209	205	192
Personnes seules	432	444	451	472	446	425	423	407	369	378
Hommes	195	197	208	231	211	190	174	164	139	167
Femmes	237	246	243	240	234	235	248	243	230	212
Personnes âgées	85	96	116	100	98	94	90	82	86	82
Hommes âgées	14	F	21	20	20	15	F	16	F	F
Femmes âgées	71	86	95	79	78	79	77	66	72	69
Personnes de moins de 65 ans	347	348	335	372	348	332	333	325	283	296
Hommes, moins de 65 ans	181	187	187	211	191	175	161	148	124	154
Femmes, moins de 65 ans	166	161	148	161	157	156	172	177	158	142

1. Comprend les personnes de moins de 18 ans au sein d'une famille de personnes âgées.

Tableau 8.1-7

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif
— Ontario**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Prévalence du faible revenu (%)									
Toutes les personnes	11,4	13,0	14,2	13,1	11,7	11,3	10,8	9,3	10,7	10,3
Moins de 18 ans	14,1	16,3	18,0	16,2	14,9	13,7	12,8	10,3	11,7	11,3
De 18 à 64 ans	11,4	12,6	14,0	13,0	11,6	11,4	11,0	9,6	11,2	10,9
65 ans et plus	6,2	8,0	7,5	7,6	6,3	5,9	6,1	5,2	5,6	4,9
Hommes	10,3	11,9	13,8	12,3	11,0	10,9	9,8	8,6	10,1	9,8
Moins de 18 ans	13,3	15,3	19,2	16,6	15,3	13,4	11,5	9,6	11,9	11,3
De 18 à 64 ans	10,2	12,0	13,2	11,8	10,6	11,1	10,1	9,0	10,5	10,3
65 ans et plus	2,7	3,4	4,1	5,1	3,9	4,1	3,9	4,0	3,8	3,7 ^E
Femmes	12,6	14,0	14,6	13,9	12,4	11,7	11,8	9,9	11,2	10,7
Moins de 18 ans	15,0	17,4	16,6	15,7	14,5	14,0	14,1	11,0	11,5	11,2
De 18 à 64 ans	12,5	13,2	14,8	14,2	12,5	11,7	11,8	10,3	12,0	11,5
65 ans et plus	8,8	11,5	10,1	9,6	8,2	7,3	7,9	6,2	7,1	5,9
Personnes dans les familles économiques	9,0	10,4	11,5	10,4	9,2	8,7	8,2	6,7	8,3	7,8
Hommes	8,1	9,4	10,9	9,6	8,5	8,2	7,3	6,1	7,8	7,3
Femmes	9,9	11,4	12,1	11,2	10,0	9,1	9,1	7,3	8,8	8,3
Personnes âgées	1,8	1,7	1,8	3,1	2,4	1,7	2,0	1,8	1,8	1,6^E
Hommes âgés	1,7	1,7	1,7	3,0	1,6	1,6	1,1	2,0	1,2	1,5 ^E
Femmes âgées	1,9	1,7	1,8	3,1	3,2	1,8	2,8	1,6	2,3	1,8 ^E
Personnes de moins de 18 ans	14,1	16,3	18,0	16,2	14,9	13,7	12,8	10,3	11,7	11,3
Dans des familles biparentales	9,3	10,6	11,1	10,4	9,0	8,6	9,1	7,3	7,3	7,2
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	42,4	52,0	58,0	50,8	48,9	41,3	38,3	33,3	43,3	39,9
Ensemble des autres familles ¹	22,8	23,4	19,9	22,0	17,0	24,3	9,8	5,6	8,7	9,4 ^E
Personnes âgées de 18 à 64 ans	7,8	9,1	10,1	9,0	7,8	7,6	7,2	6,0	7,9	7,4
Hommes	6,7	7,8	8,5	7,5	6,5	6,9	6,4	5,3	7,1	6,6
Femmes	8,8	10,2	11,6	10,5	9,1	8,2	7,9	6,6	8,7	8,2
Personnes seules	29,4	32,0	34,1	33,1	30,0	30,6	30,1	27,9	27,7	27,7
Hommes	26,5	31,2	35,1	32,4	30,2	31,5	28,6	26,9	26,7	27,8
Femmes	32,1	32,7	33,1	33,7	29,9	29,6	31,4	28,8	28,7	27,6
Personnes âgées	16,4	22,5	20,7	18,7	16,0	16,8	17,0	14,7	15,7	13,7
Hommes âgés	7,6	11,8	15,5	15,2	15,0	17,6	18,0	14,4	16,0	14,3 ^E
Femmes âgées	19,1	25,9	22,4	19,8	16,4	16,5	16,6	14,8	15,5	13,5
Personnes de moins de 65 ans	34,7	35,9	39,7	39,0	35,7	35,9	35,0	32,6	32,3	32,8
Hommes, moins de 65 ans	29,6	34,6	38,5	35,5	32,9	33,9	30,5	29,0	28,7	30,3
Femmes, moins de 65 ans	41,8	37,8	41,4	43,8	39,4	38,5	40,7	37,3	37,2	36,0

Tableau 8.1-7 – suite

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par la prévalence et le nombre estimatif
— Ontario**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Nombre estimatif ('000)									
Toutes les personnes	1 221	1 404	1 559	1 459	1 319	1 287	1 253	1 094	1 276	1 245
Moins de 18 ans	368	431	480	435	403	372	351	285	324	311
De 18 à 64 ans	777	873	983	923	832	834	817	735	871	862
65 ans et plus	76	101	96	100	85	81	85	74	81	72
Hommes	540	636	746	676	612	612	557	501	599	589
Moins de 18 ans	178	206	263	230	210	184	159	134	168	159
De 18 à 64 ans	348	411	460	417	379	403	375	341	406	406
65 ans et plus	14	19	F	29	F	25	24	25	24	24 ^E
Femmes	681	768	813	783	708	674	696	593	677	656
Moins de 18 ans	190	225	217	206	193	188	192	151	155	152
De 18 à 64 ans	429	462	523	506	453	430	443	393	465	456
65 ans et plus	62	82	73	71	62	56	61	49	57	48
Personnes dans les familles économiques	845	991	1 112	1 019	914	868	832	695	871	833
Hommes	377	442	522	466	414	405	366	313	405	386
Femmes	468	549	591	552	500	463	466	382	466	447
Personnes âgées	15	15	F							
Hommes âgés	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 18 ans	368	431	480	435	403	372	351	285	324	311
Dans des familles biparentales	201	234	241	232	199	191	206	168	169	166
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	140	177	214	180	182	151	133	109	143	134
Ensemble des autres familles ¹	27	F	24	24	21	30	F	F	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	462	545	617	555	489	479	462	392	530	504
Hommes	192	228	251	222	196	213	202	168	230	218
Femmes	270	317	366	332	292	266	260	224	299	286
Personnes seules	376	413	446	440	405	419	421	399	404	412
Hommes	163	194	224	209	198	207	191	188	194	203
Femmes	213	219	222	231	208	211	230	211	211	209
Personnes âgées	61	85	80	72	62	64	65	56	63	55
Hommes âgés	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	54	75	66	57	47	47	47	41	45	38
Personnes de moins de 65 ans	315	328	366	369	344	355	356	343	341	358
Hommes, moins de 65 ans	156	183	209	195	183	191	173	173	175	187
Femmes, moins de 65 ans	159	145	157	174	161	164	183	170	166	170

1. Comprend les personnes de moins de 18 ans au sein d'une famille de personnes âgées.

Tableau 8.1-8

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif
— Manitoba**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Prévalence du faible revenu (%)									
Toutes les personnes	14,9	15,7	16,2	16,3	14,0	14,7	13,4	11,5	12,2	12,4
Moins de 18 ans	18,1	20,4	21,4	21,9	17,4	18,9	16,7	15,6	16,2	16,7
De 18 à 64 ans	14,4	15,4	15,0	14,9	13,3	14,4	13,0	10,6	11,3	11,8
65 ans et plus	11,1	8,0	11,3	12,4	10,5	8,7	9,4	8,7	9,1	8,0
Hommes	13,3	14,1	14,2	14,3	12,5	14,0	12,3	10,4	11,1	12,0
Moins de 18 ans	16,9	20,0	20,3	20,9	17,9	20,7	17,2	15,8	16,4	18,2
De 18 à 64 ans	13,4	13,4	13,0	12,6	11,4	13,2	11,6	9,3	10,1	10,9
65 ans et plus	4,5	4,6	6,1	7,9	5,7	3,7	4,8	5,0	5,7	4,9 ^E
Femmes	16,5	17,3	18,1	18,3	15,4	15,4	14,5	12,6	13,2	12,9
Moins de 18 ans	19,4	20,8	22,5	23,0	16,9	17,0	16,2	15,5	15,9	15,0 ^E
De 18 à 64 ans	15,4	17,5	17,1	17,1	15,2	15,6	14,3	11,8	12,6	12,7
65 ans et plus	16,0	10,5	15,2	15,7	14,1	12,4	12,8	11,6	11,8	10,4
Personnes dans les familles économiques	11,0	12,5	13,2	13,3	10,8	11,7	10,3	8,8	9,5	9,7
Hommes	9,7	11,2	11,8	12,2	9,8	10,8	9,2	7,7	8,7	9,7
Femmes	12,4	13,9	14,5	14,4	11,8	12,6	11,4	9,9	10,3	9,8
Personnes âgées	1,6	1,3	4,0	4,5	3,6	1,7	2,1	1,9	2,6	2,8^E
Hommes âgées	0,8	0,9	3,9	5,5	2,3	1,8	1,5	1,5	2,9	2,6 ^E
Femmes âgées	2,6	1,8	4,2	3,3	5,0	1,7	2,8	2,3	2,3	3,1 ^E
Personnes de moins de 18 ans	18,1	20,4	21,4	21,9	17,4	18,9	16,7	15,6	16,2	16,7
Dans des familles biparentales	10,2	14,0	16,1	16,3	11,8	12,2	10,6	9,8	11,7	13,0 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	64,6	62,3	55,1	59,8	48,4	59,1	51,8	46,8	43,3	43,7 ^E
Ensemble des autres familles ¹	40,6	26,4	37,2	29,8	37,8	16,5	17,7	19,0	18,3	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	9,2	10,6	10,7	10,6	8,8	9,9	8,7	6,8	7,6	7,8
Hommes	7,6	8,5	8,9	9,0	6,9	7,4	6,5	4,8	6,1	6,9 ^E
Femmes	10,6	12,6	12,4	12,3	10,5	12,4	10,7	8,6	9,1	8,7
Personnes seules	39,9	36,0	35,2	35,0	33,8	33,3	32,1	28,1	28,2	28,3
Hommes	38,5	35,6	30,9	28,4	30,5	34,2	30,6	26,5	26,0	26,1
Femmes	41,2	36,4	38,6	40,7	36,8	32,4	33,6	29,7	30,1	30,3
Personnes âgées	28,0	19,7	22,7	25,1	22,0	20,5	21,9	20,8	22,9	18,9
Hommes âgées	18,6	17,3	13,1	15,7	16,9	10,1	15,1	16,3	17,7	14,8 ^E
Femmes âgées	31,1	20,6	26,2	28,6	23,8	24,4	24,6	22,6	24,6	20,3 ^E
Personnes de moins de 65 ans	46,6	45,2	42,9	40,9	40,7	40,4	37,5	31,8	30,4	32,2
Hommes, moins de 65 ans	43,2	40,6	36,2	31,9	34,1	40,1	34,4	28,9	27,6	28,2
Femmes, moins de 65 ans	51,3	50,8	51,6	53,0	49,9	40,8	42,7	36,6	34,4	37,8

Tableau 8.1-8 – suite

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif
— Manitoba**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Nombre estimatif ('000)									
Toutes les personnes	158	167	173	174	149	158	144	124	132	136
Moins de 18 ans	49	55	58	59	46	50	44	41	42	43
De 18 à 64 ans	94	101	99	97	88	96	87	71	77	81
65 ans et plus	16	11	16	18	15	13	14	13	13	12
Hommes	70	74	75	76	67	75	66	56	60	65
Moins de 18 ans	23	28	28	29	25	29	23	21	22	24
De 18 à 64 ans	44	44	43	42	38	44	39	31	34	38
65 ans et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes	88	93	98	98	83	83	79	69	72	71
Moins de 18 ans	26	27	29	29	21	21	20	19	20	19 ^E
De 18 à 64 ans	50	57	56	56	50	52	48	40	42	44
65 ans et plus	13	9	12	13	12	10	11	9	10	9
Personnes dans les familles économiques	102	116	122	123	99	108	95	81	88	91
Hommes	44	52	55	56	45	50	42	35	40	45
Femmes	57	64	67	66	54	58	53	46	48	46
Personnes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 18 ans	49	55	58	59	46	50	44	41	42	43
Dans des familles biparentales	23	31	36	36	26	27	23	21	25	28 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	21	20	16	17	15	22	19	18	15	15 ^E
Ensemble des autres familles ¹	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	51	59	60	60	50	57	49	39	44	45
Hommes	21	24	25	25	19	20	18	13	17	19 ^E
Femmes	30	36	36	35	30	36	32	26	27	26
Personnes seules	57	52	51	51	50	50	49	43	44	45
Hommes	25	22	20	19	21	25	23	21	20	20
Femmes	31	29	31	32	29	25	25	23	24	25
Personnes âgées	14	10	13	14	12	11	12	11	11	9
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	12	8	11	11	9	9	9	8	9	7 ^E
Personnes de moins de 65 ans	42	41	38	37	38	39	37	32	33	36
Hommes, moins de 65 ans	23	20	18	17	19	24	21	18	18	18
Femmes, moins de 65 ans	19	21	20	21	19	15	16	14	16	18

1. Comprend les personnes de moins de 18 ans au sein d'une famille de personnes âgées.

Tableau 8.1-9

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif
— Saskatchewan**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Prévalence du faible revenu (%)									
Toutes les personnes	13,2	14,1	12,9	11,5	11,1	10,0	10,9	9,7	8,6	9,5
Moins de 18 ans	17,6	20,4	17,4	13,0	11,1	11,2	13,0	10,7	8,9	12,5
De 18 à 64 ans	13,5	13,9	13,2	12,7	12,8	11,2	12,0	10,9	9,9	10,1
65 ans et plus	3,5	3,1	3,4	3,7	3,7	2,8	2,5	2,8	3,0	1,7 ^E
Hommes	12,5	12,7	11,5	9,7	10,0	9,4	10,3	8,9	8,1	9,3
Moins de 18 ans	18,3	19,8	16,5	10,9	9,9	10,0	12,2	9,6	7,8	11,1
De 18 à 64 ans	11,9	11,7	11,2	10,8	11,8	10,7	11,4	10,1	9,6	10,2
65 ans et plus	2,5	1,4	2,5	2,1	2,0	2,1	1,2	1,7	1,9	1,3 ^E
Femmes	13,9	15,6	14,2	13,2	12,1	10,6	11,5	10,4	9,2	9,6
Moins de 18 ans	16,9	21,1	18,2	15,1	12,4	12,4	13,8	11,7	10,0	14,0
De 18 à 64 ans	15,1	16,1	15,1	14,6	13,8	11,8	12,7	11,7	10,2	10,0
65 ans et plus	4,3	4,4	4,2	5,0	5,1	3,4	3,6	3,7	3,9	2,0 ^E
Personnes dans les familles économiques	11,1	12,5	10,2	8,5	7,8	7,2	8,3	6,8	5,8	7,1
Hommes	10,3	11,2	8,8	7,1	6,6	6,0	7,0	5,7	4,7	5,9
Femmes	12,0	13,9	11,6	9,9	8,9	8,3	9,6	7,9	6,9	8,3
Personnes âgées	0,8	1,1	1,6	0,8	1,7	1,3	0,4	0,9	1,0	0,4^E
Hommes âgés	1,5	1,1	2,3	1,1	1,0	1,5	F	0,5	1,6	0,2 ^E
Femmes âgées	F	1,0	0,9	0,5	2,5	1,1	0,8	1,3	0,2	0,5 ^E
Personnes de moins de 18 ans	17,6	20,4	17,4	13,0	11,1	11,2	13,0	10,7	8,9	12,5
Dans des familles biparentales	10,4	13,9	8,4	9,0	9,4	6,5	7,3	5,6	3,5	6,2 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	56,5	62,3	56,3	33,5	18,8	31,6	39,2	32,8	32,8	40,1
Ensemble des autres familles ¹	42,0	42,6	17,1	11,7	8,2	21,0	F	15,9	F	23,2 ^E
Personnes âgées de 18 à 64 ans	9,5	10,4	8,0	7,6	7,2	6,2	7,5	6,1	5,3	5,9
Hommes	7,5	8,3	5,9	6,2	6,0	4,9	5,8	4,8	3,8	4,6
Femmes	11,4	12,3	10,1	8,9	8,3	7,4	9,1	7,3	6,6	7,0
Personnes seules	27,0	24,6	30,3	30,6	31,7	27,5	26,3	26,5	25,3	23,0
Hommes	29,1	22,9	29,5	27,2	32,0	29,4	29,2	27,2	26,9	27,5
Femmes	25,3	26,0	31,1	33,8	31,4	25,6	23,3	25,7	23,5	18,1
Personnes âgées	8,5	6,9	7,1	9,2	7,8	5,6	6,3	6,6	7,1	4,4^E
Hommes âgés	7,1	F	3,0	5,6	F	F	F	6,2	F	F
Femmes âgées	9,0	8,6	8,7	10,7	8,6	6,1	6,7	6,8	8,4	3,9 ^E
Personnes de moins de 65 ans	38,1	35,0	42,8	42,3	44,0	39,8	37,8	36,8	34,3	32,4
Hommes, moins de 65 ans	34,4	28,8	36,4	32,8	39,0	35,5	34,9	31,9	31,3	31,9
Femmes, moins de 65 ans	43,5	43,4	52,3	56,2	50,9	47,5	43,1	45,2	40,3	33,3

Tableau 8.1-9 – suite

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif
— Saskatchewan**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Nombre estimatif ('000)									
Toutes les personnes	127	136	124	110	106	95	102	90	80	87
Moins de 18 ans	46	53	45	33	28	27	31	24	20	28
De 18 à 64 ans	76	78	75	72	73	64	68	61	56	57
65 ans et plus	5	4	5	5	5	F	F	F	4	F
Hommes	60	61	55	46	47	44	48	41	38	43
Moins de 18 ans	25	27	21	14	12	12	14	11	9	12
De 18 à 64 ans	34	33	32	31	34	31	33	29	27	29
65 ans et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes	67	75	69	64	58	51	55	49	43	45
Moins de 18 ans	22	27	24	19	15	15	16	13	11	15
De 18 à 64 ans	42	45	43	41	39	33	36	33	29	28
65 ans et plus	F	F	F	4	F	F	F	F	F	F
Personnes dans les familles économiques	93	105	85	71	64	58	67	54	46	56
Hommes	43	47	36	29	27	24	28	22	19	23
Femmes	50	57	49	41	37	34	39	32	28	33
Personnes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 18 ans	46	53	45	33	28	27	31	24	20	28
Dans des familles biparentales	23	31	17	18	18	13	14	10	F	11 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	19	20	26	14	F	13	16	13	12	14 ^E
Ensemble des autres familles ¹	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	46	50	39	37	35	30	36	29	25	28
Hommes	18	20	14	15	14	11	13	11	9	10
Femmes	28	30	25	22	21	19	23	18	17	18
Personnes seules	34	31	39	40	42	36	35	35	34	31
Hommes	17	14	19	17	20	20	20	19	19	20
Femmes	17	18	20	23	21	17	15	17	15	12
Personnes âgées	4	F	3	4	F	F	F	F	F	F
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	F	4	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 65 ans	30	28	36	36	38	34	32	32	31	29
Hommes, moins de 65 ans	16	13	18	16	20	19	19	18	19	19
Femmes, moins de 65 ans	14	15	18	19	19	15	13	15	12	10

1. Comprend les personnes de moins de 18 ans au sein d'une famille de personnes âgées.

Tableau 8.1-10

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par la prévalence et le nombre estimatif
— Alberta**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Prévalence du faible revenu (%)									
Toutes les personnes	14,3	14,7	15,4	14,8	13,3	11,8	11,1	10,0	9,3	11,0
Moins de 18 ans	15,9	17,7	18,5	15,4	14,0	12,4	12,3	10,9	9,2	11,2
De 18 à 64 ans	14,6	14,9	15,3	15,8	14,3	12,9	11,9	10,7	10,3	12,1
65 ans et plus	7,3	4,5	6,7	5,6	5,3	2,6	2,4	2,2	2,3	3,5 ^E
Hommes	12,8	14,3	14,1	14,2	13,2	11,4	10,3	9,6	8,7	10,7
Moins de 18 ans	14,9	20,0	16,5	15,0	14,5	12,5	12,5	11,9	8,8	11,4
De 18 à 64 ans	12,9	13,2	14,3	15,1	14,0	12,4	10,7	9,7	9,8	11,5
65 ans et plus	5,2	3,5	4,7	4,2	3,6	0,6	0,6	2,1	0,2	2,4 ^E
Femmes	15,8	15,1	16,6	15,4	13,4	12,1	11,8	10,3	9,9	11,4
Moins de 18 ans	17,0	15,3	20,6	15,9	13,4	12,1	12,0	9,8	9,7	11,0 ^E
De 18 à 64 ans	16,4	16,7	16,4	16,6	14,5	13,4	13,1	11,8	10,9	12,7
65 ans et plus	8,9	5,3	8,3	6,7	6,8	4,3	3,9	2,3	4,1	4,3 ^E
Personnes dans les familles économiques	11,6	12,5	12,3	11,3	9,9	8,4	8,0	7,2	6,1	7,6
Hommes	10,2	12,3	11,1	10,7	9,8	8,1	7,6	7,0	5,5	7,1
Femmes	13,0	12,7	13,5	12,0	10,1	8,6	8,4	7,4	6,7	8,0
Personnes âgées	2,5	2,2	4,2	3,2	2,5	0,2	0,3	1,2	0,4	2,0^E
Hommes âgés	2,6	3,3	2,5	2,3	1,4	0,3	F	1,7	F	2,7 ^E
Femmes âgées	2,3	0,8	6,0	4,1	3,6	F	0,7	0,7	0,8	1,2 ^E
Personnes de moins de 18 ans	15,9	17,7	18,5	15,4	14,0	12,4	12,3	10,9	9,2	11,2
Dans des familles biparentales	10,9	11,6	14,4	10,8	9,7	10,2	9,9	8,3	6,7	8,0 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	52,6	61,3	44,4	40,1	37,2	30,0	36,2	36,0	33,2	40,7
Ensemble des autres familles ¹	15,2	19,7	29,0	37,9	30,0	F	F	F	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	10,5	11,1	10,2	10,3	8,9	7,5	7,0	6,3	5,4	6,7
Hommes	8,7	9,4	9,3	9,4	8,4	7,0	6,3	5,5	4,7	5,8
Femmes	12,2	12,7	11,1	11,1	9,4	8,1	7,6	7,2	6,1	7,6
Personnes seules	33,0	29,9	36,1	37,9	35,7	33,5	30,4	26,7	28,5	31,6
Hommes	30,1	27,6	32,9	35,5	33,8	31,0	26,4	24,6	26,8	30,5
Femmes	36,3	32,4	40,1	40,8	38,0	36,5	34,8	29,1	30,3	32,8
Personnes âgées	17,6	9,6	13,0	11,9	13,0	8,8	7,3	4,4	7,2	7,1^E
Hommes âgés	17,0	F	14,9	13,1	13,3	F	F	F	F	F
Femmes âgées	17,7	11,1	12,3	11,4	12,9	11,3	8,4	4,5	9,1	9,3 ^E
Personnes de moins de 65 ans	37,6	35,7	42,1	44,3	41,1	39,6	36,4	32,7	33,6	37,5
Hommes, moins de 65 ans	31,7	30,0	35,0	38,0	36,2	34,1	28,8	26,9	29,3	33,5
Femmes, moins de 65 ans	46,4	44,1	53,3	54,4	48,9	48,1	47,9	41,4	40,1	43,4

Tableau 8.1-10 – suite

**Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif
— Alberta**

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Nombre estimatif ('000)									
Toutes les personnes	378	394	418	412	380	340	326	299	283	341
Moins de 18 ans	114	128	134	113	103	91	91	81	68	82
De 18 à 64 ans	247	254	267	285	262	242	228	212	208	249
65 ans et plus	17	F	17	15	14	F	F	F	F	F
Hommes	171	192	194	201	191	168	153	146	134	167
Moins de 18 ans	55	74	62	58	57	49	47	46	34	43
De 18 à 64 ans	110	114	126	137	131	118	105	98	100	121
65 ans et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes	208	201	224	211	188	173	173	153	148	174
Moins de 18 ans	59	54	72	54	46	43	44	35	34	39 ^E
De 18 à 64 ans	137	141	141	147	132	124	123	114	107	128
65 ans et plus	12	F	F	F	10	F	F	F	F	F
Personnes dans les familles économiques	268	292	292	274	245	210	203	187	159	200
Hommes	118	144	131	129	121	102	97	91	73	95
Femmes	149	148	161	145	124	108	107	96	87	105
Personnes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 18 ans	114	128	134	113	103	91	91	81	68	82
Dans des familles biparentales	66	71	88	66	60	64	64	54	42	50 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	44	52	36	33	31	25	26	26	25	30 ^E
Ensemble des autres familles ¹	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	149	160	150	155	137	118	112	104	91	114
Hommes	61	66	66	69	63	53	50	44	39	49
Femmes	89	94	84	86	74	65	62	60	52	65
Personnes seules	111	102	126	138	135	131	123	112	123	141
Hommes	53	48	63	71	71	65	56	55	62	72
Femmes	58	53	63	67	64	65	67	57	61	69
Personnes âgées	13	F	F	F	9	F	F	F	F	F
Hommes âgés	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	10	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 65 ans	97	94	117	129	125	124	116	108	117	135
Hommes, moins de 65 ans	49	48	60	69	68	65	55	54	62	72
Femmes, moins de 65 ans	48	47	57	61	57	59	61	54	55	63

1. Comprend les personnes de moins de 18 ans au sein d'une famille de personnes âgées.

Tableau 8.1-11

Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif — Colombie-Britannique

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Prévalence du faible revenu (%)									
Toutes les personnes	15,0	14,9	16,8	16,5	14,5	16,4	15,1	14,1	16,0	15,1
Moins de 18 ans	18,0	17,3	18,4	16,4	13,5	17,4	14,1	14,0	18,3	18,5
De 18 à 64 ans	14,8	15,2	17,6	18,0	16,1	17,2	16,5	15,1	16,1	15,0
65 ans et plus	10,2	8,5	9,8	8,9	8,0	10,2	9,6	9,1	11,7	10,3
Hommes	13,8	14,6	16,2	15,6	13,5	16,2	14,3	13,5	15,8	14,7
Moins de 18 ans	16,7	17,3	20,0	17,2	15,4	18,4	14,5	14,5	19,8	20,2
De 18 à 64 ans	14,4	15,2	16,3	16,7	14,4	16,8	15,2	14,0	15,5	14,1
65 ans et plus	3,5	5,1	7,5	5,7	4,9	7,9	8,7	8,4	9,8	8,8 ^E
Femmes	16,2	15,1	17,4	17,4	15,5	16,6	15,9	14,7	16,2	15,5
Moins de 18 ans	19,4	17,2	16,8	15,6	11,5	16,3	13,7	13,4	16,6	16,8
De 18 à 64 ans	15,3	15,2	18,9	19,2	17,8	17,6	17,8	16,2	16,7	15,9
65 ans et plus	15,5	11,3	11,6	11,6	10,6	12,1	10,3	9,6	13,4	11,6
Personnes dans les familles économiques	11,5	11,8	13,2	12,2	10,5	12,8	11,5	10,3	12,8	12,1
Hommes	10,3	11,4	12,7	11,3	9,9	12,7	10,9	9,7	12,7	11,8
Femmes	12,6	12,1	13,7	13,2	10,9	12,9	12,1	10,9	13,0	12,3
Personnes âgées	1,6	2,8	3,8	5,0	3,4	4,2	3,1	3,1	4,6	4,4^E
Hommes âgés	1,7	2,4	3,7	3,7	2,6	3,4	2,9	3,0	5,3	5,0 ^E
Femmes âgées	1,6	3,3	3,9	6,4	4,3	5,0	3,3	3,2	3,8	3,8 ^E
Personnes de moins de 18 ans	18,0	17,3	18,4	16,4	13,5	17,4	14,1	14,0	18,3	18,5
Dans des familles biparentales	11,6	13,1	12,3	10,8	7,4	11,9	10,1	8,5	10,0	10,8 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	51,4	45,1	55,2	51,6	46,2	41,7	33,5	43,1	55,3	56,0
Ensemble des autres familles ¹	32,3	11,9	25,1	20,9	9,3	32,7	27,2	19,5	18,9	30,1 ^E
Personnes âgées de 18 à 64 ans	10,0	10,7	12,4	11,6	10,3	12,2	11,8	10,0	12,0	10,9
Hommes	8,6	10,2	10,9	9,9	8,8	11,7	10,6	8,8	10,9	9,7
Femmes	11,3	11,3	13,8	13,2	11,7	12,7	12,8	11,2	12,9	11,9
Personnes seules	35,0	31,9	36,8	39,8	36,5	35,5	34,4	34,4	32,9	31,2
Hommes	32,9	31,6	34,0	37,2	31,7	33,0	31,0	32,3	31,2	29,1
Femmes	37,2	32,2	39,9	42,9	42,0	38,4	38,3	36,7	34,9	33,6
Personnes âgées	27,3	20,4	24,2	18,8	18,9	22,9	23,5	22,2	25,6	24,2
Hommes âgés	10,6	15,2	25,6	15,2	15,7	23,7	27,9	27,8	25,6	24,8 ^E
Femmes âgées	33,5	22,5	23,8	20,1	20,1	22,6	21,4	19,5	25,6	23,9
Personnes de moins de 65 ans	37,7	35,8	40,5	46,0	42,0	39,9	38,1	38,5	35,7	33,5
Hommes, moins de 65 ans	36,5	34,3	35,1	40,1	33,9	34,7	31,6	33,1	32,2	29,7
Femmes, moins de 65 ans	39,5	38,0	49,0	55,4	54,6	48,3	47,9	46,7	41,3	39,2

Tableau 8.1-11 – suite

Personnes à faible revenu après impôt (SFR - base de 1992), par le prévalence et le nombre estimatif — Colombie-Britannique

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	Nombre estimatif ('000)									
Toutes les personnes	545	553	641	637	563	640	595	562	642	612
Moins de 18 ans	155	151	163	145	119	153	123	121	155	156
De 18 à 64 ans	345	363	433	450	406	437	424	395	426	401
65 ans et plus	45	38	45	42	39	50	48	46	61	55
Hommes	250	270	305	299	261	315	281	268	315	296
Moins de 18 ans	75	77	89	78	70	85	67	65	88	88
De 18 à 64 ans	168	183	201	209	181	213	195	183	204	187
65 ans et plus	F	F	F	F	F	F	F	F	F	21 ^E
Femmes	295	283	335	339	302	325	314	294	327	316
Moins de 18 ans	80	74	74	67	49	68	56	55	68	68
De 18 à 64 ans	177	181	232	241	225	224	230	212	222	214
65 ans et plus	38	28	30	30	28	32	28	27	38	33
Personnes dans les familles économiques	353	372	426	400	343	423	382	346	433	411
Hommes	157	178	200	180	160	207	179	160	210	198
Femmes	196	194	225	220	183	216	203	186	222	213
Personnes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes de moins de 18 ans	155	151	163	145	119	153	123	121	155	156
Dans des familles biparentales	81	94	91	80	52	83	72	59	67	72 ^E
Dans des familles monoparentales ayant une femme à leur tête	61	52	64	58	63	54	41	53	82	69
Ensemble des autres familles ¹	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées de 18 à 64 ans	194	212	250	238	213	256	248	215	262	238
Hommes	80	97	105	96	86	116	107	89	113	101
Femmes	113	115	145	142	127	140	141	126	149	138
Personnes seules	192	181	215	238	220	217	213	216	209	201
Hommes	92	92	105	119	101	109	102	108	105	98
Femmes	99	89	110	119	119	108	111	108	104	103
Personnes âgées	40	30	33	25	27	36	37	35	45	38
Hommes âgées	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Femmes âgées	36	23	24	20	21	24	22	21	32	27
Personnes de moins de 65 ans	152	151	182	212	193	181	176	180	164	163
Hommes, moins de 65 ans	88	85	96	113	95	97	88	94	91	87
Femmes, moins de 65 ans	64	66	87	99	98	84	88	87	73	76

1. Comprend les personnes de moins de 18 ans au sein d'une famille de personnes âgées.

Tableau 8.2

La persistance du seuil de faible revenu, revenu après-impôt (FFR - Base de 1992) selon certaines caractéristiques

	0 année à faible revenu	1 année à faible revenu	2 années à faible revenu	3 années à faible revenu	4 années à faible revenu	5 années à faible revenu	6 années à faible revenu
Tous les groupes d'âge	76,7	8,1	5,0	3,1	2,2	1,9	3,1
Moins de 18 ans	69,9	9,7	6,8	4,4	3,1	3,0 ^E	3,2
18 à 24 ans	61,9	15,7	10,2	5,0	3,0 ^E	2,3 ^E	1,9 ^E
25 à 54 ans	80,7	6,8	3,7	2,5	1,9	1,6	2,8
55 à 64 ans	77,8	8,0	4,4	2,7	2,0 ^E	1,5 ^E	3,7
65 ans et plus	86,3	3,9	2,3 ^E	1,1 ^E	1,1 ^E	0,9 ^E	4,5
Les deux sexes	76,7	8,1	5,0	3,1	2,2	1,9	3,1
Hommes	78,7	7,8	4,8	2,7	2,1	1,7	2,3
Femmes	74,7	8,4	5,1	3,5	2,3	2,2	3,8
Tous les niveaux d'instruction	76,7	8,1	5,0	3,1	2,2	1,9	3,1
Moins que le niveau secondaire de scolarité	71,1	8,9	5,9	3,9	2,8	2,7	4,8
Études secondaires complétées	80,4	7,3	4,9	1,9	1,6 ^E	1,6 ^E	2,3 ^E
Études postsecondaires partielles (sans certificat ou diplôme)	71,6	9,7	7,4	4,3	2,6 ^E	1,6 ^E	2,7 ^E
Certificat ou diplôme postsecondaire non universitaire	82,9	6,8	3,3	2,4	1,8	1,1 ^E	1,7
Degré universitaire	88,0	5,8	1,7 ^E	1,7 ^E	1,0 ^E	1,0 ^E	0,8 ^E
Niveau d'instruction, ne sait pas	72,0	11,3 ^E	6,7 ^E	2,5 ^E	2,0 ^E	3,3 ^E	2,2 ^E

Tableau 8.3-1

Faible revenu après impôt (SFR - base de 1992) selon certains types de famille, Canada — Prévalence

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Prévalence du faible revenu	pourcentage									
Familles économiques, deux personnes ou plus	10,5	11,0	12,1	11,5	10,1	9,5	9,0	7,9	8,6	8,4
Familles de personnes âgées	2,8	2,4	3,3	3,9	3,9	2,9	3,1	2,5	2,9	2,7^E
Couples mariés	1,4	1,5	2,0	2,0	1,7	1,2	1,2	1,6	1,9	1,7 ^E
Autres familles	5,8	4,5	7,5	10,0	11,4	9,0	10,1	5,9	6,9	6,2 ^E
Familles autres que de personnes âgées	11,9	12,6	13,5	12,7	11,1	10,6	10,0	8,8	9,5	9,3
Couples mariés	7,8	8,1	8,4	7,6	6,7	8,0	6,9	6,4	7,1	6,5
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	32,6	33,3	30,8	27,4	29,6	36,3	33,6	30,8	30,2	29,3
Une personne gagnant un revenu d'emploi	7,9	11,7	11,1	11,3	7,7	9,4	10,2	9,2	10,2	10,0
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	3,3	2,8	3,4	3,3	2,7	2,7	2,2	2,2	3,0	2,9
Familles biparentales avec enfants	9,2	10,7	10,8	10,3	8,5	8,1	8,3	6,9	6,5	6,6
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	77,9	82,6	80,3	69,0	77,7	77,6	83,3	73,9	72,6	81,0
Une personne gagnant un revenu d'emploi	18,1	21,4	21,9	23,7	19,7	20,4	22,2	20,3	16,0	16,8
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	4,2	5,7	5,0	5,7	4,2	4,0	4,1	3,1	3,8	3,6
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	2,4	3,2	2,9	1,9	1,5	2,1	1,4	0,9	1,5	2,7 ^E
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	4,2	4,2	4,3	4,1	4,1	3,1	4,3	4,8	5,0	5,0^E
Familles monoparentales	44,2	45,0	48,9	45,4	39,0	36,1	32,3	30,1	34,2	33,6
Homme à leur tête	28,2	22,9	24,8	21,4	16,8	18,1	12,3	12,3	12,2	12,6 ^E
Femme à leur tête	46,7	48,5	52,7	49,3	42,9	39,4	36,3	33,8	39,4	38,4
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	79,3	81,3	88,3	87,5	84,5	86,8	88,3	88,0	84,4	86,1
Une personne gagnant un revenu d'emploi	31,4	34,9	34,1	33,8	32,1	27,1	26,9	24,1	31,6	31,7
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	14,8	13,1	13,3	9,7	6,9	8,9	9,5	6,2	13,7	15,1 ^E
Autres familles (autres que de personnes âgées)	15,7	13,6	14,7	14,5	14,2	12,0	10,8	8,7	10,8	11,6
Personnes seules	35,0	35,0	37,3	37,9	35,1	34,0	32,9	30,8	29,5	29,4
Personnes âgées, hommes	13,1	12,1	19,8	17,2	17,5	17,2	17,6	16,8	15,9	14,7
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	14,4	13,2	21,5	19,4	19,3	19,0	19,7	19,3	16,6	16,2
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	5,9	3,9	6,0	5,2	6,3	2,0	13,1	9,7 ^E
Personnes âgées, femmes	25,3	26,7	27,3	23,7	22,0	22,3	21,6	18,6	20,7	18,9
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	26,1	27,4	27,8	24,8	23,0	23,3	22,7	19,6	21,1	20,1
Gagnant un revenu d'emploi	2,3	9,0	13,4	9,0	7,3	7,0	6,7	5,0	15,6	8,6 ^E
Autres que personnes âgées, hommes	35,7	37,5	38,4	39,8	36,5	35,4	32,1	30,3	29,0	30,7
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	75,0	77,6	81,9	84,8	85,4	84,8	86,4	82,6	80,1	78,1
Gagnant un revenu d'emploi	25,5	27,4	27,2	26,8	23,6	25,2	21,9	20,3	18,5	21,0
Autres que personnes âgées, femmes	45,7	42,5	46,9	49,5	45,8	43,4	44,3	42,1	39,0	37,5
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	69,0	74,4	82,1	81,7	81,5	80,7	81,7	78,5	79,4	74,8
Gagnant un revenu d'emploi	35,8	31,2	33,0	36,4	31,4	29,9	31,7	30,0	26,6	27,2

Tableau 8.3-2

Faible revenu après impôt (SFR - base de 1992) selon certains types de famille, Canada — Répartition

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Nombre de familles	en milliers									
Familles économiques, deux personnes ou plus	826	880	980	938	831	787	753	671	736	726
Familles de personnes âgées	33	30	36	45	44	34	37	30	35	33 ^E
Couples mariés	12	13	17	17	15	F	11	15	18	17 ^E
Autres familles	21	17	19	27	29	23	26	14	18	16 ^E
Familles autres que de personnes âgées	793	851	944	893	786	753	717	642	701	693
Couples mariés	131	136	147	132	119	145	129	124	144	133
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	63	59	59	48	53	72	57	53	54	45 ^E
Une personne gagnant un revenu d'emploi	32	47	50	46	35	41	45	42	48	47
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	36	31	38	38	31	32	27	29	42	41
Familles biparentales avec enfants	285	336	337	320	259	249	255	210	199	201
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	82	77	89	63	69	53	55	48	39	40 ^E
Une personne gagnant un revenu d'emploi	114	138	140	137	103	108	115	97	80	75
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	74	102	94	110	79	76	77	59	71	68
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	14	19	14	F	F	F	F	F	F	17 ^E
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	36	36	31	31	33	25	36	40	42	44 ^E
Familles monoparentales	272	282	326	304	271	246	219	200	231	223
Homme à leur tête	24	19	22	20	18	19	14	14	16	15 ^E
Femme à leur tête	248	263	303	285	253	227	205	186	216	208
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	155	155	195	171	132	126	100	98	98	82
Une personne gagnant un revenu d'emploi	82	98	100	108	116	93	95	82	103	112
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	11	F	F	F	F	F	F	F	15	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	70	61	104	106	104	87	77	68	85	93
Personnes seules	1 273	1 297	1 410	1 462	1 380	1 361	1 345	1 289	1 263	1 287
Personnes âgées, hommes	33	32	52	47	48	47	51	50	50	47
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	33	31	50	45	46	45	48	49	42	40
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	193	208	213	184	171	177	172	147	172	154
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	192	205	209	179	168	173	168	144	163	147
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	544	570	624	657	611	610	554	543	527	575
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	236	237	273	314	299	250	235	238	249	248
Gagnant un revenu d'emploi	308	333	351	343	313	360	319	305	278	326
Autres que personnes âgées, femmes	503	488	522	575	549	528	568	549	513	512
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	227	223	258	275	281	261	264	256	245	220
Gagnant un revenu d'emploi	277	265	264	300	268	267	304	293	268	291

Tableau 8.3-3

Faible revenu après impôt (SFR - base de 1992) selon certains types de famille, Canada — Écart du revenu moyen

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Écart du revenu moyen	dollars									
Familles économiques, deux personnes ou plus	7 200	7 100	7 300	7 200	7 600	7 400	7 300	7 200	7 300	7 000
Familles de personnes âgées	5 000	3 100	5 900	5 400	5 400	3 800	5 400	4 700	5 100	5 000
Couples mariés	5 700	3 500	6 300	6 300	6 900	F	6 500	5 400	5 300	6 400 ^E
Autres familles	4 700	2 700	5 600	4 800	4 600	4 300	4 900	3 900	4 900	3 600
Familles autres que de personnes âgées	7 300	7 300	7 300	7 300	7 700	7 500	7 400	7 300	7 400	7 100
Couples mariés	5 500	5 800	6 300	6 200	7 000	7 700	7 300	6 400	6 600	6 800
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	6 000	5 900	6 800	7 900	8 200	8 200	8 300	7 500	8 200	6 300
Une personne gagnant un revenu d'emploi	5 600	5 900	6 800	5 900	5 800	8 000	6 700	6 100	6 300	7 100
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	4 600	5 700	5 100	4 500	6 500	6 000	6 300	4 700	5 000	7 200
Familles biparentales avec enfants	8 500	8 500	8 600	8 300	8 200	8 200	8 200	8 700	8 500	8 000
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	11 200	11 600	10 900	10 700	11 700	10 900	10 400	11 000	10 900	10 200
Une personne gagnant un revenu d'emploi	7 400	7 900	8 400	8 700	7 800	7 300	8 300	8 300	9 300	7 700
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	7 000	7 000	6 300	6 400	5 400	7 500	6 700	7 300	6 200	6 600
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	8 500	8 500	12 500	F	F	F	F	F	F	9 500 ^E
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	8 300	7 500	6 600	7 600	11 100	9 200	8 600	9 800	10 000	7 200
Familles monoparentales	6 800	6 600	6 300	6 800	7 000	6 500	6 100	6 100	6 300	6 400
Homme à leur tête	6 000	5 300	6 700	7 000	7 400	9 500	6 000	6 500	6 800	7 300 ^E
Femme à leur tête	6 900	6 700	6 200	6 800	7 000	6 200	6 100	6 100	6 300	6 300
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	6 800	7 400	6 900	7 400	8 300	6 800	6 900	6 600	7 500	7 300
Une personne gagnant un revenu d'emploi	7 200	5 900	5 100	5 800	5 600	5 500	5 200	5 500	5 300	5 700
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	5 800	F	F	F	F	F	F	F	5 100	F
Autres familles (autres que de personnes âgées)	6 800	6 600	7 900	7 400	8 100	7 900	8 000	7 000	7 400	6 900
Personnes seules	5 300	5 500	5 900	6 000	6 000	6 200	6 000	6 000	5 800	5 900
Personnes âgées, hommes	2 200	2 900	2 600	2 800	3 400	2 600	3 200	3 500	2 300	2 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	2 100	2 900	2 600	2 700	3 200	2 400	3 100	3 600	2 500	2 800
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Personnes âgées, femmes	2 100	2 100	2 200	2 100	2 200	2 400	2 300	2 400	2 100	2 300
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	2 100	2 100	2 200	2 100	2 100	2 400	2 300	2 400	2 100	2 100
Gagnant un revenu d'emploi	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Autres que personnes âgées, hommes	6 100	6 400	6 400	6 800	6 600	6 800	6 600	6 600	6 400	6 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	6 400	7 100	7 400	7 600	7 400	8 000	7 300	6 800	7 600	7 400
Gagnant un revenu d'emploi	5 800	5 900	5 700	6 100	5 900	6 000	6 100	6 400	5 400	6 100
Autres que personnes âgées, femmes	5 900	6 000	7 100	6 500	6 700	7 100	6 900	6 500	6 600	6 600
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	6 000	6 200	7 600	7 100	7 300	7 800	7 900	7 100	7 200	7 100
Gagnant un revenu d'emploi	5 900	5 900	6 600	6 100	6 100	6 300	6 000	5 900	6 100	6 200

Tableau 8.4-1

Seuils de faible revenu après impôt (SFR - base de 1992) des unités familiales, par la taille de la région de résidence 1994 à 2003

Taille de l'unité familiale	Régions rurales	Régions urbaines			
		Régions urbaines, moins de 30 000	Régions urbaines, 30 000 à 99 999	Régions urbaines, 100 000 à 499 999	Régions urbaines, 500 000 et plus
2003					
1 personne	10 821	12 384	13 815	13 990	16 542
2 personnes	13 170	15 073	16 815	17 027	20 133
3 personnes	16 400	18 768	20 938	21 202	25 070
4 personnes	20 460	23 416	26 122	26 451	31 277
5 personnes	23 298	26 664	29 746	30 120	35 615
6 personnes	25 838	29 571	32 989	33 404	39 498
7 personnes ou plus	28 378	32 478	36 231	36 688	43 381
2002					
1 personne	10 529	12 050	13 442	13 612	16 096
2 personnes	12 815	14 667	16 361	16 567	19 590
3 personnes	15 958	18 262	20 373	20 630	24 394
4 personnes	19 908	22 784	25 417	25 737	30 433
5 personnes	22 670	25 944	28 943	29 307	34 654
6 personnes	25 141	28 773	32 099	32 502	38 432
7 personnes ou plus	27 613	31 602	35 254	35 698	42 210
2001					
1 personne	10 299	11 787	13 149	13 315	15 744
2 personnes	12 535	14 346	16 004	16 205	19 162
3 personnes	15 609	17 863	19 928	20 179	23 861
4 personnes	19 473	22 286	24 862	25 175	29 768
5 personnes	22 174	25 378	28 311	28 667	33 897
6 personnes	24 592	28 144	31 398	31 792	37 593
7 personnes ou plus	27 009	30 911	34 484	34 918	41 288
2000					
1 personne	10 042	11 493	12 821	12 983	15 352
2 personnes	12 223	13 989	15 605	15 801	18 684
3 personnes	15 220	17 418	19 431	19 676	23 266
4 personnes	18 987	21 731	24 242	24 548	29 026
5 personnes	21 622	24 745	27 605	27 953	33 052
6 personnes	23 979	27 443	30 615	31 000	36 656
7 personnes ou plus	26 337	30 141	33 624	34 048	40 260
1999					
1 personne	9 777	11 189	12 482	12 640	14 946
2 personnes	11 900	13 619	15 193	15 384	18 191
3 personnes	14 818	16 957	18 918	19 156	22 651
4 personnes	18 486	21 156	23 602	23 899	28 259
5 personnes	21 050	24 091	26 876	27 214	32 179
6 personnes	23 345	26 718	29 806	30 181	35 687
7 personnes ou plus	25 640	29 344	32 736	33 148	39 195

Tableau 8.4-2

Seuils de faible revenu après impôt (SFR - base de 1992) des unités familiales, par la taille de la région de résidence 1994 à 2003

Taille de l'unité familiale	Régions rurales	Régions urbaines			
		Régions urbaines, moins de 30 000	Régions urbaines, 30 000 à 99 999	Régions urbaines, 100 000 à 499 999	Régions urbaines, 500 000 et plus
1998					
1 personne	9 609	10 997	12 267	12 423	14 689
2 personnes	11 695	13 385	14 931	15 119	17 878
3 personnes	14 563	16 666	18 592	18 827	22 262
4 personnes	18 168	20 793	23 196	23 488	27 773
5 personnes	20 688	23 677	26 414	26 746	31 625
6 personnes	22 944	26 258	29 294	29 662	35 073
7 personnes ou plus	25 200	28 840	32 173	32 578	38 522
1997					
1 personne	9 520	10 896	12 154	12 308	14 554
2 personnes	11 587	13 262	14 794	14 980	17 713
3 personnes	14 429	16 512	18 421	18 654	22 057
4 personnes	18 000	20 601	22 982	23 272	27 518
5 personnes	20 498	23 459	26 170	26 500	31 334
6 personnes	22 733	26 017	29 024	29 389	34 750
7 personnes ou plus	24 968	28 574	31 877	32 278	38 167
1996					
1 personne	9 370	10 723	11 962	12 114	14 324
2 personnes	11 404	13 052	14 560	14 743	17 433
3 personnes	14 201	16 251	18 130	18 359	21 708
4 personnes	17 716	20 276	22 619	22 904	27 083
5 personnes	20 174	23 088	25 757	26 081	30 839
6 personnes	22 373	25 606	28 565	28 924	34 201
7 personnes ou plus	24 573	28 123	31 373	31 768	37 564
1995					
1 personne	9 220	10 551	11 770	11 919	14 094
2 personnes	11 221	12 843	14 326	14 507	17 153
3 personnes	13 973	15 991	17 839	18 064	21 360
4 personnes	17 432	19 950	22 256	22 536	26 648
5 personnes	19 850	22 718	25 344	25 662	30 344
6 personnes	22 014	25 195	28 107	28 460	33 652
7 personnes ou plus	24 179	27 671	30 869	31 258	36 961
1994					
1 personne	9 025	10 329	11 522	11 668	13 797
2 personnes	10 984	12 572	14 024	14 200	16 791
3 personnes	13 678	15 653	17 462	17 683	20 909
4 personnes	17 064	19 529	21 786	22 061	26 085
5 personnes	19 431	22 238	24 808	25 121	29 703
6 personnes	21 550	24 663	27 513	27 859	32 942
7 personnes ou plus	23 668	27 087	30 218	30 598	36 180

Tableaux chronologiques

Ce chapitre montre les estimations de population sous-jacentes aux séries chronologiques de revenu couvertes dans la publication. Le tableau 9.1 fournit des données sur le nombre de personnes pour les divers genres d'unités familiales. Le tableau 9.2 présente des données sur le nombre de familles par genre d'unité familiale.

Tableau 9.1-1

Divers types de famille, Canada — Nombre de familles

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre estimatif en milliers									
Familles économiques, deux personnes ou plus	7 882	8 005	8 078	8 145	8 206	8 283	8 373	8 466	8 584	8 665
Familles de personnes âgées	1 195	1 241	1 101	1 136	1 150	1 177	1 181	1 185	1 200	1 246
Couples mariés	836	871	852	866	891	922	926	941	946	985
Autres familles	359	370	249	270	259	255	256	244	253	260
Familles autres que de personnes âgées	6 688	6 765	6 977	7 009	7 056	7 106	7 191	7 281	7 384	7 419
Couples mariés	1 677	1 682	1 746	1 738	1 767	1 809	1 871	1 942	2 024	2 042
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	194	178	193	176	179	198	169	173	178	153
Une personne gagnant un revenu d'emploi	398	400	447	406	460	437	446	456	474	477
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	1 085	1 104	1 106	1 155	1 128	1 174	1 256	1 313	1 372	1 412
Familles biparentales avec enfants	3 097	3 148	3 127	3 108	3 045	3 080	3 089	3 059	3 054	3 029
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	105	93	111	92	89	68	66	66	54	50
Une personne gagnant un revenu d'emploi	631	645	640	579	525	530	516	478	498	448
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	1 761	1 801	1 887	1 928	1 889	1 885	1 898	1 909	1 867	1 902
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	599	610	489	509	542	597	610	607	635	630
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	853	861	729	763	815	813	837	842	844	890
Familles monoparentales	616	627	665	670	694	683	679	666	676	664
Homme à leur tête	85	85	89	92	105	106	114	115	128	122
Femme à leur tête	530	542	576	578	589	577	564	551	548	541
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	195	191	221	195	157	145	114	111	117	95
Une personne gagnant un revenu d'emploi	262	281	294	318	360	345	355	342	324	352
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	74	69	61	65	73	87	96	98	107	95
Autres familles (autres que de personnes âgées)	445	447	709	731	734	721	716	773	786	795
Personnes seules	3 639	3 705	3 779	3 856	3 927	4 004	4 093	4 185	4 275	4 372
Personnes âgées, hommes	253	261	261	271	275	272	290	300	315	316
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	228	236	232	233	237	236	245	257	256	244
Gagnant un revenu d'emploi	26	25	29	38	39	35	44	43	59	72
Personnes âgées, femmes	761	777	781	775	779	794	793	791	830	818
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	735	748	751	724	728	745	742	735	769	729
Gagnant un revenu d'emploi	26	28	31	51	51	48	51	55	62	89
Autres que personnes âgées, hommes	1 523	1 519	1 623	1 649	1 674	1 724	1 728	1 792	1 816	1 872
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	315	305	333	370	350	295	272	288	311	318
Gagnant un revenu d'emploi	1 208	1 214	1 290	1 279	1 325	1 429	1 456	1 505	1 505	1 554
Autres que personnes âgées, femmes	1 101	1 148	1 114	1 161	1 199	1 215	1 282	1 302	1 314	1 366
Autres que personnes âgées, femmes, ne gagnant pas un revenu d'emploi	328	299	314	337	345	323	323	326	309	295
Gagnant un revenu d'emploi	772	849	800	824	854	892	959	976	1 006	1 071

Tableau 9.1-2

Divers types de famille, Canada — Nombre de personnes

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	nombre estimatif en milliers									
Familles économiques, deux personnes ou plus	24 713	24 958	25 188	25 371	25 516	25 689	25 896	26 136	26 336	26 521
Familles de personnes âgées	2 732	2 822	2 426	2 520	2 540	2 593	2 585	2 568	2 611	2 684
Couples mariés	1 673	1 742	1 705	1 732	1 782	1 844	1 852	1 882	1 893	1 971
Autres familles	1 059	1 081	722	788	759	748	734	686	719	713
Familles autres que de personnes âgées	21 981	22 135	22 762	22 851	22 975	23 096	23 310	23 568	23 724	23 837
Couples mariés	3 354	3 363	3 493	3 475	3 534	3 619	3 742	3 883	4 049	4 084
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	388	356	385	352	358	396	337	346	357	306
Une personne gagnant un revenu d'emploi	795	800	895	812	920	874	893	911	948	953
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	2 171	2 208	2 213	2 311	2 257	2 348	2 512	2 626	2 744	2 825
Familles biparentales avec enfants	12 800	12 916	12 822	12 782	12 537	12 718	12 750	12 668	12 604	12 534
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	443	390	480	393	393	298	265	279	227	213
Une personne gagnant un revenu d'emploi	2 579	2 650	2 629	2 398	2 201	2 202	2 141	1 983	2 057	1 863
Deux personnes gagnant un revenu d'emploi	6 945	7 077	7 405	7 591	7 420	7 415	7 480	7 539	7 337	7 476
Trois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	2 833	2 799	2 308	2 400	2 523	2 803	2 865	2 867	2 983	2 983
Couples mariés avec d'autres personnes apparentées	2 955	2 970	2 529	2 661	2 848	2 824	2 895	2 930	2 904	3 110
Familles monoparentales	1 701	1 743	1 893	1 864	1 977	1 928	1 936	1 907	1 965	1 926
Homme à leur tête	223	218	259	260	294	295	306	325	362	350
Femme à leur tête	1 478	1 525	1 633	1 604	1 682	1 633	1 629	1 582	1 603	1 576
Aucune personne gagnant un revenu d'emploi	537	557	625	545	442	404	324	316	337	269
Une personne gagnant un revenu d'emploi	698	740	800	838	987	925	956	920	889	966
Deux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploi	243	228	208	221	253	303	349	346	377	341
Autres familles (autres que de personnes âgées)	1 170	1 144	2 024	2 069	2 079	2 008	1 987	2 180	2 202	2 182
Personnes seules	3 639	3 705	3 779	3 856	3 927	4 004	4 093	4 185	4 275	4 372
Personnes âgées, hommes	253	261	261	271	275	272	290	300	315	316
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	228	236	232	233	237	236	245	257	256	244
Gagnant un revenu d'emploi	26	25	29	38	39	35	44	43	59	72
Personnes âgées, femmes	761	777	781	775	779	794	793	791	830	818
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	735	748	751	724	728	745	742	735	769	729
Gagnant un revenu d'emploi	26	28	31	51	51	48	51	55	62	89
Autres que personnes âgées, hommes	1 523	1 519	1 623	1 649	1 674	1 724	1 728	1 792	1 816	1 872
Ne gagnant pas un revenu d'emploi	315	305	333	370	350	295	272	288	311	318
Gagnant un revenu d'emploi	1 208	1 214	1 290	1 279	1 325	1 429	1 456	1 505	1 505	1 554
Autres que personnes âgées, femmes	1 101	1 148	1 114	1 161	1 199	1 215	1 282	1 302	1 314	1 366
Autres que personnes âgées, femmes, ne gagnant pas un revenu d'emploi	328	299	314	337	345	323	323	326	309	295
Gagnant un revenu d'emploi	772	849	800	824	854	892	959	976	1 006	1 071

Notes et définitions

Revenu

Cette section passe en revue les définitions des principaux concepts de revenu et de leurs composantes. Pour faire ressortir les rapports qui existent entre les divers concepts, l'exposé est articulé autour de la « Classification des sources du revenu » (voir l'encadré — Classification des sources du revenu).

Classification des sources du revenu

Revenu du marché

Gains/revenu d'emploi

Traitements, salaires et commission

Revenu d'emploi autonome

Agricole

Non agricole

Revenu de placements

Pensions de retraite

Autre revenu

(plus) Transferts gouvernementaux

Prestations fiscales pour enfants

Prestation de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti/ Allocation au conjoint

Prestations du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec

Prestations d'assurance-emploi

Assistance sociale

Indemnités pour accidents du travail

Crédit pour TPS/TVH

Crédits d'impôt provinciaux/territoriaux

Autres transferts gouvernementaux

(égal) Revenu total

(moins) Impôt sur le revenu

(égal) Revenu après impôt

Le concept du revenu

Il y a plusieurs inclusions et exclusions importantes dans le concept du revenu :

- Le concept de revenu englobe les revenus que touche un résident du Canada ou qui sont pertinents aux fins de l'impôt sur le revenu au Canada. Le revenu étranger est exclu en partie mais non en totalité.
- Le revenu de retraite reçu durant la retraite sous forme de prestations ou de rentes reçues sur une base régulière est inclus; toutefois, les retraits de régimes privés de pension, notamment de régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), qui sont faits avant la retraite sont exclus.
- Sont exclus les gains en capital réalisés sur des investissements.

- Dans le Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC) et dans la présente classification du revenu, l'impôt sur les gains en capital est inclus dans l'impôt sur le revenu, tout comme, d'ailleurs, l'impôt sur les retraits d'un REER. Les gains en capital (part imposable) et les retraits d'un REER sont pris en compte dans le calcul de l'impôt, mais ils ne sont pas inclus dans le revenu total aux fins du SCNC ou de la présente classification.
- Cette classification englobe tous les crédits d'impôt et prestations fiscales remboursables, y compris ceux qui ne font pas partie du revenu total aux fins de l'impôt sur le revenu, notamment les prestations fiscales pour enfants, le crédit pour taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée, ainsi que les autres crédits d'impôt provinciaux ou territoriaux. Il y a d'autres petites différences entre le revenu total tel que défini ici et le revenu total aux fins de l'impôt sur le revenu (voir Autre revenu et Autres transferts gouvernementaux).
- Les cotisations versées dans le cadre de deux programmes fédéraux (assurance-emploi et Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec) ne sont pas incluses dans l'impôt sur le revenu et ne sont pas non plus déduites du revenu pour déterminer le revenu après impôt. Cependant, le Système de comptabilité nationale du Canada a récemment révisé sa définition des impôts sur la production afin d'y inclure ces cotisations sociales, conformément aux recommandations internationales touchant la comptabilité nationale.

Revenu du marché

Le revenu du marché est la somme des gains (provenant d'un travail salarié ou autonome [montant net]), du revenu de placements, du revenu de retraite (régime privé de pension) et des éléments compris dans « Autre revenu ». Il correspond au revenu total moins les transferts gouvernementaux. Le revenu du marché est aussi appelé revenu avant impôt et transferts.

Gains/revenu d'emploi

Sont inclus autant les gains/revenus d'emploi découlant d'un travail salarié (salaires et traitements) que ceux provenant d'un travail autonome.

Traitements, salaires et commissions

Gains/revenu d'emploi bruts provenant de tous les emplois occupés à titre d'employé, avant les déductions salariales telles que l'impôt sur le revenu, les primes d'assurance-emploi, les cotisations aux régimes de pension, etc. Les traitements et salaires comprennent les gains des propriétaires d'entreprises constituées en société, même si certaines sommes sont déclarées à titre de revenu de placements. Sont aussi inclus dans les salaires et traitements le revenu de commissions versées aux commis vendeurs ainsi que le salaire occasionnel gagné en gardant des enfants, en livrant des journaux, en faisant le ménage, etc. La rémunération des heures supplémentaires est aussi incluse.

Comme le personnel militaire vivant dans des casernes n'a jamais fait partie et ne fait toujours pas partie de la population cible de l'EDTR, leurs salaires et traitements ne sont pas inclus.

Revenu d'emploi autonome

Revenu net provenant d'un emploi autonome (à son compte, à titre d'associé dans une société non constituée ou de professionnel indépendant), c'est-à-dire après déduction des dépenses. Les montants négatifs (pertes) sont inclus. Cette mesure comprend le revenu provenant de l'hébergement de chambreurs et de pensionnaires; les paiements pour chambres et pensions versées par des personnes apparentées sont toutefois exclus. En raison des diverses inclusions, le fait de déclarer un revenu provenant d'un emploi autonome ne signifie pas nécessairement que le déclarant a bel et bien occupé un emploi.

Le revenu d'un emploi autonome se décompose en deux éléments : le revenu d'un emploi autonome agricole et le revenu d'un emploi autonome non agricole. Les personnes qui exploitent leur propre

ferme ou une ferme louée, que ce soit à leur compte ou à titre d'associés, doivent déclarer le revenu d'un emploi autonome agricole. Ce revenu inclut toutes les rentrées de fonds découlant de la vente de produits agricoles ainsi que les paiements d'assistance ou d'appoint de l'état. Sont exclus les revenus en nature.

Revenu de placements

Sont compris dans cette source de revenu les intérêts perçus sur les obligations, les dépôts et les certificats d'épargne de source canadienne ou étrangère, les dividendes découlant d'actions de sociétés canadiennes ou étrangères, les dividendes en espèces provenant de polices d'assurance, le revenu de location net provenant de l'immobilier ou d'exploitations agricoles, l'intérêt sur les prêts et les hypothèques, le revenu normal provenant d'une succession ou d'un fonds en fiducie, ainsi que les autres revenus de placements. Les gains en capital réalisés sur la vente de biens ne sont pas comptés. Les montants négatifs sont également inclus.

Pensions de retraite

Pensions de retraite de toute source privée – principalement d'un régime d'employeur. Les paiements peuvent prendre diverses formes : rentes, pensions de retraite ou versements d'un FERR (fonds enregistré de revenu de retraite). Les pensions de retraite ne comprennent pas les retraits d'un REER (régime enregistré d'épargne-retraite); cependant, ces retraits sont pris en compte lorsque cela est nécessaire pour estimer certains transferts gouvernementaux et impôts. Dans le cas des données provenant des dossiers administratifs, les sommes retirées d'un REER avant l'âge de 65 ans sont considérées comme des retraits d'un REER, tandis que les montants retirés d'un REER après l'âge de 65 ans sont assimilés à des pensions de retraite. Les pensions de retraite peuvent aussi être appelées revenu de retraite.

Autre revenu

Tous les autres éléments du revenu du marché non inclus ailleurs, notamment les pensions alimentaires. La couverture des autres éléments dépend, jusqu'à un certain point à tout le moins, de la méthode de collecte des données sur le revenu (dossiers administratifs de l'impôt sur le revenu ou interviews). Ces éléments, inclus à la ligne 130 de la déclaration de revenus T1, sont bien couverts. Parmi eux figurent, entre autres, les allocations de retraite (indemnités de départ/cessation d'emploi), les bourses d'études, les paiements forfaitaires d'un régime de pension ou de participation différée aux bénéfices reçus au moment du retrait du régime, la part imposable des prestations de décès autres que celles du RPC ou du RRQ, ainsi que les prestations supplémentaires d'assurance-emploi non comprises dans les salaires et traitements.

Transferts gouvernementaux

Tous les transferts directs faits aux particuliers et aux familles par les administrations fédérale, provinciales et municipales. Voir le tableau « Classification des sources de revenu » pour la liste des transferts gouvernementaux désignés séparément au cours de la dernière année de référence. À noter que beaucoup d'éléments du régime fiscal ont rapport à divers volets de la politique sociale mais ne constituent pas à proprement parler des transferts gouvernementaux. Le régime fiscal recourt à des déductions et à des crédits d'impôt non remboursables, par exemple, pour réduire le montant de l'impôt à payer, sans fournir un revenu direct.

Prestations fiscales pour enfants

Instituées en 1993, les prestations fiscales pour enfants remplacent deux anciens programmes fédéraux, soient les allocations familiales et le crédit d'impôt pour enfants. Depuis, plusieurs programmes provinciaux et territoriaux ont vu le jour, en plus des allocations familiales du Québec qui existaient déjà avant 1993. Pour être admissible, une personne doit avoir la responsabilité première de veiller aux besoins et à l'éducation d'un ou de plusieurs enfants de moins de 18 ans. La plupart des

prestations sont calculées en fixant un montant maximum par famille ou par enfant et en réduisant cette somme selon un certain pourcentage du revenu net de la famille.

Les programmes incluent explicitement dans les données sont la prestation de base fédérale, le supplément de la prestation nationale pour enfants (également appelée la prestation fiscale canadienne pour enfants, en vigueur depuis 1998), la prestation pour enfants de Terre-Neuve-et-Labrador (en vigueur depuis 1999), la prestation pour enfants de la Nouvelle-Écosse (en vigueur depuis 1998), la prestation fiscale pour enfants du Nouveau-Brunswick (en vigueur depuis 1997), le supplément de revenu gagné du Nouveau-Brunswick (en vigueur depuis 1997), l'allocation familiale du Québec (en vigueur depuis 1981), l'allocation à la naissance du Québec (en vigueur depuis 1998), le supplément pour frais garde d'enfants à l'intention des familles travailleuses (en vigueur depuis 1998), la prestation pour enfants de la Saskatchewan (en vigueur depuis 1998), le crédit d'impôt à l'emploi familial de l'Alberta (en vigueur depuis 1997), la prestation familiale de la Colombie-Britannique (en vigueur depuis 1996), et la prestation au revenu gagné de la Colombie-Britannique (en vigueur depuis 1998).

Prestations de la Sécurité de la vieillesse (SV)

La prestation de la Sécurité de la vieillesse (SV) est versée aux résidents du Canada âgés de 65 ans ou plus. Les prestataires de la SV dont le revenu est faible ou nul peuvent aussi recevoir le Supplément de revenu garanti (SRG) fédéral, tandis que leurs conjoints âgés de 60 à 64 ans (et qui ne sont pas encore admissibles eux-mêmes à la prestation de la SV ou au SRG) touchent l'Allocation au conjoint.

Prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) et du Régime de rentes du Québec (RRQ)

Le RPC et le RRQ sont des régimes d'assurance sociale contributifs obligatoires qui constituent une source de revenu de retraite et qui protègent les travailleurs et leur famille en cas de perte de revenu causée par l'invalidité ou le décès.

Prestations d'assurance-emploi

L'assurance-emploi est un programme fédéral comportant les prestations suivantes : prestations ordinaires d'assurance-emploi, prestations de maladie, prestations de maternité ou parentales et prestations destinées aux personnes qui suivent des cours de formation reconnus ou qui participent à des programmes de création d'emplois ou de partage de poste. Pour être admissible, le prestataire ne doit plus toucher de revenu d'emploi et doit avoir accumulé un nombre minimal de semaines ou d'heures d'emploi assurables au cours de la période précédente.

Assistance sociale

Englobe de nombreux suppléments de revenu provinciaux et municipaux destinés aux particuliers et aux familles. Ces suppléments sont habituellement accordés dans les cas où on ne peut faire appel à aucune autre source d'aide publique.

Indemnités pour accidents du travail

Ce programme vise à protéger tous les travailleurs à temps plein ou à temps partiel contre la perte de salaire causée par un accident du travail ou une maladie professionnelle et à les aider à acquitter les frais médicaux et autres.

Crédit pour taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée

Institué en 1990 en même temps que la taxe sur les produits et services, ce crédit vise à compenser la TPS/TVH que paient les familles et personnes à faible revenu. En Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve-et-Labrador, il est appelé le crédit pour taxe de vente harmonisée car son administration est fusionnée avec la taxe de vente provinciale. L'allocation des frais de chauffage de 2001 est également incluse.

Crédits d'impôt provinciaux/territoriaux

Tous les crédits d'impôt remboursables, sauf les crédits d'impôt pour enfants (ces derniers étant inclus avec les prestations fiscales pour enfants). Certains de ces crédits sont destinés à aider les familles et personnes à faible revenu à payer les taxes foncières, les taxes pour l'éducation, le loyer et les frais de subsistance, etc. Sont inclus les crédits pour taxe de vente tels que le Crédit pour taxe de vente du Québec et le Crédit pour TVH de Terre-Neuve-et-Labrador. L'abattement du Québec, bien que remboursable, n'est pas inclus dans les crédits d'impôt provinciaux mais plutôt dans l'impôt sur le revenu.

Autres transferts gouvernementaux

Transferts gouvernementaux non inclus ailleurs. Il s'agit principalement de tous les autres transferts non imposables. Aux fins de l'EDTR, ces montants sont inclus dans « Autre revenu », en raison notamment de la faible couverture, en vertu du régime fiscal, de tout transfert non imposé. Dans les interviews, il se peut qu'il y ait sous-déclaration de ces transferts, pour lesquels les données sont recueillies au moyen d'une question ouverte. Néanmoins, les types de transfert qui relèvent de cette rubrique sont les suivants : les paiements au titre des programmes de formation non déclarés ailleurs, la pension d'ancien combattant, les pensions destinées aux aveugles et aux personnes handicapées, les paiements reçus de façon régulière des régimes provinciaux d'assurance-automobile (sauf les paiements forfaitaires) et les prestations destinées aux employés de l'industrie des pêches.

Revenu total

Revenu de toute provenance (y compris les transferts gouvernementaux) avant déduction des impôts fédéral et provincial. Le revenu total est aussi appelé revenu avant impôt (mais après transferts). Toutes les sources de revenu sont classées dans deux catégories : revenu du marché et transferts gouvernementaux.

Impôt sur le revenu

Somme des impôts fédéral et provincial sur le revenu des particuliers (dus) pour l'année d'imposition. Sont inclus l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les gains en capital et l'impôt sur les retraits d'un REER, une fois pris en compte les exemptions, les déductions, les crédits d'impôt non remboursables et l'abattement du Québec remboursable. Dans le cadre de l'EDTR, les données sont puisées à même les dossiers administratifs ou estimées à partir de données globales provenant des dossiers administratifs; on obtient de cette façon de meilleurs résultats que lorsqu'on procède à des interviews.

Revenu après impôt

Revenu total, y compris les transferts gouvernementaux, moins l'impôt sur le revenu. Quelques transferts gouvernementaux des sections précédentes ne sont pas imposables et sont alloués à un seul membre de la famille en fonction de l'âge, du revenu et du sexe. Ceci inclut l'assistance sociale, les prestations fiscales pour enfants et les prestations pour personnes âgées. Au moment de l'analyse des données au niveau de la personne, prière de se souvenir que ces transferts ne sont pas répartis au prorata entre les membres de la famille.

Famille

Logement

D'une façon générale, un logement est un ensemble de pièces d'habitation. Un logement privé est un ensemble distinct de pièces d'habitation ayant une entrée privée. Un logement collectif peut être à caractère institutionnel, communautaire ou commercial. Parmi les différents types de logements collectifs, seuls les logements à caractère communautaire sont visés dans l'EDTR.

Ménage

Un ménage est constitué d'une personne ou d'un groupe de personnes vivant dans un même logement. L'EDTR définit ménage et famille en fonction des modalités d'habitation au 31 décembre de l'année de référence. Le statut de résident du Canada est établi en fonction de ces mêmes dates.

Adulte

L'EDTR définit un adulte comme étant une personne de 16 ans ou plus au 31 décembre de l'année de référence.

Revenu de la famille

Le revenu de la famille se compose de l'ensemble des revenus des adultes de la famille, selon les définitions susmentionnées. De même, le revenu du ménage se compose de l'ensemble des revenus de tous les adultes du ménage. L'appartenance à une famille ou à un ménage est définie à un point particulier dans le temps, tandis que le calcul du revenu est fondé sur l'année civile complète. Les membres ou « la composition » de la famille peuvent avoir changé durant l'année de référence, mais aucun ajustement n'est fait au revenu de la famille pour tenir compte de tels changements.

Type de familles économiques

Le type de familles économiques inclut les familles économiques et les personnes seules. Une famille économique est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent un même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption ou qui vivent en union libre. Une personne seule est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté, par exemple un colocataire ou un pensionnaire.

Type de familles de recensement

Le type de familles de recensement inclut les familles de recensement et les personnes hors de la famille de recensement. La famille de recensement correspond à ce qui est couramment appelé la famille nucléaire ou famille immédiate. D'une façon générale, elle se compose d'un époux et d'une épouse (un couple marié) ou d'un couple vivant en union libre avec ou sans enfants, ou de l'un ou l'autre des parents avec un ou plusieurs enfants. De plus, un enfant de la famille de recensement ne doit pas vivre avec son conjoint ou avec un ou plusieurs de ses enfants dans ce même ménage. Un enfant dans une famille de recensement doit avoir moins de 25 ans et doit faire partie d'une relation parent-enfant (les liens de garde légale tels que tante ou oncle ne suffisent pas).

Une personne hors de la famille de recensement peut être une personne vivant seule, vivant avec des personnes non apparentées, ou vivant avec des personnes apparentées mais sans être unie par des liens conjugaux ou par des liens de parent-enfant (y compris des liens de tutelle).

Par définition, toutes les personnes qui sont membres d'une famille de recensement sont également membres de la même famille économique.

Pour plus d'information concernant les regroupements de ce type de famille, voir la section « Classification des types de famille ».

Soutien économique principal

Cette caractéristique est importante pour la dérivation des types de familles détaillés (voir « Classification des types de famille »). Dans chaque ménage et dans chaque famille, la personne qualifiée de soutien économique principal est celle dont le revenu avant impôt est le plus élevé, sauf dans un cas : un enfant qui vit dans la même famille de recensement que son ou ses parent(s) ne peut être désigné comme soutien économique principal de la famille de recensement (cette exception ne s'applique pas aux familles économiques).

Dans le cas des personnes dont le revenu total avant impôt est une valeur négative, la valeur absolue du revenu s'applique, pour refléter le fait qu'une telle valeur négative découle habituellement de pertes encourues sur le marché qui ne sont pas censées se reproduire. Dans les rares cas où deux personnes touchent exactement le même revenu, l'aîné devient le soutien économique principal.

Classification des familles

L'EDTR utilise le soutien économique principal pour classer les familles.

Tableau B Classification des types de familles

<p>Familles économiques (ou familles de recensement), deux personnes ou plus</p> <p>Familles de personnes âgées</p> <ul style="list-style-type: none">Couples mariés de personnes âgéesAutres familles de personnes âgées <p>Familles autres que de personnes âgées</p> <ul style="list-style-type: none">Couples mariés<ul style="list-style-type: none">Aucune personne gagnant un revenu d'emploiUne personne gagnant un revenu d'emploiDeux personnes gagnant un revenu d'emploiFamilles biparentales avec enfants<ul style="list-style-type: none">Aucune personne gagnant un revenu d'emploiUne personne gagnant un revenu d'emploiDeux personnes gagnant un revenu d'emploiTrois personnes ou plus gagnant un revenu d'emploiCouples mariés avec d'autres personnes apparentéesFamilles monoparentales<ul style="list-style-type: none">Familles monoparentales, homme à leur têteFamilles monoparentales, femme à leur tête<ul style="list-style-type: none">Aucune personne gagnant un revenu d'emploiUne personne gagnant un revenu d'emploiDeux personnes ou plus gagnant un revenu d'emploiAutres familles (autres que de personnes âgées) <p>Personnes seules (ou personne ne faisant pas partie d'une familles de recensement)</p> <ul style="list-style-type: none">Personnes âgées, hommes<ul style="list-style-type: none">Ne gagnant pas un revenu d'emploiGagnant un revenu d'emploiPersonnes âgées, femmes<ul style="list-style-type: none">Ne gagnant pas un revenu d'emploiGagnant un revenu d'emploiAutres que personnes âgées, hommes<ul style="list-style-type: none">Ne gagnant pas un revenu d'emploiGagnant un revenu d'emploiAutres que personnes âgées, femmes<ul style="list-style-type: none">Ne gagnant pas un revenu d'emploiGagnant un revenu d'emploi

Famille de personnes âgées

Le soutien économique principal est âgé de 65 ans ou plus.

Famille autre que de personnes âgées

Le soutien économique principal est âgé de moins de 65 ans.

Couples mariés/conjoints

Les couples mariés, y compris les couples légalement mariés, les personnes vivant en union libre et les couples du même sexe, où le soutien économique principal est l'une des deux personnes qui forment le couple marié.

Enfants

Le ou les enfants (naturels, par adoption, par alliance ou en foyer nourricier) du soutien économique principal âgés de moins de 18 ans. D'autres personnes apparentées peuvent aussi faire partie de la famille.

Famille monoparentale

Le famille qui comprend au moins un enfant selon la définition ci-dessus. Les familles dont le parent est âgé de 65 ans ou plus sont exclues.

Personne apparentée

Personne apparentée au soutien économique principal, par le sang, par alliance ou par adoption ou qui vit en union libre avec cette personne.

Autre personne apparentée

Une ou plusieurs personnes de la famille économique qui n'est ni le soutien économique principal ni son conjoint ni un de ses enfants âgés de moins de 18 ans.

Concepts analytiques

Dollars courants et dollars constants

On entend par « dollars courants » la valeur d'une monnaie à la période courante. L'expression « dollars constants » renvoie aux dollars de plusieurs années exprimés selon leur valeur (« pouvoir d'achat ») au cours d'une année, appelée l'année de base. On effectue ce genre d'ajustement en vue d'éliminer les effets des changements de prix généraux.

Les dollars courants sont convertis en dollars constants au moyen d'un indice de fluctuations des prix. L'indice dont on se sert le plus souvent pour le revenu des ménages ou le revenu familial, à condition qu'aucune utilisation spécifique du revenu ne soit précisée, est l'Indice des prix à la consommation (IPC), qui reflète les habitudes de dépenses moyennes des consommateurs au Canada.

Le tableau suivant présente les taux annuels de l'Indice des prix à la consommation. Si vous voulez convertir les dollars courants de n'importe quelle année en dollars constants, vous devez les diviser par l'indice de l'année en question et les multiplier par l'indice de l'année de base que vous avez choisie (n'oubliez pas que le numérateur renferme la valeur de l'indice de l'année à laquelle vous voulez convertir les dollars courants). Par exemple, selon l'indice, la somme de 10 000 \$ en 1997 correspondrait à la somme de 10 548 \$ en dollars constants de 2000 ($10\,000 \$ \times 113,5/107,6 = 10\,548 \$$).

Tableau explicatif 1

Indices des prix à la consommation, taux annuels, 1992=100

1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
58,9	65,3	69,1	72,1	75,0	78,1	81,5	84,8	89,0	93,3	98,5	100,0	101,8
1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004		
102,0	104,2	105,9	107,6	108,6	110,5	113,5	116,4	119,0	122,3	124,6		

Soutien économique/bénéficiaire d'un revenu

Le soutien économique est une personne qui a touché un revenu d'un emploi (salaires et traitements) ou d'un travail autonome durant l'année de référence. On entend habituellement par bénéficiaire d'un revenu une personne qui a reçu un revenu positif (ou négatif) de tous genres.

Revenu moyen

Le revenu moyen est calculé comme le revenu total ou « global » divisé par le nombre d'unités de la population. Il permet de suivre facilement la tendance du revenu global tout en apportant les corrections qui s'imposent compte tenu des changements de la taille de la population.

L'utilisation du revenu moyen à des fins d'analyse comporte deux inconvénients. D'abord, comme le revenu de tout le monde est calculé, la moyenne est sensible aux valeurs extrêmes : des valeurs inhabituelles de revenus élevés auront un impact majeur sur l'estimation du revenu moyen, tandis que des valeurs inhabituelles de faibles revenus, c'est-à-dire des valeurs hautement négatives, le feront baisser. (Voir aussi Bénéficiaires et non-bénéficiaires et Valeurs négatives.) Puis, cela ne donne aucune indication sur la répartition du revenu dans de la population. À ce propos, on peut utiliser des mesures telles que les percentiles ou les coefficients de Gini.

Bénéficiaires et non-bénéficiaires (valeurs nulles)

Pour chaque tableau indiquant des revenus moyens, on doit s'interroger si les non-bénéficiaires de ce genre de revenu sont inclus ou exclus de la population. Dans le cas du revenu familial total, il importe peu d'inclure ou d'exclure les unités dont le revenu est zéro car très peu de familles ne disposent d'aucun revenu. Cependant, pour ce qui est du montant moyen des gains tirés d'un travail autonome, la valeur ne sera pas du tout la même si l'on inclut les personnes qui n'étaient pas travailleurs autonomes.

Valeurs négatives

Les sommes négatives déclarées comme revenu peuvent provenir de deux sources : les pertes nettes découlant d'un travail autonome (les dépenses excèdent les recettes) ou les pertes nettes sur placements (les pertes excèdent les gains). Comme pour les valeurs nulles, les valeurs négatives peuvent considérablement influencer sur les résultats. En général, dans les tableaux de revenu publiés, on traite les valeurs négatives comme les valeurs positives. Il y a toutefois quelques exceptions : pour le calcul des coefficients de Gini et l'écart de faible revenu, les valeurs négatives sont converties à zéro, et dans le calcul du principal soutien économique d'une famille ou d'un ménage, on retient plutôt la valeur absolue (voir Soutien économique principal).

Quintiles et déciles

Les quintiles et déciles de revenu constituent une façon appropriée de catégoriser les unités d'une population donnée du revenu inférieur au revenu supérieur dans le but de tirer des conclusions sur la situation relative des gens qui se situent en bas ou au milieu de l'échelle. Plutôt que d'utiliser des

tranches de revenu fixes, comme c'est le cas dans une répartition typique de revenu, c'est la taille de chaque groupe de population qui reste fixe.

D'abord, toutes les unités de la population, qu'il s'agisse de personnes ou de familles, sont classées de la plus faible à la plus élevée selon la valeur de leur revenu d'un type particulier, comme le revenu après impôt. Puis, la population est divisée en cinq groupes comprenant un nombre égal d'unités, appelées les quintiles. De manière analogue, le fait de diviser la population selon le revenu en 10 groupes – chaque groupe comprenant le même nombre d'unités – produit des déciles.

La plupart des analyses doivent porter sur les gens appartenant à différents quintiles (ou déciles) au sein d'une distribution de la population. On doit être prudent quand on fait des comparaisons entre des quintiles (ou déciles) qui proviennent de différentes distributions, parce qu'on doit s'attendre à ce que cela change à la fois les tranches de revenu représentées par chaque quintile (ou décile) et les personnes qui composent chaque quintile (ou décile). Si on utilise des concepts différents relatifs au classement des unités de la population du revenu, ceci pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

Revenu médian

Le revenu médian est la valeur selon laquelle la moitié des unités de la population ont des revenus inférieurs et l'autre moitié, des revenus supérieurs. Pour calculer la valeur médiane du revenu, les unités sont classées de la plus faible à la plus élevée selon leur revenu et séparées en deux groupes de même taille. La valeur qui sépare ces groupes est le revenu médian. Elle correspond au 50^{ième} centile.

Parce que le revenu médian correspond exactement au milieu de la distribution de revenu, il n'est pas, contrairement à la moyenne, touché par les valeurs de revenu extrêmes. En ce sens la médiane est utile, car elle permet de minimiser l'effet de valeurs élevées de manière inhabituelle qui sont attribuées à relativement très peu de personnes.

Comme les distributions de revenu sont en général asymétriques vers la gauche – autrement dit, concentrées dans la partie inférieure de l'échelle – le revenu médian est habituellement inférieur au revenu moyen.

Taux implicite des transferts gouvernementaux ou impôts

Le taux implicite des transferts ou des impôts, selon le cas, permet de montrer l'importance relative des transferts reçus ou des impôts payés à l'égard de personnes ou de familles différentes. Ce concept est semblable au taux effectif d'imposition, mais pas identique. Pour une personne ou une famille donnée, le taux effectif est le montant des transferts ou des impôts exprimés en pourcentage de leur revenu, habituellement le revenu du marché, le revenu total ou le revenu après impôt. Le taux implicite pour une population donnée est le montant des transferts/impôts en moyenne (ou agrégé) exprimé en pourcentage de leur revenu moyen (ou agrégé).

Ajustement pour la taille de la famille (échelle d'équivalence)

Quand on compare les revenus familiaux pour étudier des éléments comme le revenu adéquat ou le statut socio-économique, on tient souvent compte de la taille et de la composition de la famille. Fondamentalement, il ne suffit pas de connaître la somme déclarée comme revenu pour avoir un portrait du bien-être économique d'une famille; il faut aussi connaître le nombre de personnes qui la compose. On a analysé le revenu familial à partir de deux approches. La première consiste à produire des données selon le genre d'unités familiales détaillées, de sorte qu'au sein d'un genre d'unités familiales données, les différences dans la taille de la famille ne sont pas significatives. De fait, de nombreuses mesures du revenu ont été recoupées selon le genre d'unités familiales détaillées dans les tableaux publiés. Il existe une autre façon de tenir compte de la taille et de la composition de la famille; il s'agit d'appliquer un facteur d'ajustement au montant du revenu.

La méthode la plus simple est d'utiliser le revenu par habitant, c'est-à-dire, de diviser le revenu familial par la taille de la famille. Le revenu par habitant a toutefois des limites : il a tendance à sous-estimer

le bien-être économique des grandes familles comparativement à celui des petites familles. Il en est ainsi parce que le revenu par habitant suppose que les coûts de la vie sont les mêmes pour chaque membre de la famille, alors que certains coûts, principalement ceux liés au logement, diminuent proportionnellement selon la taille de la famille (ils peuvent aussi être moins élevés pour les enfants que pour les adultes). Par exemple, on peut soutenir que les frais de logement pour un couple d'adultes mariés sans enfants ne sont pas supérieurs à ceux d'un adulte vivant seul.

Pour tenir compte de telles économies d'échelle, on se sert fréquemment d'une « échelle d'équivalence » qui permet d'ajuster le revenu familial. Plutôt que de supposer implicitement des coûts égaux pour les autres membres de la famille, comme c'est le cas selon l'approche du revenu par habitant, l'échelle d'équivalence constitue un ensemble de facteurs décroissants attribués au premier membre, au deuxième membre, etc. Le montant du revenu rajusté pour la famille est calculé en divisant la valeur du revenu par la somme des facteurs attribués à chaque membre.

Il n'y a pas d'échelle d'équivalence unique au Canada. Celle dont on se sert dans les tableaux de revenu publiés et dans des concepts comme la mesure de faible revenu (MFR) a toutefois atteint un degré d'acceptation élevé. Dans cette échelle d'équivalence, les facteurs sont les suivants :

- la personne la plus âgée de la famille reçoit un facteur de 1,0;
- la personne suivante en âge reçoit un facteur de 0,4;
- tous les autres membres de la famille âgés de 16 ans et plus reçoivent chacun un facteur de 0,4; et
- tous les autres membres de la famille de moins de 16 ans reçoivent un facteur de 0,3.

D'autres échelles d'équivalence sont :

L'échelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

- la personne la plus âgée de la famille reçoit un facteur de 1,0;
- tous les autres membres de la famille âgés de 14 ans et plus reçoivent chacun un facteur de 0,7; et
- tous les autres membres de la famille de moins de 16 ans reçoivent un facteur de 0,5.

L'échelle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

- la personne la plus âgée de la famille reçoit un facteur de 1,0;
- tous les autres membres de la famille âgés de 15 ans et plus reçoivent chacun un facteur de 0,5; et
- tous les autres membres de la famille de moins de 15 ans reçoivent un facteur de 0,3.

La racine carrée de la taille de la famille (cette échelle d'équivalence est très proche de celle de la MFR, notamment chez les familles comptant jusqu'à 6 personnes).

Coefficient de Gini

Avec le coefficient de Gini, tel qu'il s'applique aux revenus, on estime la mesure du degré d'inégalité dans une distribution de revenus. Les coefficients de Gini sont publiés pour diverses mesures de revenu comme le revenu du marché, le revenu total et le revenu après impôt, et servent à comparer l'uniformité de la répartition du revenu entre différentes mesures du revenu au sein de diverses populations ou au sein de la même population au fil du temps.

Les valeurs du coefficient de Gini varient entre 0 et 1. Une valeur de zéro indique que le revenu est également divisé entre les membres de la population : toutes les unités recevant exactement le même montant de revenu. Par contre, un coefficient de Gini de 1 dénote une distribution parfaitement inégale au sein de laquelle une unité possède l'ensemble du revenu de l'économie. Une diminution de la valeur du coefficient de Gini peut, dans une large mesure, être interprétée comme une diminution de l'inégalité,

et vice versa. D'une façon simple et approximative, mentionnons qu'à partir des données de l'EDTR à l'échelle du Canada, une différence de 0,01 ou plus entre deux coefficients de Gini est considérée statistiquement significative.

Faible revenu

Les seuils de faible revenu (SFR)

Les seuils de faible revenu (SFR) sont établis à partir des données de l'Enquête sur les dépenses des familles, rebaptisée l'Enquête sur les dépenses des ménages. Ces seuils indiquent à quel niveau de revenu une famille peut se trouver dans le besoin parce qu'elle doit consacrer une plus grande partie de son revenu à l'achat de nécessités que la famille moyenne de taille similaire. De façon plus particulière, le seuil est défini comme étant le revenu en deçà duquel une famille est susceptible de dépenser 20 points de pourcentage de plus de son revenu pour la nourriture, le logement et l'habillement que la famille moyenne. Il existe des seuils distincts pour sept tailles de famille – de la personne vivant seule aux familles comptant sept membres ou plus – ainsi que pour cinq tailles de région de résidence – des régions rurales aux régions urbaines comptant une population supérieure à 500 000 habitants.

La première étape dans la production d'une série de seuils de faible revenu consiste à calculer la proportion du revenu qu'une famille consacre en moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement. L'Enquête sur les dépenses des familles de 1992 a révélé que, en moyenne, les familles dépensent 44 % de leur revenu après impôt (et 35 % de leur revenu total « avant impôt ») pour l'achat de ces nécessités. Ensuite, on ajoute 20 points de pourcentage, ce qui donne 64 % du revenu après impôt. Ce calcul est effectué à partir de l'hypothèse qu'une famille qui dépense plus que cette proportion de son revenu pour l'achat de nécessités se trouve en plus mauvaise posture que la moyenne des familles. La dernière étape consiste à examiner la répartition du revenu selon les dépenses et à déterminer, au moyen d'une droite de régression, le niveau de revenu à partir duquel une famille a tendance à dépenser 20 points de pourcentage de plus que la moyenne pour l'achat de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement.

Changement d'année de base et indexation des SFR

Au fil du temps, les familles canadiennes ont consacré un pourcentage plus faible de leur revenu aux nécessités de l'alimentation, du logement et de l'habillement. Le rapport qui existe entre le revenu et les dépenses des familles correspond à un point particulier dans le temps, c'est-à-dire l'année de l'enquête sur les dépenses qui est utilisée pour calculer les seuils. Cette année particulière est désignée comme année de base pour l'ensemble des seuils en question.

Après avoir calculé les SFR de l'année de base, on obtient les seuils pour d'autres années en appliquant le taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation (IPC) correspondant aux autres années aux seuils de l'année de base, c'est-à-dire que l'on indexe les SFR.

Le taux de faible revenu et l'écart de faible revenu

Pour déterminer si une personne (ou une famille) est à faible revenu, on compare le SFR approprié (selon la taille de la famille et de la communauté) au revenu de la famille économique de la personne. Si le revenu de la famille économique est inférieur au seuil de faible revenu, cela veut dire que tous les membres de cette famille sont à faible revenu. Autrement dit, l'expression « personnes à faible revenu » devrait être interprétée comme désignant les personnes faisant partie d'une famille à faible revenu, y compris les personnes vivant seules dont le revenu tombe sous le seuil de faible revenu. De la même façon, par « enfants à faible revenu », on entend les enfants qui vivent dans des familles à faible revenu. Dans l'ensemble, le taux de faible revenu des personnes peut être calculé comme correspondant au nombre de personnes à faible revenu divisé par la population totale. On peut faire le même calcul pour les familles et les divers sous-groupes de la population; par exemple, des taux de faible revenu selon l'âge, le sexe, la province ou le type de famille.

L'écart de faible revenu le montant correspondant à la différence entre le revenu de la famille et le seuil de faible revenu pertinent. Par exemple, une famille ayant un revenu de 15 000 \$ et dont le seuil de faible revenu pertinent est de 20 000 \$ aurait un écart de faible revenu de 5 000 \$. En termes de pourcentage, il s'agit d'un écart de 25 %. L'écart moyen pour une population donnée, que ce soit en termes de dollars ou de pourcentage, est la moyenne de ces valeurs telle qu'elle est calculée pour chaque unité. Pour les fins de calcul de cet écart, les revenus négatifs sont traités comme étant nuls.

Utilisation des SFR après impôt et avant impôt

Statistique Canada produit deux séries de seuils de faible revenu et les taux correspondants : ceux fondés sur le revenu total (c'est-à-dire le revenu incluant les transferts gouvernementaux, avant la déduction de l'impôt sur le revenu) et ceux fondés sur le revenu après impôt. La dérivation de chaque série de seuils est effectuée de façon indépendante. Il n'y a pas de relation simple, comme le montant moyen d'impôts payables, qui distingue les deux niveaux.

Même si les deux séries de seuils de faible revenu continuent d'être disponibles, Statistique Canada préfère utiliser les seuils après impôt. Les taux de faible revenu calculés avant impôt ne reflètent qu'en partie l'incidence totale de la redistribution découlant du système fiscal et de transferts du Canada. Il est donc logique que le nombre de personnes tombant sous ces seuils est toujours demeuré plus élevé sur une base avant impôt qu'après impôt.

Les mesures de faible revenu (MFR)

Aux fins des comparaisons internationales, la MFR est la mesure de faible revenu la plus couramment utilisée. Contrairement aux seuils de faible revenu, qui sont calculés à partir d'une enquête sur les dépenses, puis comparés à une enquête sur le revenu, les MFR sont calculées et appliquées à partir d'une seule et unique enquête sur le revenu. La mesure de faible revenu (MFR) est un pourcentage fixe (50 %) du revenu familial médian « ajusté », ce dernier terme traduisant la prise en compte des besoins familiaux. Voir le paragraphe Ajustement pour la taille de la famille (échelle d'équivalence) pour de plus amples renseignements.

Les MFR sont calculées trois fois; à partir du revenu du marché, du revenu avant impôt et du revenu après impôt. Elles n'ont pas à être mises à jour au moyen d'un indice de l'inflation, parce qu'elles sont calculées à partir d'une enquête annuelle sur le revenu des familles.

Mesure fondée sur un panier de consommation (MPC)

Le ministère du Développement social du Canada (anciennement connu sous le nom du ministère des ressources humaines du Canada) a travaillé en collaboration avec les ministères des services sociaux des provinces et des territoires à pour établir une « mesure fondée sur un panier de consommation » (MPC). Cette approche vise à établir le coût d'un panier de consommation de biens et de services nécessaires comprenant notamment la nourriture, le logement, l'habillement et le transport ainsi qu'un multiplicateur pour couvrir d'autres biens essentiels. Les résultats obtenus servent à définir les niveaux de revenu nécessaires pour couvrir le coût du panier de consommation.

Le même argument utilisé pour justifier l'utilisation des taux de faible revenu après impôt peut également servir à légitimer ce choix du revenu après impôt pour comparer les seuils établis à partir de la mesure fondée sur un panier de consommation. C'est-à-dire qu'une mesure du bien-être devrait tenir compte du montant réellement disponible pour les dépenses. La notion de revenu proposée à des fins de comparaison avec les seuils de la mesure fondée sur le panier de consommation va même plus loin que celle du revenu après impôt en déduisant également d'autres dépenses obligatoires telles les pensions alimentaires, les frais de garde d'enfants liés au travail et les cotisations de l'employé à des fonds de pension et à l'assurance-emploi.

Statistique Canada recueille certaines données qui sont nécessaires pour produire des taux basés sur la mesure fondée sur le panier de consommation du ministère du développement social du Canada.

Comparaisons entre les données allant jusqu'à 1995 et celles depuis 1996

Depuis l'année de référence 1996, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) a remplacé l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) comme source officielle des données sur le revenu au Canada. Ainsi, les données allant jusqu'à 1995 sont tirées de l'EFC (menée la dernière fois pour l'année de référence 1997), tandis que les données pour 1996 et depuis sont tirées de EDTR (qui a été introduite pour la première fois en 1993).

Pour diverses raisons, des enquêtes différentes donnent lieu à des estimations légèrement différentes pour un même thème. On s'est efforcé dans la mesure du possible de minimiser et de surveiller ces divergences entre les deux enquêtes sur le revenu, tout en apportant d'importantes améliorations aux procédures d'enquête. Avant de remplacer la série EFC par l'EDTR, on a mené une étude soignée des années de référence chevauchantes, en particulier les années 1996 et 1997, puisque l'échantillon de l'EDTR n'a trouvé sa taille intégrale qu'en 1996. Les résultats de l'étude sont présentés dans un document de recherche de la Division de la statistique du revenu, Comparaison des résultats de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) 1993-1997 : mise à jour (75F002MIF1999007). Tous les documents de recherche de la DSR sont disponibles gratuitement sur le site Internet de Statistique Canada (www.statcan.ca)

En résumé, on a constaté que les deux enquêtes disent essentiellement la même chose pour tous les principaux concepts de revenu. Il est néanmoins possible, pour des caractéristiques relativement détaillées, que les tendances des données indiquent un « bris » en raison du changement d'enquête. Un tel bris se présenterait probablement sous la forme d'un décalage visible vers le haut ou vers le bas dans une série de données entre 1995 et 1996. Elle correspondrait à un changement de données attribuable au fait que ce sont deux enquêtes ayant des échantillons et des méthodes différentes (telles que l'utilisation des fichiers d'impôt dans le cas de l'EDTR), plutôt qu'à un véritable changement de caractéristiques de la population. Les utilisateurs voudront bien prendre note des différences ci-dessous que l'on a pu observer entre les enquêtes et qui ont exercé une influence sur les tendances des données à des niveaux détaillés.

Meilleure couverture des montants de revenu peu importants

Une amélioration notable qui est survenue sous l'effet des nouvelles techniques d'enquête intégrées à l'EDTR est une meilleure couverture des montants de revenu peu importants reçus par les répondants. On a pu observer dans des enquêtes par questionnaire que les répondants ont tendance à oublier des montants de revenu peu importants reçus dans le passé ou à ne pas en tenir compte. Cela entraîne une sous-estimation du revenu, en général, et il en résulte que de nombreuses personnes qui ont reçu un montant de revenu peu important déclarent plutôt une absence de revenu (on constate toutefois des différences selon que le concept de revenu comporte ou non les transferts gouvernementaux).

Le recours par l'EDTR à des fichiers administratifs d'impôt sur le revenu pour la majorité des répondants de l'échantillon entraîne une couverture appréciablement meilleure des montants de revenu non nuls, et suscite en général un nombre plus grand de bénéficiaires pour la plupart des types de revenu. Une autre technique utilisée pour l'EDTR qui a pu entraîner une amélioration de la couverture se rapporte au fait que, même pour des répondants qui déclarent un revenu dans le cadre d'une interview plutôt que des données d'impôt, il existe deux occasions de leur poser une question au sujet des sources de revenu, d'où la probabilité accrue de saisie d'un montant. Il en est ainsi parce que certains concepts de revenu sont abordés dans l'interview de janvier et couverts ensuite dans l'interview de mai; il est alors possible de rappeler aux répondants, au besoin, toute réponse positive donnée en janvier. Les types de revenu pour lesquels on a recours à ce genre « d'interview avec rétroinformation » sont les gains (tirés d'un emploi ou d'un travail indépendant), les prestations d'assurance-emploi, l'assistance sociale et les indemnités pour accidents du travail.

Types de famille détaillés

Les « types de famille détaillés » standard publiés pour les familles économiques ont évolué sous un rapport. Dans l'EFC, ils sont obtenus en fonction du « chef de famille ». Dans l'EDTR, les mêmes catégories sont utilisées, mais en fonction du « soutien économique principal ». L'EDTR a complètement abandonné le concept de chef de famille, car il n'est guère pertinent dans un contexte moderne. Un genre quelconque de hiérarchie au sein d'une famille est cependant utile si l'on veut identifier de façon unique le type de famille, même si cela est assez arbitraire.

La modification des concepts de famille résultant de la transition de l'EFC à l'EDTR n'a pas influencé les données préparées pour l'ensemble des familles comportant deux personnes ou plus. Toutefois, pour certains types de famille détaillés, l'estimation du nombre de familles a subi une augmentation ou une diminution ponctuelle entre 1995 et 1996. Sans tirer des conclusions précises au sujet de l'effet net de ces changements, on peut constater ce qui suit.

Tout d'abord, tandis que la définition antérieure considérait toujours l'époux plutôt que l'épouse comme le chef de famille, le concept de soutien économique principal n'admet aucune distinction de sexe, et il est donc possible que l'épouse soit le soutien économique principal. En moyenne, les épouses sont plus jeunes que leur époux, du moins chez les couples plus âgés; le résultat a été un déplacement de familles de personnes âgées vers la catégorie des familles autres que de personnes âgées.

Deuxièmement, le concept de chef de famille accordait la préférence aux parents plutôt qu'à leurs enfants adultes et, en l'absence de liens époux-épouse ou parent-enfant dans la famille, la préférence était accordée aux membres plus âgés plutôt qu'aux plus jeunes. Désormais, les jeunes adultes ont de bien meilleures chances d'être le soutien économique principal qu'à l'époque des chefs de famille. Par conséquent, on observe une diminution appréciable du nombre d'« autres familles de personnes âgées » et de « couples mariés avec d'autres personnes apparentées », et une forte augmentation du nombre d'« autres familles autres que de personnes âgées ». (Voir à la section « Définitions relatives à la famille » la définition exacte des types de famille.)

Comparaisons avec les éditions antérieures

Les données d'éditions différentes ne sont pas directement comparables. Chacune des éditions comprend quelques modifications appliquées aux données. Une des modifications qui se retrouvent à toutes les années est la conversion des montants en dollars en dollars constants de la dernière année de référence (Voir le paragraphe « Dollars courants versus dollars constants ».)

Pour l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, on utilise des estimations de la population cible - qui sont calculés indépendamment de l'enquête - comme points de repère pour la production des estimations de l'enquête. Ces estimations de population commencent par un recensement et elles sont ensuite mises à jour au moyen de données administratives pour tenir compte de la population actuelle du Canada. Avec ces dénombrements de population, on peut réduire l'erreur d'échantillonnage et le biais de couverture des estimations de l'enquête. Il s'agit également d'un moyen d'assurer l'homogénéité des estimations parmi les enquêtes auprès des ménages. Il est crucial d'avoir des chiffres exacts sur la population pour déterminer les estimations tirées d'une enquête par échantillon comme l'EDTR. Pour traduire les résultats de l'enquête en estimations de la population, on attribue à chaque individu dans l'échantillon un poids indiquant le nombre de personnes de la population représentées par ce membre de l'échantillon.

Périodiquement, on met à jour les poids de l'enquête pour rendre compte de l'existence de nouveaux repères démographiques issus d'un nouveau recensement et de nouvelles estimations annuelles intercensitaires. Lorsque cela se produit, les poids font l'objet d'une révision historique afin d'assurer la continuité des séries chronologiques. Il arrive également que des améliorations méthodologiques soient apportées au calcul des poids lorsque ceux-ci sont révisés.

Il y a eu une révision historique des poids avec la diffusion des données de 2000 et elle s'appliquait aux données recueillies pour la période commençant en 1980, si bien que les chiffres de la série tout entière ont été modifiés. Traditionnellement, les poids sont calculés à l'aide de points de repère démographiques selon la province, l'âge et le sexe. Depuis la révision des poids de 2000, les poids de l'EDTR respectent également les repères démographiques selon la taille du ménage et la taille de la famille économique. La plus récente révision historique pour les poids de l'EDTR s'est produite au moment de la diffusion des données pour 2003.

Révision historique de 2003

La diffusion des données pour 2003 s'accompagne d'une révision historique pour la période de 1990 à 2002, qui découle de la mise à jour des poids d'enquête pour l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) et l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC). Les données pondérées tiennent maintenant compte non seulement des nouvelles projections démographiques fondées sur le Recensement de 2001, mais aussi de données valables sur la répartition globale des salaires et traitements – une composante majeure du revenu – au Canada. Une somme considérable de recherches ont été effectuées relativement à la nouvelle méthode de pondération, ce qui devrait avoir pour résultat de rehausser la capacité de ces enquêtes de représenter précisément les niveaux de revenu au Canada. La qualité des données d'enquête sur d'autres sujets a aussi été améliorée.

Les répercussions de la révision historique, qui s'applique rétroactivement à 1990, sont assez semblables pour toutes les années, ce qui fait que les tendances qui ressortent des données demeurent très similaires. Toutefois, les niveaux réels des estimations changent dans de nombreux cas. En fait, les estimations se rapprochent beaucoup plus d'autres sources fiables d'information sur des sujets connexes.

La révision historique pour 2003 intègre en outre les seuils de faible revenu (SFR) révisés sur la base de 1992, qui découle d'une nouvelle pondération historique de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1992.

Pourquoi avons-nous procédé à de nouveaux ajustements du revenu dans la pondération?

Les recherches ont démontré que les enquêtes sur le revenu des ménages de Statistique Canada ont toujours eu tendance à sous-représenter les personnes ayant de très faibles niveaux de gains ou n'ayant pas de gains du tout, ainsi que les personnes ayant des gains très élevés, tout en surreprésentant les personnes qui se situent davantage au milieu de la répartition des gains. Les gains et les revenus moyens et agrégés ont donc été surestimés.

Dans le cadre du Système de comptabilité nationale (SCN), on a corrigé un problème comparable en procédant à des ajustements agrégés des estimations. Dans le cadre d'une enquête auprès des ménages comme l'EDTR, une telle approche n'est pas possible; pour corriger les biais dans les estimations, on a plutôt eu recours à des ajustements différenciés des poids liés à chacun des répondants.

Au cours des dernières années, Statistique Canada a effectué beaucoup de recherches pour élaborer les meilleures options possibles en vue d'améliorer les estimations grâce à des techniques de pondération plus précises. Nous avons mis à l'essai plusieurs options et nous avons évalué leur stabilité sur plusieurs années de données, afin de faire en sorte qu'aucun nouveau biais ne découle des corrections et de choisir la meilleure option disponible actuellement. Enfin, les évaluations comprenaient des comparaisons avec d'autres sources indépendantes d'information, comme le recensement et le Système de comptabilité nationale. Mis à part le temps qu'il a fallu pour vérifier et évaluer les changements, il n'existe pas de raison particulière pour justifier l'adoption de ces changements maintenant par Statistique Canada, plutôt que l'an prochain ou l'an dernier.

Outre nos ajustements habituels des estimations démographiques, nous avons conclu que l'ajout des fichiers administratifs T4 (de l'état de la rémunération payée) constituaient les meilleures statistiques repères disponibles pour l'ajustement des poids de l'EDTR. Nous croyons que les fichiers T4 sont de

grande qualité et qu'historiquement, la qualité des fichiers est suffisante pour procéder à cet ajustement rétroactivement à 1990.

Les améliorations des poids d'enquête dans le cadre des révisions historiques de 2000 et de 2003 ont fait l'objet d'un projet exhaustif à Statistique Canada, en vue d'améliorer les stratégies de pondération des principales enquêtes annuelles sur le revenu, les dépenses et la richesse. Le projet est maintenant complet pour l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu et l'Enquête sur les finances des consommateurs.

En quoi consistent les nouvelles méthodes de pondération?

Les poids d'enquête sont des chiffres attribués à chacun des répondants de l'échantillon qui, additionnés, représentent la population cible et les sous-groupes de cette population. Pour que cet exercice soit le plus précis possible, les poids sont souvent ajustés pour correspondre à d'autres sources indépendantes d'information. Le recensement, et ses projections démographiques connexes, constituent la source des statistiques démographiques repères utilisées pour ajuster les poids d'enquête. Les poids révisés tiennent maintenant compte des projections démographiques découlant du Recensement de 2001.

Les statistiques repères additionnelles qui sont maintenant utilisées pour ajuster les poids d'enquête proviennent du fichier annuel T4 de l'Agence de revenu du Canada (ARC), qui correspond à une compilation des états de la rémunération payée remplis par les employeurs. Dans le cadre de l'EDTR, on obtient des statistiques totalisées à partir du fichier T4. De façon plus particulière, les statistiques utilisées ont trait au nombre total de personnes dans chaque province qui ont tiré des gains d'un emploi rémunéré au cours de l'année, ainsi qu'aux montants qu'ils ont touchés, les uns par rapport aux autres, ce que l'on appelle la répartition des gains. Les travailleurs autonomes et leurs gains ne sont pas inclus. Il est important de mentionner que seules les données agrégées sont tirées de ce fichier et qu'il n'y a pas d'appariement de données personnelles entre le fichier T4 et les fichiers de données de l'EDTR et de l'EFC.

Les fichiers annuels T4 englobent tous les employés, peu importe s'ils ont produit une déclaration de revenu T1. Les salaires et traitements des employés représentent une proportion très élevée de l'ensemble du revenu touché par les personnes. Même si de nombreuses personnes dans la population n'ont pas ce type de revenu, les données T4 nous permettent de corriger les biais, non seulement pour la population rémunérée, mais aussi pour le reste de la population, du fait qu'elles fournissent une façon précise de déterminer la présence ou l'absence de salaires.

Ce n'est pas la première fois que l'on utilise les fichiers T4 de l'ARC dans le cadre d'une enquête, afin de mieux représenter la répartition des revenus dans la population. Dans le cadre de l'Enquête sur les dépenses des ménages, on a utilisé des méthodes de pondération similaire, à partir de données T4, pour la révision historique de 1999.

Les estimations se rapprochent davantage des estimations connexes d'autres sources, ce qui montre que le calage additionnel des poids a contribué à mieux rendre compte de la répartition des revenus dans l'EDTR. Parmi ces sources, figurent non seulement le fichier T4, mais aussi le fichier T1 (fichier de l'impôt sur le revenu des particuliers), le recensement et le Système de comptabilité nationale.

Quelles ont été les répercussions de la révision sur les estimations?

Le fait d'utiliser des estimations et des projections démographiques du Recensement de 2001 et non du Recensement de 1996 a touché principalement la période postérieure à 1996.

La révision historique a eu peu de répercussions sur les tendances découlant de l'EDTR depuis 1996 et de l'EFC jusqu'en 1995. Cela vient du fait que l'ajout d'ajustements des poids selon le revenu a eu des répercussions similaires toutes les années. La révision des poids a été faite rétroactivement à 1990. Par conséquent, ce n'est qu'entre 1989 et 1990 qu'il existe une possibilité de perturbation dans les séries de données qui pourrait avoir des répercussions sur la représentation des tendances.

Les estimations de niveaux, toutefois, ont changé dans nombre de cas. Les répercussions précises peuvent être évaluées grâce à une comparaison des données qui ont été publiées avant la révision historique et celles publiées en mai 2005. Il convient toutefois de souligner que les chiffres en dollars publiés précédemment doivent être comparés à leurs valeurs révisées en dollars courants ou en dollars constants uniformes dans les deux cas. Il faut aussi savoir que l'arrondissement des valeurs monétaires dans les tableaux publiés peut avoir des répercussions sur la précision des comparaisons.

Enfin, les estimations du faible revenu à partir de l'EDTR ont été modifiées, par suite non seulement des nouveaux poids utilisés dans le cadre de cette enquête, mais aussi des nouveaux seuils de faible revenu avec lesquels les revenus des familles de l'EDTR sont comparés.

Exemples de la façon dont les estimations ont changé

- En général, le nombre de personnes ayant touché des gains d'emploi dans les dix provinces, aussi appelés salaires et traitements, du fait qu'ils excluent les travailleurs autonomes, a été ajusté à la baisse. Toutefois, cela n'est pas vrai pour toutes les catégories de gains : on retrouve maintenant davantage de personnes dans les catégories de revenus les plus élevés et les plus faibles, mais moins au milieu de la répartition.
- En raison des révisions principalement à la baisse du nombre de personnes par catégories de gains et en dépit de la révision à la hausse du nombre d'adultes ayant un revenu élevé, les salaires et traitements moyens et médians ont généralement diminué par suite de la révision.
- Étant donné que les salaires et traitements constituent une part importante du revenu, la plupart des estimations du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt ont aussi été ajustées à la baisse.
- Du fait des salaires et traitements plus faibles, les transferts gouvernementaux ont généralement augmenté, y compris les prestations d'aide sociale, les prestations pour enfants et les crédits pour taxe de vente remboursables, comme les crédits de TPS/TVH.
- Les révisions de poids découlant des nouveaux ajustements de revenu à partir du fichier T4 ont eu relativement plus de répercussions sur les estimations concernant les enfants et les adultes jusqu'à l'âge de 64 ans que sur les estimations concernant les personnes âgées, du fait que le revenu d'emploi constitue une portion plus faible du revenu des personnes âgées.
- Du fait de l'augmentation du nombre de personnes n'ayant pas eu de gains ou ayant eu des gains très faibles, les taux de faible revenu des personnes et des familles (après impôt) ont généralement été révisés à la hausse toutes les années. Encore une fois, les taux pour les familles ayant une personne âgée à leur tête et les personnes âgées vivant seules ont été les moins touchés.
- Par suite de l'augmentation du nombre de personnes aux extrémités inférieure et supérieure de la répartition des gains, ainsi que de la diminution du nombre de personnes au milieu de la répartition, certaines mesures de l'inégalité du revenu (coefficient de Gini, ratio du 5e au 1er quintile) ont généralement augmenté.
- La révision a aussi eu des répercussions sur les caractéristiques qui ne sont pas directement liées au revenu. Par exemple, les estimations suivantes se rapprochent maintenant davantage des estimations découlant du **Recensement de 2001** :
 - niveau de scolarité au Canada;
 - taux de propriétaires par rapport au taux de locataires.

Pour plus de détails sur ces répercussions et sur la nouvelle méthode de pondération, voir le document de recherche gratuit, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu : révision historique de 2003, Statistique Canada (publication à paraître).

Méthodologie

Univers de l'enquête

L'EDTR est une enquête menée auprès des ménages. Elle couvre toutes les personnes au Canada, à l'exclusion des résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, des pensionnaires d'un établissement institutionnel et des personnes vivant dans des réserves indiennes ou dans les casernements militaires. Dans l'ensemble, ces exclusions représentent moins de 3 % de la population.

L'échantillon

Les échantillons de l'EDTR sont sélectionnés à partir de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête mensuelle, ce qui fait qu'ils partagent le même plan de sondage que cette dernière. L'échantillon de l'EPA est prélevé à partir d'une base aréolaire et se fonde sur un plan stratifié à plusieurs degrés s'appuyant sur un échantillonnage probabiliste. L'échantillon total est composé de six échantillons indépendants, appelés groupes de renouvellement puisqu'un sixième de l'échantillon (soit un groupe de renouvellement) est remplacé tous les mois.

L'échantillon de l'EDTR est composé de deux panels. Chacun d'eux comprend deux groupes de renouvellement de l'EPA et couvre près de 17 000 ménages. Les membres d'un panel sont suivis pour une période de six années consécutives et un nouveau panel est introduit à tous les trois ans. Par conséquent, deux panels se chevauchent en tout temps.

Pondération

L'estimation des caractéristiques de la population à partir d'une enquête repose sur l'hypothèse selon laquelle chaque unité échantillonnée représente, en plus d'elle-même, un certain nombre d'unités non échantillonnées dans la population. Un poids d'enquête de base joint à chaque enregistrement indique le nombre d'unités dans la population qui sont représentées par cette unité dans l'échantillon.

À chaque année de référence, l'EDTR produit deux ensembles de poids : un ensemble de poids qui est représentatif de la population initiale (l'aspect longitudinal) et un autre qui est représentatif de la population actuelle (l'aspect transversal). Pour la production de poids transversaux, l'EDTR combine deux échantillons indépendants et assigne une probabilité de sélection aux individus qui se sont joints à l'échantillon après la sélection de l'échantillon initial.

Deux types de correction s'appliquent alors aux poids d'enquête de base afin d'améliorer la fiabilité des estimations. Les poids de base sont d'abord augmentés pour tenir compte de la non-réponse. Puis, ceux-ci ajustés pour la non-réponse sont à nouveau ajustés pour que les estimations sur des caractéristiques démographiques pertinentes soient conformes aux agrégats provenant de sources autres que l'enquête.

Le premier ensemble de totaux utilisés par l'EDTR est basé sur les comptes de population à l'échelle provinciale estimés par la Division de la démographie de Statistique Canada selon l'âge et le sexe, la taille du ménage et la taille de la famille économique. Ces comptes de population annuels sont basés en grande partie sur les estimations provenant du recensement de la population.

Le deuxième ensemble de totaux provient de l'information des relevés T4 de l'Agence du revenu du Canada (ARC); il permet de s'assurer que la distribution pondérée du revenu (sur la base des salaires et traitements) dans l'ensemble de données correspond à celle de la population canadienne.

L'utilisation des totaux de la population basés sur la population du Recensement de 2001 pour les années récentes et l'utilisation de l'information des relevés T4 de l'ARC ont été introduites lors de la diffusion des données de l'année 2003. Les estimations de l'enquête sur les finances des consommateurs (EFC) de 1990 à 1995 et celles de l'EDTR de 1996 à 2002 ont été révisées à la même occasion.

Représentativité transversale

Chaque échantillon longitudinal ou « panel » dans l'EDTR est au départ un échantillon transversal représentatif de la population. Cependant, parce que la population réelle varie d'une année à l'autre alors que, par définition, l'échantillon longitudinal reste le même, l'échantillon doit être ajusté de manière à bien refléter les changements dans la composition de la population. On y parvient en ajoutant à l'échantillon toutes les nouvelles personnes qui vivent avec les premiers répondants (tout en les enlevant de nouveau à des périodes subséquentes, si elles quittent le ménage). Inversement, on attribue aux premiers répondants qui quittent la population cible (en déménageant à l'étranger, en étant institutionnalisés, etc.) un poids égal à zéro aux fins de l'échantillon transversal.

Ainsi, l'échantillon transversal, composé des premiers répondants toujours dans la population cible ainsi que les personnes cohabitant avec eux est pratiquement entièrement représentatif de la population à chaque période. Le groupe manquant est composé de personnes qui viennent tout juste de s'ajouter à la population cible et qui ne vivent pas avec quelqu'un qui faisait partie de la population cible au moment de la sélection du plus récent panel. Comme l'EDTR lance un nouveau panel tous les trois ans, ce groupe est toutefois assez petit.

Qualité des données

Il y a deux genres d'erreurs inhérentes aux données de sondage : les erreurs non dues à l'échantillonnage et les erreurs d'échantillonnage. La fiabilité des estimations d'enquête repose sur l'incidence combinée des erreurs non dues à l'échantillonnage et des erreurs d'échantillonnage. Pour plus amples détails sur les indicateurs de qualité voir le document de recherche (La qualité des données dans l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) 75F0002MIF2005004.pdf) disponible gratuitement sur le site de Statistique Canada (www.statcan.ca)

Erreurs non dues à l'échantillonnage

Les erreurs non dues à l'échantillonnage sont habituellement des erreurs humaines, comme de simples erreurs, des malentendus ou des interprétations erronées. Les erreurs aléatoires auront très peu d'effet sur un grand nombre d'observations. En revanche, les erreurs systématiques peuvent influencer considérablement sur la fiabilité des estimations. Dans le cadre de l'EDTR, on consacre beaucoup de temps et d'efforts à la réduction des erreurs non dues à l'échantillonnage.

Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent provenir de diverses sources telles que les erreurs de couverture, de réponse, de non-réponse et de traitement.

Il y a **erreur de couverture** quand les unités de la base de sondage ne représentent pas exactement la population cible. On peut avoir omis des unités de la base de sondage (sous-dénombrement), inclus des unités qui n'appartiennent pas à la population cible (sur-dénombrement) ou inclus les mêmes unités plus d'une fois (unités en double). Le problème le plus commun est celui du sous-dénombrement.

Le taux de glissement constitue une mesure de l'erreur de couverture de l'enquête. On le définit comme étant la différence en pourcentage entre les totaux de contrôle (tirés des estimations démographiques basées sur le Recensement) et les comptes pondérés de l'échantillon. Les taux de glissement dans le cas des enquêtes auprès des ménages sont habituellement positifs parce que des personnes qui devraient être dénombrées ne le sont pas. Les taux de glissement ont été révisés rétroactivement

jusqu'en 1996 au moyen des estimations démographiques basées sur le Recensement de 2001. Selon les données du tableau ci-après, l'EDTR a pris en compte 86,5% de sa population cible en 2003. Pour les procédures d'estimation de l'EDTR, on utilise les estimations démographiques basées sur le Recensement pour compenser les taux de glissement déterminés.

Sur demande, vous pouvez aussi obtenir les taux pour les groupements par sexe, province et âge.

Tableau explicatif 1

Taux de glissement pour l'EDTR

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	pourcentage						
Canada	8,4	9,0	8,4	9,5	10,6	12,4	13,5

Les **erreurs de réponse** peuvent être attribuables à de nombreux facteurs (un questionnaire mal conçu, une interprétation erronée des questions de la part des intervieweurs ou des répondants ou une déclaration fautive des répondants, par exemple). On s'efforce énormément de réduire l'existence de l'erreur de réponse dans l'EDTR. Parmi les mesures prises pour minimiser ce type d'erreur, mentionnons le recours à des intervieweurs hautement qualifiés et bien formés, et la supervision des intervieweurs afin de déceler une interprétation erronée des instructions ou des problèmes à l'égard du plan de questionnaire. Malgré tout, les répondants peuvent introduire une erreur s'ils ont, volontairement ou non, donné une mauvaise réponse.

Les données sur le revenu prêtent particulièrement à de fausses déclarations, vu qu'il s'agit d'une question délicate à multiples volets à l'égard de laquelle les répondants ne sont pas toujours familiers. Ainsi, avant l'interview, une lettre est envoyée par la poste aux répondants, les avisant sur les informations requises pour compléter les questions sur le revenu. Ils disposent ainsi de temps pour consulter leurs documents et avoir en main les renseignements voulus au moment de l'interview. Pour les répondants qui autorisent Statistique Canada à consulter leurs fichiers d'impôt (soit la plupart des répondants), les données de l'EDTR sur le revenu sont puisées à même les fichiers administratifs. Cette procédure minimise le nombre de fausses déclarations de revenu dans le cadre de l'EDTR.

Les **erreurs de non-réponse** sont présentes dans toutes les enquêtes-échantillons, car les répondants éventuels n'acceptent pas tous de collaborer pleinement. L'importance de cette erreur varie d'une non-réponse partielle à une non-réponse totale.

Une non-réponse totale est enregistrée dans le cas où l'intervieweur se trouve devant l'impossibilité de contacter le répondant, lorsqu'aucun membre du ménage n'est capable de fournir l'information recherchée, ou que le répondant refuse de participer à l'enquête.

La réponse est calculée au niveau du ménage. Un ménage est jugé être « répondant » si au moins un de ses membres a répondu à l'interview soit de janvier, soit de mai. Il a été déterminé en outre que les renseignements sur la composition du ménage ne peuvent être manquants pour plus d'un an.

La non-réponse totale au niveau du ménage est traitée en ajustant le poids de base des individus faisant partie des ménages répondants afin de compenser pour ceux faisant partie des ménages qui n'ont pas répondu.

Les membres non répondants faisant partie d'un ménage répondant (s'il y a lieu) seront imputés ou auront des valeurs manquantes dans la base de données définitive, selon la variable (pour plus de détails sur l'imputation, voir la section sur la non réponse partielle).

L'importance de cette erreur est inconnue mais de façon générale cette erreur n'est pas négligeable lorsqu'un groupe de personnes possèdent certaines caractéristiques communes refusent de participer à l'enquête et que ces caractéristiques exercent un effet déterminant sur les résultats de l'enquête. Le biais associé à la non-réponse augmente en fonction de la différence entre les caractéristiques des

répondants et des non-répondants. Les méthodes employées pour compenser la non-réponse et, du coup, pour tenter de minimiser le biais s'appuient sur les renseignements disponibles à l'égard des répondants et des non-répondants.

La qualité des données de toute enquête repose sur des taux de réponse élevés. C'est pourquoi on encourage fortement les répondants à participer pleinement à l'EDTR.

Les taux de réponse transversaux, présentés dans le tableau F, s'échelonnaient de 78,3% (2001) à 86% (1996).

Tableau explicatif 2

Taux de réponse à l'EFC (1990-1995) et à l'EDTR (1996-2002)

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
	pourcentage													
Taux de réponse	79,0	80,0	80,7	80,0	79,5	82,1	86,0	84,1	82,7	82,7	79,2	79,1	79,0	78,3

La non-réponse partielle à l'enquête survient lorsque le répondant ne comprend pas la question ou l'interprète mal, refuse d'y répondre, ou encore n'arrive pas à se souvenir des renseignements demandés. Ce type de non-réponse est compensé en imputant les valeurs manquantes.

On impute les données en s'appuyant d'abord sur les données de l'année précédente, mises à jour selon les circonstances. Ce n'est qu'en l'absence de données de l'année précédente que les données sont imputées selon la méthode du « plus proche voisin ». Cette méthode consiste à identifier une autre personne ayant des caractéristiques comparables à la personne qui n'a pas répondu aux questions. La valeur imputée est tirée de l'enregistrement de la personne semblable dite « répondant-donneur ».

Certaines sommes reçues dans le cadre de programmes gouvernementaux, comme les prestations fiscales pour enfants, le crédit pour la taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée, et le supplément de revenu garanti, sont calculées à partir d'autres renseignements. Les données obtenues à partir des fichiers d'impôt sont complètes et ne nécessitent pas d'imputation.

Les **erreurs de traitement** peuvent se produire à divers stades de l'enquête : la saisie, la vérification, la codification, la pondération ou la mise en tableaux des données. La méthode de collecte assistée par ordinateur dont on se sert dans l'EDTR réduit les risques d'erreurs de saisie parce que le logiciel fait des contrôles de cohérence et d'exhaustivité des données. Pour minimiser les erreurs de codification, de pondération ou de mise en tableaux, on effectue périodiquement des tests de diagnostic. Ces tests comprennent des comparaisons des résultats avec d'autres sources de données.

Erreurs d'échantillonnage

Des erreurs d'échantillonnage surviennent parce que l'on tire des conclusions pour l'ensemble de la population à partir de renseignements obtenus auprès de seulement un échantillon de la population. Les résultats ainsi obtenus peuvent différer de ceux que l'on obtiendrait si les renseignements avaient été recueillis auprès de l'ensemble de la population. Les erreurs attribuables à l'élargissement du champ d'application des conclusions d'après l'échantillon à l'ensemble de la population sont appelées erreurs d'échantillonnage. Le plan de sondage, la variabilité des caractéristiques de la population que l'enquête mesure, de même que la taille de l'échantillon détermine l'ampleur de l'erreur d'échantillonnage. De plus, pour un plan de sondage donné, l'importance de l'erreur d'échantillonnage variera selon les méthodes d'estimation employées.

Erreur-type et coefficient de variation

Une mesure commune de l'erreur d'échantillonnage est l'erreur-type (ET). Celle-ci mesure le degré de variation des estimations selon qu'on sélectionne un échantillon donné plutôt qu'un autre de même taille et ayant un plan de sondage identique. L'erreur-type sert également à calculer les intervalles de confiance associés à une estimation (Y). Les intervalles de confiance servent à exprimer la précision de l'estimation. Il a été prouvé mathématiquement que, si l'échantillonnage était répété plusieurs fois, la valeur de la population réelle s'inscrirait dans l'intervalle de confiance $Y \pm 2ET$ 95 fois sur 100 et dans l'intervalle de confiance plus restreint défini par $Y \pm ET$, 68 fois sur 100. Une autre mesure importante de l'erreur d'échantillonnage est le coefficient de variation, calculé comme la valeur en pourcentage de l'erreur type sur l'estimation Y (c'est-à-dire $100 \times ET / Y$).

L'exemple suivant illustre les rapports entre l'erreur-type, les intervalles de confiance et le coefficient de variation. Supposons que le revenu moyen estimé d'une source donnée est de 10 000 \$ et que l'erreur-type correspondante est de 200 \$. Le coefficient de variation est donc égal à 2 %. L'intervalle de confiance de 95 % estimé à partir de cet échantillon varie entre 9 600 \$ et 10 400 \$, c'est-à-dire, 10 000 \$ \pm 400 \$. Cela signifie qu'avec un degré de confiance de 95 %, on peut affirmer que le revenu moyen de la population cible se situe entre 9 600 \$ et 10 400 \$.

Les erreurs types correspondant aux estimations sont calculées selon la méthode « bootstrap ». Pour en savoir plus sur les erreurs-types et les coefficients de variation, veuillez consulter la publication de Statistique Canada intitulée (Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada) sur le site de Statistique Canada (www.statcan.ca)

Seuils de suppression

Les seuils de suppression ou seuils de qualité, sont établis en fonction de la taille d'échantillon sous-jacente à l'estimation calculée. De façon générale, on requiert un minimum de 25 observations pour que l'estimation puisse être publiée. Par contre, ceci peut varier selon le type d'estimation. Les règles de suppression sont appliquées dans le but de préserver la confidentialité des répondants de l'enquête et pour assurer la qualité des estimations publiées.

Tableau explicatif 3

Seuil de Suppression

Type d'estimation	Supprimer SI:
Pourcentages, distributions, proportions/parts:	
<ul style="list-style-type: none"> • % sous le seuil de faible revenu (LICO) • Distribution de revenu • Proportion des familles ayant un revenu=0 	Taille d'échantillon au dénominateur* < 25 ou Taille d'échantillon dénominateur* < 100 et taille d'échantillon au numérateur < 5
Ratios	
<ul style="list-style-type: none"> • Salaire femmes/hommes 	Taille d'échantillon au numérateur < 25 ou Taille d'échantillon au dénominateur < 25
Quintiles (parts, moyennes et limites supérieures)	
<ul style="list-style-type: none"> • Part du revenu par quintile • Moyenne du revenu par quintile • Limite supérieure du revenu 	Taille d'échantillon dans le quintile/5 < 25 ou Limite supérieure du revenu pour le quintile supérieur ou pour le total des quintiles
Autres types d'estimation	
<ul style="list-style-type: none"> • Comptes • Moyennes • Médianes • Coefficients Gini 	Taille d'échantillon < 25

La taille d'échantillon au dénominateur correspond à la taille d'échantillon de l'estimation totale de laquelle la distribution, le pourcentage, la proportion ou la part est dérivée.

Indicateurs de qualité

Les indicateurs de qualité (DQ) sont disponibles principalement pour 2003, à l'exception de quelques tableaux longitudinaux, et sont basés sur le coefficient de variation (CV) et les seuils de suppression. Les signes conventionnels suivants sont employés :

Tableau explicatif 4

Règles de qualité

Estimates for:

Code DQ	Description
---------	-------------

Année la plus récente

A	Excellente (CV entre 0 et 2 %)
B	Très bonne (CV entre 2 % et 4 %)
C	Bonne (CV entre 4 % et 8 %)
D	Acceptable (CV entre 8 % et 16 %)
E	À utiliser avec prudence (CV plus grand ou égal à 16 %)

Toutes les années

F	Trop peu fiable pour être publié
.	indisponible pour toute période de référence précise
..	indisponible pour une période de référence précise
...	N'ayant pas lieu de figurer
p	Preliminaire
r	Rectifié
x	Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

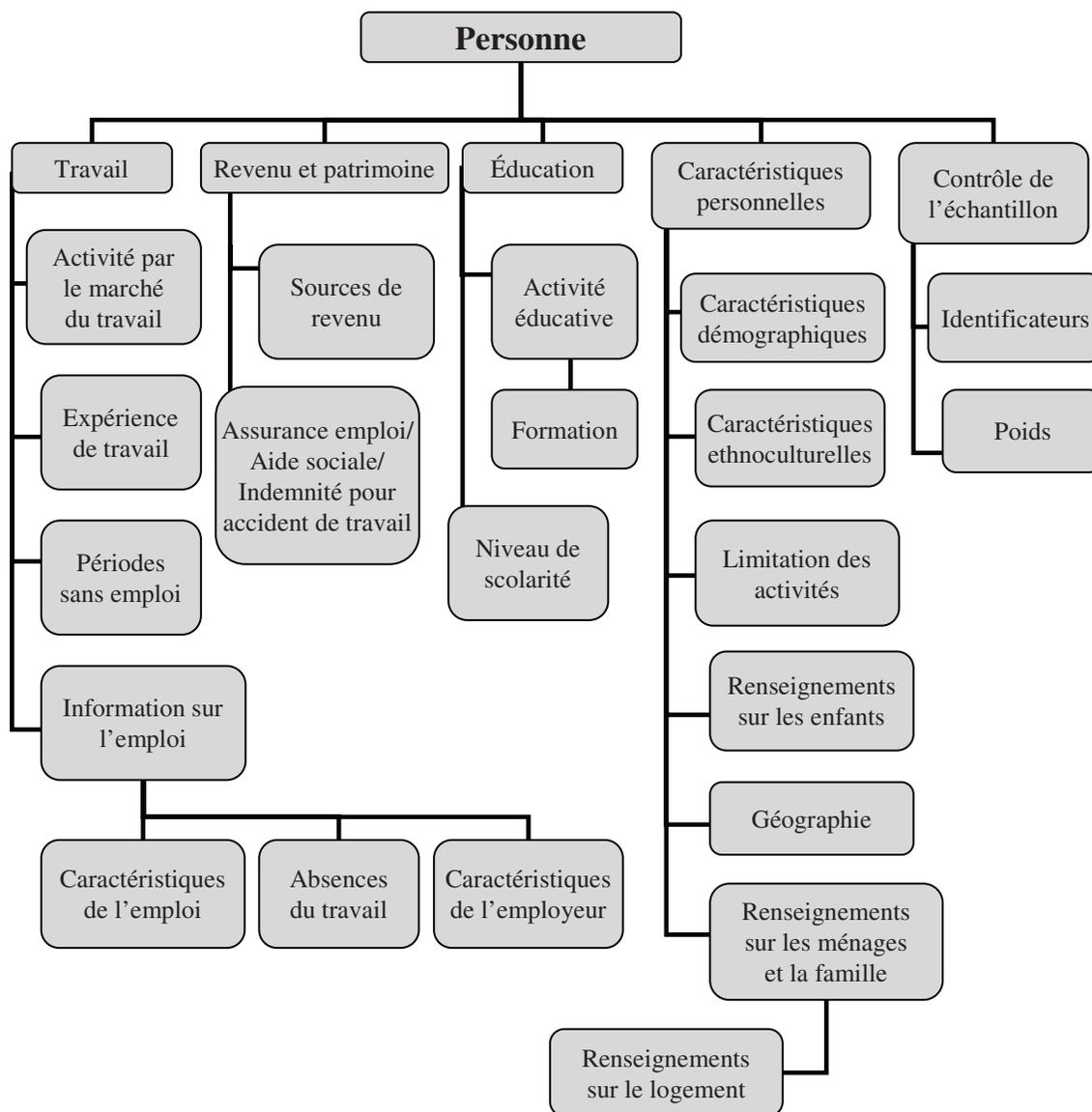
Contenu de l'enquête

L'EDTR permet de recueillir des données sur un vaste éventail de sujets. Certains sont fondamentalement « dynamiques », comportant des transitions et des périodes, et d'autres comportent une valeur explicative importante.

Les thèmes abordés sont présentés dans la figure :

- Travail
- Revenu et le patrimoine
- Études
- Caractéristiques personnelles
- Contrôle de l'échantillon.

Pour en savoir plus sur les variables de l'enquête, veuillez consulter la publication de Statistique Canada intitulée Le dictionnaire électronique des données de l'EDTR.



Travail

Activité sur le marché du travail

- activité principale durant l'année
- périodes d'emploi et périodes de chômage (dates de début et de fin, durées)
- situation hebdomadaire vis-à-vis de l'activité
- nombre total de semaines pendant lesquelles la personne a été occupée, en chômage et inactive chaque année
- périodes de cumul d'emplois

- périodes d'absence du travail

Expérience de travail

- nombre d'années de travail à temps plein et à temps partiel
- nombre d'années de travail à temps plein et en équivalent temps plein

Caractéristiques des périodes sans travail

- recherche d'emploi pendant la période
- dates des périodes de recherche d'emploi
- désir de travailler
- raison pour laquelle la personne ne cherchait pas d'emploi

Caractéristiques des emplois*

- dates de début et de fin, date initiale de début avec cet employeur
- salaire
- horaire de travail (heures et type)
- avantages sociaux
- affiliation syndicale
- profession
- tâches de supervision/gestion
- catégorie de travailleurs
- durée d'emploi (ancienneté)
- façon dont la personne a obtenu l'emploi
- raison pour laquelle l'emploi a pris fin

* Les caractéristiques des emplois sont mises à jour annuellement et sont recueillies pour un maximum de six emplois par année; les dates des changements sont enregistrées.

Caractéristiques des absences du travail*

- dates
- motif
- absence rémunérée ou non rémunérée

* Pour absence du travail d'une semaine ou plus. Les données sont recueillies au sujet du premier et du dernier congé de chaque année, pour chaque employeur.

Caractéristiques de l'employeur

- secteur d'activité

- taille de l'entreprise
- secteur public ou privé

Revenu et patrimoine

Sources de revenu

- renseignements annuels concernant environ 25 sources de revenu
- revenu du marché
- transferts gouvernementaux
- impôt payé
- revenu après impôt

Compensation financière*

- assurance-emploi
- aide sociale
- indemnités pour accidents de travail

* Prestations reçues au cours de l'année et mois au cours desquels la personne a touché ces prestations.

Études

Activité scolaire

- inscription à un programme d'études créditées, durée en mois, en semaines et en heures
- genre d'établissement d'enseignement
- fréquentation à temps plein ou à temps partiel
- certificats reçus (s'il y a lieu)
- formation liée à l'emploi, séminaires, ateliers et conférences

Niveau de scolarité*

- nombre d'années d'études
- grades et diplômes obtenus
- principal domaine d'études

* Mis à jour annuellement

Caractéristiques personnelles

Caractéristiques démographiques

- date de naissance/âge
- sexe
- durée de l'état matrimonial actuel
- date/âge au premier mariage

Caractéristiques ethno-culturelles

- origines ethniques
- appartenance à un groupe désigné conformément au programme d'équité en matière d'emploi
- langue maternelle
- immigration
- pays de naissance
- niveau de scolarité et lieu de naissance du père et de la mère

Limitations d'activité

- renseignements annuels sur les limitations d'activité et leurs répercussions sur le travail
- satisfaction à l'égard de l'emploi

Renseignements sur les enfants d'une personne

- nombre d'enfants nés, élevés
- année où le premier enfant est né et âge de la personne à ce moment

Géographie et mobilité géographique

- région économique ou région métropolitaine de recensement du domicile actuel
- taille de la collectivité
- déménagement durant l'année
- date du déménagement
- motif du déménagement
- nature du déménagement (déménagement du ménage complet/fractionnement du ménage)

Renseignements sur le ménage et sur la famille économique et de recensement*

- caractéristiques principales des autres membres du ménage/de la famille (p.ex. âge, sexe, lien avec les autres membres, revenu, nombre annuel d'heures travaillées)
- seuil de faible revenu pertinent
- événements relatifs à la famille (mariage, séparation, décès, naissance)

- **informations relatives au logement :**

- type de logement
- conditions du logement
- caractéristiques du logement
- mode d'occupation / hypothèque / prix du loyer
- paiements / coûts / inclusions du loyer
- indicateur d'habitation convenable
- ratio des coûts d'habitation par rapport aux revenus

* Renseignements sommaires annuels, p.ex. taille, type.

Contrôle d'échantillon

Identificateurs

- personne
- ménage
- famille économique
- famille de recensement

Poids

- transversal
- transversal ajusté pour la non réponse à l'entrevue du travail
- longitudinal